

Jean-Marie PELT

Drogues et
plantes magiques



Table des Matières

[Page de Titre](#)

[Table des Matières](#)

[Page de Copyright](#)

[DU MÊME AUTEUR](#)

[NOTE](#)

[Préface](#)

[Essai de définition et de classification](#)

[Première partie - Les drogues sacrées des « primitifs »](#)

[CHAPITRE 1 - Un cactus « qui fait les yeux émerveillés » : le peyotl](#)

[CHAPITRE 2 - Toniques et aphrodisiaques dans les traditions négro-africaines](#)

[CHAPITRE 3 - Les chamans et l'amanite tue-mouches en Sibérie](#)

[CHAPITRE 4 - Drogues d'Orient et d'Occident](#)

[Deuxième partie - Les drogues familières de l'Occident](#)

[CHAPITRE 5 - Drogues à caféine et boissons toniques](#)

[CHAPITRE 6 - Le procès sans appel du tabac](#)

[CHAPITRE 7 - Du nouveau sur l'alcool](#)

[Troisième partie - Les Stupéfiants et les grandes toxicomanies](#)

[CHAPITRE 8 - Drogue et médicament : les deux visages de l'opium](#)

[CHAPITRE 9 - Coca et cocaïne](#)

[CHAPITRE 10 - Controverses autour du chanvre indien](#)

[Quatrième partie - La montée des hallucinogènes](#)

[CHAPITRE 11 - Drogue, sorcellerie et hallucination](#)

[CHAPITRE 12 - Du Feu de Saint-Antoine au LSD](#)

[CHAPITRE 13 - Enfer ou paradis : le saut dans l'inconnu](#)

[CHAPITRE 14 - Structures hallucinogènes, biochimie du cerveau et « sécrétion » de la pensée](#)

[CHAPITRE 15 - Quand les médicaments deviennent des drogues](#)

[CHAPITRE 16 - La drogue : pourquoi ?](#)

[BIBLIOGRAPHIE](#)

© 1983, Librairie Arthème Fayard

978-2-213-64048-8

DU MÊME AUTEUR

Les Médicaments, collection «Microcosme », Seuil, 1969.

Évolution et sexualité des plantes, Horizons de France, 2^e éd., 1975 (épuisé).

L'Homme renaturé, Seuil, 1977 (Grand prix des lectrices de *Elle*. Prix européen d'Écologie. Prix de l'académie de Grammont) (réédition 1991).

Les Plantes : amours et civilisations végétales, Fayard, 1980 (nouvelle édition revue et remise à jour, 1986).

La Vie sociale des plantes, Fayard, 1984 (réédition 1985).

La Médecine par les plantes, Fayard, 1981 (nouvelle édition revue et augmentée, 1986).

La Prodigieuse Aventure des plantes (avec J.-P. Cuny), Fayard, 1981.

Mes plus belles histoires de plantes, Fayard, 1986.

Le Piéton de Metz (avec Christian Legay), éd. Serpenoise, Presses universitaires de Nancy, Dominique Balland, 1988.

Fleurs, Fêtes et Saisons, Fayard, 1988.

Le Tour du monde d'un écologiste, Fayard, 1990.

Au fond de mon jardin (la Bible et l'écologie), Fayard, 1992.

Le Monde des plantes, collection «Petit Point», Seuil, 1993.

Une leçon de nature, l'Esprit du temps, diffusion PUF, 1993.

Des légumes, Fayard, 1993.

Des fruits, Fayard, 1994.

Dieu de l'univers. Science et foi, Fayard, 1995.

NOTE

Une première version de cet ouvrage a d'abord été publiée en 1971 aux Éditions Horizons de France, puis une version plus complète a paru en 1980 aux Éditions Doin sous le titre « Les Drogues, leur histoire, leurs effets ». Elle a été revue et réactualisée par l'auteur, en fonction des acquisitions scientifiques récentes en ce domaine, pour la présente édition.

Préface

L'habitude commence d'une façon douce et humble ; elle établit en nous peu à peu, et comme à la dérobée, le pied de son autorité. Mais elle nous découvre bientôt un furieux et tyrannique visage, et c'est à peine s'il nous est encore donné de nous ravoir de sa prise et rentrer en possession de nous-mêmes pour discourir et raisonner de ses ordonnances.

MONTAIGNE.

Parler de « la drogue », n'est-ce pas créer un besoin, induire le faible en tentation? Pourtant, au paradis, l'arbre de la connaissance était au centre du jardin, bien en vue. Le premier couple connaissait son pouvoir ; il fut tenté et céda. Rien de neuf depuis lors. L'originalité de l'homme, c'est de devoir choisir. Et l'exercice du choix suppose la connaissance.

Encore faut-il savoir de quoi l'on parle. Or, sur ce thème maintes fois rebattu, de vastes perspectives échappent aux projecteurs de l'actualité. Pour y voir clair, il faut aller plus loin.

Et d'abord prendre du recul. Car la drogue vient de la nuit des temps. Elle colle à l'homme comme la peau à sa chair. Mais pourquoi? A quelles puissances obscures emprunte-t-elle son prestige ? Quelles mystérieuses énergies libère-t-elle dans les profondeurs du cerveau? Etrange nature qui élabore dans les feuilles des plus modestes plantes ces armes foudroyantes dont elles n'ont pourtant que faire !

Ces drogues et plantes magiques, si étrangement liées aux grandes affaires de l'homme –, l'amour, le sexe, la religion, le travail, la société, la liberté –, ont-elles quelque chose à nous dire sur l'avenir? Et sur le tempérament des peuples ? Leur subite et massive résurgence, il y a une quinzaine d'années, puis leur banalisation en tant que fait social désormais largement répandu, sont-elles un présage, un signe? Mais savons-nous lire les signes des temps ?

Ce voyage dans l'Univers des drogues et plantes magiques ou sacrées, à travers l'Histoire et les histoires, se voudrait aussi une réflexion sur l'homme. Il tente d'explorer le présent et l'avenir à la lumière de la longue expérience des siècles.

L'homme en quête d'insolite entretient avec quelques plantes singulières des relations privilégiées, parfois inavouables et souvent irréversibles. Entre la plante et l'homme se nouent alors des liens d'une force insoupçonnée, dialogue dramatique et passionné où la drogue, comme une maîtresse ombrageuse, soumet son amant à ses tyranniques exigences; relations tumultueuses et chaotiques jalonnées de crises, de menaces, de ruptures et de voluptueuses retrouvailles. Pourvoyeuse de rêve et d'évasion, elle lui ouvre les portes des autres mondes, l'entraîne vers des rivages inconnus et le lie furtivement aux forces obscures et vitales de l'Univers.

Plante qui guérit, mais aussi plante qui tue, la drogue est l'illustration saisissante et ambiguë de l'éternelle dialectique du remède et du poison, du rêve et de la réalité, de l'action et de la contemplation, de la libération et de l'oppression.

Car, de sa prison, l'homme regarde le ciel. Victime impuissante du temps qui passe, l'éphémère durée de l'existence l'amène inexorablement devant le gouffre de son propre anéantissement. Le voici suspendu, nu et solitaire, dans l'espace sans frontière, empêtré dans les pesanteurs d'un corps qui chaque jour s'épuise davantage, à la recherche d'une âme qui toujours se dérobe, d'un Dieu qui toujours se tait. Comment fuir la mélancolie des jours ordinaires? Comment rompre le triste déroulement du quotidien, la morne répétition des mêmes gestes, des mêmes réactions, des mêmes émotions ? Comment échapper à sa «structure», à l'encombrement de son «moi», à l'omniprésence bruyante d'autrui ?

La vie soudain lui paraît brève, étriquée, sans élan et sans espoir ; et dérisoire, le spectacle qu'il donne aux autres de ses certitudes et de ses succès. Il se tourne alors vers le «dedans », et scrute son propre intérieur, à la recherche de cet autre lui-même, qui est lui aussi... et tout autre chose ! Chaque soir, lorsque tombe le grand silence de la nuit, il déroule la trame insolite de ses rêves, visionnaire d'un monde inexploré qui lui révèle l'autre face de son Moi..

Fuir le temps, fuir le lieu. Fuir la routine et le milieu. Repartir à zéro et peut-être mourir, c'est le désir inavoué, le rêve secret qu'ont caressé, un jour ou l'autre, des millions d'hommes et de femmes. Si le biologiste aime à se mouvoir dans l'épaisseur des temps géologiques, si le physicien englobe dans sa vision l'effrayante profondeur du cosmos, si le mathématicien se meut dans la pureté platonicienne de l'abstraction pure, si le psychiatre explore les fonds et les tréfonds de l'inconscient, si les cosmonautes vont toujours plus loin, et les alpinistes toujours plus haut, si le sportif améliore sans cesse son exploit, l'acteur son rôle et le professeur son cours, c'est que chacun, à tout instant et toujours, tente avec cette obstination proprement humaine de repousser plus loin la ligne d'horizon qui obstrue le regard. La foi dans une vie éternelle maximalise et quantifie dans l'absolu ce besoin de permanence, de durée, de sécurité et de liberté qui tient le cœur de l'homme. Car chacun puise, dans les croyances de son temps et de sa race, des raisons d'espérer au-delà de lui-même.

Il arrive pourtant que le fragile équilibre entre le poids du présent et les secrètes espérances du cœur se rompe au détriment de celles-là. Le rêve alors devient cauchemar. L'homme prisonnier s'enfonce dans la nuit. Nul réconfort, nulle certitude n'habitent sa détresse. Pressé d'échapper à l'insupportable réalité du quotidien, de fuir l'emprise d'une société qu'il tient pour responsable de ses maux, c'est à l'autre règne qu'il arrache ses secrets, qu'il emprunte les clefs de sa prison. Au règne végétal, l'autre moitié du monde.

Et les plantes lui offrent « la drogue ».

Entre la plante et l'homme s'établit alors une étrange complicité. Le recours à la drogue, c'est le saut dans l'inconnu ; ou plus modestement la source d'une énergie nouvelle ou d'une meilleure humeur.

Des champignons sacrés des tribus mexicaines aux whiskies des salons, il n'y a qu'une différence... de mode. Car autour de chaque drogue, chaque civilisation, chaque peuple, échafaude son mur de tabous et de préjugés : alcool, tabac, café, protégés par de

puissants monopoles, et d'autant plus consommés qu'ils font partie intégrante de nos rites et de nos conventions. Chanvre, opium, coca condamnés au contraire par la loi, la renommée et l'usage. Dangereux poison social ou aimable passe-temps, drogue qui libère ou drogue qui opprime la drogue fait partie de notre univers quotidien.

Mais au-delà des modes passagères, la drogue est aussi vieille que l'homme. Elle continuera d'agiter la conscience des peuples aussi longtemps qu'ils poursuivront leur quête tâtonnante de bonheur et de liberté. C'est dans cette dimension qu'il nous faut la saisir, en dehors du tapage publicitaire du moment, et des fugitives lueurs que l'immédiate actualité projette sur elle.

Fuyons donc, à notre tour, l'instant éphémère pour revivre, dans la profondeur immémoriale des traditions et des rites ancestraux, *la très longue histoire des rapports de l'homme et de la drogue.*

J.-M. P.

Essai de définition et de classification

La drogue est entrée dans notre vie ; elle s'étale à l'affiche des cinémas, à la une des journaux. Et les drogués ou droguées en puissance sont légion ! En parlant d'un consommateur immodéré de médicaments, ne dira-t-on pas qu'il se drogue? Mais alors, les médicaments seraient-ils des drogues? Une telle approximation sémantique ne pourra que laisser perplexe le pharmacien. N'a-t-il pas appris que les notions de drogues et de médicaments s'opposent en se complétant ? Un médicament est un produit élaboré, administré à des doses convenables en vue de prévenir ou de guérir la maladie; une drogue est une matière première naturelle ou une substance chimique douée de propriétés physiologiques remarquables; ainsi les drogues sont-elles les matières premières servant à fabriquer les médicaments. Mais les mots ont une histoire et la notion de drogue s'est peu à peu chargée d'une signification nouvelle.

Les «modalités» de l'asservissement

Dans le langage courant, elle désigne tout produit ou substance susceptible de provoquer un état particulier d'asservissement que les experts appellent «la dépendance». La drogue, en quelque sorte, se définit par les rapports qu'elle entretient avec celui qui la consomme. Entre l'homme et la drogue, une dépendance s'institue, dont l'intensité et les modalités varient en fonction de la substance considérée et de l'individu qui l'utilise.

Cette notion de dépendance est relativement récente ; jusqu'en 1965, les experts préféraient parler de toxicomanie ou d'accoutumance.

A leurs yeux, la toxicomanie représentait la forme la plus sévère d'asservissement. Ses critères avaient été définis en 1957 par un Comité d'experts travaillant sous l'égide de l'Organisation des Nations unies :

La toxicomanie est un état d'intoxication périodique ou chronique engendré par la consommation répétée d'une drogue (naturelle ou synthétique). Ses caractéristiques sont notamment : un invincible désir ou un besoin (obligation) de continuer à consommer la drogue et de se la procurer par tous les moyens : une tendance à augmenter les doses ; une dépendance d'ordre psychique (psychologique) et généralement physique à l'égard des effets de la drogue ; des effets nuisibles à l'individu et à la société.

Une définition aussi stricte ne s'applique en fait qu'à l'opium et à ses dérivés ; la dépendance physique se manifeste par la terrible crise d'abstinence que déclenche un brusque sevrage : privé de sa drogue, le patient entre dans un état morbide dangereux et

parfois spectaculaire qui peut aboutir à la mort. Aucune des autres drogues ne produit de tels effets ; c'est pourquoi on parlait à leur sujet d'accoutumance et non de toxicomanie : l'asservissement du drogué est moins absolu, le sevrage en principe plus facile.

Mais il apparut vite que ces distinctions subtiles recouvraient mal une réalité infiniment fluctuante ; car les drogues produisent des effets si divers qu'il est difficile de les réunir sous une même rubrique.

Il y a drogue et drogue

Qu'y a-t-il à première vue de commun entre l'ivresse alcoolique et la somnolente euphorie provoquée par les barbituriques? Pourtant, ces drogues sont sédatives l'une et l'autre. L'héroïne et la cocaïne sont confondues sous le même terme de stupéfiant : or la première est dépressive, la seconde excitante. Quant au chanvre indien longtemps considéré comme stupéfiant, il n'a que peu de propriétés communes avec ces deux substances ; on préfère aujourd'hui le rapprocher des hallucinogènes.

Jusqu'à une époque récente, le problème de la drogue se circonscrivait aux seuls stupéfiants : traditionnellement l'opium et ses dérivés, la coca et le chanvre indien étaient classés sous cette rubrique. Figurant au tableau B des pharmacies, ces produits n'étaient susceptibles d'être délivrés que sur ordonnance spéciale et représentaient la plus puissante médication de la douleur.

Au cours des dernières années, des substances nouvelles sont venues enrichir cette trilogie. L'affaire du LSD attira brusquement l'attention sur une catégorie particulière de drogues pourtant très anciennement connues : les hallucinogènes. Plus récemment encore, des médicaments sédatifs ou toniques ont pris figure de drogues, dans la mesure où certains les utilisent à des fins particulières, en dehors de leurs indications et de leur mode d'administration habituels. Les barbituriques et les amphétamines entrent dans cette catégorie, et leur usage immodéré pose aux autorités responsables un problème épineux : car ces médicaments deviennent des drogues par détournement et « perversion » de leur emploi : on passe ainsi des « toxicomanies » aux « pharmacomanies ».

Vouloir classer les drogues est donc une entreprise hasardeuse. Des drogues naturelles et synthétiques peuvent provoquer des effets identiques. A des formules chimiques voisines correspondent parfois des effets différents et vice versa. La même drogue sera excitante ou sédative selon la dose. Enfin les facteurs individuels jouent un rôle considérable. Bref les classifications ne sont guère satisfaisantes.

Tentatives de classification

Il faut pourtant bien en trouver une! Et pour cela, observer d'abord les effets produits, puis les nommer correctement. Où irait le prestige de la science si elle n'abritait son ignorance derrière un langage approprié, hermétique au profane. Car un phénomène sans explication n'est plus tout à fait inconnu dès lors qu'on l'habille d'un joli nom savant.

En vérité, le médecin décrit la maladie comme le botaniste décrit la plante :

reconnaître une maladie, c'est poser un diagnostic ; et mettre un nom sur une plante, c'est faire une diagnose! Les sciences naturelles et la médecine empruntent largement à l'esprit d'observation ! Encore qu'au siècle de l'informatique elles mettent un point d'honneur à s'en défendre.

Comment y voir clair dans l'effrayante complexité des choses, si le labeur des hommes n'y mettait bon ordre en proposant des systèmes et des classifications pas toujours satisfaisants, mais commodes.

En 1928, Lewin classait les drogues connues à son époque en fonction de leur effet dominant. Mais les termes employés sont mal définis et recouvrent des réalités souvent différentes. De nombreuses substances nouvelles étant apparues entre-temps, les neuropsychiatres français Delay et Deniker proposèrent en 1957 une nouvelle classification : ils distinguent les « psycholeptiques » ou sédatifs, les « psychoanaleptiques » ou stimulants et les « psychodysleptiques » ou perturbateurs de l'activité psychique. C'est dans ce groupe que se classent la plupart des drogues susceptibles de provoquer le phénomène de «dépendance».

Ces phénomènes varient beaucoup en fonction des drogues utilisées. Il n'y a pas « une » mais «des» dépendances. Aussi les experts de l'OMS ont-ils proposé de distinguer divers types de dépendance (morphinique, cocaïnique, alcool-barbiturique, cannabique, amphétaminique, hallucinogène, ainsi que les dépendances au cat et aux solvants volatils inhalés), et c'est cette manière de voir qui prévaut aujourd'hui chez les pharmacologues.

La stupeur, la stupéfaction... ou la stupidité qu'engendrent les stupéfiants n'ont pas semblé suffisamment convaincantes pour qu'il ait paru opportun de conserver ce terme, pourtant consacré par l'usage : il a donc disparu des classifications modernes.

Décrire cas par cas les diverses formes de dépendance serait un exercice ardu. Mieux vaut aborder le monde de la drogue par une approche historique et sociologique, non sans s'autoriser ici ou là quelque vagabondage. C'est donc d'étape en étape que nous parcourrons l'histoire de la drogue, des peuples primitifs aux sociétés modernes et de l'Orient à l'Occident.

Classification des psychotropes selon Lewin (1928)

EUPHORICA (euphorisants et calmants de la vie *affective*)

Opium et ses dérivés (morphine, héroïne)

Coca et cocaïne

PHANTASTICA (*hallucinogènes*)

Peyotl et mescaline

Chanvre indien

Amanite muscarine

Solanacées à alcaloïdes (belladone, *datura*, jusquiame)

Banisteria caapi (*Banisteriopsis et Tetrapteris*)¹

INEBRIANTICA (*enivrants*)

Alcool, éther

Chloroforme

Benzène

Protoxyde d'azote

HYPNOTICA (*hypnotiques agents du sommeil*)

Chloral

Barbituriques (véronal, etc.)

Paraldéhyde

Sulfonal

Bromure de potassium, bromisoval

Kawa kawa

EXCITANTIA (*stimulants et toniques*)

Drogues à caféine (café, thé, cola, maté, guarana ;
accessoirement

cacao)

Camphre

Cat

Tabac

Bétel

Classification des psychotropes classiques et modernes selon Deniker, inspirée de

PSYCHOLEPTIQUES OU SEDATIFS

1 Hypnotiques

- Barbituriques
- Non barbituriques

2 Neuroleptiques

- Phénothiaziniques
- Résépiniques
- Butyrophénoniques
- Autres groupes

3 Tranquillisants mineurs et sédatifs classiques

- Sédatifs classiques
- Tranquillisants modernes

4 Anti-épileptiques

- Barbituriques
- Hydantoïnes
- Autres anti-épileptiques

PSYCHOANALEPTIQUES OU EXCITANTS

1 Stimulants de la vigilance

- Amphétamines
- Autres amines

2 Stimulants de l'humeur ou anti-dépresseurs

- Dérivés de la diazépine
- Hydrazines I.M.A.O.
- I.M.A.O. non hydraziniques

3 Autres stimulants

- Excitantia de Lewin

PSYCHODYSLEPTIQUES

OU PERTURBATEURS DU PSYCHISME

1 Hallucinogènes ou onirogènes

- Phantastica de Lewin

2 Délirigènes

- Ditranyl, 7360 RP

3 Stupéfiants

- Euphorica de Lewin

4 Alcool et dérivés

- Inebriantica de Lewin

Première partie

Les drogues sacrées des « primitifs »

Au-delà d'une communauté de vie et de langage, les peuples s'expriment par leurs traditions, leurs rites et leurs croyances. L'utilisation de drogues constitue un élément essentiel des cultes ancestraux, au même titre que le verbe ou la formule magique qui leur confèrent leur sens mystérieux et sacré.

Des hasards de leurs lointaines expéditions les ethnologues rapportent les minutieuses descriptions des cérémonies rituelles où la consommation individuelle ou collective de substances ésotériques joue un rôle déterminant. Ainsi s'accumulent observations et analyses tandis que s'allonge la liste des noms vernaculaires de plantes sacrées ou magiques qu'il convient ensuite de reconnaître et de nommer. Entre les descriptions des premiers chroniqueurs et l'identification scientifique, des siècles parfois peuvent s'écouler : il fallut près de trois cents ans pour identifier les plantes dont les indiens de l'Amazonie extraient leur poison le plus célèbre, le curare. Et la nature exacte de nombreuses drogues magiques ou mythiques de l'Antiquité alimente encore les spéculations des spécialistes ; qu'étaient au juste le philtre de la Pythie de Delphes, le « soma » des anciens Aryens ou la « ciguë » qui emporta Socrate sous les yeux de son disciple Platon ?

Cependant, en présence d'une description minutieuse des plantes utilisées ou, mieux, d'un échantillon conservé en herbier, l'identification est possible. Il suffit de consulter les ouvrages spécialisés et les collections des muséums pour donner à la plante son nom latin hors duquel pour un botaniste, il n'est point de salut !

Il est certes difficile aujourd'hui de réattribuer à chaque civilisation, à chaque peuple, à chaque ethnie, à chaque tribu, le mérite de la découverte des drogues qu'ils nous ont léguées.

Car l'homme est un animal vagabond : depuis les temps préhistoriques, des expéditions guerrières, des invasions barbares, des migrations, des caravanes sillonnent la planète. Ainsi les drogues passent-elles d'un peuple à l'autre au hasard des conquêtes, des explorations ou du négoce. Seule la localisation géographique des plantes dont elles proviennent témoigne de leur origine : le territoire où pousse la plante mère est aussi celui d'où provient la drogue. Mais certaines espèces comme le chanvre, par exemple, occupent des territoires très vastes. Et l'homme au cours des siècles a acclimaté bon nombre d'entre elles à des conditions nouvelles, les cultivant sous d'autres cieux que le leur.

A ces aléas liés aux migrations dans l'espace s'ajoutent les incertitudes de l'origine dans le temps : à qui attribuer la découverte de telle ou telle drogue pourtant banale, dont nous sommes certes les heureux héritiers, mais dont le légataire initial se perd dans la nuit des temps ?

Pour les drogues du Nouveau Monde, les choses sont plus simples. Le continent américain est resté isolé durant les temps historiques. S'il y eut autrefois des contacts, ce dont on discute fort, l'Amérique en tout cas n'a livré ses secrets qu'après la conquête. Elle fut pour les conquistadores un champ d'exploration d'une richesse insoupçonnée, ce qui valut à l'Europe de la Renaissance une avalanche de plantes et de drogues nouvelles aux propriétés parfois surprenantes. L'histoire de la découverte d'un petit cactus mexicain, le peyotl, est à cet égard très significative. Elle jette une lumière assez crue sur le mur de tabous et de préjugés qu'il convient de franchir pour nouer avec les civilisations dites « primitives » des rapports fondés sur le respect de leurs valeurs et de leurs traditions.

CHAPITRE 1

Un cactus « qui fait les yeux émerveillés » : le peyotl

Le nom du moine franciscain Bernardino de Sahagun est attaché aux tout premiers récits relatant les traditions ancestrales du Mexique. Envoyé comme missionnaire dans ce pays en 1529, il rédigea vers 1560 une histoire du Mexique en langue locale qu'il traduisit en castillan au soir de sa vie. Observant les mœurs des Indiens chichimèques, il écrivait :

Ils avaient une grande connaissance des plantes et des racines, de leurs qualités et de leurs vertus. Ils furent les premiers à découvrir et à mettre en usage la racine appelée Peyotl qui entrait dans leur consommation à la place du vin... Cette plante rappelle la truffe... Elle est blanche. Elle se produit dans les parties septentrionales du pays. Ceux qui la mangent ou la boivent voient des choses effrayantes ou risibles. Cette ivresse dure deux ou trois jours et disparaît ensuite... Cette plante les soutient et leur donne du courage pour le combat en les mettant à l'abri de la peur, de la soif et de la faim... On croit même qu'elle les préserve de tout danger³.

De fait, lorsque plus tard des Espagnols entreprirent la conquête de la Sierra de Alica, ils purent expérimenter à leurs dépens les effets du peyotl : la mastication de ce petit cactus (car il s'agit d'un cactus) permettait aux indigènes de marcher plusieurs jours de suite malgré une abstinence totale de boissons, de nourriture et de sommeil. Elle produisait aussi des visions colorées qui valurent au peyotl d'être qualifié de plante « qui fait les yeux émerveillés ».

L'histoire et la légende du peyotl

L'origine de l'utilisation du peyotl se perd dans la nuit des temps, lorsque se constituèrent les vieilles civilisations de l'Amérique précolombienne; selon les anciennes chronologies indiennes relevées par le père de Sahagun, il aurait déjà été employé bien avant l'ère chrétienne. La légende lui attribue une origine divine, que relate A. Rouhier dans une thèse très documentée à laquelle nous empruntons ce qui suit⁴et que confirment pour l'essentiel les observations récentes de Marino Benzi⁵.

A une époque lointaine, plusieurs tribus indiennes conduites par Majakuagy fuyaient le joug des Indiens guachichiles cruels et sanguinaires. Mais ils furent rejoints et subirent une défaite. Dans la mêlée, les vases servant à conserver l'eau furent brisés. Le peuple de Majakuagy aurait sans doute péri de soif dans le désert si les dieux favorables

n'avaient transformé les débris de leurs ustensiles en une plante merveilleuse qui allait désormais les accompagner et les protéger dans leurs pérégrinations.

Cet étrange récit s'apparente curieusement à l'histoire de la migration du peuple juif nourri de la manne dans le désert ; et, comme dans celle-ci, Majakuagy, le « Moïse » des Huichols, donna à son peuple libéré une religion nouvelle où les offrandes de fruits et de fleurs vinrent remplacer les sacrifices humains⁶. Ainsi, avant l'impact du christianisme sur l'Amérique, le peyotl avait-il déjà sa propre «histoire sainte». Naturellement, les hallucinations consécutives à l'ingestion de peyotl, vibrantes explosions de formes et de couleurs, ne pouvaient faire attribuer la plante qu'aux dieux du feu, de la lumière et du vent.

Majakuagy signifie littéralement « queue de daim », car plusieurs légendes huichols relatant l'origine du peyotl l'associent à l'idée du daim⁷. Selon l'une d'entre elles, le dieu des vents serait apparu aux ancêtres de la tribu sous la forme d'un daim qui disparut ensuite à leurs yeux en se transformant en un gros «Hicouri» (un des noms locaux du peyotl).

Le daim jouit dans les récits indiens d'une réputation mythique : un vieux poème cosmogonique des Mayas dédié au cerf, gardien des forêts, en fait l'ancêtre de tous les animaux. De plus, le daim est lié à l'idée de maïs qui est la nourriture fondamentale de ces peuples.

Se souvenant confusément des époques légendaires de sa préhistoire où, ne connaissant pas encore le maïs, il ne tirait sa nourriture que de la bête sauvage, l'Indien croit que le daim est maïs. Mais si le maïs et le daim sont la nourriture du corps, le peyotl est la nourriture de l'esprit. S'élabore ainsi une étrange trilogie exprimée par ce curieux syllogisme : le maïs est daim, le peyotl est daim, le maïs est peyotl.

Dans les légendes indiennes, le peyotl et le daim sont donc intimement liés. Ils symbolisent l'un et l'autre le dieu des vents et de l'air, « notre frère aîné gros Hicouri qui va en tout lieu ». Des peyotls ornent son visage, ses mains et ses pieds. Il est dieu de l'hicouri et dieu cerf à la fois. Hermès mexicain, c'est lui qui apporta aux hommes de la plante sacrée. Il sert d'intermédiaire entre eux et les dieux auxquels il transmet les vœux et les désirs exprimés par les chants des chamans, tout comme le peyotl qui relie l'homme aux puissances supérieures.

La religion primitive

Sans doute est-ce à leur extrême isolement que les Huichols, tribu de sept mille âmes environ, doivent d'avoir conservé, intactes, les traditions primitives qui sont en rapide déclin dans la plupart des autres tribus indiennes. Mais il se trouve que la plante ne pousse qu'à 400 km de la région de la Sierra Madre occidentale occupée par les Huichols. Un long pèlerinage sur les lieux sacrés où croît le précieux cactus précède donc la célébration rituelle. Il se déroule à la saison des pluies. Durant sa marche d'une trentaine de jours, l'Indien se soumet à une stricte discipline : tout rapport sexuel, toute ablution lui sont interdits. La marche qui acquiert ainsi une vertu purificatrice se déroule selon un itinéraire immuable, et dans un ordre processionnel strictement fixé

par la coutume. Une grande considération est attachée aux hommes qui prennent part à ce pèlerinage dont les femmes sont exclues. Pendant les longues heures de déambulation, les pèlerins cherchent à se remémorer leurs péchés; pour chacun, ils font un nœud à une cordelette qui leur sert d'aide-mémoire pour accomplir à haute voix une confession générale. Après quoi, cette cordelette est jetée dans la flamme claire d'un foyer.

La dernière partie du voyage à travers une steppe caillouteuse d'épineux est extrêmement pénible : le jeûne devient presque total durant les cinq derniers jours et les Indiens ne se soutiennent qu'en consommant des tranches de peyotl. Ainsi arrivent-ils au lieu de la récolte dans un état d'hyperexcitation extrême dû à la tension, à la fatigue, au jeûne et naturellement à l'action de la drogue. Prières et incantations se succèdent à un rythme de plus en plus rapide.

Arrivé au lieu désigné par le chef pour la récolte, chaque Indien tire deux flèches sur les cinq premiers peyotls qu'il aperçoit en ayant soin de ne pas les blesser : il plante une flèche à droite du cactus, l'autre à gauche, toutes deux croisées au-dessus. Ils ne s'arrêtent ni pour reprendre leurs flèches, ni pour cueillir la plante et continuent d'avancer jusqu'à ce qu'ils aient gagné le sommet de la montagne où leur chef, halluciné et en extase, voit le cerf sacré, symbole du dieu vénéré. L'ayant atteint, ils en font cérémonieusement le tour. Le cerf prend alors la forme d'un tourbillon, puis disparaît laissant à sa place deux hicouris, l'un au nord, l'autre au sud. C'est en ce lieu très saint que les pèlerins déposent leurs offrandes : flèches, vases, boucliers, fleurs de papier, monnaies. Vient alors l'heure de la récolte : les plantes qu'ils avaient encadrées de leurs flèches sont précautionneusement recueillies. Puis la petite troupe remonte sur le plateau où vont être célébrées les agapes rituelles : dans leur ivresse collective, le dieu cerf leur apparaît à chacun.

Le groupe prend ensuite le chemin du retour et regagne la tribu dans un extraordinaire état d'affaiblissement. Cependant, la période d'abstinence, de privation et de fatigue n'est pas terminée. Durant des nuits entières autour des braseros, le visage peint, les Huichols psalmodient en l'honneur de leur dieu. La journée est consacrée à la chasse et d'importantes réserves de viande sont amassées en prévision de la fête du peyotl. Mais aucune viande n'est consommée, et les hommes ne résistent au long jeûne qu'il s'imposent qu'en se nourrissant du précieux cactus.

La grande fête du peyotl, dite aussi fête du maïs grillé, a lieu en janvier. Des prières d'action de grâce sont récitées en commun dans le temple, suivies de danses sacrées autour du feu auxquelles prennent part tous les membres de la tribu. La danse déroule l'infinie complexité de ses figures symboliques pendant plus de vingt-quatre heures, et la fête ne prend fin que le surlendemain matin. Les Indiens, exténués et complètement ivres du fait du peyotl et de l'alcool qu'ils n'ont pas ménagés, se rassemblent autour d'un repas réparateur et consomment la viande amassée lors des chasses rituelles. Libérés de toutes contraintes, purifiés aux yeux de leur divinité, les Huichols sont alors des hommes nouveaux qui vaqueront à leurs occupations habituelles tandis que leurs sacrifices agréés par les dieux de l'air, du sol, du vent et de la pluie leur apporteront

l'abondance, la richesse, la subsistance et la santé.

La pieuse répression

Les coutumes des Indiens mangeurs de peyotl frappèrent les pieux missionnaires espagnols de stupeur et d'horreur. Ils ne manquèrent pas d'y voir une nouvelle manifestation de la puissance diabolique si redoutée de l'Europe médiévale. Dès 1591, Cardenas⁸écrivait :

Parlant avec vérité du Peyote, du Poyomate et de l'Hololisque qui se prennent par la bouche, elles privent tant de jugement le misérable qui en fait usage qu'entre autres terribles et épouvantables fantômes, elles leur montrent le démon, et même, disent d'aucuns, leur font connaître les choses à venir, ce qui est la marque de la ruse de Satan, dont le rôle est de tromper, avec la permission divine, le misérable qui le recherche en de semblables occasions.

Il fallut donc tout mettre en œuvre pour faire cesser au plus vite ce culte démoniaque, et la sainte Inquisition ne manqua pas de s'y employer. La « raiz diabolica », racine diabolique comme l'appelait le père Ortega, fut l'objet d'une vive réprobation. « As-tu bu du peyotl ou donné aux autres à en boire pour découvrir les objets perdus ou dérobés ? », demandait-on en confession. Et Bartolomeo Garcia n'hésitait pas à comparer la consommation du peyotl à l'anthropophagie lorsqu'il interrogeait ses pénitents : « As-tu mangé de la chair d'homme, as-tu mangé du peyotl ? »

Mais les traditions ancestrales résistent. Au XVIII^e siècle, le père Arlegui⁹déplore la persistance de ces superstitions. Il parle des indigènes, parfois même éminents, qui «suspendent au cou de leurs enfants afin qu'ils devinssent habiles en toute chose, un sachet renfermant du peyotl au lieu des quatre Evangiles. Et si on leur demande quelle est la vertu de cette plante, ils répondent sans embarras ni honte qu'elle est admirable pour beaucoup de choses ». D'autres « la broient et la boivent dans toutes leurs maladies ».

A cela, il n'y aurait pas grand mal, s'il n'abusaient de ses propriétés pour connaître l'avenir et savoir quel sera leur sort dans les batailles. Ils la boivent dissoute dans de l'eau. Comme elle est très « forte », elle leur donne une ivresse proche de la folie.

Toutes les imaginations fantastiques produites par l'horrible breuvage sont considérées par eux comme des présages.

Ils croient que la racine leur a révélé leur avenir. Le pire est que les barbares ne sont pas les seuls à se livrer à cette diabolique superstition ; chez les Indiens civilisés, cet infernal abus dure encore.

Ils boivent en secret le Peyote, mais, comme dit le proverbe, il n'y a pas de secret pour un ivrogne. Pour tant qu'ils essaient de se cacher, ils sont découverts et châtiés avec sévérité.

Lorsqu'en 1894, après quatre siècles de domination espagnole et de patiente évangélisation, Lumholtz¹⁰ explore les terres inconnues du Mexique, il retrouve intactes les moeurs ancestrales. Les vieilles croyances ethniques de l'âme indienne ont persisté, immuables, sous le superficiel vernis, disparu avec le départ des prêtres catholiques. A aucun moment les Indiens n'abandonnèrent l'usage de leurs drogues. Bien au contraire, ils s'en servirent pour conserver avec Jésus et avec les saints, qui remplacèrent momentanément leurs anciens dieux. Mais, sous-jacentes à la religion importée, persistaient les croyances millénaires.

La christianisation du peyotl

Un exemple particulièrement curieux de ce syncrétisme est la Native American Church of North America, secte d'inspiration chrétienne vénérant le Christ et le peyotl. Elle compte toujours des adeptes dans le sud des Etats-Unis.

En effet, l'usage du peyotl s'est répandu à partir du siècle dernier dans les tribus indiennes vivant aux Etats-Unis. Vers 1840, les Mescalero-Apaches, Indiens de l'Etat du Nouveau-Mexique, le rapportèrent de leurs raids au Mexique et le firent connaître aux Comanches, aux Apaches et aux Kiowas. Se répandant dans les grandes plaines, la tradition gagna les Cheyennes et les Omahas au début de ce siècle et remonta vers le nord jusqu'au Saskatchewan. Cette diffusion récente du peyotl semble s'être effectuée exclusivement en milieu indien, tout Indien constituant une sorte de missionnaire de la drogue !

Dans la Native Church, l'absorption du cactus est l'acte central du culte. Elle a lieu au cours d'une célébration rituelle, généralement nocturne, marquée de chants et de prières. La cérémonie est souvent célébrée en vue d'obtenir la guérison d'un malade, d'ailleurs présent et qui aura la charge d'en payer le prix. Au christianisme, le culte emprunte quelques éléments de sa morale et surtout son eschatologie ; car la notion de salut, propre au christianisme, s'intègre parfaitement dans la conception indienne de l'existence. Le signe de la croix et le rite de la communion sont conservés, mais le cactus remplace l'hostie. Dieu, Jésus, Marie sont l'objet d'un culte fervent, mais celui-ci s'adresse, à travers eux, aux anciennes divinités indiennes. Pour les Indiens les plus cultives, le peyotl est un moyen direct d'atteindre Dieu ; mais pour la masse des pratiquants, il est lui-même un dieu. En fait, la drogue ouvre la porte à l'expérience

mystique, comme le remarquait ce chef comanche comparant la religion du peyotl au christianisme : « L'homme blanc va à l'église et parle de Jésus, mais l'Indien va dans son tipi et parle à Jésus. » La valeur mystique de la drogue sera d'autant plus marquée qu'elle sera consommée selon le rite millénaire au cours d'une cérémonie nocturne rassemblant les membres de la tribu. L'ambiance et le caractère collectif de la célébration contribuent sans doute à exalter son pouvoir intrinsèque.

Sous la pression des missionnaires chrétiens le gouvernement des Etats-Unis entreprit de lutter contre l'influence grandissante du peyotl dans les tribus indiennes. Certains Etats comme l'Oklahoma en 1890 ou l'Utah en 1917 édictèrent des mesures particulièrement sévères contre toutes importations, pour le plus grand bénéfice des contrebandiers. On comptait en 1922 environ 13 300 sectateurs du peyotl sur une population indienne évaluée à cette époque à environ 200 000 personnes. Aujourd'hui, la Native American Church se réclame de 250 000 fidèles, pratiquant le respect des valeurs morales les plus élevées et une stricte abstinence à l'égard de l'alcool.

Faute d'avoir pu extirper cette pratique, les tenants de la religion des Blancs, venus peu à peu à plus de libéralisme, n'eurent d'autre solution que de la tolérer; on trouve par exemple sous la plume d'un jésuite américain¹¹ ce jugement conciliant :

Les Indiens catholiques sioux du South Dakota, auxquels s'étaient joints les délégués des Etats voisins, se sont réunis pour leur Congrès annuel, à Saint-Francis, dans la Rosebud Réserve. Au cours de cette convention et à la suite de vives discussions au sujet de la prohibition du Peyotl par les lois américaines, les partisans de la drogue constituèrent une «Peyotl Church of Christ » dans laquelle la consommation du cactus devenait le principal sacrement.

Cette modification, certes navrante pour un chrétien, est très excusable en soi si l'on veut bien, avec une intelligente sympathie, ne la considérer que du point de vue indien. Elle a été le plus souvent fort mal comprise. Certains même ont écrit que « reconnaître l'Eglise chrétienne du Peyotl serait aussi incongru que si l'on reconnaissait l'Eglise chrétienne de l'opium ou la Société cocaïnique des Chrétiens ».

Nous qui aimons les races rouges dans leur caractère, dans leur esprit et pour leur martyre, et qui avons cherché à les comprendre, ne pouvons que déplorer, de la part des Blancs, une

si complète méconnaissance de la psychologie et de la mystique indiennes.

Fiche d'identité du peyotl

Mais quelle est donc cette plante mystérieuse que l'homme rouge vénère comme son Dieu ? Et d'où tient-elle ses pouvoirs ?

Rien pourtant dans son apparence ne laisse prévoir une telle puissance. Le peyotl n'est qu'un modeste cactus muni d'une forte racine ; il croît avec une extrême lenteur et son diamètre dépasse rarement 10 à 15 cm. Sa forme évoque une grosse molaire, surmontée de protubérances plus ou moins poilues. Les fleurs solitaires émergent de la dépression centrale et donnent, après fécondation, une baie rose.

Sa dénomination scientifique a été longuement controversée ; il en résulte une liste impressionnante de synonymes. La terminologie correcte est *Echinocactus williamsii* (Lem), nom que lui conféra Lemaire en 1845 ; le synonyme de *Lophophora williamsii* (Lem) Coulter est également admis.

La plante, qui croît sur les hauts plateaux désertiques du nord du Mexique et de l'extrême sud des Etats-Unis, n'est pas très abondante. De par sa petite taille, sa forme de caillou et sa couleur grisâtre, elle passe tout à fait inaperçue dans la pierraille recouverte de boue ou de poussière et reste souvent cachée sous des touffes denses d'épineux.

Les Indiens aujourd'hui ne déracinent plus la plante pour ne pas appauvrir les gîtes naturels ; ils la coupent à ras du sol avec d'infinies précautions. Lumholtz relate ainsi les pratiques des Tarahumares :

Ils la prennent avec grand soin pour ne pas la maltraiter ; la plante en effet se fâcherait et se vengerait : elle les rendrait fous ou les ferait tomber dans les précipices. Selon leur taille et leur forme, les plantes sont recueillies dans des sacs différents, sans cela elles se battraient ! De plus, l'Hicouri est une divinité bruyante qui chante quand il est mis en sac : le bruit est tel qu'un homme qui utilise son sac plein d'Hicori pour oreiller ne peut dormir.

Ainsi l'Indien confère-t-il à la plante une âme humaine, comme nos propres ancêtres le firent jadis pour la mandragore. Cette analogie de comportement en face d'une plante redoutée parce que magique ou sacrée est frappante. Elle correspond à une attitude typique de « la pensée sauvage », perceptible à l'origine de toutes les civilisations.

Dans la pratique actuelle, les Indiens emploient le peyotl à l'état sec. Les cactus sont débités, aussitôt après récolte, en tranches horizontales qu'on enfile en chapelet. En

séchant, elles se rident et se ratatinent, formant des rondelles grisâtres, les « mescal buttons ». C'est la forme commerciale de la drogue telle qu'on la trouve aux Etats-Unis.

Pour l'Indien, le peyotl, plante sacrée, est aussi une précieuse thérapeutique. Car médecine et religion sont étroitement liées dans la mentalité primitive. Les Indiens ne croient pas à la maladie comme une réalité en soi ; elle n'est que la manifestation de l'esprit malfaisant qui habite le malade. Pour le chasser, il faut un esprit plus puissant que lui : le peyotl, plante-dieu, jouera ce rôle.

En fait, les nombreuses recherches chimiques et pharmacologiques qu'a suscitées le peyotl n'ont abouti à aucune utilisation thérapeutique. Sur les quinze alcaloïdes¹² isolés de la plante, la mescaline est le plus connu. Ses effets hallucinogènes ont été maintes fois décrits depuis la fin du siècle dernier où le pharmacologue allemand Lewin entreprit l'étude pharmacologique de cette drogue. Mais c'est aux récits d'Antonin Artaud, d'Henri Michaux et d'Aldous Huxley que le peyotl et son alcaloïde dominant, la mescaline, doivent leur célébrité. Ils provoquent des hallucinations visuelles si intenses que Romain Gary qualifie leurs prosélytes de « mangeurs d'étoiles »¹³.

Les hallucinogènes du Mexique

Le peyotl n'est pas le seul cactus utilisé à des fins religieuses en Amérique du Nord. Les Indiens Tarahumares mettent à profit les propriétés similaires de diverses espèces de *Mammillaria* et d'*Echinocactus*. D'autres Cactacées sont employées au Mexique, dans lesquelles on a pu mettre en évidence des alcaloïdes similaires ou identiques à ceux du peyotl. Un long cactus cierge, *Trichocereus pachanoi*, originaire du Pérou, sert à préparer une boisson inébrillante et hallucinogène réputée pour ses propriétés magiques et divinatoires.

Les Cactacées ne détiennent cependant aucun monopole. Dans sa largesse et sa fantaisie, la nature a généreusement distribué à travers le règne végétal l'aptitude à élaborer des substances actives. Mais ce sont les populations de souche américaine qui mirent, semble-t-il, le plus d'ardeur à les découvrir ; la liste serait longue, de toutes les plantes hallucinogènes répertoriées au cours d'enquêtes ethnopharmacognosiques menées en Amérique latine. Parmi celles-ci, les champignons hallucinogènes du genre *Psilocybe* ont une histoire en tout point comparable à celle du peyotl.

Déjà signalés par les auteurs du XVI^e siècle, ils subirent comme lui la réprobation des missionnaires catholiques. Réprobation bien compréhensible lorsqu'on sait les étranges visions qu'ils produisent chez leur consommateur, et que Bernardino de Sahagun nous rapporte en ces termes¹⁴ :

Ils mangeaient ces champignons avec du miel, et quand ils commençaient à en être excités, ils commençaient à danser, et certains chantaient et d'autres dormaient, car ils étaient alors ivres du fait des champignons. Et certains ne se souciaient pas de chanter, mais s'asseyaient dans leurs chambres, et y restaient

pensifs. Et quelques-uns voyaient dans une vision qu'ils étaient mourants, et pleuraient; d'autres se voyaient dans une vision dévorés par quelque bête sauvage; d'autres voyaient dans une vision qu'ils faisaient des prisonniers à la guerre; d'autres voyaient dans une vision qu'ils devaient devenir riches; d'autres voyaient dans une vision qu'ils devaient posséder beaucoup d'esclaves; d'autres voyaient dans une vision qu'ils devaient commettre l'adultère et qu'on leur écraserait la tête pour ce méfait; d'autres voyaient dans une vision qu'ils voleraient quelque chose et qu'on leur écraserait la tête à cause de cela; d'autres voyaient dans une vision qu'ils tueraient quelqu'un, et qu'en conséquence ils seraient tués; d'autres voyaient dans une vision qu'ils se noieraient dans l'eau; d'autres voyaient dans une vision qu'ils vivraient et mourraient en paix ; d'autres voyaient dans une vision qu'ils tomberaient d'une hauteur et mourraient de la chute. Tous les événements désastreux qui ont coutume de se produire, ils les voyaient dans une vision. Puis quand l'ivresse des champignons s'était dissipée, ils parlaient entre eux des visions qu'ils avaient vues.

La lutte engagée contre ces « nanacatl » diaboliques fut si efficace qu'ils finirent par s'effacer complètement des mémoires occidentales. Ainsi, en relisant ce texte du père de Sahagun, Rouhier fut-il persuadé que l'auteur espagnol confondait le peyotl avec un champignon, sans envisager qu'il puisse s'agir d'une drogue authentique. Ce n'est qu'à partir de 1953 que Gordon Wasson et Roger Heim¹⁵ découvrirent le rôle essentiel joué par les Psilocybe dans les cérémonies traditionnelles de populations mazatèques. Un nouveau chapitre, et non des moindres, s'ouvrait dans l'histoire déjà longue des drogues hallucinogènes, dont le Mexique semble le pays le plus largement pourvu¹⁶.

On y utilise par exemple les graines de certains *Erythrina*, grands arbres à magnifiques fleurs rouges, ainsi qu'un grand nombre d'autres espèces, sans doute pas encore toutes connues¹⁷

Quant aux indigènes des grandes forêts de l'Amazonie et de l'Orénoque, des expéditions récentes nous ont livré les noms de leurs drogues rituelles¹⁸, et cet inventaire est loin d'être terminé. Sans oublier l'usage que font les Andins de la feuille de coca, drogue prestigieuse capable de supprimer les sensations de faim et de fatigue, ni le célèbre quinquina, tonique par excellence qui représente avec la coca l'apport thérapeutique majeur de l'Amérique latine.

Ainsi, sur tout le continent américain, des steppes arides du Mexique jusqu'à la Cordillère des Andes, les populations indigènes utilisent-elles à leur profit des drogues capables d'élargir le champ des perceptions sensorielles, de stimuler l'activité intellectuelle, d'augmenter la résistance physique et de faciliter l'expérience mystique. Mais ce besoin n'est pas propre aux peuples du Nouveau Monde...

Célébrations rituelles en Nouvelle-Guinée

Les Papous de la tribu des Kuma en Nouvelle-Guinée australienne mettent autant d'ardeur à rechercher des hallucinogènes que les Indiens du Mexique. R. Heim¹⁹ rapporte que sous l'influence de champignons, notamment des bolets et des russules, ils manifestent de brusques et violents accès de fureur, accompagnés de danses, voire d'exhibitions érotiques. A la différence des *Psilocybe* mexicains, ces champignons peuvent être consommés crus ou cuits, ce qui exclut la présence de psilocybine, détruite par la chaleur. Très curieusement, ne serait pas halluciné qui veut : l'action hallucinogène de ces champignons, les «nondas», ne frapperait que quelques individus du groupe, surtout des femmes, et les Kuma admettent que cette aptitude est héréditaire. La folie qui résulte de cette consommation les dispense de tout acte délictueux qui pourrait être commis sous l'effet de la drogue.

Les manifestations varient avec le sexe : violentes, parfois meurtrières chez les hommes, elles sont plus modérées chez les femmes. Sous l'empire des nondas, celles-ci retrouvent pour un moment une liberté sexuelle que leur statut quotidien interdit et, comme le rapporte Marie Reay, « flirtent outrageusement avec les hommes du clan de leurs maris ».

La signification de ces rites reste mystérieuse : quel est le rôle exact de ces champignons? Sont-ils réellement actifs ou servent-ils simplement de prétexte à un comportement anormal ? Ne peut-on y voir, comme le suggère R. Heim, « une coïncidence entre quelque épisode saisonnier d'une excitation hystérique collective d'une part, la croissance et l'utilisation des champignons d'autre part » ? En tout cas, les champignons suspects identifiés au Muséum d'histoire naturelle de Paris ne semblaient pas devoir être incriminés. « Ce n'est pas la mycologie, mais la mythologie qui est en cause », disait R. Heim²⁰. En revanche, J. Barrau signale, dans une zone de Nouvelle-Guinée peu éloignée du pays Kuma, l'emploi de plantes supérieures censées produire un état d'excitation mentale avec hallucinations assez similaire²¹. Il est donc difficile de préciser l'exact responsable des perturbations psychiques observées chez ces tribus primitives. Mais, ici comme ailleurs, la drogue est partout.

Inventaire des hallucinogènes

R.E. Schultes²² et A. Hofmann ont effectué un inventaire des plantes hallucinogènes de l'Ancien et du Nouveau Monde. Selon ces auteurs, sur les 5 000 espèces environ connues pour posséder des alcaloïdes, 150 posséderaient des propriétés hallucinogènes, dont 91 sont citées dans leur ouvrage. Parmi celles-ci, seulement 10 sont cultivées à petite échelle, le chanvre seul connaissant une grande extension (mais il n'appartient pas aux plantes à alcaloïdes). Ces auteurs s'étonnent de constater que les hallucinogènes

sont répartis dans des familles qui, souvent, ne sont pas connues comme de grandes familles à alcaloïdes (Labiées, Myristicacées, Convolvulacées, Composées). Ils notent également que le Nouveau Monde, particulièrement le Mexique, est beau-coupe plus riche en hallucinogènes que l'Ancien, puisqu'on en dénombrerait 130 espèces dans le premier cas, 20 seulement dans le second ; phénomène d'autant plus curieux que le Vieux Monde possède une flore aussi riche que l'Amérique et que ses traditions et cultures sont anciennes, multiples et diverses. L'explication de cette distorsion dans la répartition des hallucinogènes s'explique peut-être par le fait que les sociétés indiennes d'Amérique sont des sociétés de chasseurs, supposant l'acquisition précoce d'une grande habileté : or le pouvoir magique des plantes est susceptible d'enrichir l'expérience personnelle ; d'où un « chamanisme de chasseur » caractéristique des religions indiennes, que la plupart des peuples de l'Ancien Monde auraient perdu en passant de la chasse à l'élevage et à l'agriculture.

1 Sont venus s'adjoindre à cette liste depuis Lewin : *Psilocybe* et psilocybine, LSD, Ololiouqui, *Viola* et diméthyltryptamine, bufoténine, délirogènes type ditranil, etc.

2 P. Deniker, *La Psychopharmacologie*, Que sais-je? n° 216, Paris, P.U.F. 1966.

3 Bernardino de Sahagun, *Historia general de las Cosas de Nueva Espana*, Livre IX.

4 A. Rouhier, *Monographie du peyotl*, Paris, thèse de pharmacie, 1926.

5 Marino Benzi, *Les derniers adorateurs du peyotl*, Paris, Gallimard, 1972.

6 La religion de Majakuagy est un panthéisme centré sur le culte du feu et du soleil, comportant trente-sept dieux présidant aux actes et aux destinées humaines. Mais, en fait, le nombre des dieux est limité, car chaque rocher, chaque tribu, chaque colline est considéré comme une divinité.

7 A la différence de Rouhier, Marino Benzi pense qu'il s'agit en fait du cerf et non du daim. Cf. aussi à ce sujet son étude « Visions des Huichols sous l'effet du peyotl » dans *L'Hygiène mentale*, 1969, 3, p. 61-97.

8 Cardenas, *Mœurs secrets des Indiens*, Mexico, 1951.

9 P. Arlegui, *Cronica de la Provincia de Zacatecas*, Mexico, 1737.

10 *Symbolisme of the Huichol Indians*, Memoirs of the American Museum of Natural History, New York, 1900.

11 Dans *America*, *a Catholic Review*, 20 septembre 1924.

12 Les alcaloïdes sont des substances azotées, de constitution chimique fort variable, présentes en faible quantité dans certaines plantes et douées, même à faible dose, de propriétés pharmacologiques remarquables.

13 Les effets du peyotl seront décrits dans la chapitre consacré aux hallucinogènes, car il est difficile de séparer qualitativement les propriétés des drogues appartenant à ce vaste groupe pharmacologique.

14 Bernardino de Sahagun, op. cit.

15 R. Heim et G. Wasson, *Les champignons hallucinogènes du Mexique*, Paris, Museum, 1958.

16 Mais le *Psilocybe* n'est pas seulement indigène au Mexique; on en trouve aussi en France. Des intoxications volontaires ont été signalées dans le Jura où des lycéens, en consommant quelques champignons, retrouvaient les effets décrits par les auteurs espagnols. La présence de psilocybine, substance active du champignon, se manifeste par le verdissement qui se produit lorsqu'on l'écrase, verdissement dû à la formation d'un dérivé d'oxydation de la psilocybine. Ainsi peut-on évaluer grossièrement la présence de substances hallucinogènes actives dans ces minuscules champignons au pied gracile.

17 Outre les Cactacées et les *Psilocybe*, le Mexique possède de nombreuses espèces hallucinogènes ou supposées telles : des Légumineuses (*Sophora secundiflora*, *Cytisus canariensis*, *Erythrina* et *Rhynchosia divers*), des Convolvulacées (*Rivea corymbosa*, *Ipomea divers*), des Labiées (*Salvia divinorum*, *Coleus divers*), des Solanacées (*Datura*), des Composées (*Calea zacatechichi*).

18 Notamment : *Olmedioperebea sclerophylla* (Moracées); divers *Viola* (Myristicacées); *Justicia* sp. (Acanthacées); *Piptadenia* sp. (Légumineuses); *Banisteriopsis* sp. (Malpighiacées); *Prestonia amazonica* (Apocynacées); *Datura*, *Brunfelsia* et *Latua pubiflora* (Solanacées).

[19](#) Cf. *Champignons toxiques et hallucinogènes*, Paris, Boubée, 1963, et «Les champignons associés à la folie des Kuma» dans *Cahiers du Pacifique*, 1965, n° 7.

[20](#) R. Heim et G. Wasson, « La folie des Kuma », dans *Mandala, essai sur l'expérience hallucinogène*, Paris, P. Belfond. 1969.

[21](#) Fruits de Pandanus, écorces d'*Himatandra*, feuilles d'*Homalomená*, rhizomes de *Kaempferia* et de *Zingiber*.

[22](#) R.-E. Schultes et A. Hofmann, *Les plantes des Dieux*, Berger-Levrault, 1981.

CHAPITRE 2

Toniques et aphrodisiaques dans les traditions négro-africaines

Les populations négro-africaines partagent avec celles du Nouveau Monde le besoin incoercible et permanent de drogues excitantes. Mais elles les recherchent moins dans les hallucinogènes que dans les toniques ou les aphrodisiaques. La liste des hallucinogènes africains est curieusement réduite : on ne connaît à ce jour que deux ou trois espèces supposées produire de tels effets¹, et encore ceux-ci n'ont-ils pas été démontrés avec certitude. Il est vrai qu'en ce domaine les secrets sont jalousement conservés par les sorciers qui ne les transmettent qu'aux seuls initiés. L'avenir nous apportera sans doute d'autres hallucinogènes africains, utilisés pour le déclenchement des transes et danses de possession.

Du Gabon à l'Éthiopie

Ce que l'habitant des Andes attend de la coca, l'indigène du Gabon le trouve dans la mastication des racines jaunes d'*Iboga*. A faibles doses, les alcaloïdes contenus dans l'écorce de la racine, en particulier l'ibogaïne, sont stimulants : ils permettent une meilleure utilisation des ressources de l'organisme et augmentent la résistance à la fatigue et à l'effort. A doses plus élevées, *Iboga* provoque de curieux effets : les initiés se mettent en transes et présentent des phénomènes proches de l'épilepsie ; puis ils sombrent dans une sorte d'inconscience et délivrent des messages considérés comme prophétiques.

En Éthiopie, au Yémen et aux Somalies, un petit arbuste fait l'objet d'un important commerce : le cat (*Catha edulis* Célastracées). Ses petites feuilles coriaces évoquent celles du thé ou du chêne vert ; elles contiennent plusieurs alcaloïdes qui se rapprochent par leur structure de l'éphédrine. Et, comme l'éphédrine, ce sont des excitants.

La consommation habituelle du cat touche une importante fraction des populations de l'Afrique de l'Ouest et de la péninsule arabique et semble directement liée aux médiocres conditions économiques et sociales de ces régions. Elle est, au Yémen, un véritable phénomène culturel.

Le mâcheur de cat, qui peut « brouter » 200 grammes de feuilles par jour, plonge rapidement dans une joyeuse euphorie, oublie ses soucis, n'éprouve ni faim ni fatigue et se sent apte aux plus impressionnantes prouesses. Comme tous les excitants, le cat est naturellement considéré comme aphrodisiaque. En réalité, il conduit au contraire à une parfaite impuissance, au point que les femmes refusent d'épouser les consommateurs invétérés.

D'ailleurs les Yéménites éclairés le savent depuis fort longtemps, puisqu'un philosophe du XVI^e siècle écrivait déjà, à propos du cat :

C'est l'un des bienfaits d'Allah. En le mâchant, nous retrouvons

notre force ; il nous procure aussi un peu de kefi¹ [bien-être], non pas celui que donne le vin, mais la quiétude du corps et la sécurité d'esprit de que nous ne saurions trouver autrement, sinon évidemment dans la foi. Lorsque tu te sens las, tel une plante desséchée, prends donc un peu de cat et tu retrouveras toute la vigueur de ton énergie. Non, ce n'est pas un aphrodisiaque, bien au contraire. Que celui qui délaisse son épouse prenne du cat. Il redeviendra un mari fidèle.

Un fructueux mariage : le coca-cola

Mais parmi les grands toniques africains, le plus répandu est la noix de cola. La cola est l'amande de la graine de plusieurs espèce de colatiers (*Cola nitida* notamment, Sterculiacées). Elle est consommée fraîche par les Africains qui recherchent ses effets dopants, dus à une forte teneur en caféine. La cola fraîche fait l'objet d'un commerce important : vendue sur tous les marchés africains, sa consommation annuelle est estimée à plusieurs milliers de tonnes. Cette plante typique de l'Ouest africain est d'ailleurs entrée, comme *Iboga*, dans la thérapeutique occidentale. Plusieurs préparations à base de cola figurent à la pharmacopée française et sont prescrites dans les états de surmenage, de convalescence, de fatigue physique ou intellectuelle.

Mais la cola a trouvé son deuxième souffle avec l'avènement de la société industrielle. Des tonnages impressionnants sont utilisés pour la fabrication des boissons rafraîchissantes : en mariant la coca et la cola, en inondant l'univers de « Coca-cola », l'Amérique du Nord a réussi la synthèse des deux drogues les plus prestigieuses de l'Afrique et de l'Amérique latine, créant ainsi une heureuse association tonique, phonétique et publicitaire.

Une fringale d'aphrodisiaques

Bien entendu, la cola, comme tous les toniques d'Afrique noire, sera parée ici ou là de vertus aphrodisiaques. Car l'appétit d'aphrodisiaques est un trait caractéristique de la mentalité africaine. Proche de la nature, l'Africain n'a pas construit autour du sexe la muraille des tabous propre à la tradition occidentale. Comme dans la plupart des sociétés traditionnelles, l'acte sexuel est perçu comme profondément sain, signe de vitalité méritant respect et considération. Une des manifestations les plus incontestables de la puissance et de la réussite sociale est la capacité d'entretenir plusieurs femmes et de nombreux enfants. Mais le mariage suppose le paiement d'une dot au beau-père, de sorte qu'il intervient assez tard : comme la richesse s'accumule au fil des années, les hommes auront d'autant plus de femmes qu'ils sont avancés en âge. Pour être à la hauteur de la situation, on conçoit qu'ils recherchent dans la drogue le complément de vigueur et de jeunesse nécessaire à l'exercice de leur devoir marital. On ne compte plus le nombre invraisemblable d'espèces utilisées dans ce but, d'un bout à l'autre du continent. Kerharo et Bouquet écrivent à ce propos²:

Cette fringale d'aphrodisiaques, pour générale qu'elle soit, est surtout remarquable chez les populations de la forêt. Ce Zagna qui travaille lentement avec des gestes strictement mesurés, suppute au plus juste la valeur de son effort et, soucieux de la fatigue, se réserve pour pouvoir briller le soir aux jeux de l'amour. Cet autre, mollement allongé dans un hamac, rêve aux plaisirs de la nuit à venir. Le faire sortir de son rêve paraît impossible et, pourtant, il suffit de prononcer devant lui le mot « bouzao », nom guéré de l'aphrodisiaque local, pour qu'immédiatement, toute torpeur abandonnée, il devienne prolix en diable.

Dans certain village, il a été impossible de conserver un échantillon complet du fameux «bouzao», les assistants arrachant avec une dextérité insoupçonnable, pour les consommer immédiatement, les fleurs et les boutons floraux de cette plante³.

Les aphrodisiaques utilisés sont habituellement agrémentés d'épices variées... et de produits que l'on pourrait qualifier d'opothérapiques : verge de bouc, testicule de coq, etc.

Les Guérés préparent presque toujours ces « médicaments » en macération dans du vin de palme, étant ainsi toujours sûrs d'obtenir sous l'effet du généreux breuvage une douce euphorie, leur permettant, en cas d'échec, d'oublier leur déconvenue et les espérances placées dans l'action revigorante des mixtures absorbées.

A la recherche des signatures

A la recherche d'aphrodisiaques, l'imagination africaine est reine. Ainsi les plantes à mucilages sont-elles utilisées pour combattre la stérilité : car l'épaisse décoction gommeuse qu'elles produisent après ébullition n'est pas sans présenter quelque analogie avec le liquide séminal ; il en est de même de l'emploi du prothalle de fougère, dont la forme évoque typiquement celle du vagin. En fait, le choix de la drogue est dicté par le vieil adage des médecins spagiriens du XV^e siècle : *Similia similibus curantur*.

Selon cette croyance, l'action d'une drogue est repérable par un signe : « Tout ce que la nature crée, disait Paracelse, elle le forme à l'image de la vertu qu'elle entend y cacher. » Les plantes à latex blanc serviront donc à préparer des médicaments favorisant la sécrétion lactée. Si le latex est jaune, comme dans la chélidoine, on les considérera comme un médicament des ictères, c'est-à-dire de la «jaunisse». Les plantes charnues développent la chair et, naturellement, les plantes mucilagineuses sont considérées comme aphrodisiaques dans la mesure où on les croit susceptibles d'épaissir le sperme. C'est la thérapeutique par les semblables. On retrouve à travers ces conceptions archaïques la célèbre « théorie des signatures », explicitée pour la première fois par J.-B. Porta au XVI^e siècle. Cet auteur aurait érigé en système les idées mises en honneur quelques années plus tôt par Paracelse, mais déjà implicites chez les Arabes et les alchimistes du Moyen Age. Elles prenaient le contre-pied d'Hippocrate et de Galien, dont l'aphorisme célèbre fondait la thérapeutique par les contraires : *Contraria contrariis curantur*.

En réalité, ces conceptions ne sont pas propres à une quelconque région du monde, mais ont marqué des traditions aussi différentes que celles des guérisseurs africains, des médecins chinois ou des empiristes de l'Amérique du Sud. Elles correspondent, semble-t-il, à une étape caractéristique de l'évolution des connaissances, étape décelable dans toutes les lignées du développement intellectuel des communautés humaines.

A première vue, une telle doctrine peut faire sourire ; il est difficile d'admettre que les feuilles de la pulmonaire soient des médicaments du poumon sous prétexte que leurs nervures évoquent des alvéoles pulmonaires, que les saxifrages attaquent aussi efficacement les calculs biliaires ou rénaux que les rochers sur lesquels ils poussent, que les tiges de bambous contribuent au redressement de la colonne vertébrale grâce à la succession des nœuds et entre-nœuds qui évoque une série de vertèbres, que l'anémone hépatique est cholagogue pour la seule raison que sa feuille trilobée évoque vaguement la forme du foie et que la forme du haricot le prédestine naturellement à guérir les maladies des reins.

Et pourtant des médicaments aussi incontestables que la colchique, l'aspirine ou les cholagogues amers semblent donner quelque crédit à cette célèbre théorie : le bulbe de colchique évoque un orteil goutteux; l'aspirine trouve son origine dans l'écorce de saule, cet arbre capable de vivre « les pieds mouillés» sans manifester un quelconque embarras, et donc susceptible de guérir les maladies *a frigore*. Quant aux amers, ils doivent naturellement favoriser l'écoulement du fiel (la bile). L'apparition récente sur le marché pharmaceutique d'une préparation antihémorroïdaire à base de racines de ficaire rappelle opportunément que cette plante est utilisée depuis des siècles comme antihémorroïdaire, en raison précisément de la forme de ses racines.

On est ainsi amené à s'interroger sur le sens de cette théorie des signes : ne faut-il pas y voir une tentative visant à expliquer des propriétés thérapeutiques antérieurement mises en évidence et exploitées ? Dans cette hypothèse, la signature serait affectée à la drogue *a posteriori*.

Dans un univers logique où tout a un sens, il n'est pas étonnant de voir l'homme

primitif tenter de relier ses connaissances éparses à l'ordre profond de choses : naïf et instinctif effort de rationalisation et de synthèse, parfaitement compréhensible dans le contexte psychosociologique et culturel où ces théories se sont développées. Ainsi s'exprimait le besoin d'unité et de causalité propre à la conscience humaine. L'attention prêtée aux « signes des temps », expression souvent utilisée aujourd'hui, est une résurgence significative de cette même conception selon laquelle l'univers a un sens pour qui sait en percevoir les signes.

Il est assez singulier de constater à quel point l'homme moderne, sollicité par une énorme masse d'informations hétéroclites, semble ne plus éprouver le besoin d'une explication globale du réel ; l'agitation superficielle de la vie moderne lui cache l'harmonie profonde des choses. Sur ce point, les empiristes nous fournissent un précieux thème de réflexion. Les chercheurs eux-mêmes sont guettés par ce danger : car beaucoup se contentent d'explorer un étroit domaine de la connaissance, sans éprouver, apparemment du moins, le besoin d'une vision globale du monde. Travail de taupe où l'accumulation des analyses rend de plus en plus urgents les efforts de synthèse !

Mais on peut trouver à la théorie des signatures des explications plus prosaïques : ne faut-il pas y voir aussi un moyen mnémotechnique de conservation et de transmission du savoir dans des sociétés de traditions orales ? Explicitation simple et suggestive des effets thérapeutiques, la signature permet de « reconnaître » la plante active et donc de se la procurer, en limitant au maximum les risques d'erreur. Ce qui permet de comprendre pourquoi la signature recouvre bien souvent, non pas une espèce, mais un groupe d'espèces à propriétés supposées identiques : les plantes à latex, les écorces amères, etc.

Toutes les plantes actives n'ont d'ailleurs pas de « signature » : certaines espèces ne sont connues que d'un petit nombre d'initiés, qui se transmettent leurs secrets de génération en génération. Il y aurait ainsi une sorte de hiérarchie dans la connaissance des propriétés pharmacologiques des plantes : certaines espèces sont connues de tous et aisément identifiables à leur signe ; d'autres restent la propriété d'un petit groupe, d'autres enfin ne sont utilisées que par un seul guérisseur qui défend jalousement son secret. On imagine les difficultés du pharmacographe⁴ tentant de recueillir les éléments de ces connaissances empiriques, éparses et morcelées.

Des drogues suggestives aux drogues actives

Les nombreuses confirmations de l'exactitude des signatures confèrent un intérêt élargi à l'exploration méticuleuse de ces signes ; car, si la théorie est évidemment contestable dans son principe, les signatures, en raison de ce qui vient d'être dit, ne sont pas toutes nécessairement erronées. Les chances de confirmations seront d'autant plus grandes que le signe est moins apparent, plus visiblement « tiré par les cheveux ». C'est qu'on aura eu quelque peine à mettre le signe en accord avec l'action. Au contraire, on se défiera des signes par trop spectaculaires : ainsi les propriétés aphrodisiaques prêtées au fruit très suggestif du saucissonnier africain⁵ devront-elles être reçues avec toutes les réserves qui s'imposent ! D'ailleurs, en matière d'aphrodisiaque, la fertilité de l'imagination africaine, toujours en quête de symboles, a sans doute beaucoup nui à la rigueur de la théorie. Car elle confond volontiers la plante suggestive et la drogue

active, sans trop s’embarrasser des rigueurs de l’expérimentation! En réalité, c’est dans le domaine des aphrodisiaques que la théorie des signatures a été le plus malmenée, et l’exploration scientifique des drogues réputées telles n’a guère apporté de confirmations spectaculaires.

Parmi les aphrodisiaques africains les plus répandus, l’écorce d’un grand arbre de la forêt équatoriale, le yohimbe (*Pausinystalia yohimbe*, Rubiacées) jouit d’une faveur si universelle que la renommée de son alcaloïde, la yohimbine, a gagné l’Occident. Elle entraînait jadis dans les « dragées d’amour » qui connurent leur heure de gloire au siècle dernier! L’opinion médicale est aujourd’hui partagée à son sujet, pour ne pas dire défavorable : si la yohimbine est sans conteste un puissant hypotenseur, ses propriétés aphrodisiaques sont plus que discutables.

En réalité, les aphrodisiaques africains sont des toniques... et d’excellents placebos. Qu’importe d’ailleurs puisque seule la foi sauve ! Et puisque des milliers de tonnes de dopants ou d’aphrodisiaques sont vendus chaque année pour le plus grand profit de tous ceux qui vivent de ce fructueux négoce !

1 *Monadenium lugardae* (Euphorbiacées) de l’Afrique du Sud-Est, *Tabernanthe iboga* (Apocynacées) de l’Afrique du Centre-Ouest, *Pancratium thrianthum* du Botswana et «Khanna» des Hottentots d’Afrique du Sud, dont l’identité botanique est encore discutée (sans doute *Mesembryanthemum expansum* et *M. fortunei*).

2 J. Kerharo et A. Bouquet, *Sorciers, féticheurs et guérisseurs de la Côte d’Ivoire-Haute-Volta*, Paris, Vigot, 1950.

3 *Glyphaea laterifolia*.

4 La pharmacognosie est la science des drogues.

5 *Kigelia africana*, Bignoniacées.

CHAPITRE 3

Les chamans et l'amanite tue-mouches en Sibérie

Il est difficile d'attribuer à chaque drogue sa terre d'origine. Depuis les temps préhistoriques, l'énorme brassage des populations sur le continent eurasiatique a largement brouillé les cartes. Tandis qu'au morcellement tribal primitif se substituaient des entités plus larges fondées sur des valeurs culturelles communes, les drogues passaient d'un peuple à l'autre au gré des caravanes et du négoce. Elles se répandirent ainsi sur de vastes territoires ; certaines, comme les *Ephedra*, le chanvre indien ou le harmel, proviennent d'ailleurs d'espèces présentes d'un bout à l'autre du continent, et ont de ce fait perdu toute spécificité.

Mais l'extrême nord de l'Asie resta longtemps isolé, replié sur lui-même, à l'écart des courants culturels qui traversaient le sud du continent. Il n'est donc pas surprenant d'y retrouver intactes des traditions très anciennes où la drogue joue un rôle prépondérant.

Le champignon du diable

Valentina et Gordon Wasson nous ont fourni une ample information sur l'utilisation de l'amanite tue-mouches par les peuples de Sibérie. Cette belle amanite est le plus symbolique des champignons : partout reproduite en raison de sa forme élégante et de la délicatesse de son chapeau rouge piqueté de blanc, elle orne la table familiale, l'arbre de Noël et les bibelots les plus divers.

L'amanite tue-mouches ou amanite muscarine (*Amanita muscaria*, Agaricacées) croît sous les bouleaux et les conifères dans les régions les plus septentrionales du vieux continent et des Etats-Unis. Elle a pu être confondue avec l'amanite des Césars (*Amanita caesarea*) d'origine méditerranéenne, mais cette espèce est comestible et son chapeau, d'un rouge plus orangé, est dépourvu de verrues blanches.

L'amanite muscarine fut longtemps considérée comme l'un des champignons les plus toxiques. Des légendes tenaces l'ont gravement discréditée aux yeux du public : déjà en 1650, Jean Bauhin rapportait qu'en Allemagne, l'amanite tue-mouches, ou « fausse oronge », était appelée « champignon des fous ». Dans la croyance populaire, elle est souvent liée à l'idée de crapaud, animal satanique et redouté. Source de maléfices et de sortilèges, ce champignon diabolique servirait de siège à ces batraciens familiers, d'où son nom de « trône de crapaud » dans la tradition britannique.

Mais le nom même d'« amanite tue-mouches » intrigue les spécialistes. Pourquoi donc « tue-mouches » ? Cette dénomination remonte à une tradition lointaine suivant laquelle le suc du champignon mélangé à du lait serait fatal aux mouches et autres insectes. Le fait a été démontré récemment, et les substances responsables identifiées : il s'agit d'un corps gras qui attire les mouches et d'un acide, l'acide tricholomique, qui les tue. Mais V. et G. Wasson proposent une explication plus sophistiquée : les désordres mentaux étaient attribués autrefois à l'insolite et fâcheuse déambulation d'un insecte

dans le cerveau. De cette naïve croyance, le langage courant conserve la trace dans des expressions telles que « avoir une araignée dans le plafond », « prendre la mouche », etc. Or, ce champignon rend fou, comme l'indique d'ailleurs son nom catalan (Oriol fol). Ne serait-ce pas qu'il a, lui aussi, des « mouches dans le chapeau » ?

Bien entendu, lesdits chapeaux ont été soumis à maintes analyses. On sait depuis près d'un siècle qu'ils contiennent une base très proche de la choline : la muscarine. Mais sa structure chimique donna du fil à retordre aux chercheurs et ne fut établie avec certitude qu'en 1953 par C.-H. Eugster ; on apprit par la même occasion que la muscarine n'était présente qu'en proportions infimes : 124 kg de champignons n'avaient fourni que 250 mg de muscarine, soit une teneur de l'ordre de 2 mg par kilogramme ! Si une partie des propriétés de l'amanite s'explique par la présence de ce principe, il suffisait de comparer les effets de la muscarine à ceux du champignon pour se persuader que d'autres substances devaient également intervenir. De fait, on y a signalé divers autres composés : la choline, l'acétylcholine, l'acide iboténique, le muscimol, la muscazone et même la bufoténine, principe hallucinogène du venin de crapaud. La chimie semblait ainsi confirmer le rapprochement que faisait la croyance populaire entre les deux êtres maudits : le crapaud et l'amanite. Or, des travaux plus récents ont conclu à une confusion entre l'amanite muscarine et l'amanite citrine, cette dernière contenant effectivement de la bufoténine. L'action psychotrope de l'amanite muscarine est due surtout au muscimol et, dans une moindre mesure, à la muscazone, ces deux substances se formant à partir d'un acide aminé particulier : l'acide iboténique, notamment lors du séchage du champignon.

Le muscimol est, de par sa structure chimique, très proche d'une molécule naturelle présente dans le cerveau : l'acide ac. amino-butyrique, mais il est trop toxique pour être utilisé en médecine. En revanche, un autre analogue structural du muscimol, le THIP, est actuellement étudié pour son activité analgésique qui n'est pas sans rappeler celle de la morphine.

La complexité de sa constitution explique bien l'inconstance et l'irrégularité des effets constatés après l'ingestion d'amanites : les symptômes varient selon les proportions respectives des divers constituants. Et ces proportions fluctuent en fonction d'un grand nombre de facteurs : conditions écologiques, races ou variétés considérées, etc.

La célébration rituelle de l'amanite tue-mouches

Les premières observations relatives à l'usage rituel de l'amanite furent rapportées en 1730 par Johan von Strahlenberg, au retour d'un voyage au Kamtchatka. Mais l'on sut plus tard que la consommation du champignon était également répandue dans les peuplades paléo-sibériennes, notamment chez les Ostyaks de l'Ob et de l'Ienisseï, en Sibérie occidentale. Le champignon fait l'objet d'un commerce important ; dans les régions où il est rare, il peut atteindre des prix exorbitants : les Koriaks, dit-on, n'hésiteraient pas à échanger un renne contre un champignon, et l'on retrouve ici le lien étroit qui lie l'usage des hallucinogènes à la civilisation du renne. De ces foyers ancestraux, l'usage du champignon aurait diffusé vers le sud, atteignant à la fin du XIX^e

siècle l'Ouzbékistan et le Turkménistan.

L'amanite est, soit directement mastiquée, soit consommée en extrait dans du lait, de l'eau chaude ou des jus de myrtilles ou d'épilobe. Les premiers effets se font sentir une heure après l'ingestion. Le visage du patient s'éclaire ; son corps est parcouru de légers tremblements; puis il entre dans un état de bruyante excitation, accompagnée parfois d'effet aphrodisiaque. Il danse, émet des rires sonores, auxquels succèdent de brusques accès de colère ponctués de hurlements et d'injures. Des hallucinations auditives et visuelles se manifestent : modification de la forme des objets, dédoublement de leur contour. Puis le patient devient pâle et se fige dans une immobilité totale, comme plongé dans une intense stupeur. Il reprend conscience après quelques heures, sans se souvenir des accès dont il a été l'objet.

Les habitués de l'amanite muscarine savent que ses principes actifs se retrouvent intacts dans l'urine. Il en résulte une coutume assez insolite : le patient, lorsqu'il sent les effets de l'intoxication s'estomper, récupère et consomme sa propre urine. Il peut aussi, le cas échéant, l'offrir à un autre amateur qui s'enivrera à son tour, et ainsi de suite.

On peut lire, dans un récit ancien à propos des Koryakis :

Ils versent de l'eau sur ces champignons et les font bouillir ; ils s'enivrent en buvant le jus ainsi obtenu; les plus pauvres, ne pouvant en faire provision, se rassemblent autour des huttes des riches, et lorsque les invités sortent pour se soulager, ils recueillent leur urine dans un bol en bois et la boivent avidement, car elle a gardé quelque chose des vertus du champignon lui-même : c'est ainsi qu'ils peuvent s'enivrer également.

Des informations récentes indiquent que l'amanite tue-mouches est utilisée aussi par les Indiens d'Amérique, notamment du nord-ouest du Canada et du Michigan ; le champignon y est consommé par des chamans, dans des conditions très semblables à celles observées en Sibérie, ce qui rappelle les origines asiatiques des populations amérindiennes qui traversèrent, voici 15 000 ans, le détroit de Behring.

Les drogués et les sources de l'animisme

L'amanite ou « Muchamore » joue dans les traditions sibériennes un rôle déterminant : elle permet à un homme, le chaman, d'entrer en contact direct avec les esprits. Sous l'emprise de la drogue, son âme se détache du corps en extase et visite d'autres mondes. Au nom du groupe social auquel il appartient, et dont il partage les aliénations, il engage alors le combat contre les forces maléfiques qui le menacent. D'où les violentes diatribes et les brusques accès de colère qui peuplent son délire. Puis, délivré des oppressions et des obsessions qui l'assaillaient, le chaman revient à la vie ordinaire lorsque l'effet de la drogue s'est estompé.

Le délire chamanique, maintes fois observé par les anthropologues, fut d'abord attribué à un état pathologique proche de la schizophrénie. Pourtant, tous les spécialistes s'accordent pour reconnaître la parfaite intégrité psychique du chaman en dehors de la cérémonie, et donc le caractère momentané du phénomène hallucinatoire dont il est l'objet durant son extase. C'est ainsi qu'on en vint à suspecter le rôle de la drogue dans le déclenchement de la crise.

Des rites analogues ont été décrits chez tous les primitifs : en Amazonie, en Afrique noire, aux Indes, à Ceylan. Le recours à une drogue hallucinogène déclenche chez le chaman le kaléidoscope sans fin des rêves et des images ; il entre ainsi en contact avec l'esprit maléfique qui « possède » son patient ; en une série d'attitudes ou de gestes suggestifs où l'on devine des ruses rituelles et un long combat contre l'impur, il tente d'attirer l'esprit perturbateur hors de sa victime, puis de le fixer soit dans la représentation grossière d'une forme humaine (poupée, fétiche), soit dans un animal (souvent un coq) qu'il emportera en hurlant dans la forêt, et avec lui le maléfice, la malédiction et la mort.

Au terme d'un dur combat où s'affrontent les forces du bien et du mal, les hystériques sont guéris, les possédés délivrés, l'homme et les dieux réconciliés ; bref, une sorte d'exorcisme, mais avec l'active participation de l'exorciseur. Kempfer relate comment, au Malabar, on apaise le courroux de Vichnou par des pratiques de ce genre¹.

Beaucoup de vierges, belles, bien arrangées, et tirées du temple des brahmanes, viennent en public pour apaiser le dieu qui préside à l'abondance et au beau temps ; lorsque le prêtre lit la formule des prières contenues dans les livres sacrés, ces filles commencent à danser, à sauter en faisant des cris, à fatiguer leur corps, à tourner leurs membres et leurs yeux, à jeter de l'écume et à faire des actions horribles... On reconduit ensuite ces brahmanes fatiguées dans le temple; on les fait coucher, et, leur ayant donné une autre potion, pour émousser la force de la première, on les fait voir une heure après au peuple, saines d'esprit, pour que la troupe des gentils sache qu'elles sont délivrées des génies et qu'elle croie que Vichnou est apaisé.

Le chamanisme apparaît ainsi comme un psychodrame avant la lettre. Il représente une tentative originale de désaliénation, assez comparable à ce que se voudrait le « happening » dans la société moderne : long combat contre soi-même, libération incontrôlée d'un puissant flux d'énergie, spectaculaire stigmatisation de toutes les oppressions, comportant sa part de jeu. Capable d'entrer en contact avec les esprits et l'au-delà, mandaté pour délivrer ses frères de leurs aliénations, le chaman rejoint le

vieux thème biblique du combat de Jacob avec l'ange; combat qui dans la Bible comme ici se déroule dans un rêve. Il préfigure, dans la prime jeunesse de l'humanité, l'image eschatologique du Christ rédempteur, qui prend à son compte, pour l'anéantir, tout le mal de l'Univers. Il jette un pont entre l'homme opprimé et les forces de l'au-delà, vieux mythe de tous les âges qu'on retrouve jusque dans l'usuelle dénomination du pape : « souverain pontife », c'est-à-dire grand jeteur de pont entre Dieu et l'homme.

Ainsi, tandis que l'homme émerge à la conscience, nu et fragile dans la forêt hostile, la drogue apporte les premières réponses à ses premières questions : elle lui révèle qu'au-delà du monde de la perception et des apparences quotidiennes, il y a l'inconnaissable, l'inatteignable, le monde des esprits et du « dedans » des êtres. Elle jette le premier pont entre les deux rives de l'univers et par là même devient sacrilège, puisqu'elle brise « l'ordre apparent des choses » tel que les dieux l'ont conçu et établi pour toujours. Car cet ordre, comme l'a si bien montré Roger Caillois², veut que les deux rives restent éternellement séparées. Malheur à qui s'avise de les relier, malheur aux faiseurs de pont et à ceux qui les empruntent, dont le Moyen Age chrétien voulait que l'âme du premier fut promise à Satan. Malheur donc à la drogue qui casse l'équilibre apparent de l'univers! Mais aussi qui relie l'homme aux dieux. Qui « relie », comme les religions (de *re-ligare* : relier).

Voici donc qu'à l'aube de l'humanité, avec et par la drogue, naissent les premières croyances, et sans doute les premières religions : chaque animal, chaque scène familière de la vie quotidienne, chaque arbre de la forêt trouve en quelque sorte son double, son « esprit » dans le monde intérieur (mais non encore perçu comme tel) qu'elle révèle : ainsi l'animisme, dans ses racines, est-il peut-être fils de la drogue. Mais en révélant ainsi à l'homme l'au-delà de son univers temporel, elle allume en son cœur mortel, au printemps de l'émergence humaine, la petite flamme de l'Espérance, que plus jamais rien ni personne ne pourra étouffer.

¹ Kempfer, cité par J. Moreau de Tours dans *Du hachich et de l'aliénation mentale*, Paris, Fortini, Masson et Cie, 1845.

² Roger Caillois, *Cases d'un échiquier*, Paris, Gallimard, 1970.

CHAPITRE 4

Drogues d'Orient et d'Occident

Valentina et Gordon Wasson ont cru pouvoir identifier l'amanite muscarine au très fameux soma, plante rituelle des anciens Aryens chantée dans leur livre sacré : le *Rigveda*, où les hymnes consacrés au Soma occupent une place primordiale. En pénétrant aux Indes, environ quinze siècles avant Jésus-Christ, ils y introduisirent le culte de cette plante sacrée dont le suc produisait ivresse et hallucinations. Mais l'emploi du mystérieux breuvage tomba peu à peu en désuétude et depuis près de deux mille ans l'identité du soma est devenue énigmatique. Plusieurs hypothèses ont été avancées : on a voulu y voir *Ephedra*, le chanvre indien, et bien d'autres espèces encore. Mais aucune ne reproduit exactement les symptômes décrits dans les mélopées védiques : seule l'amanite muscarine semble recouvrir, dans tous leurs détails, les effets ressentis par les consommateurs de soma tels que nous les rapporte la tradition du *Rigveda*, vieille de plus de trois mille ans. La thèse des Wasson s'appuie essentiellement sur un texte des *Veda* où il est fait mention d'une cérémonie où l'on boit de l'urine. Or la substance active principale de l'amanite tue-mouches, le muscimol, est le seul hallucinogène naturel excrété intact par l'urine. Si cette thèse est exacte, ce que cet argument décisif semble indiquer, elle met en lumière le rôle essentiel qu'a joué l'amanite tue-mouches dans les traditions paléo-asiatiques ; elle crée en outre un lien ethno-pharmacognosique important entre les peuplades de la Sibérie du Nord et les populations de souche aryenne.

Drogues et mentalités de l'Inde

On peut s'interroger sur les raisons qui ont entraîné le déclin puis la disparition du soma dans les traditions médicales et religieuses de l'Inde. Certes l'amanite tue-mouches, si c'est bien d'elle qu'il s'agit, ne peut croître sous climat tropical. Il aurait fallu l'importer d'Asie du Nord, et il n'est pas interdit de penser que les échanges commerciaux se soient peu à peu distendus. Mais en même temps qu'ils prenaient possession des terres conquises, les Aryens subirent de nouvelles influences. Venant des steppes arides de l'Asie centrale, ils ont dû s'acclimater à des conditions entièrement nouvelles. Ils entrent en contact avec les vieilles civilisations dravidiennes et reçoivent plus tard l'enseignement du Bouddha. De nouvelles mentalités se façonnent, un autre tempérament se modèle. Aux drogues toniques et excitantes de ses lointains ancêtres, l'Indien d'aujourd'hui préférera les drogues sédatives : il satisfait son besoin de détachement et de contemplation en s'aidant de plantes qui freinent l'agitation de l'esprit et facilitent aux sages l'accès au nirvanâ ; à l'excitation bruyante de l'amanite, il préfère la tranquille sérénité de *Rauwolfia*.

Gandhi prenait chaque soir, dit-on, une infusion de cette plante sacrée des bords du Gange, déjà signalée dans un traité de médecine hindoue vieux de trois millénaires. La médecine de l'Inde l'utilisait pour endormir les enfants et pour soigner la folie.

Rauwolfia serpentina (Apocynacées) est un petit arbuste à fleurs roses ou blanches ne

dépassant guère un mètre de hauteur. Sa racine tortueuse l'a naturellement fait prescrire contre les piqûres de serpent, d'où son nom spécifique. Mais cette fâcheuse conséquence de la théorie des signatures n'a pas éclipsé les propriétés sédatives de la plante : au XVII^e siècle, le botaniste hollandais Rumpf notait déjà que *Rauwolfia* est actif contre l'anxiété : *Valet contra anxietatem*. Il fallut cependant attendre 1931 avant que les premiers travaux des auteurs indiens n'attirent l'attention du monde scientifique sur les propriétés sédatives et hypotensives de la drogue. C'est à l'effet hypotenseur que la médecine occidentale s'intéressa d'abord, avant d'obtenir, à partir de 1953 de remarquables succès dans le traitement des maladies mentales.

Rauwolfia et son principal alcaloïde, la réserpine, devaient bouleverser le pronostic et le traitement des maladies mentales. Avec l'apparition, à peu près concomitante, de la chlorpromazine, il marquait le début d'une ère nouvelle dans le domaine des thérapeutiques psychiatriques. Sa découverte représente l'un des grands apports thérapeutiques du siècle : en réduisant l'angoisse, en supprimant l'anxiété, la réserpine prenait la tête d'une nouvelle série pharmacologique : les neuroleptiques.

Avec plus de trente alcaloïdes isolés, dont plusieurs possèdent des propriétés pharmacologiques remarquables et sont couramment prescrits en thérapeutique¹, la racine de *Rauwolfia* est une drogue majeure, mais dans le sens primitif de ce terme : elle sert de matière première à la fabrication de plusieurs médicaments. Les récoltes intempestives de *Rauwolfia* en Inde tendent à épuiser les gîtes naturels, de sorte que l'industrie pharmaceutique exploite également une espèce africaine, *Rauwolfia vomitoria*, dont la composition chimique est assez voisine.

La distinction des deux *Rauwolfia* par les caractères anatomiques des coupes de leurs racines est un exercice courant en pharmacognosie. Si la structure des écorces est très semblable dans les deux cas, il n'en est pas de même du cylindre de bois : *Rauwolfia serpentina* de l'Inde possède un bois très homogène ; l'espèce africaine montre au contraire de gros vaisseaux de bois noyés dans un tissu ligneux, l'ensemble présentant un aspect franchement hétérogène. Dans ces conditions, la diagnose est aisée et l'identification indiscutable.

Managers et Yogis

Ainsi, la médecine et les drogues traditionnelles de chaque peuple, de chaque civilisation, reflètent-elles leurs aspirations profondes, leurs besoins matériels ou spirituels.

L'Occidental est un homme d'action ; il aime les réalisations concrètes, développe ses techniques, recherche l'animation et le rythme. Dans les dispositions de l'esprit, peu de choses différencient en profondeur l'ardeur gestuelle du danseur africain et l'ardeur psychique de l'homme d'affaires moderne, que les Américains qualifient très judicieusement du terme sportif de manager. Mais tous les différencie, l'un et l'autre, du sage oriental maintenant durant des heures la même posture. La comparaison des exercices physiques est d'ailleurs très suggestive : ici, gymnastique individuelle ou de groupe, rapide et rythmée, visant au développement musculaire et à la perfection de la

plastique corporelle. Là, exercices solitaires, mouvements lents et coulés du yoga, tendant à la sérénité intérieure et à la prise de possession de soi. A ce point de vue aussi, l'Européen ressemble davantage à l'Africain de la brousse qu'à l'Indien des bords du Gange, comme en témoigne le rythme des danses modernes qui déferlent sur l'Europe venant d'outre-Atlantique... et du fond des âges. Rien de tel dans les anciennes traditions de l'Orient.

Spontanément, l'Occidental a recherché dans la nature des drogues capables d'accroître son rendement musculaire et nerveux.

L'Afrique a donné au monde des drogues toniques et excitantes : la noix de cola, l'iboga, le yohimbe, mais aussi le café. Si plusieurs espèces de *Rauwolfia* poussent sur son territoire, aucune n'a connu la faveur populaire, aucune n'a pénétré les mœurs et coutumes de ses peuples : cependant, la médecine traditionnelle du Nigeria met depuis longtemps à profit les propriétés sédatives de la racine de *Rauwolfia vomitoria* ; mais son usage se limite au cercle restreint des guérisseurs réputés, que la rumeur populaire désigne précisément comme susceptibles de guérir la folie !

L'Amérique latine possède des drogues à caféine qui lui sont propres : maté et guarana. Elle est la terre d'origine des grands toniques : coca et quinquina, et plus de trente espèces douées de propriétés hallucinogènes ont été dénombrées sur son territoire.

Mais l'Inde a fourni *Rauwolfia*. Elle est la patrie du chanvre indien et a accueilli avec faveur l'opium, drogues qui s'imbriquent étroitement dans la trame de ses croyances et de sa tradition.

Si les peuples ont les traditions et les drogues de leur tempérament, il serait cependant abusif de systématiser : ne voit-on pas l'Occident se bourrer de tranquillisants, tandis que l'Orient consomme des centaines de milliers de tonnes de thé, boisson tonique par excellence. Les médecines empiriques de l'Afrique noire possèdent leurs narcotiques et leurs tranquillisants, même si ceux-ci ne bénéficient pas de la ferveur populaire comme les toniques ou les aphrodisiaques. Quant à l'homme moderne, harcelé par l'agression quotidienne de la vie dans les grandes métropoles, il passe allégrement de l'excitant matinal au somnifère vespéral : dérisoire synthèse des contraires dans un monde en rupture d'équilibre! Car les sociétés industrielles, si elles ont désacralisé la drogue, ne lui restent pas moins asservies pour autant.

¹ Parmi les alcaloïdes les plus importants, citons notamment la réserpine hypotensive et sédative, l'ajmaline, médicament du rythme cardiaque, la raubasine, médicament de la circulation sanguine, la rescinnamine hypotensive, etc.

Deuxième partie

Les drogues familières de l'Occident

Alcool, café, tabac, la drogue est partout.

A l'heure des adieux, c'est le verre de rhum, la dernière cigarette du condamné, la bouteille de champagne du moribond. Alcool qui arrose nos succès et noie nos chagrins, dernier recours de l'échec et de la solitude. Whisky distingué des salons, gin des bars sophistiqués, gros rouge lampé sur le zinc, eau-de-vie ingurgitée d'un trait comme une eau de feu; café fort et thé brûlant ; cigarette qui trompe l'impatience, pipe confortable et cigares cossus... vous collez à nos moeurs. Vous symbolisez nos rites, nos habitudes; vous habillez d'assurance nos complexes; vous entretenez nos automatismes inconscients; vous exprimez nos tempéraments.

Des drogues sacrées des primitifs aux drogues sociales de l'Occident, l'évidence s'impose : chacun se drogue à sa manière. Dans la longue liste des drogues potentielles, les civilisations ont sélectionné au cours des derniers siècles les boissons alcoolisées, les infusions à caféine et le tabac. Drogues ou aliments? Drogues bien sûr, car leur valeur alimentaire est négligeable. Drogues vulgarisées, améliorées, exportées, diffusées. Leur réputation est universelle. Elles ont droit de cité en tout pays et alimentent de fructueux monopoles. Ce sont les drogues sociales, les drogues permises, les drogues admises.

Leur succès, c'est d'abord une totale objectivation. Autour d'elles ne s'édifient ni mythes, ni tabous. Entièrement désacralisées, elles s'intègrent dans notre univers quotidien. Les voici apprivoisées, familières. C'est l'antidrogue!

Offrir une cigarette, n'est-ce pas le signe le plus élémentaire du partage, une manière de rompre la glace, d'établir le contact. Et pour faire mieux encore, dans les grandes occasions on offrira le cigare. Qui s'étonnerait du plus banal, du plus quotidien de nos rites culturels! Mais qu'une parcelle de chanvre s'insinue dans le tabac et le charme est rompu. On entre dans l'univers de « la drogue », c'est-à-dire de l'expérience audacieuse, du voyage aux frontières de l'inconnu... Or, dans les communautés hippies d'outre-Atlantique, la cigarette de chanvre aussi est signe de partage, de communion.

Malheur pourtant aux drogues maudites : l'opium, le chanvre, les hallucinogènes; à elles de concentrer la réprobation sociale et la répression policière; à elles de jouer le rôle de repoussoir. Y recourir, c'est transgresser les interdits, se mettre en marge. Si elles effraient, n'est-ce pas qu'elles conservent une part de mystère et un peu de sacré? Malheur aux sacrilèges!

L'ordre triomphe, les apparences sont sauvées : il y a de bonnes et de mauvaises drogues. Si l'homme moderne n'a pu exorciser les forces obscures et menaçantes venues des profondeurs du temps, comment ne craindrait-il ces drogues « décapantes », susceptibles de lui dévoiler des vérités qu'il s'obstine à ne pas voir ? A ces pernicieux révélateurs de sa nudité, comment ne préférerait-il pas des drogues aussi rassurantes que

le plus traditionnel des aliments ?

Mais sont-elles aussi bénignes ? Comment justifier leur emploi massif? Comment minimiser leurs désastreuses répercussions sociales, faute de pouvoir les escamoter? Preuve tangible de l'incapacité foncière de l'homme moderne à rompre ses aliénations ataviques! Et par là même signe de sa fraternité essentielle avec le plus primitif de ses ancêtres.

Car la drogue colle à l'homme comme la peau à sa chair.

CHAPITRE 5

Drogues à caféine et boissons toniques

La nature est propice, qui a généreusement réparti les plantes à caféine à travers les continents. Ainsi a-t-elle offert le café aux Ethiopiens, le thé aux Indiens et aux Chinois, la cola aux Africains, le cacao aux Mexicains, le maté et le guarana aux peuples de l'Amérique du Sud. Dans la distribution générale, l'Europe fut oubliée. Mais sa propension naturelle à piller l'univers ne tarda pas à compenser l'avarice de la nature.

Les plantes à caféine ne passèrent pas inaperçues, et les peuples rivalisèrent de sagacité pour en découvrir les mérites et les bienfaits.

Certes la réputation du maté (*Ilex paraguensis*, Ilicacées) et du guarana (*Paullinia sorbilis*, Sapindacées) ne franchit guère les limites de leur continent d'origine, l'Amérique latine. Malgré diverses tentatives d'introduction en Europe, le maté n'est jamais entré en concurrence avec le thé, le café ou le cacao, et la cola pas davantage d'ailleurs, bien qu'ils aient connu l'un et l'autre des champs d'application considérables.

Les origines de la cola sont insaisissables : car l'Afrique, continent de tradition orale, n'a laissé aucun document antérieur à l'arrivée des premiers explorateurs. La cola entra donc en Europe et dans l'histoire avec la Renaissance. Comme le thé, le café et le cacao apparurent vers la même époque, force est donc d'admettre que les Anciens ne disposaient d'aucune plante à caféine. Ils ne connaissaient pas non plus, il est vrai, les pommes de terre, les tomates, les citrouilles, les haricots, le maïs, les dahlias, les pétunias, les cactus, les oranges, les citrons... Pauvres Romains condamnés à subir pareille pénurie !

Cacao et cacahuètes

Par contre, les Aztèques cultivaient le cacaoyer (*Theobroma cacao*, Sterculiacées) bien avant l'ère chrétienne. Ils en appréciaient tant les graines qu'elles leur servaient de monnaie d'échange, à moins qu'ils ne les offrissent en hommage à leurs dieux ou à leurs souverains. L'histoire du « cacahuatl » est d'ailleurs toute baignée de légendes et le mot aztèque lui-même a produit une généreuse descendance : de cacahuatl, par on ne sait trop quelle déformation, on tombe d'abord sur cacao, puis sur chocolat. A moins que chocolat ne dérive de tlacacahuatl, ce « cacao de terre » des Aztèques qui devint notre cacahuète ! L'arachide en effet mûrit ses fruits dans le sol et était connue des Mexicains avant l'arrivée des Espagnols.

Les Aztèques, non contents de la découverte de la fève, inventèrent le chocolat qu'ils consommaient en tasses. Mais les conquistadores n'apprécièrent guère le breuvage mexicain et l'améliorèrent à leur goût : il en résulta une boisson si réputée qu'en 1625 les dames du Guatemala s'en faisaient apporter, paraît-il, à l'église pendant les offices. L'évêque du lieu ne manqua pas de désavouer cette pratique, maniant l'exhortation et l'excommunication. Mais devant sa cathédrale déserte, il fut contraint d'adopter une

attitude plus libérale. Le chocolat n'avait cependant pas encore gagné la partie. En 1606, les sarcasmes de J. Acosta contre ce qu'il appelait le « breuvage horrible » montrent que l'acclimatation du chocolat au goût européen ne manqua pas de déclencher les inévitables palabres qui freinent habituellement la marche du progrès. En France, le chocolat fit sa première apparition publique au mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, fille du roi d'Espagne. Il resta longtemps un aliment de luxe, puis sa consommation se développa en Europe et en Amérique du Nord.

Le cacaoyer est un arbre singulier : ses fruits ou « cabosses » se forment directement sur les troncs et les branches maîtresses et contiennent une trentaine de graines. De plus, l'arbre est absolument allergique à la lumière et ne se développe qu'en sous-bois, sous les climats chauds et humides.

Les graines ou « fèves » de cacao possèdent une base : la théobromine, accompagnée de faibles quantités de caféine. La théobromine est surtout abondante dans les téguments de la graine ou « coques » : c'est un diurétique puissant. L'amande est plus pauvre en bases actives : elle sert à la préparation de la poudre de cacao et du chocolat. On l'emploie aussi pour extraire le beurre de cacao, grasse onctueuse à odeur de chocolat destinée à la fabrication des suppositoires.

En devenant chocolat et médicament, le cacao a bien tourné. C'est un rare exemple d'une drogue qui a parfaitement réussi sa reconversion!

Le thé, boisson de l'Asie

L'histoire du thé n'est guère moins ancienne que celle du cacao. Une longue polémique opposa les Indiens et les Chinois, en désaccord sur l'origine géographique de la plante et voulant chacun se l'approprier. La science n'a pas tranché ce conflit, mais penche en faveur de l'Inde : le thé serait originaire de l'Assam.

Comme son cousin le camélia, le thé (*Thea sinensis*, Ternstroemiaceae) est un arbre, généralement taillé pour faciliter la récolte des feuilles. La cueillette est manuelle, car on ne recueille que les feuilles jeunes et duveteuses. Le thé commercial est d'autant plus apprécié, et plus cher, qu'il sera formé de feuilles plus fines : d'où une hiérarchie subtile dans les qualités; la palme revenant au « pekoe », le thé de la « cueillette céleste », formé de jeunes bourgeons non épanouis. Selon qu'au bourgeon s'adjoignent une, deux ou trois feuilles, on parlera en Chine de « cueillette impériale », de « cueillette fine » ou de « cueillette grossière ». Il est probable cependant que la révolution culturelle a quelque peu bousculé ce vocabulaire...

Les feuilles sont normalement vertes; mais elles peuvent subir une fermentation libérant des tanins : c'est le thé noir. Elles contiennent de 2 à 4 % de caféine, plus que les grains de café! Et leur teneur est d'autant plus grande qu'elles sont plus jeunes : la tradition des récolteurs trouve ici sa confirmation scientifique. C'est surtout son prix de revient relativement bas qui explique sa diffusion dans les pays à faible niveau de vie : une tasse de thé revient trois à cinq fois moins cher qu'une tasse de café. C'est peut-être ce qui vaut au thé d'être la première boisson du monde, consommée en abondance dans toute l'Asie¹.

Les légendes qui enveloppent l'origine du thé montrent que ses propriétés stimulantes sont connues depuis toujours. Ne dit-on pas qu'un saint brahmane, ayant fait vœu de renoncer au sommeil dans le but de consacrer sa vie à la méditation, finit par s'endormir, épuisé de jeûnes et de prières. Durant son sommeil, il fut visité en songe par une femme qu'il avait aimée au temps de sa jeunesse. Réveillé et humilié, il entra dans une sainte colère et, pour être sûr de ne plus succomber au sommeil, se trancha les paupières et les jeta à terre avec dédain. Le lendemain matin, là où elles tombèrent, il trouva deux arbustes « dont les feuilles jouissaient de l'admirable propriété de maintenir vigilant et alerte l'esprit des mortels ». Telle est la légende, que d'autres qualifient de japonaise, d'autres d'hindoue, d'autres encore de chinoise.

Marco Polo découvrit le thé avec ravissement, et les jésuites l'introduisirent en Europe au XVII^e siècle. C'est la Compagnie des Indes néerlandaises qui en vulgarisa l'usage lorsque lui vint l'idée habile d'échanger cette drogue exotique précieuse contre une drogue européenne très en vogue à l'époque : la sauge. Ainsi les Chinois purent-ils bénéficier d'une livre de sauge contre deux livres de thé. A la suite de ce fructueux négoce, les Pays-Bas et l'Angleterre s'abandonnèrent au thé avec l'énergie et l'ardeur que la France mit à accueillir le café.

Le café, un « poison bien lent »

Le caféier sauvage (*Coffea arabica*, Rubiacées) est un arbre spontané des hauts plateaux d'Ethiopie. Ses beaux fruits rouges et charnus contiennent chacun deux graines : les grains de café.

L'usage du café gagna l'Arabie aux environs de l'an mille : il était cultivé dans la région de Moka, au Yémen. Il apparut à Venise en 1640, puis passa à Marseille où fut créée vers 1660 une « maison de réunions » où l'on parlait affaires en buvant du café. Le café pénétra à la cour de Louis XIV en 1664, mais c'est l'ambassadeur de la Sublime Porte, Soliman Aga, qui contribua à vulgariser son usage en France.

Le café eut bien entendu ses détracteurs et ses défenseurs. A Madame de Sévigné qui écrivait à sa fille : « La force que vous croyez que le café vous donne n'est qu'un faux bien, il est à craindre que vous ne vous en aperceviez trop tard », Fontenelle, mort centenaire bien que grand amateur de café, rétorquait quelques années plus tard : « Si c'est un poison, c'est un poison bien lent. » De fait, ce « poison » stimula le talent littéraire de Voltaire et de Balzac, consommateurs invétérés de café.

A partir de la fin du XVIII^e siècle, l'usage du café se répandit dans les milieux populaires, avec quelques éclipses lors du blocus continental et les deux guerres mondiales. C'est alors que se développèrent les « ersatz » : la chicorée torréfiée durant le blocus, l'orge pendant la Première Guerre mondiale. Singulier dérèglement économique puisque, à peu près à la même époque, le Brésil brûlait ses excédents de café dans les locomotives et détruisait des milliers d'hectares de plantations pour maintenir les prix à l'exportation.

Les étonnantes parentés biochimiques de la caféine

Les drogues à caféine sont curieusement apparentées à quelques-unes des molécules les plus fondamentales de la vie : toutes en effet contiennent, en proportions variables certes, la caféine et ses produits d'accompagnement : la théophylline et la théobromine. Par leurs structures, ces bases ressemblent étroitement à l'adénine et à la guanine, qui dérivent comme elles du noyau de la purine, l'un des plus originaux de la biochimie.

Adénine et guanine entrent dans la constitution des acides désoxyribonucléiques (ADN), ces longues molécules enroulées en spirale, éléments constitutifs des chromosomes et vecteurs de l'hérédité ; ces bases représentent avec quelques autres les maillons de la spire. Comme des chiffres ou les lettres d'un alphabet, elles s'enchaînent selon les combinaisons les plus diverses et forment des structures originales qui conditionneront les caractères de l'être vivant qui les possède : c'est le code génétique. Adénine et guanine sont présentes dans toutes les cellules, animales ou végétales. Le stock en est constamment renouvelé; tandis que de nouveaux éléments se forment, d'autres sont dégradés en xanthine (ou hypoxanthine) et acide urique, puis éliminés sous cette forme par l'urine. La plupart des animaux poussent plus loin la transformation de ces bases en oxydant l'acide urique en allantoïne, voire en urée comme chez les poissons ou en carbonate d'ammoniaque comme chez les crustacés. L'allantoïne se trouve, comme l'acide urique, dans de nombreuses plantes comme l'érable, les graines de céréales, les haricots et le soja. Car il n'y a pas de frontière infranchissable entre la plante et l'homme, et les mécanismes fondamentaux de la vie sont les mêmes dans les deux règnes !

Or, la caféine est un dérivé de la xanthine (triméthylxanthine). Sa formation est donc étroitement liée au métabolisme des bases puriques. Mais toutes les plantes ne savent pas le synthétiser : seules les plantes à caféine possèdent le potentiel d'enzymes nécessaires à l'édification de cette remarquable molécule. Tout se passe, dans ces plantes, comme si la guanine et l'adénine, au lieu d'emprunter la voie normale qui les transforme en acide urique, utilisaient une autre route, une sorte d'itinéraire dévié passant par le stade « caféine ».

Quels mécanismes la caféine met-elle en branle pour déclencher ses effets stimulants sur l'écorce cérébrale? On ne le sait pas au juste, et plusieurs hypothèses ont été formulées. Car la pharmacologie n'en est encore souvent qu'au stade des constatations; elle fournit rarement des explications, tant est complexe la machine humaine aux millions de rouages savamment imbriqués et miraculeusement régulés. Pourtant, le fait s'est imposé aux hommes depuis des siècles : la caféine est un excitant du système nerveux ; elle augmente la vigilance et la résistance à la fatigue physique et psychique. Tout se passe comme si la nature avait, en l'élaborant, chargé cette molécule d'une forte réserve d'énergie, énergie concentrée en quelque sorte dans sa structure, et qu'en la détruisant, l'organisme libère à son profit. Comme toutes les molécules actives, directement liées à la vie, la caféine produit des effets nombreux : soit qu'en modifiant l'équilibre en un point de la machine, ce stimulus se répercute de proche en proche sur l'ensemble de ses rouages, comme une onde ; soit qu'elle agisse d'emblée à plusieurs niveaux... On constate l'accélération de la respiration et du rythme cardiaque, une augmentation de la diurèse, une dilatation des bronches, etc. La théophylline, abondante

dans les feuilles de thé, et la théobromine des coques de cacao possèdent des propriétés analogues, mais avec des modalités particulières pour chacune d'elles : la théophylline (diméthyl 1-3 xanthine) a une action plus marquée sur le cœur et sur les bronches; elle est aussi utilisée comme hypotenseur, car elle dilate puissamment les fibres lisses des vaisseaux, d'où son emploi dans le traitement de l'asthme et de l'angine de poitrine. La théobromine est surtout diurétique.

Caféine et théophylline sont aujourd'hui reproduites par synthèse; elles ont inspiré les chimistes qui les ont « copiées » en les modifiant quelque peu, assurant ainsi à ces molécules de base une généreuse descendance médicamenteuse ; la théophylline en particulier est devenue le chef de file d'une grande famille thérapeutique.

Les propriétés de la caféine et de la théophylline ne recouvrent pas exactement celles du thé ou du café. Dans ces infusions, d'autres facteurs interviennent : les fortes teneurs en tanins du thé noir tempèrent l'action de la caféine; l'effet stimulant est moins brutal et plus prolongé. C'est pourquoi le thé est souvent mieux toléré que le café, bien qu'il contienne plus de caféine. En fait, les doses utilisées sont plus faibles : une tasse de thé renferme en moyenne 0,05 g de caféine, une tasse de café de 0,10 à 0,20 g. Le café n'acquiert son arôme qu'à la torréfaction, grâce à des transformations chimiques dont la nature n'est pas entièrement élucidée.

Quand thé et café deviennent des drogues

La consommation de thé ou de café a pu paraître si bénigne qu'on a souvent classé ces infusions dans les boissons dites « hygiéniques ». Le terme est ambigu : depuis que seaux, serviettes, papiers et autres ustensiles se sont vus affublés de ce qualificatif, l'adjectif est quelque peu dévalué. Seule d'ailleurs la dose est hygiénique. Car, à fortes doses, le thé et le café provoquent des états d'intoxication chronique connus sous le nom de théisme ou de caféisme. Ils deviennent alors des drogues, au sens propre du terme.

Le théisme sévit avant la guerre en Afrique du Nord, notamment en Tunisie où une part non négligeable des salaires était affectée à l'achat du thé et du sucre. Aux désordres nerveux, tels que tremblements, vertiges, perturbations du sommeil, tendance aux cauchemars, s'ajoutent des troubles psychiques : troubles de l'humeur, du caractère. Ces symptômes s'accompagnent parfois de palpitations cardiaques, de troubles digestifs avec perte d'appétit, alternances de diarrhées et de constipations, etc. Mais les sensibilités individuelles interviennent : une tasse de thé ou de café peut ici ravir le sommeil et ne produire là aucun effet. Chez les grands consommateurs, le phénomène d'accoutumance se manifeste, et leur résistance est très augmentée. La thérapeutique préventive consiste à utiliser des cafés décaféinés ; en utilisant des solvants appropriés, on entraîne pratiquement toute la caféine. Mais il faut ensuite éliminer aussi toute trace de solvant, ce qui se produit lorsque le café épuisé est maintenu un certain temps à l'étauve.

Balzac, dont on a pu dire qu'il consommait jusqu'à cent tasses de café par jour, présentait des signes évidents de caféisme ; quand on le lui reprochait, il aimait en

traiter sur le ton badin, comme dans cette anecdote que rapporte Jean-Louis Brau²:

Voici le résultat d'une expérience faite à Londres, dont la vérité m'a été garantie par deux personnes dignes de foi, un savant et un homme politique, et qui domine les questions que nous allons traiter.

Le gouvernement anglais a permis de disposer de la vie de trois condamnés à mort, auxquels on a donné l'option ou d'être pendus suivant la formule usitée dans ce pays, ou de vivre exclusivement l'un de thé, l'autre de café, l'autre de chocolat, sans y joindre aucun aliment de quelque nature que ce fût, ni de boire d'autres liquides. Les drôles ont accepté. Peut-être tout condamné en eût-il fait autant. Comme chaque aliment offrait plus ou moins de chances, ils ont tiré le choix au sort.

L'homme qui a vécu de chocolat est mort après huit mois.

L'homme qui a vécu de café a duré deux ans.

L'homme qui a vécu de thé n'a succombé qu'après trois ans.

Je soupçonne la Compagnie des Indes d'avoir sollicité l'expérience dans les intérêts de son commerce.

L'homme au chocolat est mort dans un effroyable état de pourriture, dévoré par les vers. Ses membres sont tombés un à un, comme ceux de la monarchie espagnole.

L'homme au café est mort brûlé, comme si le feu de Gomorrhe l'eût calciné. On aurait pu en faire de la chaux. On l'a proposé, mais l'expérience a paru contraire à l'immortalité de l'âme.

L'homme au thé est devenu maigre et quasi diaphane, il est mort de consommation, à l'état de lanterne : on voyait clair à travers son corps ; un philanthrope a pu lire le Times, une lumière ayant été placée derrière le corps. La décence anglaise n'a pas permis

un essai plus original.

L'humour balzacien n'a pas terni la réputation des drogues à caféine. La production mondiale annuelle de café dépasse 3 millions de tonnes, et la France consomme à elle seule près de 200 millions de litre de « cocas » par an !

Toutefois, au cours des toutes dernières années, une polémique s'est développée aux Etats-Unis depuis qu'une grande firme de soda américaine est entrée en concurrence avec les toutes-puissantes sociétés Coca Cola et Pepsi Cola en lançant une boisson gazeuse, *Like*, « garantie sans caféine ». Or, une bouteille de Coca contient 34 mg de caféine (soit environ l'équivalent d'une demi-tasse de café) et une bouteille de Pepsi 31 mg. Cet incident est révélateur du climat qui s'est développé depuis quelque temps outre Atlantique contre le café et les boissons à caféine. Depuis 1962, les Américains ont substantiellement réduit leur consommation de café, et commencent à s'interroger sur les effets des six boîtes de Coca que tant d'enfants américains boivent quotidiennement; d'où, chez ces derniers, une élocution plus rapide et une agitation plus grande que des enfants du même âge non soumis à ce régime.

Quant aux méfaits réels de la caféine, les hypothèses vont bon train et, pour l'instant, aucune conclusion sérieuse et irréfutable ne peut en être tirée. Provoque-t-elle, comme lorsqu'elle est injectée à fortes doses à des souris, des anomalies fœtales? Favorise-t-elle le déclenchement des maladies vasculaires? Aggrave-t-elle vraiment les ulcères ? Les symptômes de la maladie de Parkinson? Autant de présomptions qui n'ont pu être encore clairement prouvées. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'à forte dose, la caféine engendre une vraie toxicomanie, la « caféinomanie », avec dépendance, accoutumance et syndrome de privation lors du sevrage. A ce titre, les drogues et boissons à caféine entrent bien dans le cadre de cet ouvrage.

¹ La production mondiale dépasse 1 million de tonnes par an, dont près de 950 000 tonnes pour l'Asie.

² J.-L. Brau, *Histoire de la drogue*, Paris, Tchou, 1968.

CHAPITRE 6

Le procès sans appel du tabac

« Cultivée aujourd'hui sous toutes les latitudes, cette plante plaît aux nègres, au Hottentot, au Samoyède, aux naturels de la Nouvelle-Hollande comme aux peuples les plus cultivés de l'Europe et du Nouveau Monde. On se demande ce qui a valu au tabac cette prodigieuse fortune? Comment une herbe fétide, fumée par les sauvages de l'Amérique, a-t-elle soumis le monde presque entier à un empire qui ne fait que s'accroître chaque jour?» Cette question que se posait déjà Fiquier en 1853¹ demeure toujours sans réponse.

Des chiffres d'abord

Le tabac est par excellence la drogue des sociétés industrielles et des peuples avancés. Car il s'agit d'une drogue. En douterait-on ? Le fait d'être absorbé sous forme de fumée en est une preuve irréfutable.

Par les quantités produites et consommées, le tabac est la première de toutes les drogues. La production annuelle mondiale de feuilles dépasse 4 millions de tonnés. Elle a plus que doublé depuis un siècle et son taux d'accroissement est plus rapide que la progression démographique. Avec près de 1 million de tonnes, les Etats-Unis sont, et de loin, le premier producteur, suivis, semble-t-il, par la Chine, l'Inde, le Japon, etc. Les quatre cinquièmes de la production mondiale sont consommés dans les pays producteurs. Le reste, soit 800 000 tonnes environ, fait l'objet d'un commerce très actif.

Il se fabrique chaque année dans le monde environ 2 500 à 3 000 milliards de cigarettes, soit en moyenne de 600 à 800 par habitant ! A ce chiffre incroyable, il faut ajouter les 25 milliards de cigares et les 400 000 tonnes de tabac à fumer, à chiquer ou à priser.

Les Etats-Unis, qui sont les premiers producteurs mondiaux, sont aussi les plus gros consommateurs de cigarettes ; chaque Américain de plus de quinze ans consomme 3 900 cigarettes par an en moyenne, soit près de 200 paquets ! Il est suivi, par ordre d'appétit décroissant, par le Canadien (3 100), le Suisse (2 800), l'Anglais, l'Australien. Le Français vient assez loin derrière, avec 1400 cigarettes seulement par adulte de plus de quinze ans, soit 70 paquets par an. Il n'est suivi en Europe que par l'Espagnol et le Portugais. Si l'on ajoute aux cigarettes les autres dérivés du tabac, l'ordre s'inverse quelque peu ; le Suisse devient alors le premier consommateur mondial avec 5,4 kg par adulte et par an, suivi de l'Américain (4,8 kg) et du Canadien (4,5 kg). L'Allemand et le Français ne consomment que 2,3 kg.

La relative modération des Français n'empêche par le fisc de prélever 4 % de la totalité de ses recettes sur la vente des tabacs et cigarettes. Necker constatait déjà que « l'impôt sur le tabac est de toutes les contributions la plus douce et la plus imperceptible ; on la range avec raison dans la classe des habiles inventions fiscales ». C'est ce que les Anglais ont bien compris, puisque la vente du tabac représente chez

eux jusqu'à 13 % des recettes fiscales.

Les mésaventures du père Thévet

Le tabac est un héritage de l'Amérique latine. Lorsque, le 28 octobre 1492, les compagnons de Christophe Colomb débarquèrent pour la première fois à Cuba, ils virent avec étonnement les Indiens fumer par les narines de curieux cylindres formés de feuilles enroulées : ils venaient de découvrir les premiers cigares, ancêtres de nos havanes. Intrigués, ces hardis navigateurs ne manquèrent pas d'imiter les indigènes, ce qui leur valut d'être emprisonnés pour sorcellerie dès leur retour en Espagne : il fallait au moins avoir pactisé avec le diable pour réussir à souffler de la fumée par le nez !

Qu'il soit fumé dans des calumets, prisé, chiqué ou même utilisé pour fabriquer des boissons, le tabac était déjà répandu sur tout le continent américain avant l'arrivée des Européens. Philippe II reçut les premiers échantillons de l'île de Tobago, située dans l'archipel des petites Antilles : le mot tabac rappelle cette origine. Mais, en Amérique, la plante était connue sous le nom de « Petun » ; car les naturels du bassin de l'Orénoque la cultivaient depuis des millénaires au voisinage de la ville qui porte ce nom. Le mot ne fut d'ailleurs pas perdu, puisqu'il dévia plus tard sur un genre de Solanacées ornementales voisines du tabac : les pétunias. Si la dénomination populaire de la drogue connut ainsi quelques avatars, la dénomination latine fit l'objet d'une âpre controverse. Celle-ci conserve une tonalité si actuelle qu'elle mérite d'être rapportée. On conviendra à son évocation que la nature humaine n'a guère changé depuis quatre siècles !

C'est le révérend père André Thévet, de l'ordre des Cordeliers, qui introduisit, dès 1556, le tabac en France. Cultivée en Charente par ses soins, l'herbe américaine prit le nom d'« herbe angoumoise ». Quelques années plus tard, en 1560, Jean Nicot, ambassadeur de France au Portugal, adressa un échantillon de feuilles râpées à Catherine de Médicis. On sait comment le tabac soulagea les migraines de la reine et s'attira derechef les faveurs de la cour. Le tabac devint donc « l'herbe à la reine ou «herbe à Nicot » ou encore «poudre de l'ambassadeur ». Cependant les botanistes, respectueux de l'antériorité, avaient dédié la plante à Thévet, lui conférant le nom latin de *Thevetia*. Mais l'affaire prit un tour politique. Sous la pression du duc de Guise et soucieux de s'attirer les faveurs de la cour, le botaniste Dalechamp lui attribua le nom de *Nicotiana tabacum* en hommage à Nicot. Ce nom fut conservé par Tournefort et Linné. Thévet n'apprécia guère d'avoir été frustré de sa découverte; il manifesta son amertume en écrivant en 1617 : « Je puis me vanter d'avoir été le premier en France qui ait apporté la graine de cette plante et pareillement semé et nommé ladite plante "herbe angoumoise". Depuis, un quidam qui ne fit jamais de voyage, quelque dix ans après que je fus de retour, lui donna son nom. »

L'histoire décidément n'a pas été généreuse avec le père Thévet ; saisissons donc cette occasion pour rendre à l'infortuné botaniste l'hommage qui lui est dû. Car c'est à lui que revient le mérite d'avoir publié, avant 1574, la première « Histoyre du Mechique ». Dans ce très vieux texte en langue française, antérieur aux chroniques espagnoles, on trouve mentionnée pour la première fois l'existence des nanacatls ou champignons

hallucinogènes mexicains. Pourtant, c'est souvent au franciscain espagnol Bernardino de Sahagun qu'est attribué le mérite de cette première relation.

Les botanistes n'ont cependant pas entièrement oublié le père Thévet : ils lui ont dédié un nouveau genre, *Thevetia*, en souvenir d'une plante rapportée d'Amérique, mais appartenant cette fois à la famille des Apocynacées. *Thevetia neriifolia* est un joli arbuste ornemental à fleurs jaunes et odorantes cultivé aujourd'hui dans les régions tropicales du monde entier. Ses feuilles contiennent un principe voisin de la digitaline, utilisé comme médicament cardiaque.

Le tabac entreprit sa carrière européenne comme médicament : la guérison des migraines de la reine n'était sans doute pas étrangère à sa réputation. On ne tarda pas à l'utiliser, à temps et à contre-temps, comme une panacée. Mais la fâcheuse tendance à prescrire sa décoction en lavements se solda par une série de catastrophes qui rafraîchirent l'enthousiasme de ses zéloteurs. Ayant échoué en médecine, le tabac devint donc une drogue.

L'usage de la pipe apparut en Angleterre en 1586, après la conquête de la Virginie. Durant la guerre de Trente Ans, les Hollandais propagent le tabac en Italie et en Allemagne. Bientôt sa vogue ne connaît plus de bornes. En France, l'usage de le priser était si répandu que faute de pouvoir en interdire l'utilisation, Richelieu le frappe d'impôts. Colbert pousse l'avantage et en fait un monopole d'Etat. La révolution renverse le monopole et vulgarise l'usage de la pipe. Mais Napoléon, soucieux des finances publiques, restaure le monopole en 1811. En 1877, la Régie française des tabacs lance les «élégantes» et les « hongroises », bientôt francisées sous le nom de « gauloises ». Après trois siècles de conquêtes continues, le tabac était maître du terrain.

L'herbe à Nicot et son alcaloïde

La plante est une grande herbe, originaire d'Amérique du Sud comme la plupart des Solanacées. Parmi la soixantaine d'espèces de *Nicotiana* recensées, deux ont un intérêt économique : *Nicotiana tabacum*, à laquelle appartiennent 90 % des tabacs cultivés dans le monde, et *Nicotiana rustica*. Pour chacune d'elles on connaît de nombreuses variétés. Les rendements en culture sont améliorés par la pratique de l'étêtage : l'inflorescence est sectionnée pour freiner la croissance en hauteur et favoriser le développement des feuilles. La récolte a lieu quand les feuilles commencent à jaunir; réunies en bottes, elles sont suspendues dans des hangars ouverts pour le séchage.

La préparation des tabacs marchands exige une fermentation préalable : les feuilles sont entassées en « bancs » de 2 mètres de hauteur sur 2 à 2,50 m de largeur ; à l'intérieur du banc, la température s'élève après quelques semaines jusqu'à 40 ou 50 °. Dans le même temps, la teneur en nicotine diminue. Après la fermentation, dont les techniques ont d'ailleurs évolué au cours des années récentes, le tabac est prêt pour l'emploi en manufacture. L'art de travailler le tabac a fait l'objet d'une ample littérature et nous nous garderons bien d'empiéter sur ce domaine.

L'alcaloïde actif du tabac, la nicotine, fut isolé par Vauquelin en 1809. Les tabacs en contiennent de 1 à 10 % selon les variétés. Durant tout le XIX^e siècle, la nicotine fut

désignée comme l'unique responsable des troubles observés chez les grands fumeurs. De fait, c'est un poison violent. Elle entraîne à forte dose une paralysie générale mortelle en bloquant la transmission de l'influx nerveux au niveau des ganglions relais (poison ganglioplégique). Un paquet de vingt cigarettes contient suffisamment de nicotine pour tuer un homme (30 à 60 mg). Comment l'organisme d'un grand fumeur échappe-t-il donc aux effets toxiques de ce poison ? Des études approfondies ont été entreprises pour tenter de répondre à cette question.

L'art de fumer sans mourir

C'est la grande rapidité d'élimination, doublée du phénomène d'accoutumance, qui permet d'expliquer les effets somme toute modestes de la nicotine. La nicotine absorbée en inspirant la fumée s'élimine très rapidement ; elle est aussitôt transformée par le foie en dérivés moins actifs. De plus, les grands fumeurs présentent le phénomène d'accoutumance ; on le constate en leur pratiquant des injections intraveineuses de nicotine : ils supportent sans dommage des doses doubles ou triples de celles qui provoquent des réactions toxiques chez un non-fumeur. Mais comment alors expliquer cette accoutumance ? Simplement par le fait que l'organisme quotidiennement soumis au poison réagit en stockant des réserves d'enzymes capables de détruire sans cesse la nicotine : le tabac est le seul exemple où le mécanisme exact d'un phénomène d'accoutumance ait pu trouver une explication biochimique satisfaisante. Enfin, le fumeur ajuste constamment l'absorption de nicotine, de manière à satisfaire son besoin sans s'intoxiquer. Ici interviennent les automatismes inconscients qui règlent le rythme, la durée, le volume des bouffées et surtout la profondeur de l'inhalation. Car le taux de nicotine absorbé varie de 20 à 80 % selon que la fumée est ou n'est pas avalée. L'absorption de la nicotine par un fumeur est donc minutieusement réglée par toute une série de facteurs, de sorte qu'aucun effet cumulatif ne se produit : dans ces conditions, l'intoxication aiguë ne peut se manifester, et la fumée de tabac n'a jamais paralysé quiconque.

Il n'existe pas davantage de données expérimentales probantes sur les effets toxiques directs de l'absorption chronique de nicotine chez l'homme. Les expériences effectuées sur diverses espèces animales n'ont produit ni maladies dégénératives, ni mortalité supérieure à celle des témoins. Il est donc difficile d'attribuer directement à la nicotine l'accroissement de la mortalité constaté chez les fumeurs de cigarettes qui inhalent et avalent la fumée.

La nicotine, en revanche, est responsable des malaises ressentis par le fumeur débutant, ou par le non-fumeur respirant dans une atmosphère d'intense tabagie : accélération du rythme cardiaque, hypertension, nausée avec envie de vomir. En accélérant le rythme cardiaque, elle exige du cœur un effort accru, donc une meilleure irrigation sanguine du muscle lui-même ; or, elle réduit en même temps le calibre des vaisseaux, ce qui rend cet effort plus difficile. C'est pourquoi, chez un fumeur dont les artères coronaires sont en mauvais état et que menace l'angine de poitrine, la nicotine intervient comme un facteur favorisant. La nicotine est responsable des crises d'agressivité, d'irritabilité, d'insomnie observées lors du sevrage, lorsqu'un fumeur

décide brutalement de renoncer au tabac. C'est le signe de la dépendance psychique. Enfin, l'apparition d'un ulcère gastro-duodéal deux fois plus fréquent chez les fumeurs lui est aussi imputable. Mais la nicotine n'est pas le seul facteur toxique du tabac, tant s'en faut !

D'innombrables études ont été consacrées à l'analyse de la fumée de tabac. On y distingue une phase gazeuse et un aérosol formé de microgouttes liquides, la phase particulaire. Des dispositifs artificiels ingénieux ont été montés, qui aspirent la fumée et en séparent les constituants par chromatographie² en phase gazeuse. Ce sont les « machines à fumer ».

L'oxyde de carbone et les goudrons

La fumée de tabac contient dans sa phase gazeuse une teneur élevée d'oxyde de carbone ; de l'ordre de 3 à 4 % dans la fumée de cigarettes, de 6 % dans la fumée de cigares, mais de 2 % seulement dans la fumée de pipes où la combustion est plus complète. Chez les fumeurs qui inhalent la fumée, le taux d'oxyde de carbone sanguin peut atteindre des valeurs élevées : jusqu'à 13 % pour les très grands fumeurs. Cette détermination permet de détecter aisément la profondeur d'inhalation d'un grand fumeur. Pour lui, tout se passe comme s'il vivait en permanence à une altitude de 2 000 mètres, ce qui est grave pour les insuffisants circulatoires, les malades coronariens ou les sportifs. On estime en effet que l'entraînement intensif d'un sportif améliore d'environ 10 % sa capacité maximale de prélèvement d'oxygène; on conçoit qu'une réduction de 5 à 10 %, consécutive à l'inhalation de fumée, se traduise par une importante baisse de performances. La fumée est donc strictement contre-indiquée chez les sportifs.

La charge constante du sang des fumeurs en oxyde de carbone augmente les risques d'infarctus du myocarde, surtout chez les grands fumeurs de moins de cinquante ans. L'oxyde de carbone favorise en effet la fixation du cholestérol sur la paroi des vaisseaux, donc l'artériosclérose des artères coronaires. De même, les artérites des jambes, chez de jeunes fumeurs, semblent une maladie quasi spécifique du tabac. Par contre, l'impact de la cigarette sur le système vasculaire cérébral est beaucoup plus difficile à préciser : les enquêtes épidémiologiques menées en ce sens n'ont pas permis d'aboutir à des conclusions nettes, comme en ce qui concerne la responsabilité, désormais prouvée, du tabac dans l'infarctus du myocarde et l'artérite.

C'est à l'action conjointe de la nicotine et de l'oxyde de carbone sur le système vasculaire qu'a été imputée la réduction de l'activité sexuelle constatée chez de nombreux fumeurs, surtout masculins. Mais chez les femmes, qui fument de plus en plus, le tabac ne semble pas modifier de façon sensible la libido ; en revanche, il accroît les risques de troubles menstruels, d'avortement, et rend l'accouchement plus difficile. Le fœtus est également soumis aux effets nocifs de la nicotine et de l'oxyde de carbone qui traversent le placenta ; l'oxyde de carbone semble même s'accumuler dans son sang qui en contient nettement plus que celui de la mère : d'où un retard de croissance qui se manifeste par une réduction moyenne du poids des bébés de l'ordre de 200 g, et par des risques accrus de mortalité périnatale.

Depuis quelques années, la responsabilité du tabac a été plus directement mise en cause dans l'augmentation de la mortalité par cancer du poumon. Déjà, au siècle dernier, Bouisson avait observé que sur 68 individus atteints d'un cancer de la bouche, 66 étaient des fumeurs de pipe. En 1936, deux chirurgiens de la Nouvelle-Orléans signalèrent que la plupart des cancers pulmonaires qu'ils opéraient s'étaient développés chez des fumeurs de cigarettes. Or, le taux des cancers du poumon augmente beaucoup plus vite que celui des autres cancers.

Entre 1950 et 1957, la mortalité par cancer du poumon a doublé. En France, elle augmentait de 130 % chez les hommes entre 1950 et 1960. Un rapport officiel américain, « Smoking and Health », publié en 1964, fait le point sur trente enquêtes statistiques effectuées dans plusieurs pays depuis 1939 ; les conclusions sont formelles : elles établissent sans discussion la responsabilité de l'usage de la cigarette dans l'étiologie des cancers du poumon. Le risque d'un cancer du poumon est soixante-cinq fois plus élevé chez un fumeur de 40 cigarettes par jour que chez un non-fumeur. Avec 10 cigarettes par jour, il reste encore quinze fois plus élevé. Une enquête publiée par le docteur Turner en 1970 révèle que dans son service hospitalier du Massachusetts, 118 personnes sont mortes d'un cancer du poumon à l'âge moyen de soixante-deux ans, et après que chacune d'elles eut fumé en moyenne 389 000 cigarettes durant sa vie ! Enfin, un rapport publié à Londres en 1971 conclut qu'un gros fumeur de trente-cinq ans a quatre fois plus de chances de mourir dans les dix ans qui suivent qu'un non-fumeur. Et l'on estime à 200 000 personnes la mortalité mondiale annuelle par cancer du poumon³!

En 1975, au cours d'un Congrès international de cancérologie tenu à Lyon, les spécialistes pouvaient affirmer que 80 % des cancers étaient liés à l'environnement. Cette affirmation ne manqua pas de surprendre et d'apporter de l'eau au moulin des écologistes, défenseurs vigilants de la qualité physique, chimique, biologique, psychologique et esthétique des environnements. Mais à regarder les chiffres de plus près, il apparut que le nombre des cancers imputables aux polluants chimiques de l'atmosphère et des aliments, et à l'exposition constante dans la vie professionnelle à des substances cancérigènes (maladies du travail) serait relativement modéré. En revanche, le tabac et l'alcool sont à eux seuls responsables d'environ la moitié des cancers de l'homme et du quart des cancers de la femme. Le tabac est responsable en France de 95 % des cancers des bronches et des poumons et, en association avec l'alcool, de 90 % des cancers de la bouche, du larynx et du pharynx.

A ces affirmations statistiques, il fallait apporter des confirmations expérimentales. C'est chose faite : en badigeonnant la peau de souris d'expérience avec des condensats ou « goudrons » de fumée, on note une forte élévation des cancers (papillomes et épithéliomas). Les expériences de Wynder, Graham et Croninger ont duré environ un an et demi, à raison de trois badigeonnages par semaine, et plus de la moitié des souris ont ainsi été cancérisées. L'agent tenu pour responsable de ce pouvoir cancérigène fut d'abord identifié comme étant le 3-4 benzopyrène ; pourtant, cet hydrocarbure notoirement cancérigène n'est présent dans la fumée qu'à l'état de traces infimes (2 mg dans la fumée de 100 cigarettes). A cette dose, il est hors de question qu'il puisse seul

provoquer la cancérisation. On a donc recherché d'autres agents, mais, parmi les nombreux constituants suspects, aucun n'a pu être directement incriminé ; il fallut donc admettre la présence d'agents « cocancérigènes » agissant en synergie, parmi lesquels les hydrocarbures aromatiques polycycliques sont les plus importants.

D'autres composés interviennent également tels que la B-naphtylamine, les nitrosamines, le nickel, les dérivés de pyrolyse de la nicotine, ainsi que des substances irritantes comme le gaz carbonique, des phénols, des crésols, etc. Parmi celles-ci, un constituant de la phase gazeuse, l'acroléine, a attiré l'attention des spécialistes. Cet aldéhyde était déjà connu pour ses effets irritants, responsables des modifications des muqueuses respiratoires et de leur évolution vers la bronchite chronique et l'emphysème des grands fumeurs. Or, son rôle dans les processus de cancérisation de certains organismes monocellulaires vient d'être établi. Le tabac contient aussi un métal, le cadmium, que des chercheurs de Boston viennent de mettre en accusation : il favoriserait l'apparition de l'emphysème.

Bref, comme l'affirme le professeur Tubiana, le tabac représente la plus puissante concentration de cancérogènes et de mutagènes qui existent dans notre environnement.

Tous ces facteurs se conjuguent pour réduire, dans des proportions impressionnantes, l'espérance moyenne de vie des grands fumeurs. Si la vie moyenne d'un non-fumeur américain est de soixante-treize ans, elle tombe à soixante-neuf ans pour une personne fumant environ 9 cigarettes par jour et à soixante-cinq ans pour celui qui fume plus de 40 cigarettes par jour durant toute sa vie. Selon les enquêtes et les pays, la mortalité chez les fumeurs de cigarettes dépasse de 30 à 80 % celle des non-fumeurs. Elle est un peu plus faible, à dose égale de consommation, chez la femme que chez l'homme.

Les médecins connaissent depuis longtemps les troubles chroniques des grands fumeurs atteints de tabagisme. Dérèglement intestinal avec constipation opiniâtre, palpitations cardiaques, amaigrissement, hypertension, angine de poitrine, emphysème, irritation chronique du larynx avec toux et obstruction invalidante des voies respiratoires sont les symptômes hélas trop connus des grandes victimes du tabac.

Et il n'est même pas nécessaire d'être soi-même fumeur pour être frappé, car les mêmes symptômes peuvent apparaître chez des non-fumeurs travaillant en permanence dans une atmosphère enfumée. Un long séjour dans une atmosphère enfumée peut représenter pour un non-fumeur l'équivalent de 2 ou 3 g de tabac !

Ainsi le procès du tabac s'aggrave-t-il au fur et à mesure que s'accumulent les résultats des expériences de laboratoires, des observations cliniques et des enquêtes épidémiologiques.

Ce dossier scientifique accablant justifie amplement les campagnes déclenchées contre le tabac par les organismes publics ou privés et par les institutions internationales.

Comment cesser de fumer?

La méthode répressive est évidemment la plus efficace... tout au moins pour ceux

qu'elle frappe directement.

L'histoire nous apprend que cinq moines de Santiago furent emmurés vivants en 1692 pour avoir fumé pendant leur service au chœur. Au XVII^e siècle, les fumeurs furent déclarés criminels par le Sénat de Berne. En Russie, le tsar Fédorovitch châtia les priseurs en leur coupant le nez... voire la tête pour les récidivistes ! Les papes promulguèrent coup sur coup deux bulles d'excommunication : la première d'Urbain VIII en 1642 et la seconde d'Innocent X en 1650. Mais rien n'y fit et la fumée « noire et puante », dont Jacques I^{er} d'Angleterre disait qu'elle « évoque l'horreur d'un enfer plein de poix et sans fond », continua à faire des adeptes, malgré toutes les interdictions.

Les pouvoirs publics prennent aujourd'hui le relais de ces célèbres précurseurs ; des campagnes d'information sont déclenchées. Les Etats-Unis investissent chaque année plusieurs millions de dollars dans des programmes de recherche et d'éducation sur les dangers de la cigarette ; la loi oblige même les fabricants à imprimer sur chaque paquet un avertissement rappelant les méfaits du tabac. Cette propagande semble porter ses fruits puisque, selon le docteur Horn, responsable de ce secteur, près d'un tiers des fumeurs américains auraient renoncé à leur habitude. Dans la lutte antitabac, une nouvelle étape a été franchie au début de 1971 par les Etats-Unis avec l'interdiction de la publicité télévisée en faveur du tabac. En revanche, la propagande hostile resta autorisée, et l'American Cancer Society a même obtenu de la mener gratuitement. Les premiers effets de cette campagne, menée depuis 1968, n'ont pas tardé à se faire sentir : la consommation de cigarettes chez les hommes, qui avait atteint un plafond vers 1960, a légèrement diminué ; d'où une chute parallèle des cancers du poumon chez les Américains de moins de cinquante ans.

En Grande-Bretagne, un rapport très sévère sur le tabac publié en 1971 a fait baisser de 14 % la consommation de cigarettes. La plupart des médecins anglais ont alors cessé de fumer, d'où une forte chute de la mortalité par cancer du poumon dans cette profession. Car il est désormais bien établi que les risques de cancer diminuent rapidement après l'interruption de fumer, ce que démontrent aussi bien les enquêtes épidémiologiques que les études histologiques permettant de mettre en évidence la restauration de l'épithélium bronchique chez les fumeurs repentis.

Dans un rapport publié en 1975, l'Office mondial de la santé inscrit en tête du palmarès de lutte antitabac les Etats-Unis, la Bulgarie, l'U.R.S.S., la Norvège, la Suède, la Pologne. La campagne courageuse menée depuis 1976 en France par Mme Simone Weil, alors ministre de la Santé, mérite d'être signalée, même si les pouvoirs publics ne mirent pas semble-t-il une ardeur exceptionnelle à abonder dans le sens du ministre, décidément bien seul à mener le combat. Celui-ci n'a cependant pas été inutile puisqu'il a permis de faire plafonner la consommation du tabac qui augmentait auparavant de 5 % par an.

En fait, dans le domaine de la lutte antitabac, les gouvernements font preuve d'une grande mollesse : comment lutter efficacement contre le tabac sans lui enlever d'abord l'auréole valorisante et hédonique dont l'ont paré les campagnes publicitaires ? C'est ce qu'a bien compris la Suède, qui a réglementé sévèrement la publicité pour le tabac, en

interdisant que des photos de jeunes, de sportifs, d'artistes et de personnages célèbres lui servent de support.

Les moyens de lutte mis en œuvre varient selon les pays, mais se résument généralement à une restriction de la publicité, à l'obligation de faire figurer des mises en garde sur les paquets de cigarettes ou dans les medias, à l'interdiction de fumer dans les lieux publics et au contrôle de la qualité des tabacs par la fixation de seuils maximaux pour la nicotine, l'oxyde de carbone et les goudrons. Ainsi la ville de New York a-t-elle taxé différemment les cigarettes selon leur taux en nicotine et en goudrons, contraignant ainsi indirectement les fabricants à réduire la toxicité de leurs produits. On estime qu'aux Etats-Unis la teneur moyenne des cigarettes en nicotine et en goudrons a diminué de 50 % au cours des vingt dernières années.

En France, la SEITA a sélectionné des races moins riches en nicotine, ce qui n'a pas empêché la consommation de cigarettes d'augmenter, surtout en ce qui concerne les tabacs blonds à clientèle essentiellement féminine.

Cette constatation ne fait que confirmer une tendance générale : si, dans les pays avancés, les hommes appartenant aux classes sociales favorisées fument moins depuis que le procès du tabac est instruit à grand renfort de publicité, en revanche les adolescents et les femmes représentent dans la plupart des pays, et en France notamment, un marché en expansion rapide. La jeunesse du tiers monde est particulièrement touchée, et des pays comme l'Egypte, l'Inde ou le Nigeria, où le cancer du poumon est encore rare, ne conserveront sans doute plus longtemps ce privilège.

Certes, ces nouveaux fumeurs préfèrent les cigarettes à filtre qui représentent aujourd'hui plus de la moitié de la production mondiale. Mais le filtre ne réduit que de 30 à 40 % la quantité de substances absorbées.

La nocivité de la cigarette augmente au fur et à mesure que le « mégot » raccourcit. Les dernières bouffées sont nettement plus riches en nicotine et en goudrons. Il est donc prudent d'abandonner de longs mégots au mépris de toute autre considération économique !

En faisant barboter la fumée dans l'eau du narguilé, les Orientaux font figure d'habiles précurseurs, car la plupart des substances irritantes sont retenues en solution et donc éliminées. D'autres campagnes visent à orienter les fumeurs vers la pipe et le cigare, beaucoup moins dangereux que la cigarette, car la fumée n'est plus alors inhalée et les effets nocifs de la combustion du papier disparaissent.

L'effort préventif devrait s'exercer sur les jeunes générations, comme c'est le cas par exemple au Canada. Sur ce plan, les armées ont une responsabilité particulière : toutes les enquêtes démontrent qu'au cours du service militaire le nombre des fumeurs et la consommation de tabac augmentent considérablement. Selon le Trésor, 60 % des Français prennent, ou confirment, l'habitude de fumer durant leur service militaire. Ce qui s'explique bien lorsqu'on analyse le mécanisme d'enclenchement de la toxicomanie.

La première cigarette ne produit guère plus de satisfactions que la première pipe d'opium; elle provoque les signes de l'intoxication par la nicotine chez un sujet non encore accoutumé à cette molécule toxique : état nauséux, pâleur, sueurs froides, vertiges, gêne respiratoire, maux de tête. Pourtant, ces symptômes ne détournent pas l'adolescent du tabac. Car des facteurs psychiques beaucoup plus puissants interviennent dans sa motivation : la tendance à l'imitation des adultes et la volonté d'émancipation. L'adolescent met tout son amour-propre à se comporter « comme un grand ».

Ce processus psychologique est décelable à la naissance de toutes les toxicomanies, avec une acuité variable selon les cas. A l'armée, l'inaction relative et l'absence de centres d'intérêts majeurs offrent une chance supplémentaire à l'installation de l'habitude chez les jeunes.

Le docteur Bernard This⁴ analyse en ces termes les relations du jeune fumeur avec sa cigarette :

Etre capable de fumer sans tousser, pleurer ou vomir, c'est prouver qu'on n'est plus un petit, c'est montrer qu'on a subi l'épreuve initiatique... Aspirer doucement la fumée pour la rejeter, par la bouche ou par le nez, d'un seul coup ou par petites bouffées, « tirer » religieusement sur une cigarette sans la mouiller, pour faire des nuages ou des ronds, à volonté, c'est avoir la maîtrise de cet objet dangereux, amer, piquant et irritant.

En réalité, cette volonté de « se poser n'est qu'un besoin d'imitation et l'auteur rajoute :

Faire comme tout le monde pour mieux passer inaperçu ; ou imiter un héros pour paraître ; vivre dans un rêve, se donner l'illusion, porter un masque, un bel habit, derrière une façade, impressionner les autres, leur en flanquer plein la vue, voilà les ressorts puissants qui font vendre la camelote.

Mais le docteur This est psychanalyste et pousse plus avant ses réflexions. Pour lui, l'éclosion du besoin de fumer est liée au réveil de la sexualité, comme le montre bien « l'éclosion pubertaire » de cette manie :

La première cigarette est souvent dérobée... Elle accompagne les rêveries amoureuses ; elle console les premiers chagrins ; elle calme les culpabilités masturbatoires ; elle apaise l'angoisse

de castration : une cigarette est à peine disparue, une autre sort de son paquet; inépuisable érection, perpétuelle séduction de ce petit bout de sein rouge qui clignote à l'extrémité d'un objet blanc comme le lait. L'argot qui parle de mégot sait-il que « mégauder » veut dire « sucer une mamelle » ?

Quant au sevrage – et l'on voit que le mot, ici, est particulièrement bien venu –, il ne pose théoriquement aucun problème médical sérieux. La dépendance est purement psychique : arrêter de fumer n'entraîne aucun accident physique.

De nombreuses méthodes ont été proposées pour faire disparaître l'envie de fumer : médicaments divers, gymnastique, hygiène alimentaire, cures de dégoût et même hypnose. On sait que c'est le besoin de nicotine qui pousse le fumeur à poursuivre dans son habitude : en effet, une injection sous-cutanée de 2 mg de nicotine supprime l'envie de fumer. Il était donc naturel de rechercher des substances qui pourraient dans l'organisme se substituer momentanément à la nicotine et faciliter la désintoxication. La lobéline, alcaloïde de structure voisine de la nicotine, a été utilisée à cet effet, mais sans grands succès. Les Indiens de certaines tribus du Canada fumeraient, disait-on, les feuilles de lobélie comme celles du tabac ! On utilise également la quinine à faible dose.

En fait, aucune méthode n'a donné jusqu'ici plus de 20 % de succès. Arrêter de fumer exige avant tout un effort volontaire. La tentative a d'autant plus de chance de réussir que l'arrêt est brutal et absolu. Certains y ont d'ailleurs parfaitement réussi... et même plusieurs fois, comme Tristan Bernard qui s'exclamait avec humour : « Il n'y a rien de plus facile que de s'arrêter de fumer ; j'y ai réussi au moins quarante fois. » Mais Clemenceau, dont la ténacité est légendaire, réussit du premier coup à ne plus toucher un havane, dont il était pourtant grand amateur. Churchill ne se donna pas cette peine et atteignit l'âge de quatre-vingt-onze ans en fumant 14 cigares par jour !

La guerre du tabac, on le voit, ne fait que commencer ! Et l'herbe à Nicot n'a pas dit son dernier mot !

¹ M. Fiquier, *Le savant du foyer*, Paris, 1853.

² Technique consistant à séparer les constituants d'un mélange gazeux en le faisant passer sur une colonne chargée d'une substance poreuse qui retient inégalement les éléments constitutifs du mélange.

³ On se reportera sur ce sujet à la bibliographie très complète sur la question publiée par l'OMS, « Les effets du tabac sur la santé », série de rapports techniques 568. OMS, 1975.

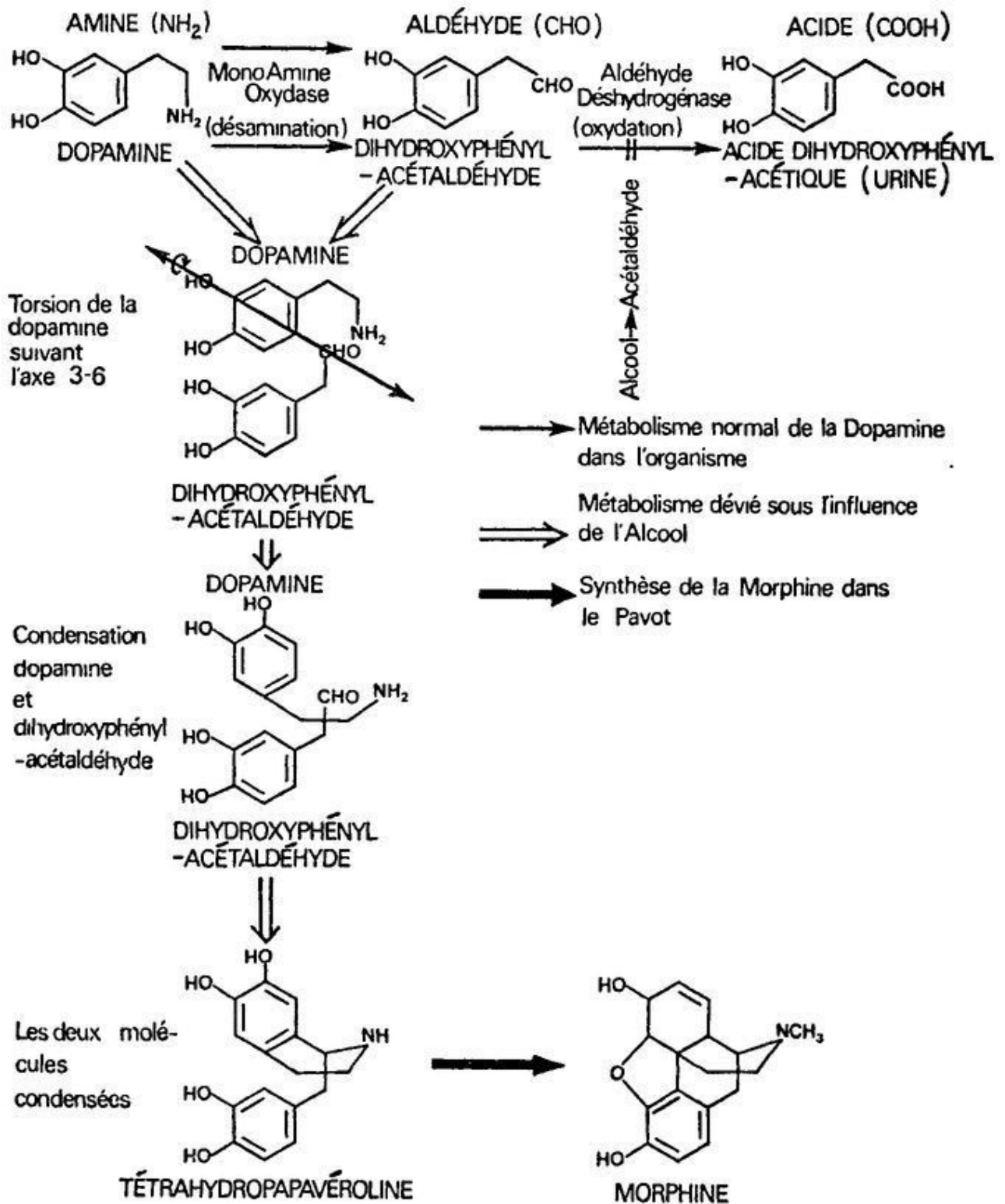
⁴ Dans *Drogues et tranquillisants*, Paris, Casterman, 1962.

CHAPITRE 7

Du nouveau sur l'alcool

Si une expérience plusieurs fois centenaire a fini par disculper les plantes à caféine, malgré quelques rebondissements récents, si, au contraire, le tabac fait désormais figure d'accusé, que dire alors de l'alcool qui tue chaque année en moyenne 20 à 23 000 Français ?

En matière d'alcoolisme, les statistiques sont accablantes : elles ponctuent la carte de France de taches sombres, où les départements de l'Ouest détiennent le triste record de plus de 70 morts pour 100 000 habitants et par an. L'Est alsacien et le Nord industriel le talonnent de près. Le développement des services spécialisés en hôpitaux psychiatriques « aspire » chaque année un nombre accru d'alcooliques : les hospitalisations sont passées de 15 000 en 1961 à 38 000 en 1974 ! Et ces chiffres ne tiennent pas compte des décès par accidents de la route imputables à l'alcool. On sait que, dans les nations industrielles, les accidents de la route représentent la première cause de mortalité chez les moins de quarante ans : on dénombrait, en 1973, 160000 morts et 5 millions de blessés par accident de la route dans les pays de l'OCDE, ces chiffres s'étant légèrement améliorés depuis. Or, une enquête menée au Canada montrait que les chances d'accident pour un jeune conducteur dont les facultés sont diminuées par l'alcool sont accrues



*PERTURBATIONS BIOCHIMIQUES PROBABLES PROVOQUEES
PAR L'ALCOOL (SELON V.E. DAVIS)*

de cent soixante-cinq fois! Curieusement, les conducteurs américains résistent mieux que les conducteurs français à l'imprégnation alcoolique : pour ces derniers, des taux d'alcool dans le sang relativement faibles entraînent des décès en nombre impressionnant, alors que les Américains et les Anglais ne se tuent qu'avec des imprégnations alcooliques moyennes nettement plus fortes ! Si l'on tient compte enfin de la responsabilité de l'alcool dans le développement des cancers, c'est au chiffre effarant de 70 000 morts par an qu'il faut évaluer les victimes directes ou indirectes de l'alcool en France.

Relativement préservée du tabac, la France est accablée par l'alcool. La consommation annuelle moyenne exprimée en alcool pur était en 1966 de 28 litres par habitant en France, contre 14 seulement en Allemagne fédérale et 10 aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

La France, qui occupe le premier rang mondial pour la consommation d'alcool par habitant, détient aussi le record absolu de consommation de vin et de spiritueux. Et bien entendu, celui du nombre d'alcooliques. Elle est talonnée de près par l'Italie. L'Allemagne et les autres pays de la Communauté européenne ne viennent que très loin derrière, avec des consommations moyennes de vin au moins cinq fois plus faibles. Mais l'Allemand et le Belge boivent trois fois plus de bière que le Français.

Bien qu'en ce domaine les estimations soient des plus complexes, on estime que le coût net, pour l'Etat, de la surconsommation des boissons alcoolisées se situe entre 1,5 et 5 milliards de francs. L'écart élevé entre ces chiffres s'explique par la difficulté d'évaluer les dépenses dues à l'alcoolisme : si les produits des diverses taxes sur l'alcool sont relativement faciles à comptabiliser (environ 1 milliard et demi par an), l'alcoolisme entraîne des dépenses imputables pour partie à l'Etat, mais aussi aux collectivités locales, à la Sécurité sociale, aux compagnies d'assurances; y figurent non seulement le traitement des alcooliques, mais encore le coût des accidents causés par l'alcool, les frais de justice et d'internement, etc. Plus de 50 % des hospitalisations en milieu psychiatrique relèvent de l'alcoolisme.

Une chose est sûre : contrairement à une idée reçue, l'alcool, malgré les lourdes taxes dont il est frappé, appauvrit autant la société que le simple particulier qui s'y laisse prendre.

L'alcool reste la drogue des pauvres ; il offre à la fois l'oubli momentané et la certitude d'en finir plus tôt avec une vie dont on n'attend plus rien. Une enquête récente menée en France a montré que 41 % des ouvriers et des manœuvres consomment plus d'un litre de vin par jour, cette proportion tombant à 10 % seulement pour les professions libérales. Ce décalage se retrouve dans les taux de mortalité : dans le groupe d'âge 45 à 54 ans, la mortalité masculine par l'alcool pour 100 000 personnes s'élève à 22 pour le clergé catholique, 23 pour les cadres supérieurs, 30 pour les instituteurs, mais 97 pour les ouvriers qualifiés, 125 pour les ouvriers spécialisés et 200 pour les manœuvres ! L'alcoolisme reste donc très lié à la pauvreté, au travail lourd et à la misère.

La tendance globale de la consommation d'alcool dans le monde est à la hausse, avec notamment l'augmentation constante et rapide des consommations de bière et de spiritueux qui se manifeste dans tous les pays en voie de développement. L'Organisation mondiale de la Santé estime que la consommation individuelle moyenne d'alcool augmente chaque année de 9 % dans le monde et de 17 % en Europe, chiffres inquiétants mais qui s'expliquent par l'accès massif des femmes et des jeunes aux boissons alcoolisées. Elle estime également que dans un pays industrialisé moyen – si tant est qu'un tel prototype existe ! –, un adulte sur cent environ souffre de graves invalidités imputables à l'alcool. Ce pourcentage peut paraître faible, mais n'en

représente pas moins 500 000 personnes à la charge des services d'hygiène et de santé pour 50 millions d'habitants.

L'art d'endormir le monde

S'avise-t-on d'interdire l'usage de l'alcool et voici que d'autres drogues viennent sur-le-champ s'y substituer. Seule l'interdiction coranique a produit des résultats remarquables : elle était, il est vrai, d'inspiration divine ! Les autres tentatives ont échoué. On sait les conséquences de la prohibition sur le développement de la criminalité et de l'héroïnomanie aux Etats-Unis. Mais on se souvient moins du cas de l'Irlande où l'interdiction de l'alcool déclencha au siècle dernier une vague de toxicomanie à l'éther ! Privés de leur vice favori, les Irlandais se rabattirent aussitôt sur ce dérivé de l'alcool, dont les effets enivrants jouissaient déjà d'une certaine réputation dans la « bonne société » américaine. Tout comme l'alcool, l'éther provoque un état d'euphorie, puis d'inconscience.

L'épidémie d'éthéromanie eut cependant une retombée scientifique de premier plan : le docteur Long avait remarqué que, sous l'emprise de l'éther, les intoxiqués semblaient insensibles à la douleur. En mars 1842, il opéra une tumeur au cou d'un jeune malade après lui avoir fait inhaler des vapeurs d'éther : l'anesthésie générale était née. Mais Long n'était qu'un modeste médecin de campagne et ce fut un dentiste, W. Morton, qui démontra les propriétés de l'éther devant une assemblée de médecins en 1846. L'éther puis le chloroforme remplacèrent alors les astuces utilisées jusque-là pour diminuer la souffrance : parmi celles-ci, l'habileté et la rapidité du chirurgien n'étaient pas des moindres; un chirurgien ne se vantait-il pas, au début du XIX^e siècle, de pouvoir amputer une jambe en moins d'une minute? On pratiquait aussi la technique du « coup de poing sur la tête », ce qui endormait incontinent le patient, et parfois pour toujours...

Le développement chez les adolescents de toxicomanies par inhalation d'éther préoccupe actuellement le corps médical et pharmaceutique, d'autant que plusieurs accidents graves, voire mortels, ont été signalés. Ainsi s'interroge-t-on sur l'opportunité de poursuivre la délivrance sans précautions d'éther dans les pharmacies et drogueries. Dans un vœu adopté le 3 février 1981, l'Académie nationale de Médecine souhaite que l'éther puisse être remplacé « par un solvant ou mélange de solvants doué des mêmes propriétés dissolvantes, mais dépourvu d'attrait pour les toxicomanes ». Et elle préconise qu'en attendant cette réalisation, ou à son défaut, « on essaie de faire disparaître l'emploi de l'éther comme « drogue d'inhalation » en ajoutant aux flacons délivrés au public un produit malodorant ». La chasse à l'éthéromanie est donc ouverte.

Quant aux boissons alcoolisées, elles appartiennent à tous les continents. Bien malin qui en connaîtrait l'origine. L'histoire regorge d'alcooliques célèbres, d'Alexandre le Grand à l'empereur Tibère, sans compter les papes, de Léon X à Sixte Quint !

Une épitaphe gravée sur un tombeau égyptien évoque la générosité du disparu en ces termes : « J'ai donné du pain à ceux qui avaient faim, de la bière à ceux qui avaient soif. » Si l'on en croit le récit de la Genèse, Noé préférait le vin, et ses vignes sont célèbres ! Au fur et à mesure des conquêtes, de nouvelles boissons alcoolisées étaient

découvertes : suc fermenté des feuilles d'agave au Mexique, vin de palme en Afrique, boisson alcoolisée provenant d'une sorte de poivrier en Polynésie. Mais c'est aux médecins arabes que revint le mérite d'obtenir par distillation l'alcool pur à partir des boissons fermentées et de le baptiser al-kohol, c'est-à-dire « le subtil ».

Tout a été dit et redit sur l'alcool et ses méfaits. N'ajoutons pas une ligne à l'abondante littérature consacrée à la cirrhose du foie et aux autres effets de l'alcoolisme, connus de longue date. Ce qu'on sait moins, en revanche, c'est l'étroite corrélation existant entre le cancer et l'alcool, à laquelle il a déjà été fait allusion à propos du tabac. Plusieurs études épidémiologiques ont montré que la mortalité par alcoolisme et celle par cancer de l'œsophage prédominaient toutes deux dans les régions de l'Ouest, les cartes sur lesquelles sont portés les taux de fréquence de ces deux causes de mortalité se superposant de façon frappante. En France, la fréquence du cancer de l'œsophage lié à l'alcoolisme est trois fois plus élevée que dans le reste du monde; de même, on incrimine l'alcool dans environ 20 % de la mortalité générale par cancer chez l'homme, et seulement dans 3 % des cancers chez la femme.

Il existe une relation linéaire entre la quantité d'alcool consommée et le risque de ce cancer : ce risque est multiplié par dix pour la personne qui consomme 100 g d'alcool pur par jour ; il est encore amplifié par la consommation simultanée de tabac : une personne fumant plus d'un paquet de cigarettes par jour et consommant plus d'un litre de vin augmente par cinquante son risque de cancer de l'œsophage. Mais si elle ne fume qu'un demi-paquet de cigarettes et ne boit qu'un demi-litre de vin, ce même risque n'est accru que de dix fois. Chez les Mormons, dont la religion proscrit l'usage de l'alcool, le cancer de l'œsophage est trois fois moins fréquent que chez les autres habitants de l'Utah non mormons.

Il n'a pas été jusqu'ici possible d'établir avec précision le mécanisme d'intervention de l'alcool dans le développement d'un cancer. En fait, il semble que l'alcool agisse comme agent « cocancérogène » en favorisant l'action sur les muqueuses d'agents cancérogènes reconnus, tels que les hydrocarbures aromatiques polycycliques des goudrons de tabac par exemple : il est logique de penser que l'alcool accélère leur pénétration dans les cellules épithéliales des bronches et des poumons. Il est reconnu d'autre part que l'alcoolisme profond entraîne un affaiblissement général des défenses immunitaires de l'organisme : cette déficience peut favoriser l'évolution de cancers latents induits par exposition à des agents cancérogènes.

Alcool et cancer, tel est donc le nouveau point de focalisation de la recherche épidémiologique et de la prévention, dans le champ déjà très vaste de la lutte antialcoolique. Mais laissons là le dossier affligeant des méfaits de l'alcool et, regardant les choses « du dedans », essayons de suivre l'alcool dans ses pérégrinations à travers l'organisme.

Les avatars d'une petite molécule

Au départ : une boisson alcoolisée. Ce qui compte, c'est la teneur en alcool. La légende « du bon vin qui ne peut pas faire de mal » est un mythe. Un litre de vin à 10 °

contient 80 g d'alcool, qu'il s'agisse de bordeaux ou de « gros rouge ». Il est vrai que les boissons alcoolisées contiennent plus ou moins de substances d'accompagnement ou « congénères », liées à la matière première dont elles proviennent : le vin et la bière sont par exemple beaucoup plus riches en substances secondaires que le gin ou le whisky. Et celles-ci interviennent pour une part dans les symptômes observés, surtout les lendemains d'ivresse.

L'alcool absorbé passe dans l'estomac, et de là dans l'intestin grêle et le sang. Ce passage est rapide et total. Mais il est freiné si l'estomac contient beaucoup d'aliments gras ou si l'alcool est très fort : c'est ce qui se produit quand les Russes mangent du caviar en buvant une vodka à 60 °. A l'inverse, le gaz carbonique accélère le passage : à doses et degré alcoolique égaux, le champagne enivre plus vite que le vin ordinaire !

A l'arrivée de l'alcool dans le sang circulant, le processus d'élimination s'enclenche : dès cet instant, absorption et élimination vont aller de pair ; la teneur du sang ou « alcoolémie » à un moment donné résulte de cet équilibre. Tous ces facteurs jouant à la fois, sans négliger la sensibilité particulière du sujet et surtout son poids, on comprend qu'il soit difficile de prévoir avec exactitude le taux d'alcool sanguin en fonction de la quantité d'alcool ingérée.

En revanche, il existe un lien étroit entre les effets de l'alcool et la concentration sanguine : l'action de l'alcool commence à se manifester nettement quand l'« alcoolémie » atteint 0,5 g par litre. Pour un sujet à jeun pesant environ 70 kg, ce résultat est atteint environ une heure après la consommation de 3 verres de vin ordinaire. Mais un obèse devra boire davantage pour atteindre ce seuil. Avec 1 g par litre (6 verres de vin une heure avant la prise de sang), l'état d'ébriété est évident ; l'individu est euphorique; s'il est au volant, il n'hésitera pas à prendre des risques (phase d'excitation). Aussi les ministres européens des transports, réunis à Hambourg en 1967, ont-ils recommandé de fixer à 0,8 g par litre le taux d'alcoolémie au-dessus duquel un conducteur d'automobile doit être passible de sanction. Car les troubles varient en fonction des individus : à taux d'alcoolémie égal, certains seront exubérants, d'autres s'assoupiront, d'autres encore ne présenteront aucun signe visible. L'ambiance dans laquelle se trouve le sujet intervient aussi. On comprend l'embarras du législateur, tenu de dire à partir de quand l'individu devient dangereux au volant !

A partir de 1,5 g par litre (1 litre de vin à 10 ° à jeun), l'état d'ivresse est atteint, et l'on considérera le sujet comme étant sous « l'emprise de l'alcool ». A 2 g par litre, le sujet se tient difficilement debout, l'incoordination de sa démarche entraîne des chutes répétées ; il titube ; la confusion mentale s'accroît. A 3 g par litre, le sujet devient incapable de se maintenir et tombe dans une sorte d'apathie (phase de dépression). A partir de 4 à 5 g par litre, il entre dans le coma (ivre mort). Lorsque l'alcoolémie atteint 5 à 6 g par litre, la mort survient : l'ivre mort devient un mort ivre. C'est ce qui se produit parfois à l'issue de paris stupides, lorsqu'un individu se targue par exemple de vider d'un trait un litre d'eau-de-vie.

Charrié par le courant circulatoire, l'alcool atteint le cerveau et y produit ses effets : à doses faibles, il freine le système réticulé ascendant, région qui tient en alerte l'écorce

cérébrale, siège de la lucidité et des facultés intellectuelles ; l'individu devient incapable d'accomplir correctement les activités réclamant une attention soutenue : conduire une voiture, réussir une addition, viser un objet. A doses plus fortes, l'écorce cérébrale ou « cortex » est atteinte à son tour : le jugement est altéré, les facultés de discernement sont atténuées. L'alcool rend hardi; l'individu est exubérant, disert; ses censures fonctionnent mal, ce qui explique les crimes et délits perpétrés dans cet état. A concentration plus forte, le cervelet est touché : le buveur titube et perd l'équilibre. Puis la conscience est abolie.

En réalité, l'alcool est un déprimeur ; l'euphorie ressentie au début de l'ivresse est vite remplacée par un état de torpeur. Ses effets sont d'ailleurs cumulatifs avec ceux des barbituriques. Une personne sous l'influence d'un barbiturique s'enivre plus rapidement; et prendre des somnifères après une soirée très arrosée ne va pas sans risque, car les effets des deux drogues se conjuguent et peuvent provoquer un accident. En revanche, le café atténue les effets dépressifs de l'alcool : la séquence café/pousse-café est un moyen habile pour maintenir à l'issue d'un repas une euphorie légère, sans abattement ni torpeur.

Mais l'organisme met tout en œuvre pour éliminer le poison : une partie de l'alcool se retrouve intacte dans l'urine, la sueur ou l'air exhalés. Le reste est oxydé dans le foie : l'alcool s'y transforme d'abord en acétaldéhyde, substance encore plus toxique, mais rapidement oxydée à son tour en acide acétique. Cet acide à odeur de vinaigre est parfaitement inoffensif; c'est même une des molécules les plus fondamentales de la vie; l'organisme la récupère aussitôt et l'incorpore sans difficulté à ses métabolismes.

Le foie est capable de détoxiquer 8 g d'alcool par heure ; on peut donc consommer des boissons alcoolisées continuellement sans jamais s'enivrer : il suffit d'étaler les prises dans le temps sans dépasser cette dose horaire. Mais, dans ces conditions, boire n'a plus de charme.

En fait, le foie « traite » l'alcool au fur et à mesure des « livraisons » sanguines. Mais il est incapable de stocker l'alcool en excès, comme il le fait par exemple des sucres apportés par l'alimentation.

Un apport massif, après un repas plantureux ou une grosse gourmandise, n'affecte nullement le taux de sucre sanguin, la « glycémie ». Car le foie fonctionne comme un barrage qui retient les apports excessifs et régule les débits à l'aval. Mais il est incapable d'effectuer la même performance pour l'alcool : une crue abondante, consécutive à une forte libation, entraîne *ipso facto* une brusque montée de l'alcool dans le torrent circulatoire, avec tous les effets décrits ci-dessus.

Certes le foie mobilise alors toutes ses réserves pour écluser la crue : à la voie normale d'oxydation en acétaldéhyde qui s'effectue au niveau du cytoplasme des cellules hépatiques s'en ajoute une autre fonctionnant cette fois au niveau des microsomes cellulaires : l'excès d'alcool joue alors un rôle inducteur, ce qui explique la plus grande résistance des grands buveurs dont le foie est capable de meilleures performances... jusqu'à ce que la cirrhose y mette un terme définitivement.

Quand l'apport d'alcool cesse, le foie poursuit régulièrement son travail – encore faut-il qu'il ne soit pas trop détérioré – et le taux d'alcool sanguin rebaisse lentement. L'alcool ainsi brûlé fournit 7 calories par gramme; mais cette énergie n'est pas utilisable pour soutenir l'effort musculaire, ce qui fait de l'alcool un bien mauvais aliment. Aussi des diététiciens estiment-ils que les calories nécessaires à l'organisme ne doivent pas être apportées par l'alcool à raison de plus de 10 % des besoins, cette valeur représentant un maximum, une cote d'alerte à ne pas dépasser en aucun cas.

Tout ceci n'explique pas pourquoi et comment l'alcool agit. Quels effets produit-il sur le cerveau pour le perturber à ce point ? Allons donc voir sur place : descendons un instant dans l'intimité de la cellule cérébrale pour tenter de surprendre sur le vif la délicate mécanique de ses effets.

Quand le cerveau devient pavot

La connaissance du métabolisme de l'alcool a beaucoup progressé au cours des dernières décennies¹.

Deux chercheurs danois eurent un jour l'idée d'expérimenter sur eux-mêmes une substance supposée vermifuge : le disulfirame. Ayant absorbé un peu d'alcool à un cocktail, ils furent pris d'un violent malaise et suspectèrent aussitôt le sulfirame d'en être responsable. Les chercheurs qui suivirent confirmèrent cette hypothèse : le disulfirame bloque la transformation de l'acétaldéhyde en acide acétique dans le foie. L'acétaldéhyde s'accumule alors dans l'organisme et déclenche une forte intoxication avec nausées et maux de tête. Aussi cette substance a-t-elle été employée pour désintoxiquer les alcooliques invétérés, car il est impossible de consommer à la fois disulfirame et alcool. Malheureusement, l'expérience prouve que l'alcoolique abandonne plus vite le médicament que sa drogue !

Des recherches menées aux Etats-Unis à partir de 1970² attirent de nouveau l'attention sur l'acétaldéhyde, « métabolite intermédiaire » de la désintoxication de l'alcool. C'est lui, semble-t-il, le véritable responsable de l'ivresse et son mode d'action est sur le point d'être éclairci.

On sait que le cerveau est le siège d'une intense activité biochimique. Au développement de cette activité concourent en particulier diverses amines, parfois qualifiées de « biogènes » tant leurs effets physiologiques sont multiples et remarquables. Parmi celles-ci, la dopamine joue un rôle important dans de nombreux métabolismes. Le stock de dopamine est continuellement entretenu car l'organisme synthétise de la dopamine en même temps qu'il en élimine ; comme pour l'alcool, cette élimination s'effectue par oxydation; la dopamine est ainsi transformée d'abord en un aldéhyde (dihydroxyphénylacétaldéhyde), puis en un acide (ac. dihydroxyphénylacétique). Or, la présence dans le cerveau d'acétaldéhyde bloquerait cette dernière phase de l'oxydation ; elle entraînerait de la sorte une accumulation anormale de dihydroxyphénylacétaldéhyde dans le cerveau.

C'est là un exemple classique de ce que les biochimistes appellent un blocage enzymatique. Dans l'organisme, les réactions chimiques s'effectuent grâce à

l'omniprésence d'ouvriers spécialisés : les enzymes. Chaque enzyme réalise une opération bien particulière : en l'occurrence il s'agit ici d'oxyder un aldéhyde en acide. Que l'enzyme *ad hoc* soit présente et l'opération réussit : l'aldéhyde se combine « gloutonnement » à l'enzyme, comme la bonne clef entre dans sa serrure, et l'oxydation se réalise aussi aisément que s'ouvre alors la porte. Malheureusement, il arrive aux enzymes de se tromper ; dans notre exemple, l'acétaldéhyde, subrepticement présent dans le milieu réactionnel, va se combiner à l'enzyme qui le confond avec son substrat normal (le dihydroxyphénylacétaldéhyde à oxyder) tant il lui est semblable. C'est alors la catastrophe : la clef entre bien dans la serrure, mais comme ce n'est pas tout à fait la bonne, elle la bloque ! La réaction ne se fait plus ; le corps à transformer s'accumule derrière cette porte close ; la chaîne est interrompue puisqu'un maillon vient de lâcher. Au lieu d'être transformé en acide au fur et à mesure de sa fabrication, notre aldéhyde dérivant de la dopamine s'accumule et envahit peu à peu le milieu. Car il continue, lui, à être produit sans obstacle. Bref, toute la mécanique réactionnelle est détraquée par cet acétaldéhyde importun.

Bien entendu, le cerveau cherche une voie détournée pour se débarrasser de ce surplus ; il y parvient en renvoyant, si l'on peut dire, l'excès d'aldéhyde à l'envoyeur : la dopamine. La combinaison de ces deux molécules entre elles aboutit à la formation de tétrahydropapavéroline (THP).

Ici l'affaire se corse. On sait en effet que le THP se trouve dans le pavot et s'y forme sans doute de la même manière. Puis le pavot le transforme rapidement... en morphine. En d'autres termes, l'acétaldéhyde dévie le métabolisme normal de la dopamine du cerveau humain et la transforme en précurseur de la morphine. Bref, sous l'effet de l'alcool, la tête du poivrot se met à fonctionner comme une tête de pavot et à fabriquer les mêmes substances ! L'alcoolique fabrique avec son alcool... quelque chose qui ressemble à de la morphine ! Et l'alcoolisme devient une nouvelle « maladie métabolique » comme on en découvre chaque jour.

Des essais expérimentaux sur des extraits de foie et de cerveau viennent d'apporter une première confirmation à cette surprenante hypothèse. L'action psychotrope de l'alcool, jusque-là inexplicable, s'éclaire d'un jour entièrement neuf. Elle permet d'imaginer des médicaments spécifiques capables d'éliminer ce surplus d'acétaldéhyde et de prévenir ainsi l'ivresse ! Elle explique les analogies maintes fois décrites entre les effets de l'alcool et de l'opium (béatitude euphorique, sédation, phénomène d'accoutumance). Enfin, elle met une fois de plus en évidence l'incroyable unité des phénomènes vivants, en faisant apparaître une affinité biochimique directe entre un cerveau humain et une capsule de pavot !

Cette découverte inattendue nous apprend, par la même occasion, que l'homme est capable de fabriquer des alcaloïdes... comme la plante ; ce qui était ignoré jusqu'ici et valorise les performances biochimiques de l'espèce à laquelle, modestement, nous appartenons. Car les dernières années nous ont appris que ces performances sont encore plus grandes qu'on ne le pensait. On a montré, en effet, que la dopamine peut aussi se combiner directement à l'acétaldéhyde pour donner du salsolinol, alcaloïde très voisin

de la mescaline du peyotl. Ce même acétaldéhyde, décidément vorace, peut enfin se combiner encore à la sérotonine, autre aminé biogène cérébrale, toujours selon le même processus, pour donner une substance proche de l'harmine, alcaloïde hallucinogène bien connu. C'est donc à un véritable feu d'artifice que l'acétaldéhyde se livre dans le cerveau alcoolisé, forgeant une bonne série de substances notoirement actives.

Contraint dans notre exemple à écouler subitement un stock de molécules inhabituelles à un rythme rapide, l'organisme cherche une voie, une issue ; il la trouve : il suffit de faire comme font les plantes ; de se souvenir des origines de la vie, lorsque, il y a des millions d'années, le fossé entre l'animal et le végétal ne s'était pas encore creusé ; de retrouver le savoir de quelque ancêtre lointain. Bref, placés devant les mêmes données biochimiques, l'homme et le pavot réagissent de la même manière. La vie est une réalité unique, logique, homogène.

Mais ces alcaloïdes si divers que fabriquent les plantes, à quoi servent-ils au juste ? A guérir les humains certes, mais encore ? Quel rôle jouent-ils dans la biologie du végétal ? Leur formation résulte-t-elle, comme dans notre cerveau, d'une déviation métabolique ? Serait-elle le fruit d'une mutation qui aurait un jour perturbé le métabolisme normal d'un acide aminé, précurseur habituel des alcaloïdes comme de la dopamine ? Et qui aurait du même coup enclenché par réaction ou compensation la mise en route de nouveaux processus de synthèse conduisant à ces étonnantes molécules ? Ce stockage d'alcaloïdes ne serait alors, pour la plante, qu'un élégant moyen de se débarrasser de métabolites perturbateurs ? Et d'éviter ainsi de perturber le « rythme de production » des chaînes métaboliques essentielles conduisant à des substances utiles pour elle. Bref, la plante stockerait les alcaloïdes pour se débarrasser de substances inopportunes. Processus de stockage sans conséquence chez les végétaux dépourvus de système nerveux, mais aux conséquences surprenantes chez les animaux puissamment « réactifs » à ces substances. Mais pourquoi si réactifs, si sensibles à ces toxiques végétaux ? Quel est le sens profond de cette incompatibilité ?

Faute de pouvoir l'expliquer, au moins peut-on tenter d'en déduire les conséquences. Tout se passe comme si l'alcaloïde favorisait l'espèce qui le contient dans la confrontation immémoriale de la plante désarmée à la voracité de l'animal. Heureuses plantes à alcaloïdes que les animaux, instruits par un instinct millénaire, se gardent bien de toucher. Heureuse colchique que, prudemment, la vache rejette dans sa mangeoire. Heureux *Peganum*, herbe verte et attirante dans la plus totale aridité des grandes steppes d'Orient, mais qu'aucun mouton jamais ne broute. Savez-vous l'avantage que la nature vous a donné en vous faisant poison ?

¹ On se reportera sur ce sujet à l'ouvrage de J. Rainaut, *L'alcoolisme : éclairage alcoologique en 1976*, Paris, Ed. Lamarre-Poinat, 1976. On pourra également consulter *La semaine des hôpitaux*, numéro hors série, janvier 1975, p. 29-42.

² V.E. David et M.-J. Walsh, *Science*, 1970, 167, 1005.

Troisième partie

Les Stupéfiants et les grandes toxicomanies

Jusqu'aux années récentes, le problème de la drogue se circonscrivait en Europe autour de trois espèces : le pavot somnifère, la coca et le chanvre indien. C'est autour d'elles que se développèrent, au cours du siècle dernier, les grandes toxicomanies. Si le terme de stupéfiant est impropre pour les désigner, il reste suffisamment évocateur pour s'être maintenu dans le langage courant.

Ces plantes ont été utilisées de tout temps pour calmer la douleur physique et morale. Dans sa recherche éperdue de bonheur, l'homme s'abandonne à leurs sortilèges en échange de quelques heures d'oubli et de béatitude. Mais elles provoquent bientôt le phénomène d'accoutumance et ne tardent pas à réduire en esclavage leurs malheureuses victimes. Plus que toutes autres, elles sont « la drogue » dans l'acceptation traditionnelle du terme, et leurs dangers ont conduit depuis longtemps les pouvoirs publics à les soumettre à un contrôle rigoureux et à n'autoriser leur délivrance que moyennant présentation d'une ordonnance spéciale.

Sorte de Janus aux deux visages, l'opium mène en quelque sorte deux carrières parallèles : l'une légale et thérapeutique, l'autre hédonique et prohibée. Précieux médicament ou drogue redoutable, l'opium illustre admirablement la tragique dialectique de la condition humaine. Son introduction forcée en Chine, au siècle dernier, et les deux guerres qui suivirent illustrent un des épisodes les plus sombres de l'histoire de l'Occident dans ses rapports avec l'Asie. Et le gigantesque trafic international dont l'héroïne est aujourd'hui l'enjeu s'inscrit dans la même tradition : dans les deux cas, l'âpre appât du gain est le moteur d'un fructueux négoce, fût-ce au prix de l'asservissement d'autrui. La cocaïne, alcaloïde de la feuille de coca, eut son heure de gloire entre les deux guerres. Après une longue éclipse, elle réapparaît aujourd'hui sur le marché de la drogue, tout en laissant par ailleurs une abondante descendance médicamenteuse. Car sa molécule a été copiée et recopiée à l'envi par les pharmacologues soucieux de conserver ses propriétés anesthésiques locales tout en diminuant sa toxicité.

Reste le chanvre et les vives polémiques qu'il alimente un peu partout. Si son emploi a été définitivement abandonné en médecine, son succès, notamment chez les jeunes, est éblouissant. Les facilités d'approvisionnement à des prix relativement modestes, la multitude des réseaux de diffusion, l'absence d'accoutumance vraie et une réputation d'innocuité désormais bien établie font du chanvre indien la plus banale et la plus usuelle des drogues. Qu'est-ce à dire? Va-t-il falloir classer un jour le chanvre réhabilité, avec l'alcool et le tabac, sous la rubrique des « drogues familières de l'Occident » ? Le chanvre serait-il le premier de ces médicaments du bien-être, dont on dit que les pharmacopées de l'an 2000 regorgeront, offrant à tous le « bonheur chimique » pour le prix du paquet de cigarettes quotidien ? Si la question a pu se poser il y a quelque

temps, il semble bien qu'elle doive se poser de moins en moins. Car la réputation du chanvre s'aggrave au fur et à mesure que la science explore sa chimie et sa pharmacologie. Sans égaler, tant s'en faut, le danger des autres poisons de l'esprit, on doit néanmoins le considérer comme un de ces agents « déstructurants », dont l'impact répété ne peut qu'aggraver la fragilité du psychisme. Son extension actuelle est un des signes les plus alarmants de ce mal de vivre endémique qui contamine de proche en proche les sociétés industrielles.

CHAPITRE 8

Drogue et médicament : les deux visages de l'opium

L'opium est à l'Asie ce que l'alcool est à l'Europe. Mais les continents exportent leurs fléaux! L'Asie résistera-t-elle à la pénétration rapide de l'alcool? L'Occident saura-t-il circonscrire l'extension de l'opium, de la morphine et de l'héroïne ? Seul l'avenir le dira.

Mais pourquoi ce rapprochement suspect? Voici de nouveau alcool et opium réunis !

Opium ou alcool ?

En tant que drogue de «consommation courante », l'opium soutient assez heureusement la comparaison avec l'alcool. Dans une thèse publiée en 1910, Paul Gide¹ risque un parallèle qui mérite d'être cité ; replacé dans le contexte de son époque, il exprime bien cette sorte de sympathie romantique qui s'était développée autour des fumeries d'opium, tandis que l'œuvre de Zola, suggérée par ce texte, avait au contraire discrédité l'alcool.

Il y a certes bien loin entre la vision du fumeur au visage affiné, aux gestes mesurés, au regard profond, distant, allongé dans le cadre artistique d'une élégante fumerie et s'abandonnant à cette étrange griserie cérébrale de l'opium qui l'emporte dans un voyage immobile vers les rives de quelque lointain mirage où l'on ne peut aborder, même en songe, que sur les flots légers de la fumée enchanteresse – et le répugnant spectacle de l'ivrogne titubant dans les rues sous les huées des enfants ou vautré dans ses vomissements au fond d'un cabaret hideux...

L'alcoolique se plaît dans la compagnie grossière qui peuple les cabarets les plus mal famés et ne goûte que cette gaieté bruyante et vulgaire qui circule dans une atmosphère épaisse, troublée par des rixes continuelles. L'opiomane, lui, recherche la société d'esprits cultivés qui, mûris par l'opium, se plaisent en des propos pleins de sagesse, d'indulgence pour autrui. Du reste les Célestes sont le peuple le plus cérémonieux, le plus poli du monde et l'opium augmente encore cette distinction poussée parfois jusqu'à l'extrême dans les fumeries ; leurs jouissances,

nous le verrons, sont d'une nature aussi subtile et raffinée que celles de l'alcool sont ignobles et brutales.

Un fait connu c'est qu'un alcoolique qui commence à fumer ne boit plus ; il méprise alors ses plaisirs passés, tandis qu'on ne cite pas d'exemple d'un fumeur devenu alcoolique. Claude Farrère a dit avec raison que si l'ivrogne est un ivre-mort, le fumeur, lui, est ivre-vivant...

Enfin la grande supériorité de l'opium et celle qui au point de vue social a le plus d'importance, c'est que ce vice asiatique n'est pas héréditaire en ses tares pour l'excellente raison que le jour où cette habitude devient invétérée, où le fumeur est vraiment intoxiqué, il est alors complètement incapable de créer une descendance. Sur ce point les spécialistes les plus autorisés sont tous d'accord, malgré la légende qui fait de l'opium un aphrodisiaque actif, à cause de la fréquente présence de femmes dans beaucoup de fumeries.

Au XV^e siècle, le Portugais Garcia da Horta dans son *Histoire des drogues* avait déjà reconnu dans l'opium une drogue stupéfiante « qui non seulement n'excite pas à la luxure, mais empêche même que les aiguillons de la chair ne nous chatouillent ». Et Théophile Gautier d'ajouter : « Un mangeur d'opium ne lèverait pas le petit doigt pour la plus belle fille de Vérone ».

Voici donc l'opium lavé d'une première suspicion ; à juste titre d'ailleurs car ses effets sédatifs ne font aucun doute. L'opium n'est pas davantage une cause d'aliénation mentale, de délire ou de démence...

Pourtant le jugement de Gide paraît aujourd'hui singulièrement optimiste. Comparer opium et alcool n'est plus de mise. D'où vient ce discrédit ? Qu'y a-t-il de neuf depuis 1910 ? Simple changement de mode ou pièces nouvelles à verser au dossier ?

L'usage de la drogue n'aurait sans doute jamais déclenché un mouvement de réprobation aussi universel si l'on en était resté à fumer le chanvre ou l'opium comme autrefois. Mais la chimie moderne a décuplé la puissance des drogues traditionnelles. Elle a favorisé le passage de la plante-mère à la substance active, en l'occurrence de l'opium à la morphine, puis elle a modifié les molécules naturelles dans le sens d'une activité toujours plus intense, transformant par exemple la morphine en héroïne. Elle a accru ainsi la force matérielle des armes, mais non la force morale des combattants. De l'opium à l'héroïne, la drogue n'a pas échappé à la dialectique du progrès, mais d'un

progrès qui écrase au lieu de libérer.

L'histoire de l'opium reflète fidèlement cette évolution. De la fumée grisante au « flash d'héroïne, c'est toute la distance qui sépare la vieille Chine impériale des sociétés industrielles, le vieillard à la pipe du « junkie² » qui se « fixe ». Nouvelle illustration d'une thèse connue : à l'euphorie passive de l'opium, l'Occidental préfère l'effet brutal de l'héroïne. Mais, dans les deux cas, une même perversion : l'usage immodéré d'un médicament précieux que l'imprudence et la faiblesse des hommes transforment en moyen d'asservissement.

L'opium et la douleur

Ce n'est pas en Chine, mais dans les plaines de Mésopotamie, que se cachent les origines de l'opium. Origines lointaines : la plus ancienne mention a été relevée sur la tablette sumérienne de Nippur, reproduisant en caractères cunéiformes, environ sept siècles avant Jésus-Christ, des documents remontant aux époques sumériennes et babyloniennes.

Le pavot y était désigné en écriture cunéiforme par l'association de deux idéogrammes correspondant l'un à la plante et l'autre à la joie : c'est la plante du bonheur. L'opium figure aussi sur le célèbre papyrus mis à jour par Georg Moritz Ebers en 1873. Écrit à Thèbes, sous le règne d'Aménophis 1^{er}, pharaon de la XVIII^e dynastie, environ seize siècles avant notre ère, ce document unique est la première liste de drogues qu'ait livrée l'histoire des civilisations de la Méditerranée orientale.

Les origines de l'opium s'auréolent du mythe de la légende : Morphée, le dieu du sommeil, secoue chaque soir ses pavots sur les pauvres mortels et les arrache, le temps d'un songe, à leurs soucis et à leurs misères. L'Odyssée nous conte l'histoire du Népentès, « drogue donnant l'oubli de la douleur et du malheur », et dans lequel on a cru reconnaître le pavot. On trouve encore çà et là, dans les pharmacopées empiriques du Maghreb ou du Moyen-Orient, la prescription d'infusions de capsules de pavot pour endormir les enfants. La tradition semble très ancienne puisqu'un papyrus du règne de Ramsès II vante les mérites de l'opium « qui empêche les enfants de crier trop fort ». Elle s'est maintenue jusqu'au début de ce siècle dans le nord de la France, où l'on cultivait le pavot à œillette. De fait, à doses élevées, la morphine provoque le sommeil.

Hippocrate et Théophraste prescrivent le pavot pour soulager les douleurs. Dioscoride, en 77 après Jésus-Christ, distingue déjà le suc obtenu par l'incision des capsules qu'il nomme « opium ». Mais écoutons Plin³ dissenter sur l'opium et les controverses qu'une drogue douée de cette puissance ne pouvait manquer d'alimenter :

Le suc non seulement a une vertu dormitive, mais encore, si on le prend à trop haute dose, il cause la mort par le sommeil : on le nomme opium. C'est de cette façon que mourut en Espagne, à Baviem, le père du personnage prétorien Publius Lacinius Cecina : une maladie qu'il ne pouvait supporter lui avait rendu

la vie odieuse. Aussi l'opium a-t-il été l'objet de grands débats : Diaforas et Erasistrate l'ont condamné complètement, défendant de l'instiller, comme étant un poison mortel, en en outre, parce qu'il nuisait à la vue. Andréas a ajouté qu'il ne causait pas immédiatement la cécité, parce qu'il était sophistiqué à Alexandrie. Mais dans la suite, on n'en a pas condamné l'usage dans une préparation célèbre, nommée diacode.

Le premier caractère auquel on reconnaît la bonté de l'Opium est l'odeur ; on ne peut résister à celle de l'opium pur. Le second caractère, c'est que, allumé à une lampe, il donne une flamme brillante et que, après avoir été éteint, il répand de l'odeur ; ce qui n'arrive pas dans l'opium pur par l'épreuve de l'eau : il y surnage en forme de nuage, tandis que l'opium falsifié s'y met en grumeaux. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le soleil d'été fournit aussi un caractère : l'opium pur sue et se fond, jusqu'à ce qu'il devienne semblable au suc récent. Monsedes pense que le meilleur moyen de conserver l'opium c'est de le mêler à de la graine de jusquiame ; d'autres recommandent de le mettre avec des fèves.

La « vertu dormitive » du pavot a fait fortune depuis que Molière fit dire au célèbre Diafoirus : *Opium facit dormire quia est in eo virtus dormitiva.*

Une panacée : la thériaque

Galien vulgarisa l'usage de l'opium dans la Rome antique en composant une préparation célèbre : la thériaque. Dans cette formule sophistiquée, l'opium était mêlé à plus de soixante drogues ! L'empereur Marc-Aurèle qui souffrait de maux de tête en prenait chaque jour « gros comme une fève d'Egypte », ce qui explique son stoïcisme légendaire et son mépris de la douleur. Ainsi, bien avant d'être une drogue, l'opium fut un grand médicament. Incapables de comprendre les causes des maladies, mal armés pour les guérir, les premiers thérapeutes s'employèrent d'abord à en calmer les effets : c'est donc sur leur aptitude à supprimer la douleur qu'ils étaient jugés. Or, en ce domaine, leur arsenal thérapeutique était remarquable, puisqu'ils connaissaient déjà l'opium, le chanvre, la jusquiame, la mandragore, le datura, la laitue vireuse et le nénuphar⁴. Et la mort de Socrate fut sans doute adoucie par l'addition d'opium à la ciguë.

Les croisés introduisirent l'opium au XIII^e siècle, mais nul ne songea à en faire un autre usage que médical. La thériaque poursuivit en Europe sa brillante carrière. Alliant les propriétés thérapeutiques de nombreuses drogues, elle était considérée comme une panacée et employée pour traiter les maladies les plus diverses ; ce médicament polyvalent, dont l'histoire est étroitement liée à celle de la pharmacie, réussit à se maintenir à la pharmacopée française jusqu'en 1908. C'est avec une pointe de nostalgie qu'il fallut se résoudre à l'abandonner lorsque se substitua à la vieille notion de panacée le concept de la spécificité des médicaments.

Mais la thériaque était concurrencée depuis longtemps par d'autres opiacés. Thomas de Sydenham, célèbre médecin anglais du XVII^e siècle, avait inventé une liqueur à base d'opium qui porte encore son nom. « S'il fallait priver mes malades du secours de l'opium, disait-il, j'aimerais mieux renoncer à l'exercice de la médecine. » Le « laudanum de Sydenham » ou teinture d'opium safranée, parfumée à l'essence de cannelle et de girofle, figure dans un grand nombre de pharmacopées.

L'opium est moins utilisé qu'autrefois comme sédatif de la douleur ou de l'anxiété ; la crainte des toxicomanies et la concurrence des tranquillisants expliquent cette relative défaveur. Mais il est toujours employé comme antidiarrhéique : la réputation du vieil élixir parégorique ne s'est jamais démentie en ce domaine, encore que des avatars récents aient contraint les pouvoirs publics à modifier sa formule⁵. Les toxicomanes avaient en effet imaginé un système d'approvisionnement très habile : il suffisait de se procurer légalement l'élixir parégorique dans les pharmacies ! Ce médicament était, à faible dose (25 g), exonéré de la réglementation sur les substances vénéneuses en raison de sa très faible teneur en opium. Il pouvait donc être obtenu sans difficulté. En visitant un grand nombre de pharmacies, il était facile de constituer un stock d'élixir parégorique. Par évaporation à chaud, l'alcool était éliminé et le résidu repris par de l'eau pouvait servir en injection. L'élixir parégorique est désormais étendu par son poids d'un quelconque sirop médicamenteux. L'évaporation entraîne la caramélisation du sucre, et la masse épaisse et brunâtre qui subsiste est évidemment impropre à tout usage illégitime.

Si l'opium et la morphine ont subi, en tant que médicaments de la douleur, la sévère concurrence des produits de synthèse type péthidine ou dextromoramide, la codéine reste le premier médicament de la toux. Présent en faible proportion dans l'opium, ce dérivé méthylé de la morphine est aujourd'hui couramment fabriqué à partir de celle-ci. Plus de 100 tonnes d'opium en provenance de l'Inde ou de Turquie sont utilisées chaque année en France pour la fabrication de la codéine ; et ce chiffre évolue en fonction des épidémies de grippe, pouvant augmenter de 50 % les « bonnes années » !

L'incertitude de l'approvisionnement, entièrement tributaire de la production étrangère, a conduit les pouvoirs publics à développer la production de codéine à partir de matières premières produites sur le territoire national. A cette fin, des plantations de pavot ont été développées en France au cours des dernières années ; les alcaloïdes sont directement extraits des capsules, sans passer par le stade opium, tandis que les graines sont utilisées en huilerie (huile d'oeillette). Le choix de variétés sélectionnées et

l'amélioration des techniques culturales ont permis d'accroître sensiblement la teneur en alcaloïdes des pavots indigènes, donc le rendement final en codéine. Ainsi la France s'achemine-t-elle vers ses propres sources d'approvisionnement, ce qui devrait conduire, à plus ou moins longue échéance, à l'abandon de l'opium. Une mécanisation très poussée et des recherches agronomiques approfondies laissent bien augurer du développement de cette culture sur son territoire.

Plus récemment, une nouvelle espèce de pavot originaire d'Orient, *Papaver bracteatum*, s'est avérée riche en thébaïne, alcaloïde non toxicomanogène à partir duquel il est aisé de synthétiser la codéine. Plusieurs gouvernements poussent actuellement les recherches sur ce pavot et entreprennent sa culture. L'avantage est évident : il constitue une matière première conduisant à la codéine sans passer par le stade morphine, donc à priori extérieure au marché illicite. On peut imaginer qu'à terme ce pavot se substitue peu à peu au pavot somnifère. Pour l'instant, il n'est pas encore soumis au contrôle de l'ONU, ce qui fait craindre aux autorités internationales que sa culture ne vienne plutôt s'ajouter aux cultures de *Papaver somniferum* que s'y substituer, augmentant encore en valeur absolue les surfaces consacrées au pavot. Une bonne gestion des matières premières permettant de mieux les contrôler, et ainsi de réduire le trafic illicite, supposerait d'abord le remplacement de l'opium par la paille de pavot, puis, dans un deuxième temps, par *Papaver bracteatum*.

Mais revenons à l'histoire de l'opium. Tandis qu'en Occident il poursuivait sa carrière de médicament, il déclencha en Orient une puissante vague de toxicomanie.

Les guerres de l'opium

La diffusion de l'opium en Orient fut l'œuvre des Arabes. On le trouve vers l'an 1000 dans la vallée du Gange et en Chine ; le nom chinois « Fu-Yung » est vraisemblablement une déformation du mot arabe « Afyum ». Mais l'art de scarifier les capsules ne se vulgarisa qu'à partir du XVI^e siècle ; jusqu'à cette date, le pavot n'était employé que pour l'usage médical. Ce qui n'avait pas empêché les poètes du Céleste Empire d'y tâter, comme en témoigne ce poème que Su-Che dédia au pavot en 1068 :

Depuis trois ans ma porte est demeurée fermée; je n'ai été nulle part et ne suis revenu de nulle part; je vois en rêve l'ermite de l'ombrage et le prêtre bouddhiste à la longue robe et lorsqu'ils s'asseoient près de moi, j'oublie volontiers de parler; buvant alors une tasse de décoction de pavot, je ris, je suis content ; sans sortir de chez moi, je vais à la ville Yung-Chuen et je vagabonde sur les plages de la rivière, il me semble aussi gravir les talus de la montagne Lu, située cependant bien loin de ma demeure, dans l'Ouest, et je suis heureux⁶.

L'habitude de fumer l'opium ne se développa qu'à partir de la fin du XVII^e siècle.

Pour certains, ce serait une conséquence de l'introduction en Chine de l'usage du tabac. Pour d'autres, cette habitude aurait pénétré en Chine à partir de Formose, après que les Hollandais se furent installés dans l'île en 1634. Les occupants étaient accompagnés de leurs serviteurs javanais qui avaient contracté depuis longtemps l'usage de fumer en mélangeant le chanvre et l'opium. Lorsque les Chinois occupèrent à leur tour Formose, ils y contractèrent l'habitude qu'ils propagèrent ensuite sur le continent.

Ainsi, si l'on se réfère aux anciens documents chinois, le pavot était connu en Chine depuis plus de dix siècles, ses propriétés sédatives mises à profit depuis plus de sept siècles, l'art d'extraire l'opium des capsules pratiqué depuis près de deux siècles avant que ne se développe la funeste habitude de fumer ! Cette coutume se propagea avec une rapidité extraordinaire. Le commerce fut d'abord entre les mains des Portugais qui introduisaient l'opium à partir de Goa. En 1729, l'empereur Yong-Tcheng promulgua un premier édit interdisant l'importation de la drogue. Mais l'opium de contre-bande continua à entrer en Chine. La très puissante Compagnie anglaise des Indes orientales prit alors le relais des Portugais, et la contrebande se développa de plus belle : de 200 caisses de 60 kg en 1729, l'importation clandestine passa à 4 000 caisses en 1792 ; en 1796, un nouvel édit menaçant les coupables d'emprisonnement et de mort n'eut pas plus de succès que le premier. Par des gratifications pécuniaires, les Anglais trouvaient des complices parmi les fonctionnaires chinois et la contrebande allait sans cesse croissant: 6 000 caisses en 1817, 40000 en 1837. Effrayés par l'extension de la toxicomanie, les Chinois détruisirent en 1838 20 291 caisses d'opium en dépôt dans les magasins anglais de Hong-Kong, principal centre d'importation. Car entre-temps, incapable de freiner l'entrée irrégulière de l'opium, l'empereur avait préféré négocier avec les Anglais un accord commercial aux termes duquel l'opium importé serait compensé par des exportations de thé. L'Angleterre, qui voyait dans l'opium produit aux Indes une importante source de revenus pour sa colonie, déclara la guerre à la Chine. Les opérations furent rondement menées dans une Chine alors en pleine déliquescence : Jean-Louis Brau⁷rapporte que « pour désigner le général commandant le front de Ning-Po, on institua un concours entre trente lettrés, dont le thème était la rédaction en vers d'un bulletin de victoire». Après deux années d'hostilités, les Chinois durent subir les conditions du vainqueur. En signant le 29 août 1842 le traité de Nankin, ils reconnaissaient devoir aux Anglais une indemnité de 21 millions de dollars pour les caisses d'opium jetées à la mer ; ils s'engageaient d'autre part à ouvrir cinq ports au commerce européen et livraient Amoy et Hong-Kong à la Grande-Bretagne. A partir de cette époque, la civilisation occidentale commença à pénétrer dans le Céleste Empire.

Mais les hostilités n'étaient pas achevées pour autant ! En 1856, le vice-roi de Canton ayant arraisonné un navire portant pavillon de Sa Majesté, rejeta la demande de réparation formulée par la Grande-Bretagne. Une coalition franco-britannique s'organisa et, en 1857, les troupes alliées enlèrent la ville de Canton, puis l'année suivante s'emparent de Tien-Tsin et approchent de Pékin. L'empereur est contraint de céder et la deuxième guerre de l'opium s'achève en 1858 par le traité de Tien-Tsin. La France et la Grande-Bretagne obtiennent la tolérance du christianisme dans toute la Chine, la libre circulation sur le Yang-Tse et l'ouverture de cinq nouveaux ports chinois

au commerce international. Parmi les marchandises librement admises à l'importation, l'opium est nommément désigné.

Les importations d'opium s'accrurent alors à un rythme vertigineux : 50 000 caisses en 1850, 100 000 en 1879 et 180 000 en 1886, soit une valeur de 130 millions de livres. Mais les besoins augmentaient plus vite encore que les importations ! La culture du pavot se développa donc en Chine continentale, des vallées des grands fleuves jusqu'aux confins du Tibet.

Au début de ce siècle, la Chine était devenue le premier producteur mondial d'opium. On estimait sa production à 30 000 tonnes par an. Elle était suivie par l'Inde (7000 tonnes), la Perse (1600 tonnes) et la Turquie (300 tonnes environ). Le nombre des Chinois intoxiqués était passé de 2 millions en 1850 à plus de 120 millions en 1878. Dans la seule ville de Chunking qui comptait 130 000 habitants, on dénombrait à la fin du siècle 1200 fumeries d'opium ; selon les consuls britanniques, dans certaines provinces, tous les hommes et la plupart des femmes étaient toxicomanes !

On reste littéralement confondu par le cynisme de la politique occidentale à l'égard de la Chine impériale. Il est assez piquant de voir aujourd'hui la Chine populaire accusée parfois de favoriser l'introduction de la drogue dans la jeunesse pour accélérer la crise des sociétés occidentales. Si cette accusation comporte une part de vérité, comment ne pas y voir un simple et juste retour des choses ? Quant à « l'indexation » par le traité de Tien-Tsin du sort du christianisme sur celui de l'opium, comment s'étonner qu'ils aient subi l'un et l'autre, à l'issue de la révolution maoïste, la même « interdiction de séjour » en Chine !

L'opium en Occident

L'usage de l'opium « pour le plaisir » se répandit d'abord en Grande-Bretagne, où les colonaux de l'armée des Indes l'introduisirent à la fin du XVIII^e siècle. Avant cette époque, on ne relève en Europe que quelques cas de toxicomanies consécutifs à des traitements médicaux. Richelieu traitait ses ulcères par des prises répétées de médicaments opiacés et en consommait, dit-on, un peu plus que de raison. Mais les Turcs étaient déjà de grands opiomanes et, d'après Pierre Belon qui visita l'Asie Mineure en 1546, « il n'y a pas de Turc qui ne dépense jusqu'à son dernier sou à acheter de l'opium ».

Thomas de Quincey se fit en Grande-Bretagne le champion de la drogue, se déclarant « le pape de l'opium ». Au début du XIX^e siècle, les droguistes britanniques débitaient en masse des pilules d'opium. Mais, à l'opiophagie des mangeurs d'opium, les Français préféraient l'art de fumer à l'orientale. Au milieu du XIX^e siècle, des fumeries clandestines existaient déjà dans la plupart des grands ports. La conquête de l'Indochine accéléra la diffusion de l'opiomanie, et des fumeries se créèrent bientôt dans tout le pays. Le monde littéraire était le plus touché : Farrère, Baudelaire, Laloy, Apollinaire, Henri de Monfreid, Gilbert Lecomte, Cocteau firent chacun à sa manière et dans son style l'apologie de la drogue.

Les progrès de la chimie favorisèrent plus tard l'éclosion d'une nouvelle forme de

toxicomanie : la morphinomanie, bientôt suivie d'un mal plus redoutable encore : l'héroïnomanie.

Devant la montée des périls, le gouvernement adopta le 3 octobre 1908 un décret réglementant l'importation en France de l'opium et en interdisant la vente. L'année suivante se tenait en Chine le Congrès international de Chang-Hai ; les délégués de treize pays réunis sur invitation du gouvernement des Etats-Unis adoptèrent une résolution visant à supprimer l'usage de l'opium et à limiter l'emploi de ses alcaloïdes au seul usage médical. Ainsi prenait naissance le mouvement international qui devait conduire, d'étape en étape, à la création dans le cadre des Nations unies d'un Organe international de contrôle et à l'adoption en 1961 d'une Convention unique sur les stupéfiants, à laquelle est venue s'ajouter en 1971 une Convention internationale sur les substances psychotropes, entrée en vigueur en 1976.

Du pavot à l'opium

Le pavot (*Papaver somniferum*, Papavéracées) est une sorte de gros coquelicot, plante banale aux multiples variétés. Les feuilles sont d'un vert glauque et la tige dressée, peu ramifiée, se termine par de grandes fleurs solitaires. Les deux sépales verts tombent dès l'épanouissement. Les quatre pétales blancs, rouges ou violets, entourent une population dense d'étamines à anthères noires. L'architecture de l'ovaire est originale : il forme une sorte d'outre divisée par des cloisons radiales qui cependant ne confluent pas en son centre. A maturité, l'ovaire se transforme en capsule sphérique ou ovoïde, bourrée de graines minuscules. Au sommet, une sorte de disque à rayons achève la parfaite ordonnance de l'ensemble. Toute la plante sécrète par incision un latex blanc riche en alcaloïdes.

Les nombreuses variétés de pavot se distinguent par la couleur des fleurs et la forme des capsules : variétés *glabrum* d'Asie Mineure, variété *album* de l'Inde, variété *nigrum* ou pavot œillette, variété *setigerum* d'Europe méridionale, etc.

En Europe, les graines sont semencées en automne, comme le blé. La neige hivernale protège les jeunes semis ; en cas d'échec, un semis de printemps remplace le semis d'automne. La récolte du latex s'effectue par temps sec lorsque les capsules commencent à jaunir. Les techniques varient selon les pays mais s'inspirent toujours des mêmes principes. En Turquie, on incise les capsules le soir ; des gouttelettes blanches de latex exsudent et coagulent. On les recueille sèches le lendemain matin à l'aide de racloirs ou de simples instruments de bois. Ce latex desséché brunit par exposition au soleil ; puis on le pétrit en pains de forme variable : c'est l'opium brut à usage pharmaceutique.

L'opium est donc le produit d'une sécrétion et non une plante comme le chanvre. On ne distingue au microscope que de gros amas brunâtres et amorphes. Des fragments d'épiderme s'y reconnaissent parfois provenant du raclage de la capsule au moment de la récolte.

Sous la pression des instances internationales, la production mondiale d'opium n'a cessé de décroître. Elle n'était plus que de 993 tonnes en 1968, chiffre dérisoire en

comparaison des volumes produits au début du siècle⁸. A cela s'ajoute la production clandestine qu'il est impossible d'évaluer. Mais, en 1967, 35 tonnes ont été saisies par les services chargés de la lutte contre les stupéfiants. On estime que les besoins de la thérapeutique mondiale oscillent aux alentours de 500 tonnes par an. La production dépasse donc encore la consommation légale. Un facteur économique joue cependant en faveur d'une réduction des productions : l'impossibilité de mécaniser la récolte. Aussi bon nombre de producteurs sont-ils attirés par des cultures plus rémunératrices.

l'opium et le fumeur

L'opium à fumer doit subir une longue préparation : chauffage, macération aqueuse, concentration du macéré, battage, oxydation et fermentation sont les principales étapes de cette subtile opération. On aboutit, si tout se passe bien, au « chandoo ou opium des fumeurs.

Fumer l'opium est encore plus compliqué ; c'est un art avec ses canons et son rituel. D'abord la panoplie : elle comporte une pipe, une lampe à huile et une aiguille d'acier. Puis la technique que Gide⁹ a minutieusement analysée :

Les fumeurs sont couchés sur le côté gauche : de la main gauche ils tiennent la pipe, et de la main droite ils puisent avec l'aiguille une goutte d'opium dans un pot d'argent.

Ils présentent cette goutte à la flamme de la lampe : elle grésille, foisonne, se boursoufle et menace de tomber; mais le fumeur la retient grâce à un mouvement de rotation continu qu'il imprime à l'aiguille en la faisant tourner sur elle-même entre le pouce et l'index.

Lorsque la pâte est ainsi devenue assez dense, on la retrempe dans l'opium pour en prendre une nouvelle dose qui se superpose à la première, et on recommence la même opération cinq ou six fois, jusqu'à ce que la boulette de chandoo au bout de l'aiguille ait la grosseur d'une très petite noisette; alors on la malaxe soigneusement contre la surface du fourneau, en la présentant souvent à la flamme pour la conserver molle, et on lui donne la forme d'un cône minuscule. Ainsi préparée on la pique sur l'orifice du fourneau et, en retirant brusquement d'un seul coup l'aiguille, on laisse la boulette d'opium transpercée et collée au fourneau.

La pipe est prête ; le fumeur l'approche au-dessus de la flamme de la lampe, la boulette grésille, se consume ; alors, en une longue, profonde et unique aspiration, il absorbe toute la fumée.

Cette préparation ne demande pas plus d'une minute à un fumeur exercé.

On gratte le dross resté collé au fourneau, qu'on lave avec l'éponge, et on recommence.

Un fumeur invétéré fume ainsi jusqu'à 100 pipes par jour, mais la moyenne va de 30 à 60, et très rares sont ceux qui atteignent 150 pipes (une pipe correspond à environ 0,20 g de chandoo).

Tout cela s'opère dans le silence le plus complet, que trouble seul le grésillement de l'opium. Les fumeurs n'ont pas quitté leur position allongée et, sitôt la pipe fumée, ils retombent dans leur immobilité, la tête appuyée sur le traditionnel coussin en cuir dur, de forme rectangulaire, pendant que leur voisin prépare à son tour sa pipe. Puis ils s'abandonnent à la savante ivresse..

Les premières pipes ne sont pas agréables. L'expérience se termine généralement par de fortes nausées, des vomissements, des maux de tête et un sommeil lourd. L'effet recherché ne se manifeste qu'une fois ce stade préliminaire franchi. C'est sans doute pourquoi Jean Cocteau conseillait « d'approcher l'opium comme il convient d'approcher les fauves : sans peur » ; mais ensuite, ajoute-t-il, « la substance grise et la substance brune font les plus beaux accords ».

L'opium éclaircit les idées, stimule l'imagination et baigne l'esprit d'une douce euphorie. L'effet est en relation directe avec le degré d'intellectualité du fumeur. La même goutte d'opium procure aux fins lettrés chinois des jouissances intellectuelles qui resteront toujours méconnues du pauvre coolie qui fume à ses côtés. Étrangement, l'opium aggrave les inégalités de la nature et de l'esprit. Pour de Quincey, « si un homme qui ne parle que de vaches devient opiomane, il ne rêvera que de vaches ». Et cet homme d'esprit n'avait pas tort de constater qu'il en est des stupéfiants comme des auberges espagnoles : on n'y trouve que ce qu'on y apporte ; un homme fin et raffiné fera des rêves « stupéfiants » de finesse et de raffinement ; mais les rêves d'un idiot seront « stupéfiants » d'idiotie !

Après les premières pipes, le fumeur se renferme sur lui-même, éprouvant un désir profond de sérénité et de tranquillité. Les nerfs se détendent, la volonté s'amollit, la

pensée se détache d'un corps encombrant. On commence à entrevoir qu'il puisse exister une âme distincte de la matière ; les limites contraignantes de la pesanteur, du temps et de l'espace s'estompent. On s'étonne de sa propre lucidité, de la sagesse de son jugement, de la vigueur de son esprit, de la façon nouvelle de percevoir le monde, de la merveilleuse absence d'effort cérébral, de l'euphorie qui monte et vous inonde ; et on glisse doucement vers la béatitude heureuse du nirvana hindou, où tout devient indifférent. Baudelaire, à la recherche de sensations rares, écrit *dans les Fleurs du Mal* :

L'opium agrandit ce qui n'a pas de bornes.

Allonge l'illimité,

Approfondit le temps, creuse la volupté,

Et des plaisirs noirs et mornes,

Remplit l'âme au-delà de sa capacité.

Et Thomas de Quincey dédie à la drogue cette étrange incantation :

O juste opium, tu bâtis sur le sein des ténèbres, avec les matériaux imaginaires du cerveau, et avec un art plus profond que celui de Phidias et de Praxitèle. Du chaos d'un sommeil plein de songes, tu évoques à la lumière du soleil les visages des beautés depuis longtemps ensevelies et les physionomies familières et bénies nettoyées des outrages de la tombe...

Louis Laloy¹⁰ enfin résume en ces termes les sensations du fumeur :

Les soucis matériels et les préoccupations de l'amour-propre ne sont pas oubliés mais pacifiés; l'opium ne donne pas de visions sinon à l'homme d'imagination, ni d'émotions poétiques sinon aux poètes, ni d'espérances enchanteresses à qui n'escompte pas l'avenir, ni de terreurs à l'innocent. Mais chacun grâce à lui trouve ses pensées allégées de telle sorte qu'il en joue sans effort; de là des combinaisons plus habiles, de plus lointaines déductions, des conclusions inattendues. Puis le nombre de pipes augmentant, tout disparaît, la conscience n'est pas abolie, mais pareil à un œil ouvert dans les ténèbres, elle ne perçoit que l'absence de perceptions.

Pour le fumeur, opiomane distingué, le mangeur d'opium n'est qu'un vulgaire « opiophage ». La consommation d'opium par voie buccale a pourtant précédé l'usage de la pipe. On avalait des pilules d'opium en Grande-Bretagne au siècle dernier. L'Europe centrale préférait le laudanum de Sydenham, consommé en petits verres à l'heure de l'apéritif. Le laudanum connut même un regain d'intérêt durant la dernière guerre, lorsque l'héroïne disparut du marché. Le poète Roger Gilbert-Lecomte est mort d'un accident tétanique dû à une injection sous-cutanée de laudanum. Cet intoxiqué à l'héroïne laissait de très belles pages lyriques dédiées à la drogue qui lui coûta la vie. Chez les opiophages, les effets de l'opium sont plus brutaux et se manifestent plus vite que chez les fumeurs. Une forme dégradée d'opiophage consiste à boire en infusion le « dross » ou culot des pipes fumées. Les résidus de combustion renferment encore les sept huitièmes de la morphine initiale ; il s'agit donc d'un produit très toxique qui était vendu en Chine aux fumeurs désargentés. Le dross pouvait aussi être fumé, et les plus pauvres utilisaient même le « dross de dross » pour ne rien perdre des vertus de la drogue.

Mais les formes modernes de l'intoxication sont la morphinomanie et l'héroïnomanie.

La morphinomanie

L'alcaloïde de l'opium avait été découvert en 1806 par Charles Seguin, chimiste des armées de Napoléon. Malheureusement, il eut le tort de ne publier ses résultats qu'en 1814, ce qui lui valut d'être doublé par le chimiste allemand Sertürner. L'utilisation de la morphine par voie hypodermique bénéficia de l'invention de la seringue par Charles Gabriel Pravaz. Elle rendit d'incalculables services pendant la guerre de 1870 pour le traitement des blessés. Les chirurgiens utilisaient la morphine à doses massives pour effectuer des amputations, ignorant tout de son aptitude à créer la toxicomanie. Mais les conséquences ne tardèrent pas à se manifester. Des cas de morphinomanie furent d'abord signalés en Allemagne puis un peu partout en France à partir de 1880. La vogue de la morphine se répandit dans les milieux mondains et y devint une mode très prisée. Le monde des arts et du théâtre ainsi que le milieu médical furent les plus touchés. Le mythe de la drogue ne s'étant pas encore enraciné dans l'opinion, aucune interdiction légale, aucun tabou ne limitaient son emploi.

L'opium contient en moyenne 10 % de morphine. Mais cette teneur varie selon l'origine géographique ; elle diminue curieusement d'ouest en est; les opiums yougoslaves sont les plus riches et les opiums chinois les plus pauvres. La teneur en codéine semble évoluer en sens inverse : faible dans les opiums turcs, elle peut atteindre 3 % dans ceux d'Extrême-Orient.

L'effet de la morphine est plus puissant que celui de l'opium et se manifeste plus rapidement. Le sort du drogué dépendra alors de sa capacité à satisfaire sa passion. S'il est approvisionné régulièrement et se contente de doses modérées, sa vie sociale ne sera que très modestement perturbée ; encore qu'elle se centrera sur le rythme des piqûres. Mais un grand morphinomane vieillit prématurément, usé par l'esclavage de la drogue.

Au bout de l'escalade : l'héroïne

La morphinomanie était un phénomène courant en Europe lorsqu'en 1898 eurent lieu les premiers essais d'un nouveau produit synthétisé à partir de la morphine par le chimiste allemand Dreser. Ce dérivé diacétylé de la morphine montra une action si manifeste sur les douleurs des grands tuberculeux incurables à l'époque, qu'on lui donna le nom d'héroïne (médicament héroïque, c'est-à-dire très actif). Dreser s'aperçut que les morphinomanes traités à l'héroïne abandonnaient l'usage de la morphine ; il crut avoir trouvé un nouvel analgésique susceptible en outre de guérir des morphinomanes. En 1900, on pouvait lire dans une revue médicale : « La morphine remplacée par l'héroïne, plus de toxicomanes ! » Il fallut très vite déchanter. Les intoxiqués ne délaissaient la morphine que pour se livrer de plus belle à l'héroïne. Dans les milieux enclins à la toxicomanie, le succès de l'héroïne éclipsa successivement la morphine¹¹ puis la cocaïne, très en vogue au début du siècle.

Cependant, l'Europe fut relativement épargnée; l'héroïne était fabriquée clandestinement dans la région marseillaise et en Italie à partir de morphine en provenance du Liban ou de Syrie. Elle prenait ensuite le chemin de la Sicile, d'où la Mafia l'expédiait à ses correspondants aux Etats-Unis. Une commission parlementaire d'enquête estimait à plus de 300 milliards de lires le bénéfice annuel que la Mafia tire de ce trafic clandestin. Ainsi, dans sa marche vers l'ouest, l'opium illicite d'Extrême-Orient se transforme successivement en morphine puis en héroïne. Perdant en poids, il gagne par contre en efficacité et en valeur !

Depuis quelques années, cependant, une part de la production est écoulee en Europe. L'héroïne, qui touchait jusque-là une clientèle particulière, a atteint la jeunesse ; dans tous les grands centres urbains du monde, le nombre de jeunes héroïnomanes est en augmentation.

Le circuit de l'héroïne part du fameux « triangle d'or », englobant le nord de la Thaïlande et une partie des territoires birman et laotien où l'opium est produit. Des laboratoires clandestins installés au nord de la Thaïlande le transforment en héroïne qui, exportée par Bangkok, alimente l'Asie et l'Europe, où Amsterdam est une plaque tournante. Néanmoins, ces toutes dernières années, de très importantes quantités d'opium sont également produites au Moyen-Orient, notamment au Pakistan, en Afghanistan et en Iran, et alimentent le marché clandestin d'héroïne en constante augmentation dans tous les pays d'Europe de l'Ouest. Chypre se transforme en rendez-vous de trafiquants et l'Egypte semble devoir devenir un nouveau pays producteur d'opium.

Quant aux Etats-Unis, ils sont fournis en grande partie par le Mexique. Dans un message adressé au Congrès en juillet 1969, le président Nixon indiquait que la ville de New York comptait 40 000 héroïnomanes dans ses fichiers, chiffre en augmentation de 7 000 à 9 000 par an. Et, ajoutait-il, « ces statistiques officielles ne représentent que le sommet d'un iceberg dont on ne peut que soupçonner les dimensions ». On estime à plus de 500 millions de dollars le marché américain de l'héroïne et à environ 500 000 le nombre d'héroïnomanes.

En Grande-Bretagne, la situation n'est guère meilleure : selon les statistiques de 1970 publiées par le *British Medical Journal*, le nombre d'héroïnomanes suivis dans les cliniques doublait tous les seize mois, et la mortalité moyenne y était de 1 cas sur 37.

Le collusion du « milieu marseillais et de la mafia sicilienne, en veilleuse depuis plusieurs années, semble à nouveau très active : depuis 1979, plusieurs réseaux et laboratoires clandestins ont été démantelés. Ces réseaux ont toujours la même structure : les Français fournissent les techniciens, les Italiens le support logistique (villas, matériel, produits chimiques), tout en assurant l'approvisionnement en morphine venant d'Istanbul. L'intensification de cette production clandestine se traduit par une forte augmentation des interpellations pour usage d'héroïne : celles-ci sont passées en France de 2 326 en 1979 à 3 351 en 1980, soit une augmentation de 44 %. Elles représentent à elles seules le tiers des interpellations pour usage de stupéfiants, chiffre qui rappelle ceux des années 1970-1971, lorsque la French connection n'avait pas encore été démantelée, et qui témoigne de la réimplantation progressive de l'héroïne sur le marché.

Durant cette même décennie, les décès par overdose passaient de 5 à 182, dont la moitié environ imputables à l'héroïne, encore que ces chiffres ne correspondent qu'aux décès aisément et immédiatement identifiables de toxicomanes découverts morts, la seringue à la main. Il faudrait ajouter le chiffre inconnu de ceux qui sont décédés, chez eux ou à l'hôpital, d'hépatites, de septicémies, d'œdèmes pulmonaires ou autres accidents dus à l'usage de stupéfiants.

L'héroïne est une drogue dure, le « cheval ou la « schnouf pour les initiés. Elle représente le dernier échelon de l'escalade, l'aboutissement d'un voyage dont on ne revient plus. Les communautés hippies avaient soin d'éviter les héroïnomanes, difficilement intégrables : dans une société qui a ses règles non écrites, et déjà ses traditions, les « junkies » ou les « canies » sont tenus à l'écart, isolés dans leur vice et jugés irrécupérables.

L'héroïne attaque fort; elle procure une sensation intense et rapide de plaisir total: le « flash », une sorte d'« orgasme sexuel généralisé», a-t-on dit. Elle « défonce ». Peu hypnotique, elle provoque des impulsions violentes, mais non l'agilité intellectuelle et la légèreté de l'opium. D'où son succès dans une partie de la « beat génération», types blousons noirs en mal de sensations fortes et d'agressivité. D'où aussi son impact relativement modeste sur les groupes hippies, qui lui préfèrent la chanvre indien. D'où enfin sa clientèle essentiellement masculine : parmi les jeunes héroïnomanes de moins de trente-cinq ans, diverses enquêtes américaines notent une proportion d'au moins 5 hommes pour 1 femme.

La toxicité de l'héroïne est nettement plus élevée que celle de la morphine. Mais elle est tempérée par les poudres inertes que lui ajoutent les trafiquants pour accroître leurs gains. L'héroïne est aussi plus tyrannique : le manque bien vite se fait sentir, et les « fixes devront être renouvelés toutes les deux ou trois heures pour combler une angoisse insupportable. Le docteur Olievenstein rapporte en ces termes le témoignage d'un jeune intoxiqué¹² :

Tiré de ma léthargie par le changement sensible qui s'opère en moi, je m'assois sur le lit ; la descente a commencé, il faut vite combler cette lacune, ce trou qui se fait dans mon corps.

Jocelyne, elle, ne ressent encore aucun trouble.

- Tu veux un fixe?

- Non Michel, pas encore, je suis bien.

Ma main gauche tremble légèrement en tenant la cuiller, un centilitre et demi d'eau, une dose de cheval, deux allumettes sous la cuiller, l'eau grésille doucement. La seringue est remplie, le garrot fait.

Le flash monte en moi, blanc comme l'héroïne puis éclate en mille couleurs, mon ventre se crispe, mes sens se réveillent à nouveau, pleins d'une satisfaction douloureuse, mon corps tremble légèrement, la vie, le bonheur, un instant estompés, reviennent en moi, intenses et brûlants, jouissifs.

Bonheur éphémère! Combien de jeunes, en quête d'amour et de paix, ne reviendront jamais du Népal ou de l'Inde ? Aux risque de surdosage qui peuvent entraîner une mort immédiate (102 cas en 1978 en France et 3 fois plus en Allemagne) s'ajoutent les complications dues à l'absence d'asepsie : abcès aux points d'injection, hépatites à virus qui touchent 60 % des héroïnomanes et, parfois, endocardites mortelles.

De plus, la drogue traverse la barrière placentaire ; une mère droguée intoxique son bébé ; on a pu observer des syndromes d'abstinence chez les nouveau-nés où la section du cordon équivalait à un brusque sevrage.

Peu à peu, les prises n'auront plus d'autres effets que de supprimer temporairement l'état de besoin. Le mécanisme de la dépendance est enclenché. Le rythme des injections s'accélèrent, les doses augmentent. L'héroïnomane est sur la pente fatale, le piège se referme. La déchéance physique et psychique s'accroît.

L'héroïne réalise une sorte d'esclavage absolu, un asservissement total. Mais elle maintient le drogué dans un état de parfaite lucidité et aggrave ainsi sa solitude morale et son sentiment d'impuissance.

Dépendance ou asservissement?

Le danger de l'opium et de ses dérivés résulte d'abord de cette particularité originale : « l'état de besoin », jadis qualifié de toxicomanie. Quatre facteurs

intervenaien dans la définition que donnèrent de la toxicomanie les experts réunis en 1952 sous l'égide de l'Office mondial de la santé : l'invincible désir de continuer à consommer la drogue et de se la procurer par tous les moyens, une tendance à augmenter les doses, une dépendance d'ordre psychique et physique, enfin des effets nuisibles pour l'individu et la société. Cette définition, on le vit plus tard, ne s'applique qu'aux dérivés de l'opium.

Le besoin de se procurer la drogue par tous les moyens n'est que trop évident ; n'est-ce pas sur ce besoin criminellement entretenu qu'est fondé l'un des plus fructueux rackets internationaux? Le déroulement du scénario n'est que trop connu. Ils consiste, dans un premier temps, à créer la clientèle : c'est le prosélytisme de la drogue. Les trafiquants professionnels n'hésitent pas à consentir des « conditions favorables » à tout acheteur qui leur amène de nouveaux clients. Une fois amorcé, le client fera tout pour obtenir sa ration quotidienne ; et le vendeur le tient par « l'état de besoin » qu'il a créé et par la menace d'une interruption de livraison. Aussi, pour obtenir la drogue, tout est bon : le mensonge, la ruse, l'indélicatesse, la veulerie font partie des traits de caractère du drogué. Sa vie professionnelle et familiale perd tout intérêt ; renouveler sa provision de drogue est son grand souci. Pour cela, la fille acceptera de se prostituer et l'homme de faire un mauvais coup. Par ce biais, la drogue est directement liée à la prostitution et à la criminalité.

Le besoin d'augmenter les doses est non moins évident. Chez un adulte normal, une dose de 0,10 à 0,15 g de morphine peut provoquer la mort. Mais chez un morphinomane, la dose moyenne est de l'ordre de 1 g par vingt-quatre heures ; on a cité plusieurs cas où cette dose atteignait 5, voire même 10 g ! On arrive ainsi à des tolérances cent fois supérieures à la normale. Même phénomène avec l'héroïne. Au fur et à mesure que le processus se développe, l'approvisionnement coûte plus cher; il faut plus de « poudre ». L'escalade des doses entraîne l'escalade des prix.

Cette tendance à augmenter les doses est une conséquence de la dépendance physique. A la différence des autres drogues, l'accoutumance à l'opium et à ses dérivés n'est pas seulement psychique. La volonté, si grande soit-elle, est incapable de réprimer l'état de besoin. La maxime stoïcienne « Vouloir, c'est pouvoir » est prise en défaut. L'équilibre physique est bouleversé, et le besoin psychique intense n'est que le reflet d'une profonde perturbation biochimique comme le montre l'élévation surprenante du seuil de toxicité.

L'étude du mode d'action de la morphine est à l'origine d'une série de découvertes du plus haut intérêt. Elles s'inscrivent dans la masse considérable des publications scientifiques consacrées à la neurochimie du cerveau des toutes dernières années (plus de mille par an).

Dès 1973, plusieurs équipes de chercheurs aux Etats-Unis, en Ecosse et en Suède découvraient une protéine réceptrice de la morphine et de ses analogues¹³ : en se fixant sur cette substance, la morphine produit ses effets analgésiques. Or la morphine, molécule végétale, n'est pas une substance naturellement destinée à atteindre le cerveau humain. Logiquement, les chercheurs en déduisirent donc qu'elle devait agir comme un

« mime », en se substituant à d'autres substances spontanément présentes dans le cerveau et capables de se fixer sur ces récepteurs. Cette fructueuse et intelligente hypothèse se vérifia lorsqu'on découvrit en 1975, deux molécules peptidiques très voisines : les euképhalines. Puissamment analgésiques, les euképhalines se fixent sur les mêmes sites récepteurs que la morphine, essentiellement localisés dans le système limbique, siège des émotions. Puis on découvrit un peptide plus gros, la B-endorphine, produisant un effet analgésique vingt fois supérieur à la morphine et nettement moins fugace que celui des euképhalines.

Comme c'est le cas pour tous les neurotransmetteurs, leur action est fugace. Même à la suite d'une administration intracérébrale à dose élevée, elle ne dure que quelques secondes, alors que la morphine agit durant plusieurs heures. En effet, au contact des tissus, les euképhalines, sont rapidement coupées en fragments inactifs, c'est-à-dire non « reconnus » par les récepteurs morphiniques. L'un des agents enzymatiques responsables de cette coupure vient d'être identifié dans le cerveau : il s'agit de l'euképhalinase. En inhibant son action, on peut prolonger l'action des euképhalines dans le cerveau et induire ainsi un effet analgésique nettement renforcé ; c'est l'effet produit par le Thiorphan, premier inhibiteur de l'euképhalinase ; l'expérience encore très limitée que l'on possède de ce produit laisse penser que les inhibiteurs d'euképhalinase n'induiront pas des effets analgésiques aussi puissants que ceux de la morphine, mais seront en revanche dénués de toxicité.

On a pu démontrer d'autre part que ces substances possèdent une disposition dans l'espace analogue à celle de la morphine, et qu'elles seraient en réalité des « morceaux d'une grosse protéine isolée en 1965 et dont le rôle était resté obscur : la B-lipoprotéine. Cette substance serait en quelque sorte la forme de stockage des endorphines et enképhalines, qu'elle délivrerait dans le cerveau en se décomposant, comme un billet de banque se résout en petite monnaie !

Il semble bien que ces protéines existent dans le cerveau de tous les vertébrés, où elles exercent le rôle régulateur de la douleur. Car la douleur est un signal d'alarme de l'organisme, dont il convient que le seuil soit judicieusement fixé pour qu'elle puisse exercer cette fonction. Tel serait le rôle de ces corps qui, bien que reproduits par synthèse, n'ont encore trouvé pour l'instant aucune application thérapeutique. On a pu montrer enfin que l'acupuncture stimule la production de ces substances, ce qui expliquerait ses effets analgésiques, restés jusqu'à présent très mystérieux.

Bien que la science n'ait pu jusqu'ici éclaircir avec précision le mécanisme de la dépendance aux opiacés, il semble bien que celle-ci soit liée à la perturbation du métabolisme des endorphines. Cette dépendance est une conséquence du phénomène universel de l'adaptation. On sait que Mithridate, craignant l'empoisonnement, s'était accoutumé à la consommation de poisons et supportait des doses très supérieures à la normale. Selon la loi fondamentale qui veut que toute action produise une réaction en sens inverse, l'organisme réagit contre l'introduction d'éléments étrangers en modifiant son propre équilibre. Comme le muscle soumis à un effort intense se développe pour assumer sa tâche, le sujet neutralise les effets dépressifs de l'opium en accélérant le

fonctionnement de son système nerveux. L'opium inhibe la vie végétative, émousse les réflexes, ralentit les échanges, tarit les sécrétions. Le système nerveux se défend et compense : un nouvel équilibre s'établit.

L'arrêt brutal de la drogue rompt cet équilibre. L'organisme sevré continue à fonctionner sur sa lancée, mais ne trouve plus dans la drogue l'équilibrant indispensable. C'est la crise de sevrage.

L'héroïne cesse à peine d'agir qu'une angoisse respiratoire profonde se manifeste. Seul un nouvel apport rétablit l'équilibre. Sinon, c'est le drame : l'anxiété ressentie s'accompagne de vomissements, de fortes transpirations, de crampes, d'insomnies et parfois d'étouffements. La mort peut survenir par collapsus cardiaque.

Par un singulier paradoxe biologique, l'organisme confond la drogue avec un aliment et la réclame avec violence. La molécule coupable s'intègre si bien dans les processus biochimiques qu'elle pervertit l'instinct de conservation. L'individu ne peut vivre qu'avec son poison ! Claude Farrère¹⁴, qui fut l'un des grands panégyristes de l'opium, dut bien vite déchanter :

C'est une pipe meurtrière, écrit-il. Dix poisons, tous féroces, s'embusquent dans son cylindre noir, pareil au tronc d'un cobra venimeux... Je ne me soucie plus d'aucune chose. Je n'ai plus de métier, je n'ai plus d'amis. Il n'est plus une sensation humaine qui me soit restée, et pas un acte d'homme que je puisse faire... Rien ! Ah ! si, une chose, un verbe : souffrir... Une heure sans opium, voilà l'horrible, l'indicible chose, le mal dont on ne guérit pas, parce que cette soif-là, la satiété même ne l'éteint pas.

Cette seconde nature que le toxicomane a construite en lui-même, il va falloir la détruire, et l'on conçoit qu'elle se défende.

Les chances de salut

Les méthodes de désintoxication se fondent sur deux principes : l'isolement et la désescalade. L'isolement est une condition nécessaire, sinon suffisante : s'il reste dans son milieu, le drogué subira l'assaut du clan, la pression de l'environnement, le poids de la tentation. L'expérience prouve que, dans ces conditions, son projet est voué à l'échec. Seule la cure en milieu hospitalier ou la prise en charge par une nouvelle communauté, qui coupe l'intoxiqué de ses pourvoyeurs, a quelque chance d'aboutir. Il faudra ensuite vaincre l'état de besoin, et cette victoire ne peut être que progressive : la technique de désintoxication consiste à diminuer graduellement les doses ou à remplacer le stupéfiant par un médicament de structure voisine.

Deux types de stratégies thérapeutiques sont mises en œuvre en ce sens : les unes

sont dites de maintenance, et consistent à administrer régulièrement au toxicomane de la méthadone ou du LAAM¹⁵ ; malheureusement, ces substances créent à leur tour une dépendance et possèdent aussi des effets sédatifs. On estime que, aux Etats-Unis, 20 % des héroïnomanes acceptent ce type de traitement de substitution et améliorent ainsi leur comportement. L'autre voie thérapeutique consiste à administrer un antagoniste de la morphine, type naloxone ou naltrexone : ces substances se fixent comme les précédentes sur les récepteurs des opiacés, mais n'y produisent aucun effet, aucun plaisir. Aussi l'héroïnomanes refuse-t-il souvent ce type de traitement, qui n'est accepté que par environ 5 % d'entre eux, et poursuivi par moins de la moitié de ceux-ci¹⁶.

En fait, l'héroïnomanes cherche à substituer une dépendance à une autre, et c'est pourquoi il préfère la méthadone aux antagonistes. Comme le constatait Mme Escoffier-Lambiotte¹⁷ cette thérapeutique semble cependant rationnelle, dans la mesure où elle explique qu'on renonce à créer par la force ou la persuasion un état d'abstinence impossible à atteindre. On peut y voir une étape de la psycho-pharmacologie, en attendant le jour où seraient découvertes les substances non toxiques qui pourraient compenser l'infirmité mentale originale

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. La plupart des spécialistes estiment aujourd'hui que les drogués compensent par leur passion un trouble psychique profond. La toxicomanie apparaît alors comme le symptôme d'une angoisse sous-jacente, et les cures de désintoxication ne peuvent conduire au succès que dans la mesure où elles atteignent la véritable cause du mal. C'est ce qui explique sans doute la faible proportion de guérisons obtenues par ces thérapeutiques : 15 à 20 % au maximum dans les hôpitaux spécialisés des Etats-Unis et du Canada, selon le docteur Escoffier-Lambiotte.

Pour tenter d'améliorer ces résultats décevants, se sont constitués aux Etats-Unis de véritables communautés de désintoxiqués, fondées sur une discipline rigoureuse et une prise en charge « globale de la personnalité. Les méthodes de conditionnement pratiquées dans ces groupes ne laissent pas d'être inquiétantes, car elles s'inspirent visiblement d'idéaux totalitaires. Jacques Durand-Dassier, qui a partagé la vie de ces étranges communautés, tire de son expérience d'assez sombres perspectives¹⁸. Le docteur Olievenstein¹⁹ se livre de son côté à une étude critique approfondie des diverses thérapeutiques actuelles

En réalité, la désintoxication vis-à-vis de l'opium, et de l'héroïne surtout, est aléatoire. Le décret du 6 février 1970, interdisant l'emploi de l'héroïne en thérapeutique, a dû prévoir une dérogation « pour la poursuite des traitements en cours au moment de la publication des présentes dispositions ». Pratiquement, ce paragraphe vise des héroïnomanes anciens, dûment répertoriés, et qui ont dépassé le point de non-retour.

L'héroïne a donc quitté la thérapeutique, proscrite sur recommandation de l'Organe international de contrôle de l'ONU qui avait classé l'héroïne dans la catégorie des drogues comportant plus d'inconvénients que d'avantages. En ce domaine, la prévention est en effet la plus efficace des thérapeutiques.

Après une cure de désintoxication réussie, une difficulté nouvelle surgit : la réinsertion sociale du drogué. C'est alors que la tentation de la récidive se manifeste.

Par le fatal enchaînement des causes et des effets, le retour à ses anciens compagnons l'amènera bientôt à ses anciennes habitudes, puis à son vice. Seuls une « rupture écologique totale », un « nouveau départ peuvent le sauver. Mais pour rompre le cercle, pour l'ouvrir sur l'avenir, quelle est sa liberté ? Réussira-t-il à dire non au passé, à se libérer de son étreinte, à repartir neuf? Mais le passé l'oubliera-t-il, lui ?

Cette question se pose chaque jour, et à tout propos, pour chacun de nous. Notre expérience intime, notre conviction, est qu'elle n'est point résolue... Pessimisme? Déterminisme? Certes non. Car la liberté existe. Mais elle est en devenir, loin au devant de nous. L'homme émerge, mais avec la lenteur des grands événements géologiques.

[1](#) P. Gide, *L'opium*, Thèse Droit, Paris, 1910.

[2](#) Nom donné par les hippies américains aux jeunes héromomanes.

[3](#) Pline, *Histoire naturelle*, t. XX, Ch. 76.

[4](#) Le nénuphar vient de réapparaître dans la thérapeutique : ses alcaloïdes sont spécialisés et prescrits comme sédatifs.

[5](#) Arrêté du 9 décembre 1969.

[6](#) Cité par R. Pluchon, *De l'opium des fumeurs*, Montpellier, thèse Pharmacie, 1887.

[7](#) J.-L. Brau, *Histoire de la drogue*, Paris, Tchou, 1968.

[8](#) L'Inde était le premier producteur mondial avec 751 tonnes, suivie de très loin par la Turquie (122 tonnes) et l'URSS (116 tonnes). La production des autres pays est négligeable. En plus de ces chiffres officiels publiés par l'Organe international de contrôle des stupéfiants (ONU), on estime à plus de 1000 tonnes la production illicite de certains pays d'Extrême-Orient (Birmanie, Laos, Thaïlande, etc.).

[9](#) Op. cit.

[10](#) Louis Laloy, *Le livre de la fumée*, Paris, Dorbon aîné Ed., 1913.

[11](#) L'usage de la morphine est aujourd'hui presque complètement abandonné : parmi les toxicomanes interpellés par la police, les utilisateurs de morphine ne représentent qu'une infime minorité.

[12](#) C. Olievenstein, *La drogue*, Paris, Ed. Universitaires, 1970.

[13](#) Voir J. Hughes, «Les morphines du cerveau », *La recherche*, n° 93, octobre 1978.

[14](#) C. Farrère, *Fumée d'opium*, Paris, 1904.

[15](#) L'acétylméthadone.

[16](#) Sur le traitement des toxicomanies, on consultera éventuellement *Drug addiction*, 2 T., William R. Martin Editor, Berlin, Springer Verlag, Heidelberg N.Y. 1977.

[17](#) Dr. Escoffier-Lambiotte, *La drogue*, de l'angoisse à la servitude, dans *Le Monde*, 12-16 janvier 1971.

[18](#) J. Durand-Dassier, *Psychothérapie sans psychothérapeutes, communautés de drogués et de psychotiques*, Paris, l'Epi.

[19](#) C. Olievenstein, op. cit.

CHAPITRE 9

Coca et cocaïne

Le cocaïer (*Erythroxylon coca*, Erythroxylacées) est un petit arbre de la Cordillère des Andes. On le reconnaît à son port très rameux et à ses fruits rouges et charnus. Les feuilles sont parcourues par deux nervures longitudinales ; situées de part et d'autre de la nervure centrale, elles délimitent une surface elliptique : l'aréa, bien visible sur la feuille sèche. L'identification est donc immédiate, et les falsifications éventuelles aisément repérables. Même réduite en poudre, la feuille de coca livre vite ses secrets : les cellules de ses épidermes sont curieusement rembourrées d'une couche épaisse de cuticule, cette substance protectrice dont les plantes revêtent leurs feuilles. Et de nombreux cristaux d'oxalate de calcium habitent leurs tissus.

L'histoire de la coca n'a rien à envier à celle de l'opium. Connue des Andins bien avant l'arrivée des Espagnols, elle suscita des convoitises et alimenta les rivalités tribales : il y eut donc des guerres de la coca, comme il y eut des guerres de l'opium. Mais les premières sont moins célèbres, qui n'opposaient que d'obscures tribus dans la nuit de l'Amérique précolombienne.

Bien entendu, les Espagnols réagirent : le trône et l'autel s'allièrent contre une drogue dont on avait vite remarqué qu'elle ne favorisait guère l'élévation intellectuelle et morale des indigènes. Moyennant quoi les premières feuilles de coca durent attendre plus de trois cents ans avant d'atteindre l'Europe. Quand elles arrivèrent enfin, à la fin du XVIIIe siècle, les écorces de quiquina originaires des mêmes régions avaient déjà acquis leur renommée universelle.

La coca fit à son tour une carrière rapide. En 1859, Niemanr isole un alcaloïde, la cocaïne, que Sigmund Freud expérimenta sur lui-même. « J'en prends régulièrement, disait-il, de très faibles doses, pour combattre la dépression et la mauvaise digestion. » Mais il en découvrit bientôt les dangers et devint un ennemi résolu de la drogue.

Naissance des anesthésiques locaux

Comme l'opium, la cocaïne fut d'abord un médicament. Koller l'ayant utilisée avec succès comme anesthésique en chirurgie oculaire, la vogue de la cocaïne s'étendit rapidement à l'art dentaire et à l'otorhino-laryngologie ; son pouvoir anesthésique rendait les interventions indolores.

Comme la morphine, la cocaïne supprime la douleur. Mais son mode d'action est différent. La première agit au niveau le plus haut : elle provoque l'analgésie par inhibition des centres cérébraux de la perception douloureuse. La seconde est un anesthésique de surface : elle insensibilise les terminaisons nerveuses sensibles en provoquant cette sorte d'engourdissement local que les patients des dentistes connaissent bien.

Malheureusement, la cocaïne est un médicament peu maniable. Son emploi par injection intraveineuse peut provoquer une brusque syncope consécutive à une intense

contraction des vaisseaux et à un subit déficit d'oxygénation cérébrale : le malade est d'une pâleur extrême, et la mort peut survenir en quelques minutes.

Les accidents de ce genre qui jalonnent l'histoire de la cocaïne ont singulièrement terni sa réputation. L'industrie pharmaceutique a donc cherché à remplacer la cocaïne par des médicaments équivalents : en s'inspirant de sa structure, les chimistes ont créé une série de molécules nouvelles dont plusieurs se révélèrent moins toxiques, mais encore efficaces. Une grande famille médicamenteuse était née : les anesthésiques locaux.

L'extension de leur emploi a fait s'évanouir la peur du dentiste; si vive autrefois. Sous l'effet de la concurrence qu'elle avait elle-même suscitée, la cocaïne connut un déclin progressif. Les quantités consommées pour l'usage médical n'ont cessé de décroître au cours des dernières années.

Entre-temps, il est vrai, la cocaïne a mal tourné.

En 1885 déjà, le docteur Schaw de Saint-Louis publia un premier cas de cocaïnomanie. D'autres cas apparurent çà et là dans la littérature médicale. Puis à partir de 1910, c'est l'épidémie. La cocaïne, extraite en Allemagne des feuilles importées d'Amérique latine, diffuse dans toute l'Europe et déclenche une nouvelle vague de toxicomanie, après l'opium et la morphine. Partiellement stoppée pendant la Première Guerre mondiale, elle reprend de plus belle ensuite. A partir des années 30, l'héroïne prend à son tour le dessus, et la cocaïne n'a cessé de régresser depuis, avec toutefois une brusque remontée de 1978.

La coca, drogue endémique des Andes

« La culture du cocaïer est contrôlée et l'emploi à des fins non médicinales est interdit. » C'est en ces termes dépourvus d'ambiguïté que la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 règle le sort de la coca. Mais dans les Andes, la coutume prime le droit ; la mastication des feuilles reste une habitude bien ancrée partout où la coca est cultivée : Bolivie, Pérou et, dans une moindre mesure, Colombie et Chili. La loi internationale n'est qu'un vœu pieux face à la tradition millénaire.

Le « coquero enlève la nervure centrale, roule la feuille en boule dans la bouche, la suce, la déplace sans cesse par un mouvement de la langue, la presse entre ses dents sans toutefois la mastiquer vraiment. On reconnaît d'ailleurs les vieux consommateurs à une déformation caractéristique des joues produite par cette longue habitude. Pour libérer la cocaïne des feuilles, le « coquero » ajoute à sa chique une matière alcaline, cendre ou chaux vive.

On évalue à 5 ou 6 millions le nombre d'intoxiqués, chacun mâchant plusieurs kilos de feuilles par an. Sur plus de 13 000 tonnes de feuilles officiellement produites, moins de 400 servent à la production licite de cocaïne. Le surplus est employé en mastication dans les pays producteurs, sans compter les productions qui échappent à tout contrôle !

La coca est un excitant : elle supprime la sensation de faim, de soif, de froid ou de fatigue; elle permet aux populations misérables des Andes de supporter leurs

déplorables conditions de vie et d'effectuer des travaux pénibles avec une alimentation réduite. Stimulés par la mastication de ces feuilles, leurs ancêtres résistèrent à l'envahisseur espagnol, lui imposant des marches exténuantes à haute altitude.

L'Indien trouve dans la coca ce que l'Africain attend de la noix de cola : on conçoit le prestige qui peut s'attacher, dans ces pays, à l'association de ces deux drogues dans le Coca-cola. Encore que les extraits de coca destinés à ce type de boisson soient fabriqués à partir de feuilles épuisées, débarrassées de leurs alcaloïdes. En effet, la réglementation internationale stipule que les feuilles de coca ainsi préparées ne sont plus considérées comme stupéfiants. La cocaïne est éliminée mais la coca subsiste et, avec elle, le prestige de la drogue !

Les effets à long terme de la mastication des feuilles de coca préoccupent les experts internationaux. Gutierrez Noriega¹ a attiré l'attention sur les incidences sociales de cette toxicomanie :

Les parents qui mâchent la coca ne tiennent pas à envoyer leurs enfants à l'école et parfois même les obligent à acquérir cette habitude eux-mêmes. La majorité des instituteurs, dans les écoles rurales de Cuzco et de Puno, nous ont dit que les enfants qui ont l'habitude de mâcher la coca ne sont guère doués pour l'étude et ne s'intéressent pas à l'instruction. On ajoute que ces enfants sont très timides, renfermés, abouliques, et qu'ils ne manifestent pas le désir de jouer...

Des études statistiques révèlent que le pourcentage d'analphabètes est en rapport étroit avec la quantité de feuilles de coca consommées. Le professeur Marcel Granier-Doyeux², de l'Université de Caracas, résume en ces termes le problème :

Le consommateur de coca a en général une capacité de travail diminuée. Il manque d'aptitudes pour les travaux spécialisés demandant une certaine concentration et de l'habileté ; il est incapable d'assumer une responsabilité, il est enclin aux accidents de travail. Si on ajoute à ces inconvénients le mal causé à la santé du travailleur et à celle de ses enfants, on aura quelque idée des dommages économiques causés par le cocaïsme.

Le problème du cocaïsme ne constitue pas un phénomène isolé. En réalité, il est la conséquence d'une série de facteurs sociaux,

économiques, culturels et hygiéniques défavorables.

Toute campagne contre ce fléau ancestral du Nouveau Monde doit tenir compte de ces facteurs.

Chaque année, les experts internationaux publient de volumineux rapports. L'ONU invite les Etats concernés à prendre des mesures vigoureuses. Mais la solution d'un problème de cette ampleur suppose des moyens plus énergiques que de simples résolutions. Pour certaines populations des Andes, la culture de la coca est la seule source de revenus. Il faudrait encourager des cultures de remplacement, assurant un minimum vital décent, et trouver pour cela des sources de financement. Or les sources de financement servent à financer... les rapports. Comme César, les experts viennent, ils voient.. mais ils repartent vaincus !

Un alcaloïde en perte de vitesse

Le problème de la cocaïnomanie a évolué plus favorablement. Venant d'Allemagne, la vogue de la cocaïne atteint la France vers 1912. En 1924, Paris comptait 80000 cocaïnomanes, chiffre sans commune mesure avec les estimations actuelles puisque les plus pessimistes estiment que le nombre total d'authentiques drogués dans la France entière en dépassait pas 20000 en 1970³. La cocaïne était étroitement liée à la prostitution : 50 % des prostituées de Montmartre au moins étaient « camées ». Le vocabulaire argotique de l'époque s'enrichissait de nouvelles trouvailles : « la came », « la respirette », « la coco », « la poudre », « la neige », faisaient fureur. Pour comble de facilité, la poudre s'absorbait par simple prise nasale ; ni seringue, ni piqûre ! La morphine faisait décidément vieux jeu !

On vit même poindre des « nécessaires de luxe » destinés aux priseurs raffinés : tampon monté sur stylet, spatule délicatement ornée, etc.

Les effets de la cocaïne diffèrent sensiblement de ceux de l'opium ou de la morphine.

L'euphorie de l'opium, écrit le docteur Logre⁴, consiste en un bonheur au repos, en une joie passive, volontiers inerte et béate, avec sensation de légèreté immatérielle, humeur bienveillante et conciliante, oubli des maux et pardon des injures, sérénité inaltérable. L'euphorie cocainique, accompagnée d'une impression de force souveraine, avec besoin, souvent irrésistible, d'intervention sur l'entourage, est, au contraire, une joie active, un bonheur en mouvement.

Opposition qui exprime deux attitudes fondamentales devant la vie :

L'opium, qui nous vient de l'Asie, tend à réaliser l'idéal

bouddhique ; le « nirvana », le repliement voluptueux et alangui de l'être sur lui-même ; le cocaïnisme, surtout occidental comme l'alcoolisme lui-même, s'oriente plutôt vers un idéal nietzschéen : la «volonté de puissance », l'expansion énergique et triomphante de la personnalité dans le monde extérieur.

Le cocaïnomane se sent vigoureux, lucide, efficace ; il éprouve le besoin de mouvement, de vitesse, qui s'achève parfois en course folle. Mais bientôt la lassitude le gagne; un sentiment d'apathie puis d'angoisse se manifeste, qui appelle une nouvelle prise.

La désagrégation du cocaïnomane est rapide. Laissons encore à un spécialiste, le docteur Porot⁵, le soin de la décrire :

Des illusions animés apparaissent, essentiellement visuelles : les tableaux de la chambre s'animent, les contours des meubles se déforment, les rideaux s'agitent. Souvent, ce sont des objets menus, scintillants, qui apparaissent, et Dupré a pu parler de « génie pointilliste ». Un phénomène fréquemment signalé est la fascination du sujet par ses « visions « qu'il semble même vouloir provoquer parfois. Elles surgissent sur une surface lisse, sur une glace, et on voit le cocaïnomane en arrêt de longs moments devant son miroir, assistant à la projection de ses hallucinations...

L'hallucination s'étend de la vue à l'ouïe, elle devient « cutanée et muqueuse » avec « sensations anormales de froid, d'électricité, de picotement ». Elle s'étend même au corps tout entier, jusqu'à la sensation « d'être dévoré superficiellement par de minuscules parasites... que, souvent, le sujet voit en même temps qu'il les sent... Les lèvres, la bouche, la lnette sont remplies de sable, de verre pilé, de morceaux de fil... ». Le comportement du cocaïnomane s'apparente à celui du schizophrène. Il a, dit le docteur Porot, « la hantise d'être épié, surveillé, poursuivi, menacé ». S'il sort de sa tanière, c'est « en rasant les murs ou « dans une course folle, parfois agressive pour les passants ». Cas extrêmes, peut-être, mais :

Sans aller jusqu'à ces gros troubles du comportement, le petit toxicomane se signale par sa silhouette spéciale, ses alternances de dépression et d'agitation, son regard inquiet, son prurit incessant, son tic de reniflement, la chiquenaude qu'il donne à

tout instant sur le revers de sa veste, ou sur son corsage, comme pour en chasser les traces de poudre qui pourraient le trahir.

Bref, le tableau est sombre. Le grand cocaïnomanie aboutit à un état de décrépitude physique et morale plus accusé que n'importe quel intoxiqué. En dix ans, c'est la déchéance définitive avec pâleur, cachexie, perforation de la cloison nasale accompagnée de fréquents saignements de nez. Le psychisme est atteint : on cite le cas d'un médecin intoxiqué qui prétendait pouvoir observer la division cellulaire à l'œil nu !

Pourtant, la cocaïne, à la différence de l'héroïne, ne produit pas de dépendance physique. L'interruption ne provoque pas de crise de sevrage et peut être brutale. Le besoin est purement psychique. William Burroughs⁶écrit : « Le crâne chargé de coco est comme un billard électrique détraqué... Ça file directement au cerveau en allumant des plots de jouissance pure... Le besoin de coco n'est que cérébral... »

Cérébral certes, mais terriblement intense comme le montre l'expérience suivante : des singes sont placés dans une enceinte et ont la possibilité d'actionner un distributeur ; à chaque intervention, ce dispositif leur injecte une dose de cocaïne. Après les premières expériences, les singes actionnent inlassablement l'engin, au point d'avoir des convulsions. Mais dès qu'elles ont cessé, ils se précipitent à nouveau et reprennent le manège !

Le recul de l'utilisation thérapeutique de la cocaïne devant la concurrence des anesthésiques de synthèse, les accidents graves consécutifs à des injections intraveineuses, la déchéance psychique et physique intense qu'elle produit expliquent peut-être le relatif déclin de cette drogue dans les toxicomanies modernes. La coca reste surtout un problème américain, bien qu'une tendance récente semble indiquer sa remontée en Europe.

¹ Dans «Alerte à la drogue », *Le Courrier de l'Unesco*, Paris, mai 1968.

² Dans *Alerte à la drogue*, *op. cit.*

³ Selon un rapport du Secrétariat général du Comité national d'Information sur la drogue publié en 1979, environ 50000 adolescents deviennent chaque année des usagers habituels du chanvre, dont 5 000 pousseront plus loin et s'adonneront ensuite aux drogues dures.

⁴ Dr B.-J. Logre, *Psychiatrie clinique*, Paris, P.U.F., 1961.

⁵ A. et M. Porot, *Les toxicomanies*, Que sais-je?, Paris, P.U.F., 1968.

⁶ W. Burroughs, *Festin nu*, Paris, Gallimard, 1964.

CHAPITRE 10

Controverses autour du chanvre indien

Au XI^e siècle, un musulman d'origine persane, Hasan Ibn al-Sabbah, initié en Egypte à la doctrine ismaélienne et aux secrets de la cabale, fonda l'Ordre des ismaéliens. L'Ordre, avec sa hiérarchie secrète et sa discipline de fer, exerça une puissante influence en Orient. Peut-être inspira-t-il les grands ordres de la chrétienté médiévale : templiers et chevaliers teutoniques. Tandis que son influence spirituelle ne cessait de s'étendre, l'Ordre ismaélien assurait son pouvoir temporel par la force et la ruse. Il entretenait des combattants voués à des missions de sacrifice et les soumettait à une préparation psychologique particulière. Dans des jardins fleuris, où le gazouillis des oiseaux s'accordait au murmure de sources fraîches, le « fedawis absorbaient un philtre merveilleux. De ce décor paradisiaque, de ces lieux frais et ombragés si chers à l'âme orientale, le chanvre les transportait par la magie du rêve jusqu'au jardins d'Eden. Bonheur ineffable un instant savouré mais qui serait le leur pour l'éternité, s'ils acceptaient et triomphaient des missions périlleuses qui leur seraient confiées. Car Allah récompense ses fidèles au-delà de toute mesure.

L'herbe des *assassins*

L'habileté et la cruauté des fedawis, redoutés des croisés, leur valut en Europe le qualificatif d'assassins. Saint Louis lui-même avait failli tomber sous leurs coups. La réputation du grand maître de l'Ordre, le « vieux de la montagne », retranché dans sa forteresse inexpugnable d'Alamot, s'étendait sur tout le Moyen-Orient. L'influence de la secte se fit sentir jusqu'au XIII^e siècle, date à laquelle les assassins furent exterminés à leur tour par les envahisseurs mongols et le sultan d'Egypte.

Le 7 juillet 1809, dans une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'orientaliste Sylvestre de Sacy rapprocha le terme « assassin » du mot « haschichin qui servait à désigner les fedawis dopés par le « haschich ». Le chanvre, car c'est du chanvre qu'il s'agit, devenait « l'herbe du crime ».

Mais l'usage du chanvre est bien antérieur à cette époque. On trouve sa trace en Chine au XV^e siècle avant notre ère : sédatif des douleurs rhumatismales et de la goutte, médicament de l'aliénation mentale, le chanvre a déjà une solide réputation. Il figure sur le papyrus d'Ebers, à côté de l'opium, de la jusquiame et de la mandragore. Ainsi, il y a trois millénaires, cette herbe originaire des versants himalayens de l'Inde avait déjà gagné la vallée du Nil. A la même époque, elle était aussi utilisée par les prêtres de la Perse et de l'Inde, et s'était déjà répandue dans les classes pauvres de ce pays. La médecine grecque l'hérite de l'Egypte et Dioscoride lui reconnaît le singulier pouvoir « de faire venir au-devant des yeux des fantômes et illusions plaisantes et agréables ». Mais Galien se méfie de cette herbe qui a « la vertu de blesser le cerveau quand on en prend trop ». Au Moyen Age, pendant le long déclin de la médecine en Occident, les Arabes vulgarisèrent son emploi. Le chanvre se substituait à l'alcool, interdit par le Coran.

La drogue suit alors le mouvement des invasions arabes : elle pénètre en Afrique du Nord, gagne l'Espagne et le pourtour de la Méditerranée. Elle diffuse ensuite en Afrique, puis en Amérique latine où, selon Wolf, elle aurait été introduite par des Noirs d'Afrique du Sud. En tant que drogue toxicomanogène, elle ne diffuse en Europe occidentale qu'après 1950, mais les Etats-Unis, approvisionnés par le Mexique, la connaissaient déjà en 1910. Sévèrement prohibée en URSS et chez ses satellites, elle ne pénétra jamais vraiment en Chine ni au Japon.

Le chanvre au cent visages

Les botanistes ne connaissent qu'une espèce de chanvre : *Cannabis sativa*, Cannabinacées. C'est une herbe annuelle dressée qui passerait inaperçue si la nature ne l'avait dotée de propriétés aussi remarquables. Elle ressemble vaguement à l'ortie, possède des feuilles divisées à nervures palmées et peut atteindre deux mètres de hauteur.

Le chanvre est une espèce dioïque : certains pieds ne portent que des fleurs mâles d'ailleurs insignifiantes ; ce sont les plus grêles et les moins feuillus. D'autres ne portent que des fleurs femelles; ils sont plus hauts, plus feuillus et plus compacts ; leurs fruits secs ou « chènevis » ressemblent à des graines ; ils sont lisses, grisâtres et servent d'amorce aux pêcheurs. Bref, le chanvre sépare les sexes : pieds mâles, grêles et élancés, pieds femelles, denses et trapus. La nature avantage le sexe porteur de graines ; c'est à lui d'assurer la pérennité de l'espèce. Le sexe fort, ici comme ailleurs, n'est pas celui qu'on pense !

Le chanvre fait preuve d'une étonnante souplesse écologique ; il a su s'adapter aux terrains et aux climats les plus divers. On le trouve aujourd'hui sur tous les continents, sauf l'Australie. Il représente le prototype parfait d'une espèce non stabilisée, à forte plasticité génétique, très sensible à l'influence du milieu et modifiée par l'homme depuis des millénaires. En même temps qu'il s'acclimatait à de nouveaux modes de vie, par naturalisation ou par culture, le chanvre modifiait sa biologie et ses propriétés. Son comportement est tout différent selon qu'il croît en pays tempérés ou en zone tropicale. Aussi est-on amené à distinguer deux variétés : la variété textile et la variété indienne.

Le chanvre textile est cultivé dans de nombreux pays et sert à faire des cordes. Les cultures ou « cannebières » étaient nombreuses à l'époque de la marine à voile. Le chanvre élabore dans ses tiges de longues fibres que l'on sépare par « rouissage », c'est-à-dire immersion dans l'eau, favorisant la désagrégation des tissus et la séparation des fibres.

Dans les pays chauds, le chanvre sécrète une résine qui le rend poisseux au toucher ; cette résine est responsable des propriétés psychotropes. Or la teneur en résine varie avec l'origine géographique. Cultivé en Europe, le chanvre ne contient que des traces de résine. Mais en climat tropical, cette teneur augmente au détriment de la qualité des fibres. Méhemet Ali en fit l'expérience à ses dépens. Engagé militairement contre la Sublime Porte, il entreprit de doter l'Egypte d'une marine de guerre digne de ce nom. Pour le gréement des bateaux, il fallait des kilomètres de cordage. Il importa donc des

graines de chanvre textile d'Europe et entreprit leur culture en Egypte. Sous le soleil des pharaons, le chanvre se mit à transpirer ; au fil des années, il devenait de plus en plus gluant ; la teneur en résine augmentait au détriment des fibres qui devenaient plus courtes et plus fragiles. Plus question d'en faire des cordes ! Leur résistance n'aurait même pas suffi à pendre les ennemis de l'Egypte ! Textile en Europe, le chanvre devenait « indien » en Egypte ! L'évolution inverse ne manque pas de se produire, au plus grand dam des amateurs qui sèment en Europe des graines d'Orient : le chanvre grandit, cesse de transpirer, devient sec et allonge ses fibres. Fumer ce chanvre-là ne procure aucune sensation. Autant fumer des orties ou de la ficelle !

Selon les traditions locales et le mode de préparation, la drogue est constituée soit par les sommités fleuries et fructifères de la plante, soit par la résine elle-même.

La teneur en résine fait la qualité du chanvre. La forme la plus active, c'est donc la résine elle-même. Elle est obtenue au Népal par battage ou roulage entre les doigts des sommités fleuries coupées ; la résine poisseuse colle aux mains et on la sépare en boules. On peut aussi frotter la plante sur des toiles brutes puis décoller la résine qui s'y agglutine. Le « charas », désignation indienne de la résine, n'est pas destiné à être fumé ; on l'incorpore plutôt à des boissons ou à des friandises. Les indiens sont cannabivores !

Les formes les plus courantes de la drogue correspondent à la définition que donne du Cannabis la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 : « Sommités florifères ou fructifères de la plante de Cannabis (à l'exclusion des graines et des feuilles qui ne sont pas accompagnées de sommités) dont la résine n'a pas été extraite, quelles que soient leurs applications. » La plupart des variétés commerciales répondent à cette définition. En voici un bref inventaire.

Le « bhang » est un mélange de sommités fleuries mâles et femelles destiné à être fumé en nature ou avec du tabac. La présence des sommités mâles pauvres en résine diminue son activité.

Le « gandjah », originaire de l'Inde comme le bhang, ne contient que des sommités femelles débarrassées en partie de leurs feuilles. Très résineux et très actif, il se présente en masses aplaties (flat grandjah) ou en cylindres allongés (round gandjah).

Le chanvre cultivé au Moyen-Orient est préparé comme le grandjah : c'est le « haschich ». Le haschich peut être additionné de toute une série d'ingrédients, soit aromatiques, soit destinés à corser l'effet psychotrope d'une réputation aphrodisiaque (opium, datura, jusquiame)^{1 2}.

Le « dawamesk est une épaisse confiture à base de résine, friandise au goût oriental comme le loukoum, mais doué d'une puissante activité.

En Afrique du Nord, le chanvre est fumé seul ou mélangé au tabac : c'est le « takrouri » en Tunisie, le « kif au Maroc. Pendant la colonisation française, son usage fut prohibé en Algérie, ce qui n'empêcha ni les cultures clandestines ni la consommation locale.

Le chanvre s'est répandu en Afrique noire avec une rapidité surprenante. Il a conquis tout le continent au point de faire aujourd'hui des pays centrafricains comme la Côte-d'Ivoire, le Zaïre, le Nigeria, le Ghana, le Benin, le Gabon, le Togo, de gros exportateurs de cannabis en herbe, tandis que le haschich vient surtout du Maroc et du Liban. L'usage du chanvre s'est même introduit dans certaines cérémonies traditionnelles de l'Afrique... Jean-Louis Brau rapporte qu'à la fin du siècle dernier, un chef de tribu Baluba instaura une sorte de culte du chanvre. Les jours de fête, les habitants du village aspirent, chacun à leur tour, une bouffée d'une pipe géante installée sur la place centrale ; le rite se poursuit « jusqu'à l'évanouissement et la fusion spirituelle dans le grand tout ». Le chanvre devient symbole de fusion et signe communautaire ; un phénomène similaire s'est développé, au cours des dernières années, dans les communautés de jeunes fumeurs d'Europe et d'Amérique.

Le terme nord-américain de « marihuana rappelle l'origine mexicaine du chanvre fumé aux Etats-Unis. La marihuana est mêlée à du tabac et fumée en cigarettes.

Le chanvre étend son empire sur toute la planète. Plus de trois cent cinquante noms servent à le désigner. Sont venus s'ajouter récemment une bonne douzaine de termes anglo-saxons : weed, grass, pot, stick, joint, root... Les jeunes Français ont moins d'imagination : le chanvre n'est plus que « l'herbe » et la résine, plus prosaïquement, « la merde ».

Une sombre histoire de poils

L'identification botanique du chanvre ne fait aucun problème : quelques débris suffisent pour le repérer à l'examen microscopique, d'où qu'il provienne. Les feuilles portent en effet des poils caractéristiques : les uns sont formés d'une seule cellule renflée à la base et où se déposent des cristaux de carbonate de calcium (poils cystolithiques). L'addition d'acide chlorhydrique dégage des bulles de gaz carbonique. D'autres poils, également unicellulaires, mais sans bulbe à leur base, tapissent les épidermes (poils tecteurs). D'autres encore ont un pied volumineux se terminant par un amas de plusieurs cellules sécrétrices de résine (poils sécréteurs). Ils sont abondants dans les chanvres riches en résine, surtout sur les petites feuilles ou « bractées » qui entourent les fleurs.

C'est donc par ses poils que le chanvre trahit sa présence dans n'importe quel mélange. Les prêtres de l'Inde n'en eussent pas été surpris puisqu'ils voyaient dans la plante la métamorphose des poils du dos de Vishnou ! Le chanvre, par la longueur de ses fibres, la nature de ses poils, l'exubérance capillaire de ses zéloteurs, est décidément une plante à poils ! Elle n'a rien à cacher aux pharmaciens, ces coupeurs de cheveux en quatre capables d'identifier une plante en poudre par la seule forme de ses poils ! Nonobstant les poils non « figuratifs qui poussent en abondance dans la main de certains fumeurs !

L'identification d'un chanvre ne donne aucune indication sur l'intensité de ses effets physiologiques. S'agit-il d'un chanvre textile juste bon à faire des cordes ou d'une drogue vraiment active ? Ici les choses se compliquent, car la chimie du chanvre vient à

peine de livrer ses secrets³.

Au départ, une substance banale dans le règne végétal : le limonène, carbure qui doit son nom à l'essence de citron, d'où il fut isolé. Le chanvre aurait une manière bien à lui de « travailler » le limonène : il le combinerait à un acide organique, l'acide olivétolique, pour former un corps original : l'acide cannabidiolique. A partir de celui-ci s'enclencherait une chaîne de réactions qui conduirait successivement au cannabidiol, puis au tétrahydrocannabinol, enfin au cannabinol. Parmi ces quatre composants, seul le tétrahydrocannabinol semble réellement actif. En fait, il existe plusieurs tétrahydrocannabinols isomères, dont les effets physiologiques ne sont pas identiques : le principal agent responsable de l'activité est le Δ_9 tétrahydrocannabinol !

En réalité, au fur et à mesure que s'accumulent les travaux scientifiques, la complexité de la composition chimique du chanvre se révèle : on connaît aujourd'hui environ une cinquantaine de « cannabinoïdes » naturels. Ces substances, qui n'existent que dans le chanvre, sont inactives pour la plupart. Seul le Δ_9 -tétrahydrocannabinol (Δ_9 -THC) et, dans une moindre mesure, quelques tétrahydrocannabinols voisins sont actifs. Les effets hallucinatoires se manifestent à partir d'une dose de 15 mg lorsque le Δ_9 -THC est inhalé, et à une dose de 40 mg lorsqu'il est ingéré, ceci chez des sujets non rendus tolérants par une longue consommation de chanvre.

Une première différence biochimique entre les chanvres des régions tempérées et les chanvres dits « indiens » tient aux teneurs en résine : elle évolue de 1 à 2 % pour les chanvres européens à 30 % pour la drogue indienne. Mais la nature chimique de la résine intervient aussi. Dans les chanvres textiles, la résine est chimiquement moins « mûre » : elle contient surtout de l'acide cannabidiolique et du cannabidiol. Dans les chanvres des régions chaudes au contraire, l'acide cannabidiolique a été transformé et les tétrahydrocannabinols sont dominants. Le cannabinol, produit final de la série, est peu actif et pourrait se former par vieillissement des résines.

La valeur d'un échantillon ne pourra donc s'apprécier que par sa teneur en Δ_9 -THC ; or le dosage de cette substance est délicat et n'est pas encore entré dans la pratique courante, d'autant que les méthodes utilisées ne permettent pas de séparer parfaitement les tétrahydrocannabinols. Quant aux méthodes traditionnelles d'identification de la drogue, fondées sur l'observation des caractères botaniques, sur diverses réactions colorées plus au moins spécifiques des cannabinoïdes, ou encore sur des tests pharmacologiques, comme l'action sédatrice sur les poissons, elles ne permettent pas non plus d'évaluer avec une parfaite précision la valeur d'un produit.

Aussi, dans la commercialisation des drogues à base de chanvre indien, l'escroquerie est monnaie courante, et l'acheteur n'en a pas toujours pour son argent.

Il y a chanvre et chanvre...

S'il s'agit d'une cigarette, la méfiance est de règle : contient-elle vraiment du chanvre? Admettons qu'elle en contienne. Mais dans quelles proportions? C'est l'histoire du pâté d'alouette où le tabac serait le cheval et le chanvre l'alouette ! Dans ce cas, les traces de *Cannabis* présentes dans le mélange suffisent tout juste à envoyer le

vendeur en prison. Mais elles ne produiront pas le moindre effet. Admettons cependant que le chanvre soit en proportions... raisonnables. Mais quel chanvre? S'agit-il d'un chanvre riche en résine ou non ? A quantités égales, un chanvre européen n'induit pas les mêmes effets qu'un chanvre indien. Si enfin il s'agit d'un chanvre riche en résine, encore faut-il que cette résine soit riche en tétrahydrocannabinol actif! Bref, entre la simple cigarette de tabac et la résine « pure et mûre », tous les cas sont possibles.

Or les produits les plus divers circulent sous le nom de chanvre indien, dont les teneurs en Δ_9 -THC oscillent entre 0,1 et 6 %, ce qui explique bien l'ampleur des variations d'effets. Comme il s'agit d'un trafic clandestin, il n'existe ni contrôle des produits, ni marque de fabrique, ni garantie de qualité. Des chanvres cultivés clandestinement en Europe apparaissent de temps à autre sur le marché illicite : ainsi « l'herbe » cultivée en pots par les beatniks de New York ou dans l'île Saint-Louis à Paris, les cultures clandestines saisies dans le Cher ou le Lot-et-Garonne, à Gennevilliers ou à Maisons-Alfort ! Quand ce n'est pas, comble de l'astuce, la culture sur le domaine public : talus de chemins de fer ou parcs urbains! Le chanvre est alors propriété de l'Etat qui pourtant interdit sa culture ! Et la possession de celui qui le sème et le récolte par une nuit sans lune ! Drogue inefficace, produite sans frais et commercialisée fort cher à de pauvres lycéens qui n'y voient que du feu. Ou, plutôt, qui n'y voient rien du tout puisqu'elle est dans ce cas généralement dénuée d'effet hallucinatoire !

Certains jeunes s'étonnent que le chanvre ne leur procure aucune sensation ! Comment en irait-il autrement lorsqu'ils fument du café moulu ou du gazon haché !

Le chanvre est une drogue inclassable, considérée tantôt comme stupéfiant, tantôt comme hallucinogène. Dangereuse pour les uns, banale pour les autres, elle divise les spécialistes.

Le problème est d'abord de savoir de quoi on parle. Les sensibilités individuelles, la nature et la qualité du produit, la consommation concomitante ou non d'autres drogues ou d'alcool, la voie d'administration, l'atmosphère collective sont autant de facteurs déterminant l'intensité de la réponse psychologique. D'où un imbroglio pharmacologique, et les plus évidentes contradictions dans les rapports des experts les plus autorisés.

Les relations d'origine orientale mettent l'accent tantôt sur le « kief », sorte d'extase, de repos profond et béat, tantôt sur la « fantasia », syndrome délirant et franchement hallucinatoire. On retrouve cette même dualité dans le comportement des jeunes drogués : rêverie immobile et aspiration au nirvana dans les communautés hippies, surtout en Orient ; manifestations bruyantes et agressives de blousons noirs motorisés et autres « anges de l'enfer ». Dans les deux cas, l'environnement, l'atmosphère, le climat psychique sont radicalement différents : quête d'amour et de communion chez les uns, agressivité et volonté de puissance chez les autres. Mais le comportement antisocial est toujours le dénominateur commun. Le docteur Olievenstein insiste sur ce point : « Le haschich, dit-il, a une incidence sociale évidente sur la transformation de producteurs en non-producteurs passifs. »

Selon les jeunes Américains consommateurs de marijuana, le voyage s'effectuerait en trois étapes : high, feeling, down.

Les péripéties du voyage

Le décollage se fait en douceur. Rien de comparable avec l'héroïne. Le chanvre ne « défonce » pas, il fait « planer ». Le fumeur ressent un état de bien-être et d'euphorie ; une bienheureuse ivresse l'envahit, une joie profonde l'habite. Il manifeste une certaine excitation, devient loquace ; sa pensée est agile.

Demandons à Baudelaire⁴, qui avait essayé plusieurs fois de la confiture ou « dawamesk de haschich et en avait vulgarisé l'usage dans les milieux littéraires et artistiques de son époque, de guider notre voyage :

D'abord une certaine hilarité saugrenue et irrésistible s'empare de vous. Les mots les plus vulgaires, les idées les plus simples prennent une physionomie bizarre et nouvelle. Cette gaieté vous est insupportable à vous-même, mais il est inutile de regimber. Le démon vous a envahi ; tous les efforts que vous ferez ne serviront qu'à accélérer les progrès du mal... Il arrive quelquefois que des gens tout à fait impropres aux jeux de mots improvisent des enfilades interminables de calembours, des rapprochements d'idées tout à fait improbables et faits pour dévoyer les maîtres les plus forts dans cet art saugrenu.

Quelques troubles discrets peuvent apparaître : bouffées de chaleur, fourmillement des extrémités ou nausées. « Des soupirs rauques et profonds s'échappent de votre poitrine comme si votre nature ancienne ne pouvait supporter votre nature nouvelle. »

La période d'excitation (high) est suivie par une phase plus ou moins hallucinatoire (feeling). L'apparition de ces phénomènes, comme le remarque le docteur Olievenstein⁵, dépend de l'ambiance et de l'environnement. « On ne peut absolument pas nier, écrit-il, la part des phénomènes de groupe, voire d'hystérie collective dans la perception et l'existence des phénomènes induits et décrits par les participants. » Le décor, le rite, la mise en condition, la qualité des participants, l'atmosphère psychédélique, le choix des disques jouent un rôle primordial à ce stade de l'expérience. Cela n'avait pas échappé à la perspicacité de Baudelaire qui écrivait : « Autant qu'il se peut, il faut un bel appartement ou un beau paysage, un esprit libre et dégagé et quelques complices dont le tempérament intellectuel se rapproche du vôtre ; un peu de musique aussi, s'il est possible. »

La perception du temps et de l'espace est altérée, les sons et les images prennent une acuité inhabituelle, les couleurs paraissent plus vives, la mémoire et l'imagination sont stimulées, des associations d'idées inattendues se présentent; « un verre renversé vibre

comme les orgues d'une cathédrale, jouant à pleine puissance ».

Mais écoutons notre guide (Baudelaire) :

Les sens deviennent d'une finesse et d'une acuité extraordinaire, les yeux percent l'infini, l'oreille perçoit les sons les plus insaisissables parmi les bruits les plus aigus. Les hallucinations commencent. Les équivoques les plus singulières, les transpositions d'idées les plus inexplicables ont lieu, les sons ont une couleur, les couleurs une musique. Cette imagination dure une éternité. Un intervalle de lucidité avec un grand effort vous permet de regarder la pendule. L'éternité a duré une minute. Un autre courant d'idées vous emporte... On vit plusieurs vies d'homme en l'espace d'une heure...

Quelque chose d'indescriptible : c'est ce que les Orientaux appellent le Kief. Ce n'est plus quelque chose de tourbillonnant et tumultueux. C'est le bonheur absolu... C'est une béatitude calme et immobile. Dans cet état onirique tout paraît possible, facile, les problèmes se trouvent résolus sans efforts et des intuitions ineffables créent l'illusion de la toute puissance.

Ce n'est qu'une illusion. Car plongé dans son rêve intérieur, le drogué est passif, aboulique, impuissant, inefficace. « Je vous défie de tailler une plume ou un crayon, dit encore Baudelaire, ce serait un labeur au-dessus de vos forces. »

Le libre arbitre est diminué, la volonté alanguie, l'affectivité exacerbée. Les inhibitions émotives tombent ; le sujet se livre. Il est suggestionnable, comme les fédawis drogués au haschich. La personnalité profonde émerge, la drogue agit comme un révélateur. Certains entrent dans un état de relative confusion, ou deviennent agressifs et querelleurs, d'autres sont totalement passifs.

Le fonctionnement de la mémoire est perturbé : le sujet répond avec retard aux questions qui lui sont posées ; l'enregistrement cérébral des informations est ralenti.

Le dernier stade est la descente (*down*). Parfois le sujet s'endort, mais le réveil n'est pas désagréable. Il se souvient des impressions ressenties ; il les décrit avec son talent et sa sensibilité. Mais la pâleur de la réalité le désoriente quelque peu. Il se sent étranger à lui-même. « A peine êtes-vous debout, dit Baudelaire, qu'un vieux reste d'ivresse se manifeste. Vos jambes faibles vous conduisent avec timidité, vous craignez de vous casser comme un objet fragile. Une grande langueur, qui ne manque pas de charme, s'empare de votre esprit. Vous êtes incapable de travail et d'énergie dans l'action. C'est

la punition méritée de la prodigalité impie, avec laquelle vous avez fait une si grande dépense de fluide nerveux. Vous avez jeté votre personnalité aux quatre vents du ciel, et maintenant vous avez de la peine à la rassembler et à la concentrer. »

Ce jeu défendu est aujourd'hui à la mode. Selon l'Organisation mondiale de la santé, 200 millions d'hommes se drogueraient au Cannabis. Le chanvre est par excellence la drogue des jeunes. Elle fait partie du rituel de nombreuses communautés, avec l'extravagance vestimentaire, l'exubérance capillaire, la pop-music ou le « disco ».

75 % des drogués français le sont à *Cannabis*. Toutes les estimations indiquent une progression très rapide de cette drogue ; 1389 tonnes ont été saisies dans le monde en 1967 contre 102 en 1947. Le professeur Kielholz estimait que 30 % des élèves américains se droguent au chanvre. Et les statistiques de tous les pays concordent pour relever une majorité de moins de trente ans parmi les amateurs, recrutés surtout chez les lycéens et les étudiants. L'extension du chanvre a pris une ampleur sans commune mesure avec celle des autres drogues. On estime de 40 à 100 tonnes par an la consommation française de haschich.

Le contrôle est particulièrement difficile. Le chanvre pousse partout. On se le procure sans difficulté dans la plupart des pays d'Orient. Le flux massif des jeunes sur les « Chemins de Katmandou » entretient, selon l'expression du professeur Deniker, une véritable « contrebande de fourmis », littéralement impossible à endiguer. A celle-ci s'ajoute le trafic en provenance d'Afrique du Nord, facilité par le va-et-vient des travailleurs de ces pays. Le marché du chanvre n'est pas entre les mains d'une puissante Maffia comme l'héroïne⁶. Encore qu'il tend à se structurer et à être aujourd'hui pris en main par des spécialistes. Mais son commerce reste ouvert à l'initiative individuelle; ses ramifications sont innombrables. Dans de nombreux pays, il suffit de se baisser pour récolter la drogue. Comment empêcher l'« herbe » de pousser ? Mais la question essentielle est finalement celle-ci : le chanvre est-il toxique ?

Le chanvre est-il toxique ?

Le 24 juillet 1967, le très sérieux Times loua une page de publicité à une organisation qui l'utilisa pour prouver « que la loi contre la marijuana est immorale dans son principe et inapplicable dans la pratique ». Suivait cette citation de Spinoza : « Toutes les lois qui peuvent être violées sans que personne en souffre sont tournées en dérision. » Un mouvement analogue s'est dessiné aux Etats-Unis en faveur d'une réhabilitation du chanvre.

Une commission nationale, chargée d'examiner le problème de la marijuana aux Etats-Unis, préconisait d'éliminer les pénalités criminelles pour détention du chanvre « à titre personnel », et de ne les maintenir que s'il y avait trafic ou détention de plus de 50 g. En 1972, le président des Etats-Unis rejeta ces conclusions et décida de s'en tenir à la position des organismes internationaux qui avaient inscrit en 1971 le Δ_9 -THC sur la liste des psychotropes soumis au contrôle international. Plusieurs Etats américains cependant ne suivirent pas le président et adoptèrent les conclusions de la commission nationale. Aussi la consommation de la marijuana connut-elle aux Etats-Unis une

extension extraordinaire. Les saisies augmentèrent de vingt fois entre 1972 et 1975 et l'on a pu évaluer à 60 milliards le nombre de cigarettes fumées chaque année dans ce pays, soit environ 300 par habitant. Les Etats-Unis sont sans doute aujourd'hui le premier consommateur mondial de chanvre, suivis par la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et les pays scandinaves où la consommation est considérée comme épidémique chez les jeunes.

Reste la question de savoir si le *Cannabis* est réellement toxique. Pour tenter d'y voir clair, les Etats-Unis ont débloqué en 1969 un crédit de recherche de 1 million de dollars. C'est donc que la question se posait.

Elle semble aujourd'hui résolue, et dans un sens peu favorable au chanvre. L'ambiguïté du problème tenait surtout à la difficulté d'identifier les molécules responsables de l'action pharmacologique. Or, la responsabilité des tétrahydrocannabinols est aujourd'hui démontrée : depuis 1969, de nombreuses publications ont été consacrées à la synthèse de ces principes actifs⁷. Dès lors qu'ils pouvaient être produits à l'état pur, l'expérimentation sur l'animal devenait possible. Ils provoquent, notamment chez la souris, le phénomène de catalepsie et confirment le fait, maintes fois rapporté, qu'en Orient les fakirs recourent au chanvre pour affronter leur planche à clous, sans heurt ni douleur ! On note aussi chez l'animal d'expérience un état de somnolence et de l'analgésie, autre effet bénéfique pour quiconque entend exhiber publiquement une parfaite insensibilité à la douleur : mangeurs de feu, avaleurs de couteaux ou autres « spécialistes ».

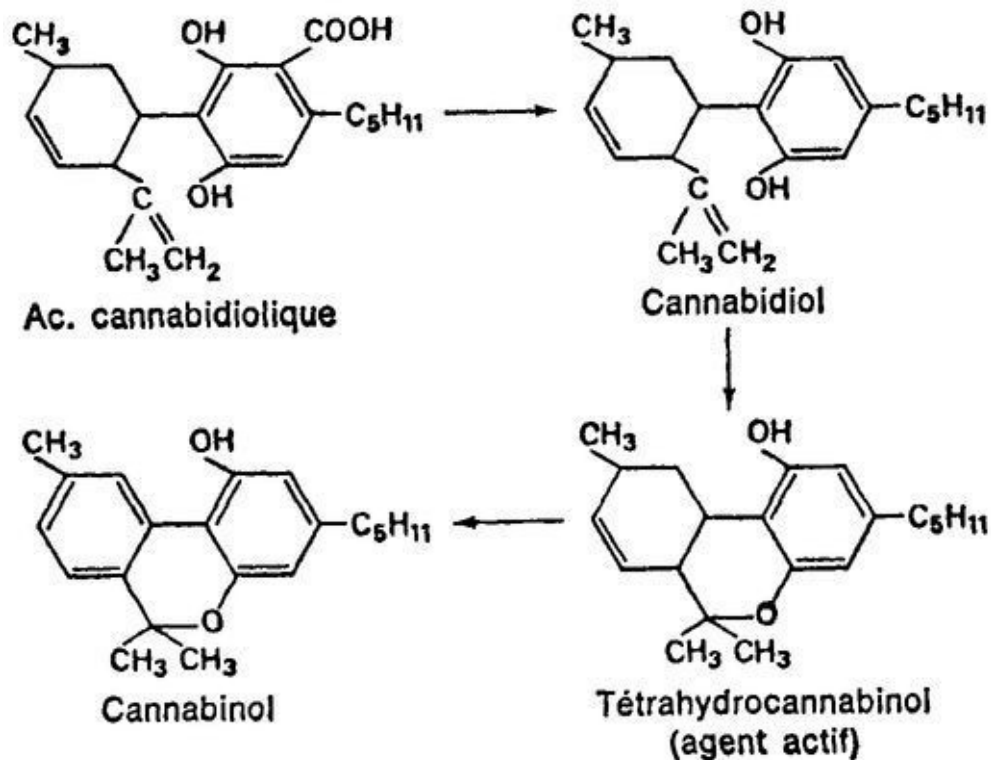
Dans ces conditions, on peut se demander comment le chanvre a pu paraître parfaitement inoffensif, alors même que ses effets ont été décrits par de nombreux auteurs dès le siècle dernier. Sans doute faut-il voir la conséquence d'expérimentations menées par des scientifiques de bonne foi, mais avec des échantillons dont la qualité n'avait pas été analysée au préalable.

Les responsables des organismes internationaux ne s'y étaient pourtant pas laissés prendre : par mesure de prudence, et comme il n'avait aucune application spécifique, le chanvre a été supprimé de la thérapeutique dans tous les pays du monde. Ce n'est donc plus un médicament et sa détention, même en pharmacie, est interdite.

Il est un autre point sur lequel la plupart des spécialistes s'accordent : le chanvre est la première marche de l'escalade. L'adolescent qui a goûté à l'herbe devient perméable à l'influence du groupe dans lequel il s'est introduit ; pour se faire valoir, ou parce que c'est la loi du groupe, il acceptera de faire d'autres essais et tâtera peut-être de l'héroïne. Le cycle s'enclenche et transforme une simple crise d'adolescence en une évolution pathologique parfois irréversible. Cette escalade n'est cependant pas inévitable. En réalité, le risque d'escalade menace surtout les sujets faibles et influençables, mis en contact avec des toxicomanes majeurs. Des études américaines récentes tendent à démontrer que les deux tiers des héroïnomanes ont commencé par le chanvre.

Peu toxique en lui-même, le chanvre est toxique socialement. Aux Etats-Unis, de nombreux accidents de la route lui ont été imputés. L'interdiction et la répression qui le

frappent le parent du prestige du fruit défendu. Y goûter, c'est transgresser l'interdit, s'affranchir de la règle, passer sur l'autre rive. L'« herbe » devient symbole de désaliénation, signe visible du sacrement de libération et d'intégration au groupe. Toxique ou non? Qu'importe, dès lors que ce stade est franchi! Qu'on l'autorise et le voici désacralisé. D'un coup, son prestige s'effondre en même temps que l'interdit qui le frappe. Qui sait si alors la première expérience ne sera pas d'emblée l'héroïne?



FILIATION DES PRINCIPAUX CONSTITUANTS CHIMIQUES DU CHANVRE

Le chanvre ne provoque pas de toxicomanie au sens strict du terme : il n'y a ni dépendance physique ni crise d'abstinence au sevrage. Mais la dépendance psychique est incontestable : abandonner le chanvre demande du courage quand l'habitude est prise. Cesser de fumer, aussi d'ailleurs.

On s'est longuement interrogé sur l'aptitude du *Cannabis* à déclencher des troubles mentaux. Les spécialistes sont visiblement en désaccord sur ce point. Beaucoup l'ont nettement disculpé jusqu'à ces trente dernières années, mais la tendance semble aujourd'hui s'inverser. Bien entendu, la personnalité du sujet, c'est-à-dire le « terrain », joue ici un rôle déterminant: le chanvre n'entamera pas l'équilibre des plus forts et des mieux adaptés, mais pourra déclencher des psychoses irréversibles chez les sujets vulnérables. En fait, comme le note très justement le docteur Escoffier-Lambiotte⁸, « la marihuana, comme toutes les autres drogues, comme tous les autres produits engendrant l'ivresse, l'oubli, le détachement, l'euphorie, le refuge, est recherchée en tant que remède à cette détresse alors qu'elle en accentue très vite, au contraire, le caractère irrémédiable ».

La drogue apparaît ainsi comme le « médicament » d'un psychisme déjà atteint : la plupart des héroïnomanes avouent avoir fréquenté les cliniques psychiatriques, pour

dépression ou troubles mentaux, avant de s'adonner à leur vice. Des études toutes récentes semblent d'autre part lier l'état dépressif à un trouble métabolique du système nerveux central. Ce trouble pourrait même être dû à un facteur héréditairement transmissible, ce qui expliquerait par exemple la prédisposition à l'alcoolisme ou aux toxicomanies de certaines races de souris sélectionnées. La tendance aux toxicomanies serait ainsi une prédisposition acquise dès la naissance, un élément « constitutif du tempérament, qui se « structurerait » d'autant plus sûrement avec l'âge que les conditions favorables à son épanouissement se trouveraient réunies.

Mais, récemment, le chanvre a été mis en cause pour ses effets génétiques et mutagènes : tous les cannabinoïdes, ainsi que leurs métabolites naturels formés dans l'organisme après ingestion inhibent la formation des acides nucléiques et des protéines. Chez les gros consommateurs de chanvre, les cellules de l'épithélium pulmonaire, du système de défense immunitaire et de la spermatogenèse semblent les plus atteintes. Des expérimentations effectuées sur des animaux femelles gravides révèlent un effet tératogène plus ou moins marqué selon les observations. Mais comme le chanvre est surtout consommé par les hommes dans les sociétés traditionnelles, de tels effets sont difficiles à mettre en évidence en épidémiologie humaine. L'inhibition de la prolifération cellulaire, par le Δ_9 -THC notamment, résultant du freinage de la synthèse des acides nucléiques, confère au chanvre des propriétés antimitotiques, voire anticancéreuses, bien que les goudrons de fumée aient manifesté des effets cancérigènes sur la peau de la souris.

En résumé, on peut considérer que la toxicité aiguë du chanvre est faible, mais que sa toxicité chronique, consécutive à un long usage, se manifeste par une détérioration physique et mentale : les poumons des fumeurs sont atteints, les facultés intellectuelles diminuées.

Expériences et témoignages

Le célèbre médecin Moreau de Tours, dans son traité *Du haschich et de l'aliénation mentale* paru en 1845, rapporte un compte rendu d'expérience rédigé par une personne à qui il avait été administré quelques grammes de dawamesk. Cette relation mérite d'être rapportée en terminant car elle constitue l'un des tout premiers témoignages sur l'action de cette drogue, et sa qualité littéraire est indiscutable :

Jeudi 5 décembre... J'avais pris du haschich, j'en connaissais les effets, non par expérience, mais par ce qu'une personne qui avait visité l'Orient m'en avait dit, et j'attendais, tranquille, l'heureux délire qui devait s'emparer de moi. Je me mis à table, je ne dirai pas, comme quelques personnes, après avoir savouré cette pâte délicieuse, car elle me parut détestable, mais après l'avoir avalée avec quelques efforts. En mangeant des huîtres, il me prit un accès de fou rire qui se calma bientôt lorsque je

reportai mon attention sur deux autres personnes qui, comme moi, avaient voulu goûter de la substance orientale, et qui voyaient déjà une tête de lion dans leur assiette. Je fus assez calme jusqu'à la fin du dîner ; alors je pris une cuillère et me mis en garde contre un compotier de fruits confits avec lequel je me supposais un duel, et je quittai la salle à manger en éclatant de rire. Bientôt, j'éprouvai le besoin d'entendre, de faire de la musique ; je me mis au piano, et je commençai à jouer un air du Domino noir ; je m'interrompis au bout de quelques mesures, car un spectacle vraiment diabolique s'offrit à mes yeux : je crus voir le portrait de mon frère, qui était au-dessus du piano, s'animer et me présenter une queue fourchue, toute noire, et terminée par trois lanternes, une rouge, une verte et une blanche. Cette apparition se présenta plusieurs fois à mon esprit dans le courant de la soirée. J'étais assise sur un canapé : « Pourquoi, m'écriai-je tout à coup, me clouez-vous les membres ? Je sens que je deviens de plomb. Ah ! comme je suis lourde ! » On me prit les mains pour me faire lever, et je tombai lourdement par terre ; je me prosternai à la manière des musulmans, en disant : « Mon père, je m'accuse », etc., comme si je commençais une confession. On me releva, et il se fit en moi un changement subit. Je pris une chaufferette pour danser la polka ; j'imitai par le geste et la voix quelques acteurs, et entre autres Ravel et Grassot, que j'avais vus, peu de jours auparavant, dans l'Etourneau. Du théâtre, ma pensée me transporta au bal de l'Opéra ; le monde, le bruit, les lumières, m'exaltèrent au plus haut point ; après mille discours incohérents, en gesticulant, criant comme tous les masques que je croyais voir, je me dirigeai vers la porte d'une chambre voisine qui n'était pas éclairée.

Alors il se passa en moi quelque chose d'affreux : j'étouffais, je suffoquais, je tombais dans un puits immense, sans fin, le puits

de Bicêtre. Comme un noyé qui cherche son salut dans un faible roseau qu'il voit lui échapper, de même je voulais m'attacher aux pierres qui entouraient le puits ; mais elles tombaient avec moi dans cet abîme sans fond. Cette sensation fut pénible; mais elle dura peu, car je criai : « Je tombe dans un puits », et l'on me ramena dans la pièce que j'avais quittée. Ma première parole fut celle-ci : « Suis-je sotté ! je prends cela pour un puits, et je suis au bal de l'Opéra. » Je me heurtai contre un tabouret; il me sembla que c'était un masque qui, couché par terre, dansait d'une façon inconvenante, et je priai un sergent de ville de l'arrêter. Je demandai à boire; on fit chercher un citron pour faire de la limonade, et je recommandai à la bonne de ne pas le prendre aussi jaune que sa figure, qui me paraissait couleur orange.

Je passai subitement mes mains dans mes cheveux; je sentais des millions d'insectes me dévorer la tête ; j'envoyai chercher mon accoucheur, qui était en ce moment près de Madame B..., pour délivrer la femelle d'un de ces insectes qui était en mal d'enfant et avait choisi pour lit de douleur le troisième cheveu à gauche de mon front : après un travail pénible, l'animal mit au monde sept petites créatures. Je parlai de personnes que je n'avais pas vues depuis plusieurs années, je rappelai un dîner où j'assistai, il y a cinq ans, en Champagne; je voyais les personnages : le général H... servait un poisson, entouré de fleurs ; il avait à sa gauche M. K... ; ils étaient devant mes yeux et, chose inouïe, je sentais que j'étais chez moi, que tout ce que je voyais s'était passé dans un temps éloigné ; cependant ils me paraissaient là. Qu'éprouvais-je donc ?

Mais ce fut un bonheur enivrant, un délire que le cœur d'une mère peut seul comprendre, lorsque je vis mon enfant, mon bien-aimé fils dans un ciel bleu et argent. Il avait des ailes

blanches bordées de rose ; il me souriait et me montrait deux jolies dents blanches dont je guettais la naissance avec tant de sollicitude ; il était environné de beaucoup d'enfants qui comme lui avaient des ailes et voltigeaient dans ce beau ciel bleu ; mais mon fils était le plus beau ; certes, il n'y eut jamais une plus pure ivresse ; il me souriait et tendait ses petits bras comme pour m'appeler à lui. Cependant cette douce vision s'évanouit comme les autres, et je tombai du haut du ciel que le haschich m'avait fait entrevoir dans le pays des lanternes. C'était un pays où les hommes, les maisons, les arbres, les rues étaient des lanternes exactement pareilles aux verres de couleur qui éclairaient les Champs-Élysées le 29 juillet dernier. Cela me rappelait aussi le ballet de Chao-Kang que j'avais vu au théâtre nautique, étant enfant. Ces lanternes marchaient, dansaient, s'agitaient sans cesse, et au milieu apparaissaient plus brillantes que les autres les trois lanternes qui terminaient la prétendue queue de mon frère ; je voyais surtout une lumière qui dansait sans cesse devant mes yeux (elle était causée par la flamme du charbon de terre qui brûlait dans la cheminée). On couvrit le feu avec de la cendre. Oh ! dis-je, vous voulez éteindre ma lanterne, mais elle va revenir. En effet, la flamme vacilla de nouveau, et je vis danser ma lumière, qui devint verte, de blanche qu'elle était.

Mes yeux étaient toujours fermés par une sorte de contraction nerveuse ; ils me cuisaient beaucoup ; j'en cherchai la cause, et je ne tardai pas à découvrir que mon domestique m'avait ciré les yeux avec de l'encaustique et qu'il me les frottait avec une brosse ; c'était un motif plus que suffisant pour expliquer le malaise que j'éprouvais à cet endroit.

Je buvais un verre de limonade, puis tout à coup je ne saurais dire à propos de quoi l'imagination, ma gracieuse fée, me transporta en pleine Seine aux bains Ouarnier. Je voulus nager et

j'éprouvais encore un moment de cruelle émotion en me sentant enfoncer sous l'eau; plus je voulais crier, plus j'avalais de l'eau, lorsqu'une amie vint à mon secours et me ramena à la surface ; j'entrevois par les toiles du bain mon frère, qui se promenait sur le pont des Arts.

Vingt fois je fus sur le point de commettre des indiscretions; mais je m'arrêtais en disant : « J'allais parler, mais il faut que je me taise. » Je ne puis décrire les mille idées fantastiques qui traversèrent mon cerveau pendant trois heures que je fus sous l'influence du haschich ; – elles paraîtraient trop bizarres pour qu'on les croie sincères ; les personnes présentes doutaient parfois, et me demandaient si je ne me jouais d'elles ; car j'avais ma raison au milieu de cette étrange folie. Mes cris, mes chants, réveillèrent mon enfant, qui dormait sur les genoux de ma mère. Sa petite voix, que j'entendis pleurer, me rappela à moi-même, et je m'approchai de lui ; je l'embrassai comme si j'eusse été dans mon état naturel. Craignant quelque crise, on m'éloigna de lui, et je dis alors qu'il ne m'appartenait pas, que c'était l'enfant d'une dame que je connais, qui n'en a pas et qui me l'envie toujours. Puis, j'allais faire des visites ; je causais, je faisais les demandes et les réponses ; j'allais au café, je demandais une glace, je trouvais que les garçons avaient l'air bête, etc. Après bien des promenades, dans lesquelles j'avais rencontré M. tel ou tel, dont le nez s'allongeait démesurément, quoiqu'il fût déjà raisonnablement grand, j'entrais chez moi en disant : « Oh ! voyez donc ce gros rat qui court dans la tête de B... » Au même instant, le rat se gonfle et devient aussi énorme que le rat qui figure dans la féerie des Sept Châteaux du Diable. Je le voyais, j'aurais juré que ce rat se promenait sur la tête où je l'avais si singulièrement placé, et je regardais le bonnet d'une dame présente ; je savais qu'elle était là réellement, tandis que B... n'était qu'un être imaginaire; mais cependant je puis affirmer

que je l'ai vu.

J. Moreau rapporte aussi la relation que fit Théophile Gautier, dans le journal la Presse, d'une expérience avec ce même dawamesk. L'auteur du « Club des Haschichins » s'exprime ainsi :

Au bout de quelques minutes, un engourdissement m'envahit ! Il me sembla que mon corps se dissolvait et devenait transparent. Je voyais très nettement dans ma poitrine⁹ le haschich que j'avais mangé, sous la forme d'une émeraude d'où s'échappaient des millions de petites étincelles. Les cils de mes yeux s'allongeaient indéfiniment, s'enroulant comme des fils d'or sur de petits rouets d'ivoire qui tournaient tout seuls avec une éblouissante rapidité. Autour de moi, c'étaient des ruissellements et des écroulements de pierreries de toutes couleurs, des ramages sans cesse renouvelées, que je ne saurais mieux comparer qu'aux jeux du kaléidoscope; je voyais encore mes camarades à certains instants, mais défigurés, moitié hommes, moitié plantes, avec des airs pensifs d'ibis, debout sur une patte d'autruche, battant des ailes, si étranges que je me tordais de rire dans mon coin, et que, pour m'associer à la bouffonnerie du spectacle, je me mis à lancer mes coussins en l'air, les rattrapant et les faisant tourner avec la rapidité d'un jongleur indien. L'un de ces messieurs m'adressa en italien un discours que le haschich, par sa toute-puissance, me transforma en espagnol. Les demandes et les réponses étaient presque raisonnables, et coulaient sur des choses indifférentes, des nouvelles de théâtre ou de littérature.

Le premier accès touchait à sa fin. Après quelques minutes, je me retrouvai avec tout mon sang-froid, sans mal de tête, sans aucun des symptômes qui accompagnent l'ivresse du vin, et fort étonné de ce qui venait de se passer. Une demi-heure s'était à peine écoulée que je retombai sous l'empire du haschich. Cette

fois, la vision fut plus compliquée et plus extraordinaire. Dans un air confusément lumineux voltigeaient, avec un fourmillement perpétuel, des milliards de papillons dont les ailes bruissaient comme des éventails. De gigantesques fleurs au calice de cristal, d'énormes passeroles, des lis d'or et d'argent montaient et s'épanouissaient autour de moi, avec une crépitation pareille à celle des bouquets de feu d'artifice. Mon ouïe s'était prodigieusement développée : j'entendais le bruit des couleurs. Des sons verts, rouges, bleus, jaunes, m'arrivaient par ondes parfaitement distinctes. Un verre renversé, un craquement de fauteuil, un mot prononcé bas, vibraient et retentissaient en moi comme des roulements de tonnerre; ma propre voix me semblait si forte que je n'osais parler, de peur de renverser les murailles ou de me faire éclater comme une bombe. Plus de cinq cents pendules me chantaient l'heure de leurs voix flûtées, cuivrées, argentines. Chaque objet effleuré rendait une note d'harmonica ou de harpe éolienne. Je nageais dans un océan de sonorité, où flottaient, comme des îlots de lumière, quelques motifs de Lucia ou du Barbier. Jamais béatitude pareille ne m'inonda de ses effluves ; j'étais si fondu dans le vague, si absent de moi-même, si débarrassé du moi, cet odieux témoin qui vous accompagne partout, que j'ai compris pour la première fois quelle pouvait être l'existence des esprits élémentaires, des anges et des âmes séparées du corps. J'étais comme une éponge au milieu de la mer : à chaque minute, des flots de bonheur me traversaient, entrant et sortant par mes pores ; car j'étais devenu perméable, et jusqu'au moindre vaisseau capillaire, tout mon être s'injectait de la couleur du milieu fantastique où j'étais plongé. Les sons, les parfums, la lumière, m'arrivaient par des multitudes de tuyaux minces comme des cheveux, dans lesquels j'entendais siffler les courants magnétiques. – A mon calcul, cet état dura environ

trois cents ans, car les sensations s'y succédaient tellement nombreuses et pressées que l'appréciation réelle du temps était impossible. – L'accès passé, je vis qu'il avait duré un quart d'heure.

Ce qu'il y a de particulier dans l'ivresse du haschich, c'est qu'elle n'est pas continue : elle vous prend et vous quitte, vous monte au ciel et vous remet sur terre sans transition. – Comme dans la folie, on a des moments lucides. – Un troisième accès, le dernier et le plus bizarre, termina ma soirée orientale : dans celui-ci, ma vue se dédoubla. – Deux images de chaque objet se réfléchissaient sur ma rétine et produisaient une symétrie complète ; mais bientôt la pâte magique, tout à fait digérée, agissant avec plus de force sur mon cerveau, je devins complètement fou pendant une heure. Tous les songes pantagruéliques me passèrent par la fantaisie : caprimulges, coquesigrues, oysons bridés, licornes, griffons, cochemards, toute la ménagerie des rêves monstrueux trottait, sautillait, voletait, glapissait par la chambre... Les visions devinrent si baroques que le désir de les dessiner me prit, et que je fis en moins de cinq minutes le portrait du docteur... tel qu'il m'apparaissait, assis au piano, habillé en Turc, un soleil dans le dos de sa veste. Les notes sont représentées s'échappant du clavier, sous forme de fusées et de spirales capricieusement tirebouchonnées¹⁰. Un autre croquis portant cette légende, – un animal de l'avenir –, représente une locomotive vivante avec un cou de cygne terminé par une gueule de serpent, d'où jaillissent les flots de fumée avec des pattes monstrueuses, composées de roues et de poulies ; chaque paire de pattes est accompagnée d'une paire d'ailes, et, sur la queue de l'animal, on voit le Mercure antique qui s'avoue vaincu malgré ses talonnières. Grâce au haschich, j'ai pu faire d'après nature le portrait d'un farfadet. Jusqu'à présent, je les entendais seulement geindre et

remuer la nuit dans mon vieux buffet.

Mais voilà bien assez de folies. Pour raconter tout entière une hallucination du haschich, il faudrait un gros volume, et un simple feuilletoniste ne peut se permettre de recommencer l'Apocalypse.

Outre leur évidente qualité littéraire, ces deux pièces méritaient d'être versées au dossier.

Leur comparaison montre d'abord combien les impressions ressenties varient avec le sujet. La première est plus chargée de signification affective : accès d'angoisses, confession, tendresse d'une mère pour son enfant... La seconde est plus esthétique, artistique et contemplative ; plus féérique aussi.

Baudelaire¹¹, qui a tâté maintes fois de la confiture de dawamesk, notait que les impressions qu'il avait ressenties se produisaient chez les esprits artistiques et philosophiques ; mais qu'il y avait des tempéraments chez qui cette drogue ne développait qu'une « folie tapageuse, une gaieté violente qui ressemble à du vertige, des danses, des sauts, des trépignements, des éclats de rire ; ils ont pour ainsi dire un haschich tout matériel ». Et le poète de conclure sèchement : « le haschich est inutile et dangereux ».

Ces témoignages éclairent aussi l'influence de la nature et du mode d'administration de la drogue : fumer la marijuana ne provoque évidemment pas les mêmes symptômes que manger du dawamesk. En tout cas, pas de manière habituelle ! L'ingestion produit des effets plus intenses, et cette friandise devait contenir une forte dose de résine active. On peut même se demander si elle n'était pas chargée de quelque ingrédient destiné à potentialiser ses effets hallucinogènes. Des additions de jusquiame, de datura ou de noix vomique au haschich ont été maintes fois signalées. Une parfaite connaissance des qualités chimiques de la drogue est donc un préalable indispensable à toute expérimentation pharmacologique.

Si nous devons conclure sur le chanvre, c'est à Baudelaire encore que nous emprunterions sa conclusion, conclusion qu'il emprunte d'ailleurs lui-même à son ami Barbereau, professeur au Conservatoire et qu'il fait sienne : « Je ne comprends pas pourquoi l'homme rationnel et spirituel se sert de moyens artificiels pour arriver à la béatitude poétique, puisque l'enthousiasme et la volonté suffisent pour l'élever à une expérience supra-naturelle. » Et Beaudelaire ajoute sans équivoque : « je pense exactement comme lui. »

Par ses effets analgésiques, le chanvre se rapproche des stupéfiants ; mais par l'absence de dépendance physique et les effets psychologiques, il touche aux hallucinogènes. Sa position est donc hybride et le professeur Deniker avait raison de voir en lui « l'axe de la toxicomanie ». Ses effets hallucinatoires sont en tout cas moins marqués que ceux des vrais hallucinogènes, qui viennent d'ouvrir un nouveau chapitre

de l'histoire de la drogue.

[1](#) En réalité, le chanvre est un anaphrodisiaque : l'administration prolongée de résine de *Cannabis* à des rats diminue leur activité reproductive.

[2](#) J.-L. Brau, *op. cit.*

[3](#) On trouvera dans l'ouvrage du docteur G. Nahas, *Haschich cannabis, manhuana*, P.U.F., 1976, une documentation très complète sur le chanvre.

[4](#) Baudelaire, *Les paradis artificiels*, Garnier Flammarion, 1966.

[5](#) Dr Olievenstein, *op. cit.*

[6](#) Le chanvre ne produisant pas le phénomène d'accoutumance, on conçoit que sa vente ne soit d'aucun intérêt pour les trafiquants internationaux. Ceux-ci se spécialisent dans les drogues créant le besoin, notamment l'héroïne qui leur assure une clientèle fidèle à laquelle ils peuvent sans risque imposer leurs conditions.

[7](#) Cf. par exemple T. Petrzilka, W. Haefliger et C. Sikemeier, « Synthèse von Haschisch-Inhaltstoffen » dans *Helvetica Chimica Acta*, 1969, 52, n° 4, p. 1102-1133.

[8](#) *Le Monde*, 14 janvier 1971.

[9](#) Un jeune médecin croyait voir le fluide nerveux circuler dans les ramifications du plexus solaire. (Note de l'auteur de la citation.)

[10](#) En effet, il est remarquable de noter combien, dans le haschich, l'esprit est porté à transformer toutes ses sensations, à les revêtir de formes palpables, tangibles, à les matérialiser pour ainsi dire !

[11](#) Baudelaire, *op. cu.*

Quatrième partie

La montée des hallucinogènes

En une décennie, la montée des hallucinogènes a fait surgir un phénomène inconnu jusqu'alors : la psychédélie. Elle a envahi la jeunesse, la littérature, l'art, la musique, la psychologie, les sciences sociales. Pour fuir une planète désormais trop étroite, une seule route : le voyage intérieur, la fuite « au-dedans ». Avec ses risques, ses découvertes, sa part d'aventures. Pour le meilleur et pour le pire. Les paradis artificiels à la portée de tous et de chacun. Qui l'aurait cru il y a vingt ans seulement ?

Tout a été dit et redit sur les drogues de l'esprit. Tout... et le reste. Tout... et son contraire. Mais non ! Car voici d'autres articles, d'autres livres, d'autres expériences, d'autres prophètes. Le sujet, décidément, est intarissable. Zéloteurs et détracteurs s'affrontent. Qui croire ?

Mais le vieux monde ne veut pas mourir. La vieille société se défend; elle brandit les lois, revendique ses droits : « *Ubi societas, ibi jus* ». Dans leurs rêves éperdus, les voyageurs ont accosté d'autres rivages. Ce vacarme déjà ne peut plus les atteindre. Ils ne sont plus ici. La raison raisonnable ne guide plus la marche de leurs pas. De ce monde que leurs pères ont mis des siècles à construire, une trace de LSD en un instant les libère. Un moment de joie ineffable, ou de terreur affreuse. Puis c'est le retour, la descente, la grisaille des jours ordinaires. Ne se libère pas qui veut ! Non, le vieux monde ne veut pas mourir !

Ajouter quelques pages à cette littérature? Folle gageure. Pourtant, essayons. Mais, pour cela, cherchons ailleurs. Fuyons résolument la vacarme de l'actualité. Changeons de cap et de cadre ; explorons le passé et scrutons l'avenir.

L'histoire des hallucinogènes plonge ses racines dans la nuit des temps. Par leur emploi judicieux, quelques initiés surent dominer pendant des millénaires une humanité encore infantile, écrasée par la peur. Car, dans toute société primitive, la connaissance des herbes, des drogues et des poisons donne à ceux qui la détiennent des pouvoirs dont nous mesurons avec peine l'étendue, mais qui permettent d'imaginer l'emprise qu'ils exercèrent sur nos ancêtres.

Depuis toujours, la sorcellerie et les sciences occultes, directement liées à l'emploi des hallucinogènes, dominèrent l'Occident.

« Les origines se cachent dans le commencement », dit Heidegger. De même, l'histoire du LSD commence avec les cathédrales ! Allons donc l'y déterrer. Et tant pis si les prolégomènes sont un peu longs !

Quant à l'expérience psychédélique, laissons aux « voyageurs le soin d'en parler. Faisons avec eux la découverte des terres inconnues. Et par crainte de trahir leur pensée, écoutons leurs récits.

Mais quelles mystérieuses perturbations ces molécules déclenchent-elles dans la délicate mécanique du cerveau ? Comment s'y prennent-elles pour faire si curieusement dérailler le train de l'influx nerveux ? Par quelle troublante convergence biochimique ressemblent-elles si curieusement aux substances responsables du fonctionnement normal du système nerveux ?

Etranges «molécules sacrées », révélatrices d'une puissance insoupçonnée, que l'homme de demain maîtrisera peut-être.

Mais qui aujourd'hui conduisent plus souvent en enfer qu'au paradis !

CHAPITRE 11

Drogue, sorcellerie et hallucination

L'homme d'aujourd'hui a-t-il vaincu la peur ? La peur du loup, de la famine et de la peste ; la peur du poison et de la main criminelle qui en sait le secret ; la peur de la nuit, de ses sabbats et de ses sortilèges ; la peur de l'araignée noire, de la chouette et du crapaud ; la peur du sorcier, du mort et du pendu ; la peur de Satan, de ses pompes et des ses œuvres.

Au commencement était la peur

La vieille peur d'être et de mourir demeure, inexpugnable, inéluctable, existentielle. Mais la vie moderne la maquille, au besoin l'escamote. Le confort crée la sécurité. La télévision, la radio font diversion ; grâce à elles, on n'est plus jamais seul chez soi, quoique l'on se sente plus seul que jamais dans une foule. Le rythme des cadences empêche de penser. La marée des vacances enfle son tourbillon. Plus de temps pour écouter la nuit. Plus de temps pour la peur... Et la peur recule.

Le peur recule tandis que grandit la menace. Mille périls assombrissent l'horizon, de l'apocalypse atomique à l'irréversible épuisement des réserves naturelles. Mais le mal est connu, évalué, prévisible... lointain aussi. Les dangers qui nous guettent sont dûment répertoriés, presque familiers. Ils sont le fait de l'homme, non de quelque force obscure et sans visage. Ils nous menacent tous mais ne nous prendront pas seul, au détour d'un chemin. La peur est collective ; nous la portons ensemble ; elle nous rend solitaires.

Le péril est énorme, mais pas quotidien. Et l'instinct tenace de l'espèce demeure, qui exclut son autodestruction. A tort ou à raison, l'homme fait moins peur que Satan ou « les esprits mauvais qui vaguent en ce monde en vue de perdre les âmes ». Or le diable est mort.

Alors une autre peur surgit, celle d'un univers immense et vide. Une sorte de vertige et de trou... après la mort du Père. Une peur nouvelle, celle de l'adulte qui affronte sa condition et sa solitude.

Les terreurs de l'enfance sont d'une autre nature. Dans la profondeur des forêts, le primitif redoute un danger imminent, inconnu, sans visage. Des esprits maléfiques le menacent ! L'angoisse lui noue la gorge lorsqu'un singe de mort surgit sous ses pas. Car l'enfance de l'homme est marquée par la peur.

On imagine avec peine le poids de la sorcellerie, des sciences occultes et des superstitions dans la vie quotidienne d'autrefois. Mais on le retrouve intact dans les sociétés primitives, africaines ou américaines. La crainte qu'inspiraient le modeste basilic, la fougère aigle ou la verveine fait aujourd'hui sourire. Et pourtant !

Le basilic, modeste Labiée odorante, doit peut-être sa réputation sinistre au serpent légendaire, ce fameux basilic dont Galien nous dit qu'il tue quiconque perçoit son sifflement. Triompher des maléfices du basilic est le seul apanage des fils de la

Promesse, comme le chantent depuis des siècles les moines chaque soir à complies : « Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, tu fouleras aux pieds lionceau et dragon¹. »

Les squames brunes et les amas de spores sous ses frondes firent suspecter l'innocente fougère de quelque commerce sacrilège avec le Malin, dont on sait qu'il roussit tout ce qu'il approche ! Les jeunes frondes enroulées en crosse étaient, il est vrai, plus rassurantes : la crosse simulait le serpent ; elle devait donc protéger contre sa morsure ! Les jeunes frondes de fougères étaient ainsi vendues pour conjurer les mauvais sorts, sous le nom de « mains de Saint-Jean ».

Quant à la pauvre verveine, qui nous dira jamais pourquoi elle entrait comme la fougère dans la confection d'une autre main, franchement sinistre celle-là : la « main de gloire ». Mais laissons Gustave Le Rouge² nous en parler :

Voici ce qu'était la main de gloire : pour la préparer, on coupait, à minuit et un vendredi autant que possible, la main d'un pendu un peu au-dessus du poignet, puis on repliait les doigts sur la paume de façon que la main fût presque entièrement fermée. On la plongeait dans un vase de cuivre neuf contenant du salpêtre, du zinc en limaille et la substance nerveuse contenue dans l'épine dorsale d'un chat.

On allumait sous le vaisseau une poignée de fougère desséchée, mélangée de verveine fraîchement cueillie.

Au bout de peu d'instant la main était complètement desséchée et pour ainsi dire momifiée.

Pour en faire usage, on plaçait dans la main, comme si elle l'eût naturellement tenue, une chandelle, dont la mèche, tressée de trois brins de chanvre, devait avoir été empruntée à la corde du gibet.

La chandelle elle-même était composée mi-partie de cire vierge, mi-partie de graisse humaine, quelques auteurs disent de la graisse d'un enfant mort sans baptême, d'autres de la graisse même du pendu qui avait déjà fourni la main.

Ce lugubre flambeau devait être allumé à la veilleuse même du tabernacle et celui qui s'en servait devait avoir soin – sous peine

de mourir dans l'année – que le vent ne la soufflât pas, pendant qu'il se tenait à l'endroit où se trouvait le trésor présumé.

Une fois arrivé là, on s'avavançait à pas lents, et plus la flamme brûlait et pétillait, plus on était près de la cachette. La chandelle magique s'éteignait brusquement, d'elle-même, lorsqu'on était arrivé à l'endroit précis où se trouvait le trésor.

Que viennent faire la verveine et la fougère dans cette lugubre mise en scène? Bien malin qui le dira jamais. Mais laissons ces plantes anodines dont l'arsenal des sorciers était richement pourvu, et contons au passage l'histoire d'un pauvre bolet et de la triste réputation qu'à tort on lui fit.

Le cèpe et le crapaud

Afin que nul n'en ignore, on lui donna le nom de l'Ennemi : *Boletus satanas*, bolet satan ou cèpe diabolique. La nature qui lui avait donné une chair capable de rougir, de verdoyer et même de blémir à l'air le désignait naturellement à l'attention des amateurs de maléfices. Pourtant le bolet satan n'a jamais tué personne. Tout au plus a-t-il pu provoquer des troubles gastro-intestinaux, parfois sévères, mais sans plus. Il entrait cependant dans les formules infernales, telle cette mixture « suffisamment concentrée pour tuer une personne par simple contact avec ses vêtements » dont parle Pierre Ferran³ et dont une sorcière célèbre, la Rivasseau, révéla naguère la composition :

Elles se faisoient avec un chat escorché, un crapaud, un lézard, un aspic et des bolets du diable qu'il mettoit tout cela sur le foyers sous de bonnes braises, si longuement qu'il revenait en poudre...

Et Pierre Ferran ajoute :

Lorsqu'apparaissaient des vers urticants, le poison était prêt. L'onguent des sorcières, selon l'aveu d'une jeune fille, Androgyne, pouvait servir à huiler les loquets de portes. Elle affirma qu'à Genève, en 1563, ainsi d'ailleurs que le rapport Jean Bodin, tous les habitants d'une maison furent tués par ce procédé. Mais l'usage le plus commun de la poudre du mal était l'empoisonnement des récoltes, des fruits, du blé.

L'association du cèpe et du crapaud, comme dans cet onguent, était coutumière. Au quatrième acte de Chantecler d'Edmond Rostand, des crapauds sont réunis autour d'un

grand cèpe. Ils félicitent le coq pour la qualité de son chant, qu'ils préfèrent à celui du rossignol. Puis le dialogue se poursuit ; le gros crapaud : « Certes, nous sommes laids », Chantecler, poliment : « Vous avez de beaux yeux ! » Le gros crapaud : « Mais, chevaliers de ce champignon Table-Ronde, nous fêterons le Parsifal qui lance au monde un chant sublime. » Chantecler est flatté du compliment. Mais lorsqu'il entend le rossignol, il réalise la haine des crapauds pour cet être pur et prend conscience d'avoir été abusé par leur flagornerie. « Je n'ai pas vu, moi qui n'ai jamais envié, la table vénéneuse où j'étais convié. »

Le cèpe était assurément moins vénéneux que les crapauds eux-mêmes ! Car leur peau contient un venin dont fut extraite en 1893, une substance hallucinogène : la bufoténine. Le crapaud mérite donc bien la crainte qu'il inspire et la place qu'il occupe dans les pharmacopées infernales. La bufoténine est un hallucinogène de courte durée, actif à doses relativement élevées. Les sorciers de l'ancien monde n'étaient pas seuls à mettre en œuvre ses propriétés. Ramon Pane, un des lieutenants de Christophe Colomb, avait remarqué que les indigènes des Caraïbes et des Andes prisait une poudre nommée « cohoba ». Cette poudre vint en Europe et on sut plus tard qu'elle était préparée avec les graines d'une Mimosée : *Piptadenia peregrina*. Elle contient environ 1 % d'une aminé active qui fut identifiée en 1954 à la bufoténine du venin de crapaud.

L'histoire du « petit homme planté »

Avec les Solanacées à alcaloïdes, on franchit un nouveau pas dans l'escalade des drogues magiques. Leur efficacité conduit tout droit aux sabbats infernaux, quand ce n'est pas directement aux enfers.

De réputation universelle, la mandragore était la plus célèbre de ces « hiérobotanes ou plantes sacrées. Son renom tenait à la fortuite convergence de deux facteurs : des racines à forme humaine, ce qui la destinait, en vertu de la théorie des signatures, aux plus brillants succès thérapeutiques; des alcaloïdes puissamment délirigènes par lesquels la plante confirmait l'étendue de ses pouvoirs.

La mandragore a de tout temps hanté l'imagination des hommes. Des dizaines d'ouvrages lui sont consacrés. Les hypothèses les plus folles ont été formulées quant à ses origines, mais l'une d'elles revient sans cesse ; Gustave Le Rouge⁴, dans son ouvrage consacré à cette plante, la résume ainsi :

L'homme est sorti du limon de la terre; il a donc dû s'y former, en première ébauche, sous la forme d'une racine. Les analogies de la nature exigent absolument qu'on admette cette notion, au moins comme une possibilité. Les premiers hommes eussent donc été une famille de gigantesques mandragores sensibles que le soleil aurait animées et qui, d'elles-mêmes, se seraient détachées de la terre : ce qui n'exclut en rien, et suppose même

au contraire, la coopération providentielle de la première cause que nous avons raison d'appeler Dieu.

Quelques décennies auparavant, Stanilas de Guaita⁵ partageait cette manière de voir :

Une veille tradition veut que l'homme ait apparu primitivement sur la terre sous des formes de mandragores monstrueuses animées d'une vie instinctive, et que le souffle d'En Haut évertua, transmua, dégrossit, enfin déracina, pour en faire des êtres doués de pensée et de mouvement propre.

Hypothèses naïves, mais qui pourtant impliquaient la notion d'évolution, à une époque où ce concept n'était pas de mise. Son origine sacrée entre toutes mérita à la plante la vénération du peuple chrétien, et sainte Hildegarde de Bingen, abbesse bénédictine du XIIe siècle, écrit à son sujet :

La mandragore, de forme humaine, est constituée de la terre dont fut pétri le premier homme, d'où elle est plus exposée que toutes les autres plantes aux tentations du démon. Celui qui souffre doit prendre une racine de mandragore, la laver soigneusement, en mettre dans son lit et réciter la prière suivante : mon Dieu, toi qui de l'argile as créé l'homme sans douleur, considère que je place près de moi la même terre qui n'a pas encore péché, afin que ma chair criminelle obtienne cette paix qu'elle possédait tout d'abord⁶.

La mandragore est citée dans l'Ancien Testament. Dans la Genèse (XXX - 14-18), la naissance d'Issachar, cinquième fils de Léa, femme de Jacob, est attribuée aux effets aphrodisiaques de cette drogue, dont le nom hébreu possède la même racine étymologique que « amour ». Léa, délaissée par Jacob au profit de sa sœur cadette Rachel qui était stérile, avait donné à celle-ci des mandragores en échange du droit de passer une nuit avec Jacob. On lit au *Cantique des Cantiques* VII-14 : « Les mandragores exhalent leur parfum. » L'identité de la plante du texte biblique a pu être contestée, mais il ne fait aucun doute que la tradition hébraïque connaissait la mandragore, tenue à l'époque pour aphrodisiaque.

Au Moyen Age, la mandragore atteint l'apogée de sa renommée. Plante magique, plante sacrée, la seule évocation du « petit homme planté causait une intense frayeur ; les plus affreuses légendes couraient à son sujet. Naissait-elle d'une graine, ou poussait-elle, comme le prétendait Catelan, à partir « du sperme des hommes pendus en gibet ou écrasés sur les roues, qui se liquéfiant et coulant avec la graisse et tombant goutte à

goutte dans la terre produit ainsi cette plante » ? Etait-il exact, comme le rapportait Théophraste, qu'elle jette un cri lorsqu'on la déracine ? Et qu'elle tue ceux qui entendent le murmure de son agonie ? Aussi laissait-on au chien le soin de la récolter ! Ce qui est exact, en tout cas, c'est que cette fable permettait aux charlatans, eu égard au risque encouru au moment de la récolte, de la vendre fort cher. Qu'importe son prix d'ailleurs, car la mandragore rembourse au centuple : enfermée dans un coffre, elle double le nombre de pièces d'or qu'il contient. Il suf fit d'essayer... On se battit donc pour la mandragore et le marché fleurissait d'ersatz en tout genre. Son commerce faisait l'objet de mille supercheries, car le prix de la racine était d'autant plus élevé qu'elle épousait plus exactement la forme humaine et que le sexe y était plus apparent! Il y avait naturellement des mandragores mâles et femelles ! Et même des mandragores « animées », que des initiés avaient réussi à transformer en homoncules (homonculus) !

Curieusement, la mandragore n'acquies cette réputation ésotérique que très postérieurement à son utilisation médicale. Pour Hippocrate, la plante était douée de nombreuses qualités thérapeutiques ; mais ni lui ni ses successeurs ne firent la moindre allusion à son origine surnaturelle ou à ses propriétés magiques. Celles-ci ne s'établirent qu'après l'épopée d'Alexandre de Macédoine, lorsque les influences mystiques de l'Orient commencèrent à se faire sentir, et la célébrité de la mandragore atteignit son apogée à la fin du XVI^e siècle. C'est pourtant à cette même époque que les botanistes, notamment l'Anglais Gerard, commencèrent à mettre en doute « les histoires de bonne femme » colportées à propos de la mandragore.

Les philtres magiques

Les anciens prescrivait la mandragore comme somnifère ; Celsius prétendait même que ses fruits placés sous l'oreiller provoquent un sommeil calme et profond. Dioscoride, chirurgien militaire des armées de Néron, l'utilise avec succès comme anesthésique au cours de ses opérations chirurgicales. Elle acquies aussi très tôt sa réputation d'aphrodisiaque, et c'est sans doute d'abord, à ce titre qu'elle entre dans les potions et les philtres magiques, mêlée à d'autres Solanacées toxiques comme la belladone, la jusquiame ou le datura. Ces préparations étaient avalées ou utilisées en onguent ; bien avant le LSD, elles permettaient aux sorciers, avec ou sans balai, d'entreprendre « le voyage » qui les menait au sabbat. Jean-Baptiste Porta dans sa Magie naturelle rapporte à ce sujet le processus opératoire suivant :

Ainsi que je m'eforçois de découvrir ces choses plus soigneusement (car j'en estois encore en doute) je rencontray une certaine vieille, du nombre de celles que l'on nomme sorcières, et qui sucent le sang des petits enfants au berceau. Ceste vieille, de sa propre volonté, me promet qu'en bref elle me donnerait response : elle commanda que tous ceux qui estoient avec moy, et qui eussent pu servir de tesmoins, sortissent dehors,

ce qui fut fait : puis nous le vismes par les fentes de la porte, qu'elle se frota tout le corps d'un onguent, comme elle tomba en terre par la vertu des onguents endormans, et entra en un somme très profond. Nous ouvrismes la porte, et entrasmes dedans, nous la commençasmes à fraper : mais son somme estoit si fort, qu'onques elle n'en sentit rien. Ainsi nous retournasmes hors de la porte : et cependant, la force des onguents estant diminuée elle se resveilla, et nous conta plusieurs folies : a savoir qu'elle avoit passé la mer et les montagnes, et rien ne nous respondoit qui ne fut faux. Nous luy nions tout, et elle l'afermoit davantage : et encore que nous luy monstrissions les marques des batures, si est-ce qu'elle s'obstinoit davantage.

La promptitude de l'effet variait d'ailleurs en fonction de la partie du corps enduite, les alcaloïdes actifs traversant plus rapidement la peau fine (tempes, aisselles, aine, creux poplité du genou). Les auteurs de ces philtres ou onguents magiques n'ignoraient rien de leur toxicité et ils recommandaient de les préparer *secundum artem*, sans omettre d'y inclure certains ingrédients destinés à en atténuer les effets. Faute de quoi ils risquaient de provoquer des paralysies, voire la mort, dans d'atroces souffrances.

Mages et sorciers connaissaient-ils les contrepoisons naturels de ces drogues ? Freinaient-ils la vitesse de pénétration des alcaloïdes dans le torrent circulatoire par addition de quelque principe particulier? Une stricte étude de toxicologie, à partir des milliers de formules qui nous ont été rapportées, serait sans doute riche d'enseignement.

Ces formules sont généralement fort complexes : l'une d'elles associe par exemple les classiques Solanacées (jusquiame et belladone) au très toxique aconit, mais aussi à des plantes banales comme le capillaire, l'osmonde (deux « fougères »), la joubarde, le verveine et l'héliotrope. Les fougères, on le voit, sont à nouveau présentes dans cette formule, ainsi que la verveine! Ces plantes joueraient-elles un rôle particulier ? Seraient-elles des contrepoisons atténuant l'effet des alcaloïdes? Enduit sur le manche d'un balai, l'onguent préparé avec ces plantes pénétrait le flux circulatoire par le contact de la vulve avec le balai que chevauchait la sorcière : symbolisme sexuel et magie se mêlaient dans cette pratique courante, notamment en Suède, au Moyen Age.

Mais revenons à ces étranges Solanacées, pour en entreprendre un rapide inventaire. Démystifiée et dépoétisée, la mandragore (*Mandragora officinarum*) est une petite herbe de la région méditerranéenne ; sa souche brune et foncée peut atteindre une dimension impressionnante et c'est elle qui fit la fortune de la plante, d'autant qu'elle est fréquemment divisée en deux parties parallèles évoquant vaguement la forme d'un tronc prolongé par les membres inférieurs. Les feuilles forment une rosette à ras du sol et le fruit est une grosse baie rougeâtre comme celui de la belladone.

Des Solanacées qui ont bien tourné...

Le nom latin de la belladone, *Atropa belladonna*, rend bien compte de l'ambiguïté de cette herbe redoutable. *Atropa* évoque le nom de la Parque antique, chargée de couper avec ses ciseaux d'or le fil des vies humaines. C'est dire que la toxicité de la plante n'était pas inconnue des anciens. Mais *belladonna* nous rappelle en revanche que les belles Italiennes faisaient autrefois grand usage d'un fard de belladone, dont l'application sur les paupières provoquait la dilatation de la pupille. Elles mettaient ainsi à profit, bien avant nos modernes ophtalmologues, les propriétés « mydriatiques » de l'atropine, alcaloïde actif de la drogue. Ce qui leur valait sans doute ce regard perpétuellement étonné, vaguement ingénu, un peu flou et parfaitement inexpressif qu'on voit parfois à nos mannequins, dans les meilleurs magazines de mode.

La belladone, grande herbe des forêts d'Europe et d'Asie, est redoutée à juste titre ; ses baies noires et luisantes attirent les enfants. Or quelques baies suffisent à provoquer la mort, et de nombreux accidents lui sont imputables. En 1813, cent cinquante militaires bivouaquant en forêt périrent pour avoir dégusté ces fruits vénéneux!

Les jusquiames sont des herbes du Bassin méditerranéen et du Moyen-Orient. Il en existe une bonne dizaine d'espèces qui toutes possèdent des alcaloïdes, mais dans des proportions variables. *Hyoscyamus fables* est sans doute l'une des plus toxiques ; elle abonde au Sahara et les Touaregs l'utilisèrent en 1881 pour empoisonner les membres de la mission Flatters.

Les jusquiames sont aisément identifiables à leur fruit capsulaire, entouré d'un calice permanent et operculé par un couvercle très joliment dessiné ; les petites graines à surface chagrinée, caractéristiques des Solanacées, s'alignent sagement à l'intérieur. A maturité, le couvercle se décolle et la capsule répand ces innombrables graines. La forme très harmonieuse de ce couvercle aurait inspiré la calotte qui servit d'abord de couvre-chef aux rabbins, puis aux évêques. On pense que la prêtresse de Delphes prononçait ses oracles sous l'influence de la jusquiame dont elle inhalait la fumée des graines.

Quant aux daturas, il en existe aussi une ample collection ; tous sont toxiques, et leur maniement par les sorciers asiatiques, africains ou amérindiens est à l'origine de nombreux empoisonnements. L'espèce la plus commune en Europe est *Datura stramonium* dont la capsule épineuse, bourrée de petites graines noires, évoque une châtaigne ou un marron. A la différence de la belladone, elle ne risque guère d'attiser la gourmandise des promeneurs. Cette herbe aux mœurs insolites pousse subitement sur les sols bousculés, à l'occasion du percement d'une route par exemple, puis disparaît dès que d'autres herbes réussissent à s'implanter et entrent en compétition avec elle. Bon nombre de Solanacées sont d'ailleurs des plantes « rudérales se complaisant sur des sols à fortes teneurs de nitrate, c'est-à-dire copieusement enrichis en détritiques humains ou animaux. Par leurs alcaloïdes comme par leur habitat, ces plantes entretiennent avec l'homme des rapports étroits...

L'usage hallucinogène et médical des *Datura* est très répandu au Mexique et au sud-ouest des Etats-Unis. Les huichols, par exemple, l'utilisent comme le peyotl ; mais ils

connaissent aussi les dangers de cette drogue qui ne peut être administrée que par « une personne d'autorité et de savoir ». Dans de nombreuses tribus indiennes, le *Datura* intervient dans les cérémonies initiatiques auxquelles les jeunes sont soumis au moment de la puberté, et qui marqueront leur entrée dans l'âge adulte. Ainsi, les indiens de Virginie maintenaient-ils les jeunes gens pendant une vingtaine de jours sous l'effet d'infusions de racines toxiques : ils devenaient alors comme furieux, et « défaisaient » leur vie antérieure, perdant tous leurs souvenirs d'enfance pour entrer tout neufs dans l'âge adulte. Le *Datura* joue aussi un rôle important dans les rites vaudous, où l'on trouve également de telles pratiques caractérisées par une véritable dépersonnalisation des sujets soumis à de fortes suggestions tandis qu'ils sont placés sous l'influence de cette drogue aux effets particulièrement puissants.

Toutes ces Solanacées possèdent des compositions chimiques comparables : on y trouve une série d'alcaloïdes parmi lesquels dominent l'atropine et la scopolamine. Selon que le premier ou le second l'emporte, les propriétés varient : les espèces à scopolamine (*Datura metel*, par exemple) sont puissamment sédatives ; contrairement à une réputation qui a pu leur être faite, elles sont profondément anaphrodisiaques. A l'inverse, les espèces où domine l'atropine, et qui sont les plus fréquentes, provoquent à fortes doses une vive excitation psychique, véritable délire onirique. Ces propriétés sont connues des empiristes et en Afghanistan, par exemple, la jusquiame est qualifiée « d'herbe des fous », allusion aux symptômes produits par l'intoxication.

Tandis que l'usage médical de la mandragore périclitait au profit de son usage magique, la belladone, les jusquiames et les daturas faisaient une brillante carrière pharmaceutique ; elles figurent dans toutes les pharmacopées et leurs alcaloïdes, encore très utilisés, ont donné naissance à une vaste famille de médicaments de synthèse. Ils dilatent la pupille (mydriatiques), suppriment les spasmes des bronches (antiasthmatiques), ralentissent les mouvements de l'intestin (antidiarrhéiques, antispasmodiques) et accélèrent le rythme cardiaque. Mais, à fortes doses, les Solanacées à alcaloïdes sont des poisons redoutables. Elles provoquent des délires entrecoupés de visions et d'hallucinations, pouvant aller jusqu'à des accès de violentes fureurs et des démences définitives. Or cet aspect de leur pharmacologie est généralement ignoré des manuels médicaux ou pharmaceutiques. Très curieusement, et selon les conditions dans lesquelles on les utilise, ces drogues mènent ainsi deux carrières parallèles et distinctes : l'une fondée sur leurs propriétés thérapeutiques en Occident; l'autre sur leurs propriétés magiques en Afrique et en Asie. Pour nous, elles sont donc des drogues qui auraient bien tourné !

L'atropine a servi de modèle pour la synthèse de plusieurs hallucinogènes. Parmi les plus connus : JB 329 et Phencyclidine. Ces substances se différencient cependant par leurs effets des hallucinogènes naturels traditionnels : leur toxicité est plus élevée et le patient ne conserve aucun souvenir des sensations éprouvées au cours de l'expérience ; sous l'emprise de ces drogues, il perd tout contact avec la réalité, s'enfonce dans un rêve intérieur et s'avère incapable d'exprimer ce qu'il éprouve. Deniker compare cet état au delirium alcoolique et propose de qualifier ces substances de « delirogènes » pour les distinguer des autres hallucinogènes.

Ce délire peut dégénérer en manifestations violentes avec passage à l'acte, comme on l'a vu avec la Phencyclidine, la fameuse « poudre d'ange » qui a fait des ravages en Californie. On utilisa d'abord cette molécule comme analgésique en art dentaire. Mais voici qu'un patient fut saisi, quinze jours après l'extraction de trois dents à la Phencyclidine, d'un violent accès de délire furieux : il démolit son bureau, assomma quatre collègues, jeta tous ses meubles par la fenêtre et résista aux effectifs de quatre cars de police et aux seize pompiers dépêchés pour tenter de le maîtriser. « Je ne sentais rien du tout », raconta-t-il plus tard en se réveillant à la clinique et en s'apercevant qu'il s'était fracturé les deux bras et les deux jambes.

Des cas de ce genre furent ensuite signalés à plusieurs reprises, avec souvent des actes d'automutilation à la clé : un tel s'arrache les muscles de la jambe avec un couteau de cuisine, tel autre se coupe et se dévore le pouce, puis le recrache à la stupeur des passants; tel autre encore se coupe les oreilles, ou les doigts de pied. Littéralement enragés par ce qu'on a pudiquement nommé les « effets secondaires » de la Phencyclidine, les intoxiqués causent les plus graves difficultés à la police qui doit, pour les appréhender, utiliser le matériel en usage pour la capture des grands fauves : perches terminées par des crochets, armes envoyant des décharges électriques paralysantes, fusils à neige carbonique, filets, etc. La victime ne garde aucun souvenir de son délire ; elle ne souffre pas des mutilations ou des blessures qu'elle s'inflige et ne prend conscience de son état qu'au réveil.

La Phencyclidine a fait, en France, une entrée spectaculaire avec le suicide d'un jeune Anglais dans le train Montpellier-Lyon, le mercredi 18 mars 1981 à 20 h 30. Ce garçon parfaitement normal en apparence s'est brusquement donné 21 coups de couteau avant de se trancher la carotide et de mourir vidé de son sang, semant l'épouvante et l'horreur parmi les autres voyageurs.

Substance véritablement effrayante, la Phencyclidine se situe à la dernière marche de l'escalade de la drogue, une escalade qui, en vérité, est plutôt une descente aux enfers ! Elle a été responsable à elle seule, et pour la seule année 1977, de plus de 400 décès aux Etats-Unis !

[1](#) Psaume 90, verset 13.

[2](#) G. Le Rouge, *La mandragore magique*, Paris, P. Belfond, 1966 (réédition).

[3](#) *Le livre des mauvaises herbes*, Paris, Robert Morel, 1969.

[4](#) Gustave Le Rouge, op. cit.

[5](#) Stanislas de Guaita, *Temple de Satan*.

[6](#) Cité par P. Boussel dans « Médecine magique », *Le Moniteur des pharmaciens*, n° 907, 8 novembre 1969.

CHAPITRE 12

Du Feu de Saint-Antoine au LSD

Les millénaires naissent sous des cieux lourds de menaces. A l'aube de l'an mille, l'empire carolingien est disloqué, les petits féodaux se chamaillent, l'injustice sociale refléurit, les épidémies de peste et de famine se succèdent ; l'Europe une fois de plus est en crise. Et voici que le ciel ajoute à ces malheurs un nouveau fléau : le Feu sacré. Mais il fallut sept siècles encore avant d'identifier l'agent responsable de ce mal redouté : l'ergot de seigle.

L'histoire de l'ergot commence en Lorraine

Écoutons le témoignage du chroniqueur Sigebert de Gembloux¹, écolâtre de Saint-Vincent de Metz :

Année de grandes épidémies que cet an de grâce 1089, surtout dans la partie occidentale de la Lorraine où l'on vit beaucoup d'égrotants², les entrailles dévorées par l'ardeur du Feu sacré, avec des membres ravagés, noircissant comme du charbon, qui, ou bien mouraient misérablement, ou bien conservaient la vie en voyant leurs pieds ou leurs mains gangrenés se séparer du reste du corps. Mais beaucoup souffraient d'une contraction des membres qui les déformait.

Certes des écrits anciens évoquaient déjà le Feu sacré, « ignis sacer », mais nul avant Sigebert n'en avait donné une aussi précise description.

Mal redoutable auquel le docteur Chaumartin³ a consacré un ouvrage très fouillé :

Le mal débute furtivement par une tache noire qui s'étend, brûle insupportablement, pourrit les chairs et les muscles, et finalement tronque les os. Les membres noirs, comme calcinés, se détachent du tronc : d'horribles douleurs crucifient les victimes...

Ces victimes ou « esthiomènes » mouraient, comme l'écrit Guy de Chauliac en 1363 dans sa Grande chirurgie, « par dissipation du membre (et pour ce est nommé esthiomène, c'est-à-dire hostile à l'homme) avec pourriture et mollesse ».

Le mal fit de terribles ravages aux X^e XI^e et XII^e siècles et, devant la montée d'un tel péril, on ne pouvait que s'en remettre à Dieu... ou à ses saints.

Il se trouve précisément qu'en l'an de grâce 1083, les restes de saint Antoine-le-Grand prennent place en l'église paroissiale de la Motte-au-Bois, en terre dauphinoise.

Saint Antoine, « étoile du désert, père de tous les moines », était né en Arcadie en 251. Il entendit un jour commenter ce passage de l'Évangile : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel. Après cela, viens et suis-moi » (Mathieu XIX - 21). Prenant ces mots à la lettre, il se retira dans les déserts d'Égypte. Le corps à corps exemplaire qu'il mena contre la foule des démons inspira des générations de peintres, de Jérôme Bosch à Callot et à Salvador Dali. Malgré la diversité des périls qu'il dut affronter, lions, loups, serpents, scorpions... et jeunes femmes dont la beauté relevée par de savants artifices sollicitait sa chair, saint Antoine ne succomba pas.

Mais il fut un saint secourable. Saint Athanas ne tarit pas d'éloges sur les mérites du thaumaturge :

Celluy qui ly demande sa puissance de fère miracles, se il est digne de la recepvoir, Dieu ne l'y dénie point; et tellement il l'avait octroyée à saint Antoine, car plusieurs malades et démoniaques qui venoyent à luy, quand ils ne povoyent entrer vers luy, ilz s'endormyrent devant son huys, par ses prières ilz estoyent délivrés ; et en tant grande multitude il en venoit qu'il estoit tout ennuyez du tumulte et bruit des gens.

Suivi de deux disciples, Amatas et Macaire, il termina sa vie au plus profond du désert. Entier de toutes ses facultés, sans infirmités ni déchéances, le corps rompu aux macérations et à l'ascèse, il mourut le 17 janvier 356, âgé de cent cinq ans. « Il s'endormit, nous dit saint Athanase, pieusement dans le Seigneur, environné d'anges qui attendaient son dernier soupir pour emporter son âme au ciel. »

Les tribulations du corps du saint alimentent la plume des chroniqueurs. On le trouve successivement livré à la vénération publique à Alexandrie puis à Constantinople. Vers 1070, le basileus Romain IV Diogène le confia à un croisé dauphinois, le comte Geilin II. C'est ainsi qu'en 1083, saint Antoine échoua en l'église paroissiale de la Motte-au-Bois !

En 1090, une épouvantable épidémie de Feu sacré s'abat en Dauphiné ; le désarroi ranime la foi et l'on se souvient soudainement de la présence des pieuses reliques de l'ermite de la Thébaïde.

Chabert dans la traduction française de l'Anthoniane⁴ raconte :

En ces temps, une cruelle peste⁵ et maladie de feu ou persécution du Feu sacré, tuait grand nombre de personnes entre l'occident et le septentrion et en estropiait plusieurs, brûlant misérablement

leurs membres. Pour porter un remède efficace à cette horrible misère et calamité, on ne trouva de meilleurs ni plus assurés moyens que d'implorer l'aide et se mettre par prière sous la protection du grand saint Antoine. C'est pourquoi les reliques de son saint corps étant à la Motte, il n'est pas aisé ni facile à dire quelle multitude de peuples et quelle abondance d'hommes y accouraient de tous côtés.

Vinrent entre autres deux gentilhommes dauphinois, Gaston, seigneur de la Valloire, et son fils Gérin. Les jours de ce dernier étant en danger, le père promit à saint Antoine que s'il guérissait, ils se consacraient l'un et l'autre avec tous leurs biens au soulagement des persécutés du Feu sacré. Gérin obtint sa guérison sans retard et les deux seigneurs tinrent parole. Unis à quelques gentilshommes des environs, ils fondèrent l'ordre des Antonins. L'ordre se consacra aux victimes du Feu sacré, baptisé entre-temps « Feu de Saint-Antoine ».

Le culte du saint, qui venait consacrer à jamais sa spécialisation thérapeutique, se développa à une vitesse étonnante. Saint Antoine entra bientôt en concurrence avec saint Martial, vénéré en Aquitaine depuis un siècle déjà pour ses dons de thaumaturge et de « souverain médecin du Feu sacré ». Puis son culte traversa les frontières et conquiert la chrétienté, tandis que saint Martial devait se contenter d'une renommée toute locale. Dans la compétition ainsi ouverte, ni saint Martin de Tours, ni saint Marcel, ni saint Julien ou saint Léobon en terres limousines, ne purent résister à ses succès. La bonne médecine, comme chacun sait, est concurrentielle et il importe de conserver au malade le libre choix de son médecin... ou de son saint! Seule sainte Geneviève lui fit une réelle concurrence en triomphant de l'épidémie parisienne de 1131, ce qui lui valut de se voir dédicacer l'église qui porte son nom !

Saint Antoine d'ailleurs était un saint jaloux. Une confiance absolue mais aussi une crainte salutaire animaient la foule tremblante des pèlerins implorant les images du saint au regard sévère qui avait des flammes à ses pieds. Car personne n'implore en vain saint Antoine, mais personne non plus ne pêche impunément contre lui.

Les facéties de saint Antoine

Antoine jouissait d'un pouvoir absolu sur le feu ; en 1576 à Châtillon-sur-Seine, trois soldats de la Réforme, de garde à la porte Saint-Antoine, aperçurent une statue du saint qui se trouvait là dans une niche ; ils la criblèrent de blasphèmes, la jetèrent à terre, l'arquebusèrent, puis allumèrent un bûcher et l'y précipitèrent. Immédiatement l'on vit les flammes leur sortir de la bouche tandis qu'ils criaient : « Je brûle. » Ainsi les vengeances du saint sont-elles redoutées. Écoutons plutôt celles-ci rapportées par le père Antonin Claude Allard :

Un prestre sicilien m'assura qu'un pirate turc voulant forcer

dans Sicile une ville maritime, qu'il ne croyoit pas se pouvoir humainement défendre, qu'elle eut recours à saint Antoine, et porta son image en procession, qui tenoit la main élevée, comme pour donner la bénédiction et qu'estant arrivée en un endroit où l'ennemi voyoit facilement, il fit lâcher un coup de canon, le boulet donna droit dans la main de l'image d'où il s'en retourna avec tant d'impétuosité contre l'ennemy qu'il mit tout son attirail en déroute⁶.

Il arrivait toutefois que le saint prît quelque égard ou différât l'exécution de ses sentences :

Une fille fit faute à la pudeur, en estant blasmée par ses parents, elle nia hardiment, ajoutant que le Feu saint Antoine lui brusle les deux jambes, il est vrai, jàçoit qu'elle fut enceinte; quelque temps après elle enfanta et aussitôt le feu luy prit les deux jambes qu'on lui coupa, je l'ay vu plusieurs fois.

Les vengeances du saint pouvaient avoir de fort fâcheuses conséquences comme celles-ci :

La fille d'une maison les plus nobles de Dauphiné prit quelque vaisselle d'argent pour avoir de quoy satisfaire à ses menus passe-temps ; la servante fut accusée et mal traitée, son innocente fit qu'on soubsonna la fille, elle dit que le Feu saint Antoine la brusle si c'est elle, le feu la prend dans la jambe, tout le remède est de la couper, on la maria et le mary bien étonné de voir sa femme mettre sur table une de ses jambes sans la porter au lict.

Ainsi saint Antoine qui guérissait le Feu sacré le donnait sans tarder à quiconque se parjurait. Les satiristes de l'époque ne manquèrent pas de tourner ces croyances en dérisions comme Henri Estienne qui écrivait malicieusement :

Il (saint Antoine) brûle tout pour le moindre dépit qu'on fasse à lui ou à ses mignons. Car si quelque injure est faite à ses mignons, soyent hommes, soyent porceaux (car il entretient les

deux), ils prient incontinent leur saint Antoine de venir faire vengeance et alors le diable y est. Quant aux porceaux, il est vray qu'ils ne disent mots, mais ils n'en pensent pas moins; d'autant que le saint ne les laisse pas demeurer si bêtes qu'ils sont de leur naturel.

Et les Antonins eux-mêmes n'étaient pas épargnés par les railleries :

Ils chaufoyent de petites croix ou images de cuyvre, rapporte le même auteur, pendant que la bonne femme leur alloit quérir quelque chose au grenier ou cellier, et quand elle retournée avoit offert son don, ils luy faisoient baiser ladite croix ou image : laquelle estant trouvée chaulde de par elle, ils luy don-noient une merveilleuse crainte, disant que Monseigneur saint Antoyne montrait qu'ils ne se contentoit du don qu'elle luy faisoit et estoit courroucé. Pour laquelle cause la bonne femme retournoit quérir de quoi augmenter son présent et l'apportant trouvoit l'image refroidie; ce qu'ils disoyent être signe que Monseigneur saint Antoyne estoit apaisé.

Toujours est-il que les victimes du Feu sacré, dont on ne connaissait ni les causes ni les remèdes, n'avaient d'autres issues que d'avoir recours à Dieu, à ses saints... ou à leurs dévots. Car le miracle représentait la seule thérapeutique réputée efficace, témoin ces lignes de l'auteur de la vie de saint Hugues :

Je vis plusieurs individus de l'un et l'autre sexe, jeunes ou vieux, guéris du Feu sacré par l'intercession des saints. Leurs chairs avaient été en partie brûlées, leurs os consumés et certains membres détachés et, malgré ces mutilations, ils paraissaient jouir de la meilleure santé. De toutes les parties du monde ceux qui étaient frappés de ce mal qui n'a pas son pareil, accouraient en cet endroit où reposaient les restes du bienheureux légendaire, enveloppés de la tunique de saint Paul, premier ermite, et presque tous étaient guéris dans l'espace de sept jours; si, au bout de ce temps, ils ne l'étaient pas, ils mourraient. Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ce miracle même, c'est

qu'après l'extinction de ce feu, la peau, la chair et les membres qu'il avait dévorés ne se restauraient jamais. Mais, chose étonnante, les parties qu'il avait épargnées restaient parfaitement saines, protégées par des cicatrices si solides qu'on voyait des gens de tout âge et des deux sexes privés de l'avant-bras jusqu'au coude, d'autres de tout le bras jusqu'à l'épaule, enfin d'autres encore qui avaient perdu leur jambe jusqu'au genou ou la cuisse jusqu'à l'aîne ou aux lombes, montrant la gaieté de ceux qui se portent le mieux. De façon qu'on eut dit que, par les mérites de saint Antoine, les sujets qui avaient subi ces mutilations étaient dédommagés de la perte de leurs organes par la fermeté et la résistance des tissus nouveaux qui défendaient contre le froid ou tout autre injure extérieure les viscères délicats qui avaient été dépouillés de leurs enveloppes osseuses et cutanées.

Les organes perdus ne l'étaient cependant pas tout à fait, car on les exposait en public à la porte des églises des Antonins. Cette exposition faisait une publicité favorable aux miracles du saint et assurait la constance sollicitation des pèlerins.

Si d'aventure le miracle tardait à se produire, si la guérison spontanée se faisait trop attendre, l'on passait de la prière à la chirurgie. Visitant en 1639 les hôpitaux des Antonins, deux religieux bénédictins nous lèguent leurs observations :

Nous en vîmes avec beaucoup de compassion une vingtaine, les uns sans pieds, les autres sans mains, et quelques-uns sans pieds et sans mains ; car on ne peut guérir ce mal qu'en coupant les membres auxquels il s'attaque d'abord. Il y avait là un frère fort habile qui n'en manquait aucun : il nous fit voir des pieds et des mains coupés depuis cent ans qui sont semblables à ceux qu'il coupait tous les jours, c'est-à-dire noirs et tout secs.

Il est difficile de résister à la saveur de ces anciennes chroniques où la légende et l'histoire s'épousent si harmonieusement. Que le lecteur veuille donc pardonner cette longue digression et cette relation « en mosaïque » : il était bon de plonger dans le merveilleux où se complaisaient nos ancêtres pour situer l'ergot dans son véritable contexte écologique. Et ceux que ces relations feraient sourire songeront avec profit à la profonde commisération que ne manqueront pas d'avoir les hommes du XXX^e siècle

pour nos écrits et nos mœurs d'aujourd'hui !

Mais trêve de vagabondage ! Cette maladie dont l'existence historique et les ravages sont hors de doute, quelle était-elle au juste? Un des signes du mal était la gangrène des extrémités, entraînant le dessèchement et la rupture des membres. Ces gangrènes mutilantes sont observées à travers tout le Moyen Age en Europe occidentale. Mais dans la toute première relation du Feu sacré que nous donne Sigebert de Gembloux, il est aussi fait mention d'une « contraction des membres qui les déformait ».

Drogues et possession démoniaque

Les épidémies de Feu sacré prenaient, selon les chroniqueurs, des formes assez diverses. On signalait en particulier une forme convulsive accompagnée de délires et d'agitation mentale. Une telle épidémie frappa l'Allemagne en 1581 et causa la mort de cinq cent vingt-trois personnes dans la ville de Lünebourg. Cette forme particulière de la maladie prit le nom de « mal des ardents », ou de « mal de saint André ». Car on considérait ce dernier comme le patron des « contracts » (ergotisme convulsif) tandis que saint Antoine s'était spécialisé de longue date dans la clientèle des « esthiomènes » ou « démembrés » (ergotisme gangreneux). Pauvres démembrés qui ne pouvaient guère attendre des prothèses rudimentaires de l'époque quelque espoir de remembrement !

Saillant, cité par Chaumartin², décrit très finement, dans un mémoire à l'Académie royale de Médecine datant de 1778, la forme convulsive de la maladie :

Dans la maladie convulsive épidémique, il n'y a point de gangrène. Les violentes convulsions sont le caractère essentiel de cette maladie. Elle n'a point de cours régulier, mais elle revient par accès ; elle est moins dangereuse, mais elle s'annonce par un appareil plus effrayant. Les malades se sentent rongés d'un feu dévorant et ils éprouvent ensuite un froid semblable à celui qu'excite l'application de l'eau. Ces symptômes sont accompagnés de perte d'appétit, de nausées, de vomissements : bientôt succèdent des douleurs inouïes. Les malades, sans verser une larme, jettent des cris lamentables et les membres se contractent avec une violence extrême, ou quelquefois restent étendus avec une raideur inflexible. Les douleurs se calment lorsqu'on vient à bout d'étendre les membres contractés ou de fléchir ceux qui sont étendus et elles reviennent dans un nouvel accès avec la même intensité. A peine les malades sont-ils sortis de l'accès qu'ils se sentent tourmentés

par une faim dévorante et digèrent assez bien toute sorte d'aliments. On a vu dans certaines années survenir des enflures aux pieds, aux mains et les doigts se couvrir de vessies pleines de sérosité dont l'écoulement ne procurait aucun soulagement. La maladie après plusieurs accès se termine par des sueurs ou par une diarrhée qui est encore plus violente lorsque les malades mangent peu que lorsqu'ils mangent beaucoup. Mais il reste à la plupart pendant quelques semaines d'autres accidents, tels que le vertige, le tintement d'oreille, la surdité, l'obscurcissement ou la perte de la vue et le tétanos. Si la maladie dure longtemps elle dégénère en épilepsie. Si pendant les accès l'esprit est aliéné, cet accident reste toute la vie.

L'auteur fait allusion, dans ce récit, à l'aliénation de l'esprit. De fait, plusieurs chroniqueurs rapportent les rêves effrayants, l'altération de l'intelligence et de la mémoire, les perturbations sensorielles qui parfois accompagnaient le mal.

De là à parler de K possession H, il n'y avait qu'un pas qui ne manqua pas d'être franchi. Le syndrome de possession recouvrait autrefois les aliénations les plus diverses. L'histoire du Moyen Age est riche d'exemples d'ensorcellement de de possession, minutieusement rapportés par des témoins de bonne foi. Le « possédé » présentait des signes évidents d'une « dépossession » de soi, assez analogue au délire hystérique qui revêt les mêmes symptômes. Lorsque l'état de possession était déclenché par une drogue, ergot ou toute autre substance hallucinogène, on imagine bien le processus de développement du phénomène.

Les premiers symptômes hallucinatoires frappaient un sujet déjà éprouvé physiquement par le poison et vivant dans l'ambiance manichéenne d'un âge où l'homme redoutait plus qu'aujourd'hui les séductions du Malin. De cette conjonction entre une cause matérielle et une prédisposition psychologique naissait le syndrome de possession : et chacun y voyait une irruption directe de Satan dans les affaires du monde.

Les maléfices sataniques ont été aujourd'hui congédiés de l'avant de la scène. Dans un siècle platement matérialiste, qui donc reconnaîtrait encore la marque du Malin dans tant d'oeuvres de décomposition et de mort qui pourtant minent l'avancée des sociétés industrielles? Mais nous avons perdu le sens du langage symbolique que comprenaient si bien les bâtisseurs de cathédrales et qu'ils gravèrent dans leurs pierres. Car le Moyen Age fut sans doute moins obscurantiste qu'il n'y paraît ; et notre société moins libérée qu'elle ne le croit des forces obscures et menaçantes que l'homme de tous les temps redoute depuis toujours. D'où une sorte d'aveuglement fondamental, une opacité que ne dissipent ni les lumières de la raison, ni les progrès de la science, ni l'orgueil

grandissant d'une humanité qui se croit enfin seule juge de son destin. Comment, dans ce contexte, imaginer que quiconque puisse être « possédé » ?

Les possédés étaient considérés, il est vrai, comme des hommes dangereux et on reste interdit par la cruauté des « traitements » qu'on leur infligeait. Si l'exorcisme ne venait pas à bout du mal, le possédé risquait fort de subir le traitement des sorcières, dont le livre de l'Exode disait : « Tu ne laisseras pas une sorcière survivre. » Ainsi cinquante sorcières furent brûlées vives à Genève durant la seule année 1515. Seuls les monastères offraient quelquefois un abri à ces malheureux que la conscience populaire de l'époque ne considérait pas comme des hommes. A partir de la Renaissance, les aliénés furent mis aux fers comme des criminels : on venait les contempler comme on va au zoo et l'on se livrait à leur égard à toutes les avanies. Il est bon de mesurer le chemin parcouru depuis lors... Lentement, la conscience humaine émerge et il est raisonnable de croire au progrès, au moins en certains domaines.

Les causes du Feu sacré ne commencèrent à être entrevues que vers la fin du XVII^e siècle. En 1670, une épidémie gangreneuse s'alluma en Sologne à laquelle on donna le nom de « gangrène des Solognots ». Dans un mémoire à l'Académie royale des Sciences, Dodard rapporte :

M. Perrault avait part, depuis quelques années, à cette compagnie, que dans un voyage qu'il avait fait en Sologne, il avait appris des médecins et chirurgiens du pays que le seigle se corrompait quelquefois, en sorte que l'usage du pain dans lequel il entrait beaucoup de ce grain corrompu faisait tomber en gangrène aux uns une partie, aux autres une autre; que l'un perdait, par exemple, un doigt, l'autre une main, l'autre le nez, etc. ; que cette gangrène n'était précédée ni de fièvre, ni d'inflammation, ni de douleur considérable, que les parties gangrenées tombaient d'elles-mêmes sans qu'il fut besoin de les séparer ni par les remèdes ni par les instruments.

Pour éviter ces épidémies, Dodard conseille de tamiser le seigle afin d'éliminer l'ergot que le botaniste suisse Bauhin avait décrit en 1595 pour la première fois.

En 1717, le Feu sacré ravage la Suisse et le Docteur Karl Nikolaus Lang met à son tour en cause la responsabilité de l'ergot de seigle. Le mérite de cette découverte ne lui est pas toujours attribué dans les publications de langue française, et il convenait ici de réparer cet oubli.

En 1764, le botaniste allemand Munschhausen montre que l'ergot est un champignon, et non un embryon de seigle mal formé, comme on le croyait ; cette thèse de la maladie cryptogamique du seigle fut ensuite confirmée par le célèbre botaniste

suisse de Candolle.

La toxicité de l'ergot est enfin démontrée sans ambiguïté, grâce aux patientes recherches de l'abbé Teissier. Dans son « Mémoire sur la maladie du seigle appelée ergots, présenté à la Société royale de Médecine en 1777, il relata les observations qu'il avait pu faire lui-même en Sologne. Mais Teissier alla plus loin. En administrant de la poudre d'ergot à des canards et à des porcs, il reproduisit chez ces animaux des symptômes comparables à la « gangrène des Solognots ». La cause du mal était enfin identifiée. On comprit dès lors pourquoi les épidémies de Feu de Saint-Antoine se déclaraient toujours en période de grande disette ou de famine : en ces périodes, note l'abbé Teissier, « les pauvres gens ne séparent pas l'ergot de leur seigle ».

Ainsi, à la fin du règne de Louis XIV, en 1709, on crut revivre les jours les plus sombres du haut Moyen Age ; un hiver épouvantable avait ressuscité les affres de la faim sur tout le territoire. Le Feu de Saint-Antoine se déclara, notamment en Dauphiné; on l'identifia sans méprise aux épidémies qu'avait connues cette province aux XI^e et XII^e siècles. Les observations cliniques du frère Bossan, rapportées par Chaumartin, ne laissent aucun doute à ce sujet : « Une femme emmenée sur une ânesse ayant touché un buisson en passant la jambe, dit-on, lui tomba sans hémorragie et elle l'apporta dans ses mains à l'hôpital. » Les chroniques de l'époque relatent la détresse des paysans loqueteux, transformant en pains des farines faites de glands, de pépins de raisin ou de racines de fougères. Torturés par la faim, les paysans n'hésitaient pas à moudre les criblures ergotées pour en faire du pain.

Au XIX^e siècle, on note quelques foyers épisodiques d'ergotisme en Suède et en Russie; puis peu à peu, comme la peste et les grands fléaux du Moyen Age, ils s'éteignent en Occident. L'empoisonnement collectif de Pont-Saint-Esprit, en 1951, fut encore attribué à l'ergot de seigle ; mais les experts toxicologues le mirent hors de cause en accusant la responsabilité d'un insecticide à base de mercure.

Un champignon perfide et contagieux

Depuis deux siècles, les recherches sur la physiologie et la chimie de l'ergot se poursuivent sans discontinuer. Il fallut du temps pour reconnaître la nature fongique de l'ergot, et du temps encore pour comprendre le cycle évolutif de ce curieux champignon parasite du seigle (*Claviceps purpurea*, Clavicipitacées). L'atteinte des épis commence par l'exsudation d'un liquide sirupeux : le miélat. Les filaments du champignon recouvrent le pistil d'un duvet blanc puis forment un amas mycélien : la sphacélie, qui se substitue à l'ovaire avorté. Ces filaments produisent de petites spores (conidiospores). Disséminées par la pluie ou par les insectes friands du miélat, les spores transmettent la maladie d'épi en épi. Lorsque le seigle mûrit et commence à sécher, les sphacélies cessent de produire des conidiospores ; elles constituent un tissu plus dense, plus résistant, qui remplace le grain dans l'épi et correspond à la forme classique de l'ergot : le sclérote.

Ce sclérote forme une masse allongée, violacée, un peu arquée qui n'est pas sans évoquer un ergot de coq, d'où son nom. Les ergots émergent des épis parasités, puis se

détachent et passent l'hiver sur le sol. A moins de passer dans la farine ! Au printemps, ils germent et émettent des spores (ascospores) qui, en contaminant le seigle, enclenchent à nouveau le cycle. Un printemps pluvieux, un sol humide, un défrichage récent favorisent le développement de l'épidémie. C'est pourquoi la Sologne fut particulièrement touchée. On reconnaît ici la biologie classique de la plupart des champignons, dont l'expansion est liée à l'humidité.

L'ergotisme est une maladie contagieuse. Quand les conditions sont favorables, les spores se propagent d'un champ à l'autre, et des régions entières sont contaminées. Pourtant la production industrielle de l'ergot pour les besoins de l'industrie pharmaceutique exige l'entretien des champs parasités à proximité des zones de culture. Les établissements Sandoz de Bâle ont résolu ce problème en « cultivant » l'ergot sur des seigles à floraison très tardive (*Secale montanum*). Les spores en suspension dans l'eau sont répandues sur ce seigle avec des engins particuliers qui blessent les épis et les contaminent. Lorsque la maladie s'étend, le seigle alimentaire cultivé dans la plaine bâloise est déjà très avancé, donc hors d'atteinte.

L'ergot était ignoré des médecins de l'Antiquité. Il fut mentionné pour la première fois en 1565 par Lonicer sous le nom de *Clavus siliginis*. Cet auteur, qui le croit peu toxique, met en évidence en 1582 sa forte action contracturante sur l'utérus. Cette propriété était déjà connue en médecine populaire, où l'ergot aidait aux accouchements difficiles. On avait même observé que des poules intoxiquées par l'ergot expulsent des œufs sans coquilles ! L'utilisation obstétricale de l'ergot ne va cependant pas sans risques, et des accidents graves ternirent sa réputation. Ce qui n'empêcha jamais les « faiseuses d'anges » d'en faire un large usage !

En revanche, l'usage de l'ergot en tant qu'hallucinogène semble n'avoir existé que dans la Grèce antique. Il semble que l'extase propre aux rares initiés appelés à célébrer les mystères d'Eleusis était due à une intoxication par un champignon cousin de l'ergot, le *Claviceps paspali*, contaminant diverses graminées et notamment les ivraies. Des recherches pluridisciplinaires récentes, en tout cas, ont abouti à cette hypothèse étayée par un faisceau d'arguments probants ; elles lèvent, pour la première fois, un coin du voile qui, jusqu'ici, laissait dans la plus complète obscurité les rites et pratiques initiatiques de la Grèce antique.

L'ergot : un imbroglio chimique et pharmacologique

Il fallut plus d'un siècle pour que s'éclaire peu à peu la constitution de l'ergot, une des plus complexes de la chimie végétale. Charles Tanret, pharmacien d'officine à Troyes, fut le premier à mettre en évidence l'existence d'alcaloïdes. En 1875, il isola l'ergotinine, qui se révéla plus tard être un mélange de trois paires d'alcaloïdes isomères. Les travaux de Tanret et d'autres précurseurs furent repris et développés par les chimistes des laboratoires Sandoz à Bâle : entre 1918 et 1944, le professeur Stoll et son collègue Hofmann isolèrent douze paires d'alcaloïdes isomères. Ces alcaloïdes ont en commun une structure de base, celle de l'acide lysergique existant aussi sous deux formes isomères. L'acide lysergique (isomère gauche) est présent dans les six alcaloïdes dont les noms se terminent en « ine » (ergotamine, ergosine, ergocryptine, ergocornine,

ergocristine, ergobasine). Ces alcaloïdes sont les plus actifs bien qu'ils ne produisent pas tous les mêmes effets. C'est à eux que l'ergot doit ses propriétés physiologiques. Les six alcaloïdes dérivant de l'acide D-lysergique (isomère droit) sont les isomères des précédents ; ils portent les mêmes noms terminés cette fois par le suffixe « inine » et sont nettement moins actifs. Les proportions respectives des divers alcaloïdes varient en fonction des races, des lieux de récolte, du mode de conservation ou de préparation. L'ergot contient en outre une série de bases aminées dont les activités pour certaines se conjuguent, pour d'autres contrebalancent celles des alcaloïdes. Ces bases portent des noms suggestifs (putrescine, cadavérine...) et leur odeur est en conséquence !

L'ergot, en effet, est un champignon, c'est-à-dire un être incapable de réaliser la synthèse chlorophyllienne. Aussi sa biochimie est-elle très différente de celle des plantes vertes ; il ne synthétise pas d'amidon et met le glucose en réserve sous forme de glycogène, comme nous le faisons dans notre foie, et nous sous forme de cellulose, comme le font les plantes qui accumulent ce sucre condensé sur la paroi de leurs cellules. De même, il a une manière très « animale » de vieillir et de pourrir en produisant précisément ces bases de la putréfaction animale que sont la putrescine et la cadavérine.

La complexité de la chimie de l'ergot rend bien compte de la multiplicité des effets et de la diversité des signes cliniques produits par l'ergot, avec prédominance tantôt des formes gangreneuses, tantôt des formes convulsives. Selon que tel constituant ou groupe de constituants l'emporte, les effets constatés varient, ce qui complique singulièrement la pharmacologie de l'ergot.

Le propre des alcaloïdes de l'ergot est de provoquer une contraction puissante des fibres lisses réglant le calibre des vaisseaux (vasoconstriction). Cette contraction est si intense que les petits vaisseaux périphériques peuvent se fermer entièrement, entraînant une brusque diminution de l'irrigation sanguine des tissus, avec phénomène de gangrène. Sous l'effet d'une préparation ergotée, la crête d'un coq prend une teinte violacée et la gangrène s'y installe rapidement. Certains alcaloïdes comme l'ergobasine provoquent en outre une intense contraction de l'utérus, ce qui rend bien compte de l'utilisation traditionnelle de la drogue. Par hydrogénation, les alcaloïdes perdent une liaison éthylénique, et cette modeste perturbation chimique retentit sur leurs effets en supprimant toutes ces propriétés. D'autres effets, jusque-là partiellement masqués (effets sympatholytiques), prennent alors le dessus, en particulier des propriétés dilatatrices des vaisseaux se manifestant par une chute de tension. Employés dans le traitement des hypertensions artérielles, des migraines, de divers troubles neurovégétatifs, les alcaloïdes hydrogénés de l'ergot de seigle sont aujourd'hui des médicaments de tout premier plan. L'un d'eux a représenté au cours des dernières années le premier médicament français par l'importance de son chiffre d'affaires⁸. Il est en effet très largement utilisé comme agent favorisant l'irrigation du cerveau et entre à ce titre dans les traitements préventifs et curatifs des troubles vasculaires cérébraux, liés notamment au vieillissement.

L'étrange affinité de l'ergot et d'un liseron mexicain

A l'époque où ils furent décrits, les alcaloïdes de l'ergot apparurent comme une originalité de la nature. L'acide lysergique n'avait été mis en évidence dans aucune molécule connue ; il était donc légitime de voir dans sa structure le fruit d'une performance biochimique propre à l'ergot de seigle, et à quelques champignons apparentés appartenant notamment aux genres *Claviceps*, *Penicillium* et *Rhizopus*.

Or des alcaloïdes voisins furent retrouvés ensuite par A. Hofmann dans les graines hallucinogènes de l'ololiouqui. L'ololiouqui est une drogue sacrée des Indiens du Mexique comme les *Psilocybe* ou le peyotl. Elle n'avait pas échappé à la perspicacité du moine Bernardino de Sahagun qui écrivait à son sujet : « Il existe une herbe nommée serpent vert et qui donne une semence nommée ololiouqui. Cette graine obnubile et trouble les sens ; ceux qui en mangent paraissent avoir des visions et assister à des choses terrifiantes. » Et le médecin espagnol Francisco Hernandez, chargé par Philippe II d'étudier la flore et la faune du Mexique, ajoutait un peu plus tard : « Lorsque les prêtres et les Indiens conversaient avec les dieux et voulaient leur demander des présages, ils mangeaient de cette plante pour s'enivrer et voyaient alors mille fantômes et mille démons. » Malgré les descriptions précises qu'en donnent ces chroniqueurs, la plante fut longtemps confondue avec le datura qui produit dans les mêmes conditions de fortes intoxications. Il fallut attendre 1941 pour que le fethno-pharmacographe américain R. Schultes l'identifie à une Convolvulacée : *Rivea corymbosa*. Quelques années plus tard, on s'aperçut que ces graines étaient généralement mélangées aux semences d'un gros liseron ornemental appartenant à la même famille : *Ipomoea violacea*. Bien entendu, l'étude chimique des semences d'ololiouqui fut confiée aux chimistes de Bâle, spécialistes confirmés en matière de structures hallucinogènes. Quelle ne fut pas leur surprise d'y trouver des alcaloïdes analogues à ceux qu'ils avaient isolés plusieurs années auparavant de l'ergot, et dont on n'avait jamais trouvé la moindre trace dans les plantes à fleurs ! Cette découverte donnait à penser que les structures lysergiques étaient peut-être plus répandues dans le règne végétal qu'on ne l'avait cru tout d'abord. De plus, elle créait un lien entre les pratiques rituelles des anciens Aztèques et l'histoire de l'ergot de seigle, d'origine européenne. Enfin, elle prouvait une fois de plus l'étonnante aptitude biosynthétique du règne végétal, capable de fabriquer dans des plantes aussi différentes qu'un petit champignon parasite et un gros liseron ornemental les mêmes alcaloïdes ! Et par là, de conférer à l'une et à l'autre des effets hallucinogènes comparables !

En fait, l'ololiouqui ne semble pas contenir, tout au moins à dose significative, les alcaloïdes responsables des phénomènes gangreneux ou convulsifs de l'ergot. Mais il possède en revanche de fortes teneurs en amide lysergique (ergine et isoergine), dont la structure est proche de celle du LSD. On conçoit que les propriétés hallucinogènes de ces graines soient plus marquées que celles de l'ergot. L'ololiouqui constituait ainsi un nouveau maillon entre la chimie de l'ergot et la structure du LSD.

La découverte fortuite du LSD

A l'époque de ces découvertes chimiques, le LSD était déjà connu depuis près de vingt ans. Car à partir de l'acide lysergique obtenu par hydrolyse des alcaloïdes de

l'ergot de seigle, Stoll et Hofmann avaient préparé une série de corps de synthèse. Ils espéraient, en testant sur l'animal ces molécules nouvelles, mettre au point des médicaments plus actifs, moins toxiques, dépourvus d'effets secondaires, ou pourvus au contraire d'activités nouvelles.

Par analogie avec la molécule de nicéthamide, tonique cardiaque bien connu, ils fabriquèrent en 1938 le diéthylamide de l'acide D-lysergique, 25^e corps d'une série de 27 molécules synthétisées. Le Lysergic Diethylamid Sâure (dénomination allemande du produit) devenait ainsi le LSD 25. Et trente ans plus tard, dans le jargon de la drogue : l'acide, le D, le sucre ou le buvard, allusions à ses modes d'absorption.

Mais il fallut attendre cinq ans avant que les propriétés originales du LSD ne soient fortuitement découvertes. Le 16 avril 1943, Albert Hofmann est contraint d'abandonner son travail en cours d'après-midi et de regagner son domicile en proie à une sorte de délire accompagné de visions colorées. Très intrigué par ce phénomène, il pense à une intoxication et passe en revue les substances manipulées au cours de son travail. Il se souvient avoir été en contact avec le diéthylamide de l'acide D-lysergique qu'il avait essayé de purifier par condensation. Hofmann décide donc de tirer l'affaire au clair et absorbe 250 µg de cette substance. Malgré la dose infime, dictée par la plus élémentaire prudence, les symptômes ressentis sont beaucoup plus intenses que lors de la première expérience. L'agent responsable de l'effet hallucinogène était donc identifié : le LSD entrant dans l'histoire.

Les missionnaires espagnols s'étaient employés à ne pas divulguer l'emploi des hallucinogènes américains. Les chimistes des laboratoires Sandoz en firent autant, conscients des conséquences possibles de leur découverte à l'époque où l'Allemagne nazie poursuivait des études secrètes sur la mise au point de nouvelles armes chimiques. Car le LSD produisait des effets d'une intensité encore inconnue jusque-là : 50 µg suffisaient à déclencher les hallucinations ! Et 1 litre de ce liquide incolore, inodore et sans saveur, aurait suffi à envoyer « en voyage toute la population de l'agglomération parisienne !

Les premières observations médicales ne furent donc publiées qu'après la guerre, ouvrant la voie à de multiples recherches à caractère scientifique, médical ou militaire. Vingt-cinq ans plus tard, le bilan reste décevant : le LSD n'a toujours pas livré le secret de son incroyable puissance.

¹ « 1089 - Annus pestilens, maxime in occidentali parte Lotharingiae; ubi multi, sacro igni interiora consumente computrescentes, exesis membris instar carbonum nigrescentibus, aut miserabiliter moriuntur, aut manibus et pedibus putrefactis truncati, miserabiliore vitae reservantur, multi vero nervorum contractione distorti tormentantur », Sigeberti Gamblacensis Chronica dans « Patrologie latine », T. 160, col. 224.

² Egrotant signifie en ancien français « maladif (du latin aegrotans), et n'a pas d'étymologie commune avec ergot.

³ H. Chaumartin, *Le Mal des Ardents et le Feu de Saint-Antoine*, éd. par l'auteur, 1946.

⁴ Manuscrit de la bibliothèque de Grenoble (18, siècle).

⁵ Il est difficile, pour la mentalité moderne, d'imaginer ce que pouvaient être les grandes épidémies d'autrefois. Elles laissaient nos ancêtres si démunis de moyens de défense qu'ils ne pouvaient qu'accepter, résignés, le fléau; écoutons Montaigne évoquer dans les « Essais » une épidémie de peste sévissant dans le Bordelais : « Quel exemple de résolution ne vîmes-nous en la simplicité de tout ce peuple?... pour ce qu'ils meurent en ce même mois, enfants, jeunes, vieillards, ils ne s'étonnent plus, ils ne pleurent plus. J'en vis qui craignaient de demeurer derrière, comme en

une horrible solitude ; et je n’y vis communément aucun soin que des sépultures : il leur fâchait de voir les corps éparés parmi les champs, à la merci des bêtes, qui y peuplèrent incontinent. Tel, sain, faisait déjà sa fosse; d’autres s’y couchaient encore vivants. Et un manœuvre des miens, de ses mains et ses pieds, attira sur soi la terre en mourant... »

[6](#) *Crayon des grandeurs de Saint-Antoine*, Paris, 1653. Cité par H. Chaumartin, op. cit.

[7](#) *Chaumartin*, op. cit.

[8](#) La législation sur la Sécurité sociale n’autorise pas à citer les noms des spécialités remboursées dans les ouvrages destinés au public. Elle limite leur publicité au seul corps médical. C’est pourquoi aucun nom déposé ne figure dans ce livre. Et aussi pour des raisons de prudence bien compréhensibles quand il s’agit d’un ouvrage sur la drogue !

CHAPITRE 13

Enfer ou paradis : le saut dans l'inconnu

Les effets des hallucinogènes nous sont aujourd'hui aussi familiers que ceux de l'alcool ou du café fort. Des dizaines d'ouvrages, des centaines d'articles ont relaté par le menu les signes de cette intoxication à nulle autre pareille : perception modifiée de l'espace et du temps, altération du schéma corporel, modification de l'affectivité et de l'humeur, sentiment de dépersonnalisation, visions, extases, illuminations, illusions et hallucinations.

Une approche scientifique ardue

Pourtant, les hallucinogènes embarrassent les pharmacologues. D'emblée se pose le problème des tests qui permettent leur mise en évidence. Les animaux de laboratoire, si précieux quand il s'agit d'explorer les propriétés pharmacologiques d'une substance nouvelle, sont ici de piètre utilité. L'affirmation selon laquelle il n'y a pas de « fait mental chez l'animal est sans doute excessive. Mais il n'en reste pas moins que l'animal est incapable de décrire sa vie psychique, de dire ce qu'il perçoit, ce qu'il éprouve, ce qu'il ressent. Bien des tests ont été essayés : observation des modifications du comportement (le chat est terrifié par la souris, la carpe nage en surface et non en profondeur, le singe est pris de panique), encéphalographie, effet hyperthermique chez le lapin (se manifestant par une poussée de température). Le dernier est peut-être le plus satisfaisant, mais aucun n'est vraiment démonstratif. Toutefois, des résultats étonnants ont été obtenus en examinant l'effet des hallucinogènes sur l'aptitude des araignées à tisser leurs toiles. Sous l'emprise de la drogue, elles élaborent des toiles pathologiques, disposées non plus dans le plan mais dans les trois dimensions. En prenant en considération plusieurs paramètres, et en exploitant les résultats expérimentaux sur ordinateur, Witt¹ a pu mettre au point une méthode d'identification des hallucinogènes, chaque molécule provoquant une série d'anomalies spécifiques.

Pour caractériser un hallucinogène, le moyen le plus sûr et le plus expéditif reste de l'essayer ! Mais tout le monde ne prend pas ce risque, ce qui rend parfois difficile de savoir si telle plante suspecte est ou n'est pas active. Or, lorsqu'un chimiste entreprend d'extraire la substance responsable des propriétés hallucinogènes d'une plante quelconque, il doit pouvoir la suivre « à la trace », au cours des opérations d'extraction et de fractionnement. C'est ce qui a conduit A. Hofmann² à essayer sur lui-même des extraits de champignons hallucinogènes mexicains, dont il tentait d'établir la constitution chimique.

Ignorant tout de la classe chimique à laquelle pouvait appartenir le principe actif que nous recherchions, nous avons dû déterminer par l'épreuve pharmacologique la teneur en principe actif des différentes fractions obtenues au cours des essais

d'extraction. On a observé les réactions pupillaires chez la souris et l'effet sur le comportement général chez le chien. Toutefois, aucun de nos extraits n'a révélé un effet net chez l'animal. Je me décidai à faire un essai sur moi-même. J'absorbai 32 exemplaires de champignons desséchés, d'un poids de 2,4 g. Cette dose me fut suggérée par un essai positif que le professeur Heim avait effectué sur lui-même, à Paris, avec des spécimens frais. Les champignons desséchés déployèrent un effet psychodysleptique puissant, qui se maintint durant plusieurs heures.

Il n'a pas été possible jusqu'ici de différencier les hallucinogènes par une symptomatologie qui serait spécifique à chacun d'eux. Tous engendrent des phénomènes comparables, à quelques nuances près. Plus peut-être que pour le chanvre, la personnalité du sujet et l'ambiance psychédélique jouent un rôle déterminant. Aussi sera-t-il question, dans ce qui suit, des hallucinogènes en général, cette notion englobant les drogues naturelles Psilocybe, peyotl, graines d'ololiouqui, etc., et les principes chimiquement définis, naturels ou synthétiques qui en dérivent. Dans le premier cas, le patient absorbe un mélange d'alcaloïdes actifs et les effets varient non seulement en fonction de la dose mais aussi de la composition du mélange. Avec un produit pur, la dose seule intervient : ainsi, à dose égale, le LSD est cent fois plus actif que la psilocybine et cinq mille fois plus que la mescaline du peyotl !

Témoignages et récits de voyage

Nous avons retenu six comptes rendus d'expérience. Leur diversité exprime bien la complexité des phénomènes. Orgie des formes et des couleurs, ravissement et extase, terreur et béatitude, érotisme et angoisse, libération du surmoi, hyperconscience, enivrant purgatoire et infernal retour, chaque voyage a ses moments, ses étapes, ses pôles. Le classement n'est pas aisé et ne peut prétendre constituer une typologie. Il est aussi malaisé que l'auto-analyse au cours ou à la suite de ces expériences. Du moins ces témoignages permettent-ils, mieux que de longues dissertations, de saisir, sous leurs multiples aspects, les perturbations psychiques, sensorielles et affectives déclenchées par les « drogues de l'esprit ».

Orgies de formes et de couleurs

L'ivresse peyotlique est souvent dominée par l'extrême éclat des couleurs. Ainsi en est-il dans une relation de Weir Mitchell³. La débauche des couleurs s'accompagne d'une extrême précision des formes des objets qui n'apparaissent d'ailleurs qu'après un certain délai :

Une pointe blanche de pierre grandit, s'élevant à une immense

hauteur, et devint une tour gothique, richement ornementée d'un dessin très affiné et très pur, et portant sur ses portes ou sur des consoles de pierre de nombreuses statues déjà un peu usées... Voici que les angles saillants, les corniches et même la surface des pierres, à leur jonction, se couvrirent et se tapissèrent peu à peu de grappes qui semblaient faites d'immenses pierres précieuses, non taillées, et dont quelques-unes ressemblaient à des masses de fruits transparents. Ces masses étaient de couleur verte, pourpre, rouge et orange ; il n'y avait pas de jaune clair ni de bleu. Elles semblaient toutes être illuminées à l'intérieur...

Ravissement et extase

Alors même qu'il était résolu à lutter contre les effets des champignons hallucinogènes, G. Wasson⁴ sera conduit aux frontières de l'extase, dans un état de « pleine et entière possession ».

Mon corps me semblait avoir été vidé de mon âme et celle-ci transportée en un point flottant dans l'espace, laissant en arrière son enveloppe d'argile. « Eboulement », l'appellation des Mazatèques pour ce champignon, m'avait semblé auparavant bizarre; maintenant, son exactitude évidente. Nos corps étaient étendus là, tandis que nos âmes s'élevaient. Nous avions des nausées... mais cela était sans importance.

Puis les formes s'accusent dans une explosion architecturale de style « oriental ». Ces visions pourtant n'étaient « ni japonaises, ni chinoises, ni musulmanes », mais paraissaient « appartenir plutôt à l'architecture imaginaire décrite par les visionnaires de la Bible, par saint Jean de Patmos ». Richesse excluant toute « simplicité attique », et dont la mouvance transfigure spontanément un bouquet en un « convoi impérial », en « un char triomphal traîné par des créatures vivantes connues seulement en mythologie ». Chaque vision naît de la précédente, leur mobilité s'accuse avec le flottement de « l'âme ». Mais chacune reste « chargée de signification » : l'oriental cède la place au gothique ou à l'élizabéthain, tandis que le mouvement ascensionnel se poursuit :

Nous nous sentions en présence des Idées dont Platon a parlé. Toutefois, il ne faut pas que le lecteur pense que nous nous livrons à la rhétorique, nous efforçant d'attirer son attention par

une extravagante tournure de langage. Pour tout le monde, nos visions étaient et doivent rester des « hallucinations ». Mais pour nous, elles n'étaient pas des suggestions fausses ou ténébreuses de choses réelles, des fictions dues à une imagination troublée. Ce que nous voyions était, nous le savions, la seule vérité dont les contreparties de chaque jour ne sont que de simples images imparfaites... Quelle que soit leur origine, le fait brusque et saisissant reste que nos visions étaient de sens plus clair, supérieures dans tous leurs attributs, s'imposaient davantage... que ce qui passe pour être la réalité du monde.

A l'architecture, aux motifs décoratifs, peuvent se substituer des paysages, tour à tour montagnes bordant de vastes déserts, ou estuaires encadrés d'une mouvante houle de roseaux ; des teintes pastel atténuent l'éclat des couleurs, un doux éclairage horizontal se superpose aux lumières intérieures. Mais Wasson conserve en quelque sorte la maîtrise du phénomène : « les images répondaient à la volonté du spectateur : lorsqu'un détail l'intéressait, le paysage se rapprochait avec la rapidité de la lumière et le mettait en valeur ». Puis vient l'extase :

Ce n'était pas l'état d'esprit de quelqu'un d'autre. Ce n'était pas non plus un superlatif banal affaibli par un usage abusif. Cela signifiait quelque chose de différent et de supérieur... Alors vint un moment où il sembla que les visions elles-mêmes allaient se surpasser, les portes sombres masquant la vue s'entrouvrir, et que ces j'allais me trouver en présence de l'Ultime. J'eus l'impression que j'allais voler vers ces portes comme une hirondelle vers un phare éblouissant et qu'elles allaient me livrer passage. Mais elles ne s'ouvrirent pas et, avec un bruit sourd, je tombai en arrière, haletant. J'étais déçu, mais aussi effrayé et à demi soulagé de ne pas m'être trouvé devant l'Ineffable...

Terreur et récompense

A la différence de Wasson, John Blofeld⁵, rapportant une expérience à la mescaline, identifie ses visions architecturales. Que l'expérience se déroule à Bangkok n'est sans doute pas indifférent : l'ornementation des édifices ou des objets sacrés est de style islamique, tibétain, indien ou siamois ; les visions révèlent l'unité profonde des êtres et des choses : elles sont « également valables » et semblent jaillir d'une source unique.

Mais bientôt monte une angoisse indicible qui submerge l'expérimentateur :

Ma crainte de folie permanente augmentait et je souffrais spécialement de la sensation de ne pas avoir de Moi intérieur... Aucun mot ne peut décrire cet effroyable tourment mental, qui dura bien plus d'une heure. Tous mes organes et toutes mes expériences sensorielles semblèrent des unités séparées. Il ne restait absolument rien de moi, sinon une sorte d'accidenté désincarné, conscient d'être fou, et tourmenté par une tension sans précédent... L'Enfer lui-même pourrait difficilement être plus terrifiant.

Est-ce l'enfer ? Seulement un purgatoire, car vient la récompense : phase extatique à travers laquelle perce chez le patient « la conscience totale de trois grandes vérités », précédemment acceptées par l'intellect mais passant désormais au niveau de l'expérience, de l'évidence éprouvée. C'est d'abord :

La conscience d'une unité indifférenciée embrassant l'identité parfaite du sujet et de l'objet, du singulier et du pluriel, de l'Un et du Nombre. Ainsi, je me trouvais moi-même... à la fois le public, les acteurs et la pièce!

A cette conscience de l'unité de nombre s'ajoute celle d'une « béatitude incomplète, accompagnée de la conviction que c'était là le seul état réel et éternel d'être », conviction intense « au point de donner l'impression que le corps et l'esprit seraient brûlés en un éclair ». Comme chez Wasson, le voyage a conduit aux portes de l'Ineffable.

Il est assez exceptionnel de trouver dans ces expériences des précisions de temps : mais ici le séjour aux marches de l'enfer a duré une heure et la totalité de l'expérience trois ou quatre.

Erotisme et angoisse

D'une expérience au LSD, J.-C. Bailly⁶ rapporte un type de vision parfaitement érotique qui appelle une terrible angoisse. Là, les métamorphoses des visions jaillissent en kaléidoscope à partir d'une feuille blanche virant au rose qui

... devient une immense chapelle décorée millimètre par millimètre de parties sexuelles (sensuelles), qui se meuvent et font naître en moi l'essence même du plaisir... Tout cela est

vibrant, mouvant, dentelle précieuse (comme ces dômes de temples hindous) se renouvelant infiniment... Une fille, très belle... engage un dialogue qui, d'ores et déjà, pour moi, ne fait plus de doute quant à son issue...

Expérience qui eût sans doute tenté un Georges Bataille, car la raison « devant cet inconcevable carnaval de vérités, refuse le jeu, parce que sa défaite est totale et irrémédiable », et que s'impose en lettres capitales : « IL FAUT SAVOIR MOURIR ». Car le voyage qui va du sexe à la mort passe par l'angoisse. Et, d'abord, par le doute, « le doute entier, infiniment terrorisant, traquant, et tellement maître du temps que j'en pleure ». Puis, par la « douleur à l'état brut, très forte, parce que sans origine ni but apparent ». Ici, ce n'est pas la récompense qui couronne le voyage, mais le remords et la punition ; ni la conscience lucide, mais une « ignorance totale », tandis que le décor se fait impersonnel, tels « peut-être, des couloirs d'hôpital » où « la lumière est jaune citron, ou vert pâle, aseptique et atmosphérisante d'irréalité malsaine ».

Libération du surmoi

Avec Gérard Borg, dans son remarquable *Voyage à la Drogue*², le jeu des lumières, des « molécules multicolores » se retrouve avec, de nouveau, les stades de « fusion moi-monde », de « perception-réalité de l'irréel », en même temps qu'un « éparpillement qui ressemble à une désintégration. Ce dernier stade apparaît à Borg « comme une dissolution du surmoi » :

Elle est ressentie comme une libération violente, inéluctable et parfaitement indescriptible. Dans le moment, tout m'apparaît identifiable, trop clairement même : la structure des tabous, des règles morales ou considérées comme telles, des interdits en tous genres... Le vertige qui va de l'illusoire vers le réel commence par une descente... redescendre les marches de l'habitude, l'escalier des certitudes squelettiques, traverser les couloirs rectilignes des conditionnements, errer dans le labyrinthe de l'apparent...

J'ai la vision d'une immense mystification à tous les échelons de l'Histoire, à tous les niveaux de notre civilisation.

A cette vision que tout, dans l'analyse, permet d'appeler contestante, succède, après une phase esthétique, ce que Borg appelle une « montée intérieure » qui, loin d'évoquer celle d'un saint Jean de la Croix, débouche sur « quelque chose d'insolite » :

Un événement que je serai probablement impuissant à maîtriser, à contrôler, et dont j'ignore tout à fait la nature et la destination... Cela semble venir de l'abdomen... Pas une angoisse, plutôt une oppression, un poids et une attente aussi.

Brusquement, j'ai compris! C'est le rire... Une libération subite, totale... Ce rire est le révélateur de plus de quarante années de malentendus, de logique formelle, d'erreurs et d'errements. Quarante années de vie, simplement...

L'impression dominante est celle d'un bonheur absolument indescriptible, irréversible, décisif... Rigoureuse certitude d'avoir découvert le bonheur et son au-delà infini... inexprimable vertige.

Mais dans ces voyages, chaque étape se fait annonciatrice d'une suivante... et de son terme :

A l'extrémité du voyage de cette nuit, j'ai l'impression que je resterai muré finalement dans cet univers réel. Je le redoute et le souhaite à la fois.

Quant à l'effort d'auto-analyse, d'une qualité exceptionnelle chez Borg, jusqu'où peut-il aller ?

Si le surmoi a été aisément dépassé, je ne puis en dire autant du ça auquel je reviens sans cesse... certains archétypes également interviennent fréquemment comme pour déformer le naturel du perçu. Lequel subit des distorsions supplémentaires selon que j'accepte passivement le processus ou que je m'efforce de la soumettre à l'analyse... C'est pourquoi mon effort analytique n'est pas constant, mais seulement de plus en plus épisodique...

Le plus troublant est l'apparition dans le champ de la conscience de réductions, de raccourcis saisissants de problèmes très complexes. De là une impression de sur-conscience, de superpuissance intellectuelle, d'illumination. L'impression

générale est d'accéder à une connaissance irrationnelle...

Effarante simplification : devenir un miroir...

Je flotte dans l'espace... mais ce doit être une illusion, car en fait, je n'ai plus de corps physique... Seule ma conscience..., une espèce d'hyperconscience existe, surnage... derrière moi, très loin, les limites du mental... le monde connu... les particules dispersées de ce que je fus s'éloignent dans un cosmos infini...

Expérience catastrophique

Mais le LSD peut déclencher des drames redoutables. Gérard Borg⁸ relate les dernières étapes du «voyage» d'un jeune ménage. Bien qu'étant lui-même sous l'effet de la drogue, il parvient à éviter que l'expérience ne se termine en catastrophe.

Parfois, David interrompait son soliloque pour s'écrier : « il faut que j'aie leur dire à tous ce qu'est la drogue !... Je vais à la police leur dire qu'enfin j'ai découvert ma vérité, mon véritable problème, malgré une enfance passée à l'ombre du confessionnal... que je suis dé-li-vré ! » Il se ruait alors vers la sortie, pratiquement nu. J'ignorerai éternellement comment, chaque fois, je parvins à le ceinturer et à le ramener...

Le monologue érotique était devenu un discours à la Femme, au Sexe, à la Société tout entière. Trente années de refoulement, d'angoisse du péché, s'écoulaient comme le plus nauséabond de quelque monstrueux abcès.

Borg parle d'une « nuit apocalyptique au bout de laquelle David et Jane ne sont « plus que deux pauvres gosses perdus, presque des épaves ». David a perdu le souvenir de tout ce qu'il a dit mais il a conscience d'avoir vécu « l'affaire d'un monstre plus que celle d'un être humain ». Pourtant, ajoute-t-il, peut-être sous l'effet de « l'analyse instantanée » de notre auteur : « Ce n'est pas le LSD qui est immonde, c'est l'homme. »

Le LSD, Borg en mesure d'ailleurs bien les effets lorsqu'il conclut :

Pour ceux qui se penchèrent avec rigueur sur la question, le LSD 25 est sans conteste l'une des grandes découvertes de ce siècle. Elle ouvre réellement un âge nouveau. Je lui dois, et d'autres

avec moi, l'essentiel, c'est-à-dire la synthèse des acquis antérieurs et leur projection, en un mot la compréhension ultime de toute une vie passionnément consacrée à tenter de comprendre.

Il n'en reste pas moins évident qu'il ne s'agit nullement d'une aventure ouverte à tous et que, pour le moment, il est incontestable que nous ne savons pas manipuler correctement ces puissances fantastiques. Un médecin canadien... proposait la mise en vente libre du LSD ; ces dangereux visionnaires sont aussi nuisibles que nos moralistes en chambre.

Celui ou celle qui n'a pas pu ou su trouver dans le morne réel quotidien un certain bonheur, une raison d'être, la force de vivre et de se construire lui-même ne les trouvera pas davantage là-bas.

... Et ceux-là mêmes qui se déclarent prêts à tenter l'une des plus osées parmi les aventures humaines, résistent à peine aux angoisses des fins de mois difficiles, à un stress affectif ou à une douleur dentaire... Qui est susceptible de supporter pendant six heures les surgissements aberrants qu'en d'autres lieux distillent lentement cinq années de psychanalyse ?

Comment ne pas souscrire sans réserve à cette conclusion ? Car tout le problème est là. Et nul ne peut, dans l'état actuel des connaissances, prévoir l'issue d'un voyage au LSD.

Les risques du voyage

Au siècle dernier, Moreau de Tours avait déjà comparé les effets du hachich à l'aliénation mentale. Aujourd'hui, les spécialistes retrouvent dans l'ivresse hallucinatoire bon nombre des symptômes classiques de la schizophrénie. Et comme cette maladie, elle régresse sous l'effet de la chlorpromazine, moderne antidote de la folie. D'où le nom de psychotomimétiques donné aux Etats-Unis à ces drogues « qui miment une psychose ». Avec toutefois une différence majeure : l'ivresse hallucinatoire est transitoire. Le retour aux réalités, après quelques heures ou quelques jours selon la drogue et la dose, permet au sujet de percevoir ses hallucinations comme un rêve, et de les dominer rationnellement. Au moins quand tout se passe bien. Mais il y a des «

mauvais voyages », et surtout les mauvaises « rentrées ». C'est alors que des complications peuvent se produire : anxiété, panique ou dépression consécutives, comme le note le docteur Olievenstein, à « l'envahissement de la conscience par tout un matériel conflictuel surgi sous LSD » ; c'est le « retour d'acide » ; et mêmes des réactions schizophréniques ou paranoïdes persistantes⁹, sorte « d'ivresse dépassée » ou d'intoxication aiguë provoquée par un surdosage. Car les préparations livrées sur le marché illicite sont d'un titrage très approximatif. Si l'état pathogène se maintient, faut-il y voir une simple accélération par la drogue d'une déviation psychologique déjà amorcée? Ou doit-on au contraire incriminer l'hallucinogène de l'entière responsabilité du processus ? Les spécialistes discutent encore ce point. Une chose est sûre : on n'ébranle pas sans risques les délicats mécanismes du cerveau. L'auteur sacré le pressentait déjà qui écrivait : « Nul ne peut voir Dieu sans mourir¹⁰. » C'est ce qu'éprouvent et ce que disent parfois aussi les adeptes du LSD.

Ce danger a conduit le gouvernement français à inscrire les hallucinogènes au tableau B des substances vénéneuses par un arrêté en date du 3 juin 1966. Pourtant ils ne produisent aucun des symptômes classiques des grandes toxicomanies : ni besoin impérieux de reproduire les expériences, ni nécessité d'augmenter les doses, ni dépendance physique et crise de sevrage. C'est pourquoi ces drogues furent d'abord considérées comme dépourvues de conséquences néfastes : aux Etats-Unis, des propagandistes comme le professeur Timothy Leary ont largement contribué à en étendre l'usage dans un contexte de recherche psychologique où la mystique hindoue tenait une large part. On sait ce qu'il advint de telles expériences. Aussi les points de vue aujourd'hui ont changé. Une enquête effectuée dans le comté de Los Angeles durant dix-huit mois a répertorié 4100 accidents consécutifs au LSD, ce chiffre étant, de l'avis même des enquêteurs, en dessous de la réalité.

Si les retours peuvent être difficiles, le voyage lui-même n'est pas sans danger. Tel drogué, se croyant poursuivi, s'est tué en se jetant d'une fenêtre ; tel autre s'est précipité sur la chaussée et fut tué sur le coup ; tel autre encore, se sentant hors d'atteinte, a tenté de se mutiler ! A New York, un jeune acteur sous l'empire du LSD s'est arrosé d'essence et transformé en torche vivante. Sauvé de justesse, il restera infirme toute sa vie. Car la réalité matérielle demeure autour et au-delà de l'expérience !

Dans bien des cas, la panique éprouvée conserve au sujet un souvenir si pénible de l'expérience qu'il ne ressent plus le moindre désir de récidiver. Ces crises d'angoisse sont liées, semble-t-il, à l'impossibilité ou au refus de s'abandonner totalement et à la persistance du désir de maintenir un contrôle et un contact avec la réalité. La personnalité du sujet joue bien entendu un rôle déterminant. Parlant du hachich, Baudelaire notait déjà : « Toute joie, tout bien-être étant surabondant, toute douleur, toute angoisse est immensément profonde ». Cela est sans doute encore plus vrai des hallucinogènes.

Au risque psychotique s'ajoute le risque génétique. Le LSD en particulier provoquerait des altérations chromosomiques, susceptibles de retentir dans la descendance. Ce qui n'a sans doute pas peu contribué à ternir sa réputation.

On conçoit dans ces conditions qu'à l'unanimité de ses vingt-quatre pays membres, la commission des stupéfiants de l'ONU ait recommandé que « l'utilisation des substances hallucinogènes soit limitée à la recherche scientifique et à des fins médicales, et qu'elles ne soient administrées que sous une surveillance médicale stricte et continue ».

Les hallucinogènes sont-ils des médicaments ?

L'intérêt, au moins théorique, des hallucinogènes n'en reste pas moins considérable. On a souvent comparé leurs effets aux psychoses ; mais ils s'apparentent aussi au rêve, dont les travaux de Jouvett ont montré l'importance chez tous les êtres vivants : on peut priver un individu de sommeil, mais non de rêve, sous peine de mort. Ainsi le rêve est-il absolument nécessaire à la survie du réel. La signification profonde du rêve reste un mystère. La croyance populaire pense à juste titre que la vie quotidienne est impossible sans une part de rêve. Et dans le sein maternel, le fœtus rêve « en continu ». Le rêve semble donc précéder la perception du réel, ce rêve qui pour Freud était « la voie royale » qui mène à l'inconscient.

Or les hallucinogènes provoquent le « rêve éveillé ». Jean Delay propose de les nommer « onirogènes », ou producteurs de rêve. Et les psychanalystes ont tenté de les utiliser comme pourvoyeurs de rêve, c'est l'oniroanalyse. Le rêve nocturne ne laisse subsister au réveil que des bribes désordonnées, des « ruines promptement effacées de la mémoire ». Sous hallucinogènes, au contraire, le sujet dévide la trame complète de son rêve, avec ses phantasmes, ses réactions affectives, les résurgences de scènes antérieurement vécues, dont l'importance a pu être capitale dans le déclenchement des troubles mentaux qui l'affectent. Ne peut-on alors provoquer la rupture des inhibitions qui l'enchaînent? La drogue accélérera-t-elle l'efficacité de sa psychanalyse? Encore faudrait-il savoir s'en servir à bon escient. Ce qui pour l'instant n'est qu'un rêve : car les hallucinogènes restent une force impossible à maîtriser, à contrôler, à canaliser.

Certains psychanalystes ont même critiqué la rapidité avec laquelle les hallucinogènes ramèneraient à la conscience des scènes oubliées ; selon eux, cette méthode ne laisserait pas le temps nécessaire à une intégration thérapeutique complète de ce qui a été ramené au niveau de la conscience.

On a aussi utilisé le LSD pour faciliter l'approche de la mort et réduire les souffrances de l'agonie. Aux Etats-Unis, des médecins constatèrent qu'ils pouvaient diminuer les douleurs des cancéreux arrivés au dernier stade de la maladie, non par un effet analgésique, mais en abolissant la perception douloureuse : l'esprit du malade, dissocié du corps, ne perçoit plus la douleur physique.

Ces expériences exigent toutes une préparation très soignée du malade, et comportent toujours des risques, de sorte qu'elles ont toutes été pratiquement abandonnées, en raison de la non-maniabilité de ces substances dont les effets sont toujours imprévisibles et non maîtrisables.

Mais une autre voie s'ouvrait à l'exploration psychiatrique : la création de psychose artificielle. Comme le note le professeur Deniker¹¹, ces psychoses expérimentales facilitent aux psychiatres « l'accession directe aux phénomènes qu'ils observent

habituellement de façon indirecte ». « Cependant, ajoute-t-il, la répétition trop fréquente des expériences chez des sujets antérieurement sains n'est pas à conseiller, et les comités responsables de la recherche américaine ont décidé de ne plus subventionner les travaux réalisés par des chercheurs sur eux-mêmes. »

Ainsi l'arme est puissante, mais l'homme ne sait qu'en faire. Comme la poule qui trouve une perle dans son grain, il en contemple les mille éclats et suppute les applications éventuelles, sans réussir à en percevoir le sens profond. Fidèle à sa logique ancestrale de primate, et puisqu'il s'agit bien d'une arme, c'est donc pour la guerre qu'il s'en servira !

Avant même d'exister aux yeux du public, les hallucinogènes étaient étudiés secrètement à des fins militaires. L'introduction frauduleuse de telles substances dans l'eau d'alimentation d'une grande ville, ou leur pulvérisation par aérosols dans l'atmosphère, mettraient l'adversaire hors de combat, sans mort d'hommes, ni destruction de bâtiments. Armes en vérité insidieuses, sans goût, sans odeur, sans signe précurseur, résorbées discrètement par la peau ou les poumons, donc sans parades pour ceux qui ne disposeraient pas d'un équipement protecteur. Dans les meilleures hypothèses, on choisirait les « incapacitants » les plus euphorisants. Et l'on imagine, non sans humour, l'armée en délire diriger ses canons contre les moineaux, ou tailler des pipeaux avec les baïonnettes !

La guerre chimique n'est pas nouvelle : dans sa campagne contre les Africains, Annibal feignit d'abandonner son camp, y laissant des vases de vin où avaient macéré des racines de mandragore. L'ennemi s'enivra et fut pris à revers. Incapables d'opposer la moindre résistance sous le coup de ce poison perfide, les Africains furent exterminés jusqu'au dernier.

Les hallucinogènes entrent aussi dans les sérums de vérité, destinés à inhiber les censures conscientes des prévenus et à précipiter leurs aveux. Leur emploi a pu aboutir à des scènes cocasses : suspects se précipitant dans les bras des policiers en de grandes démonstrations d'affection ou s'accusant de tous les crimes en mal de coupables pour faire plaisir à leurs interrogateurs ! En réalité, faire avouer est un art difficile ! Amener un être libre à faire son autocritique contre sa volonté exige l'action concomitante et minutieusement coordonnée de la suggestion, de la drogue, voire de l'hypnose. Technique dans laquelle les démocraties occidentales n'ont pas encore acquis, Dieu merci, une large expérience.

Hallucinogènes et expression artistique

Les hallucinogènes suscitent une vive curiosité dans le monde artistique et littéraire. L'art des civilisations précolombiennes est manifestement inspiré des visions oniriques induites par des substances; le téonanacatl (*Psilocybe*) y est maintes fois représenté. Et comment ne pas voir dans ces êtres grimaçants, personnages de légende qui ornent nos cathédrales ou les masques primitifs, les représentations grotesques d'images entrevues sous l'effet d'une drogue. Plus proche de nous, l'éclosion de l'art moderne doit beaucoup à l'usage des drogues de l'esprit, et plus encore l'art psychédélique. Longue

serait la liste des peintres, littérateurs ou poètes contemporains dont les œuvres ont été entièrement ou partiellement réalisées sous l'effet des hallucinogènes : Huxley, Michaux, Artaud, Lowry et tant d'autres. En 1952, le peintre Matefi répéta d'heure en heure le portrait d'un même modèle sous l'action d'une dose de 100 μg de LSD. On observe dans les dessins successifs la déformation progressive de l'image : le visage du modèle se mue peu à peu en un masque diabolique, malgré la volonté de l'artiste de faire un dessin correct.

Plus extraordinaire encore est le talent d'un Salvador Dali dont Timothy Leary disait qu'il est « l'unique peintre du LSD sans LSD ». Et Dali d'ajouter : « Rien ne m'ennuie plus au monde que ceux dont l'habitude est de raconter leurs rêves ou leurs hallucinations, aucun d'eux n'étant capables de faire surgir les uns ou les autres. » Puis parlant de l'œil comme d'une « chose miraculeuse », il dit avoir fait du sien « un véritable appareil photographique mou et psychédélique » lui permettant de « donner libre cours à la magie paranoïaque de ses hallucinations ».

De fait, l'exceptionnel talent de Dali est de restituer, sans drogue, l'atmosphère hallucinée et irréelle du monde des rêves, des mythes et des phantasmes. « Je ne me suis jamais drogué, dit-il, puisque je suis la drogue. Je ne raconte pas des hallucinations, je les provoque. Prenez-moi, je suis la drogue, je suis hallucinogène¹². »

Mais n'est pas artiste qui veut! Pour beaucoup, comme le note encore Gérard Borg¹³, les hallucinogènes n'apportent rien :

Je ne puis m'empêcher de songer que beaucoup parmi les jeunes firent plusieurs voyages sous acide et qu'ils n'en rapportèrent rien. Absolument rien sinon un peu de technicolor. Ils n'insistèrent d'ailleurs pas longtemps.

Ce qui rend les narcotiques, les stupéfiants irrésistibles et les fera admettre massivement dans le labyrinthe de la nouvelle génération, c'est qu'il s'agit de drogues à effets physiques !

Pourquoi m'aura-t-il fallu tant de temps pour comprendre cela? Marijuana et hachich sont des substances à effets physiques dominants, et le LSD est une drogue à penser, à dépasser les limites. Les stupéfiants, eux, sont des bandes dessinées des paradis artificiels. Même, et surtout, un idiot de village y trouverait son bonheur. Si l'alcool débarquait ses usagers à l'intérieur d'une quadrature, métaphysique il n'y aurait pas plus de bistrots que de bouilleurs de crus.

L'homme est aussi pitoyable dans les drogues qu'il l'est ailleurs. Je sais à présent pourquoi le LSD 25 n'a, en définitive, que bien peu d'adeptes connus, et que la plupart des jeunes l'abandonnent tôt ou tard pour se tourner vers autre chose...

On a les drogues qu'on mérite...

Je suis convaincu que le LSD 25 n'est nullement un jeu et encore moins une aventure pour les très jeunes.

Ce qui m'amène à cette discrimination? C'est que les deux cents ou trois cents jeunes que je connais, qui utilisèrent le LSD, une ou plusieurs fois, l'abandonnèrent rapidement, l'expérience ne leur ayant pas apporté grand-chose, lorsqu'elle n'avait pas été vécue dans une angoisse parfois atroce ou génératrice de traumas.

Si la drogue ne modifie pas les ressources d'une personnalité, peut-être permet-elle de les mieux utiliser et de créer momentanément un état favorable à la création. Mais cet état ne va pas sans souffrance et l'expérience ne débouche pas sur l'équilibre, comme le montre ce poème douloureux mais superbe de Roger Gilbert-Lecomte¹⁴, auquel nous empruntons la conclusion de ce chapitre :

Ce que tous les drogués demandent consciemment ou inconsciemment aux drogues, ce ne sont jamais ces voluptés équivoques, cette hyperacuité sensuelle, cette excitation et autres balivernes dont rêvent tous ceux qui ignorent les « paradis artificiels ». C'est uniquement et tout simplement un changement d'état, un nouveau climat où leur conscience doit être moins douloureuse.

Ne pourront jamais comprendre : tous les ennemis, les gens d'humeur égale et de sens rassis, les Français moyens, les ronds-de-cuir de l'intelligence, tous ceux dont l'esprit, instrument primitif et grossier mais incassable, est toujours prêt à s'appliquer à ses usages journaliers, sans jamais connaître ni la nuit solide de l'abrutissement pétrifié, ni l'agilité miraculeuse de

l'éclair à tuer Dieu...

Plus incompréhensible encore leur sera l'état de l'homme qui souffre de la conscience effroyablement claire. Il s'agit de la douleur peu commune aux mortels de se trouver soudain trop « intelligent ». Il est bien vain de tenter de faire naître, dans un esprit qui ne l'a pas expérimenté, l'approximation de cet état qui, selon un déterminisme inconnu, en un instant soudain, plonge un être dans l'horreur froide et tenace du voile déchiré des antiques mystères. C'est, devant la disponibilité la plus absolue de la conscience, le rappel brusque de l'inutilité de l'acte en cours, devenu symbole de tout Acte, devant le scandale d'être, et d'être limité, sans connaissance de soi-même. Essence de l'angoisse en soi qui fait les fous, qui fait les morts.

Et ce n'est pas l'obscurcissement retrouvé de l'état de conscience normal et intéressé de la vie quotidienne qui peut guérir un homme du souvenir de cette lumière absolue qui tuerait un aveugle vivant.

¹ P.N. Witt et Ch. F. Reed, H Spider-Web Building dans Science, vol. 149, septembre 1965.

² A. Hofmann : « Alcaloïdes indoliques isolés de plantes hallucinogènes et narcotiques du Mexique » dans *Phytochimie et plantes médicinales des terres du Pacifique*, CNRS, Paris 1966.

³ Rapportée par A. Rouhier dans *Essai sur l'expérience hallucinogène*, ouvrage collectif du groupe Mandala, Paris, Belfond, 1969.

⁴ R. Heim et G. Wasson : *Les champignons hallucinogènes du Mexique*, Paris, Museum, 1958.

⁵ Dans *Essai sur l'expérience hallucinogène*, *op. cit.*

⁶ Dans *Essai sur l'expérience hallucinogène*, *op. cit.*

⁷ *Le Voyage à la Drogue*, Paris, Seuil, 1970.

⁸ *Le Voyage à la Drogue*.

⁹ Traitées par des hallucinogènes, certaines araignées ne tissent plus jamais de toiles normales, et leur comportement reste pathologique durant toute leur existence.

¹⁰ Exode XXXIII-20.

¹¹ Deniker, *La psycho-pharmacologie*, Que sais-je?, P.U.F., 1966.

¹² *Dali par Dali*, Paris, Draeger, 1970.

¹³ G. Borg, *op. cit.*

¹⁴ R. Gilbert-Lecomte, *Monsieur Morphée, empoisonneur public*, Montpellier, 1928.

CHAPITRE 14

Structures hallucinogènes, biochimie du cerveau et « sécrétion » de la pensée

Dans une estimation déjà citée, Schultes¹ répertoriait une soixantaine d'espèces hallucinogènes. Parmi celles-ci, vingt seulement seraient d'un usage courant et toutes, à l'exception du chanvre indien, contiendraient des alcaloïdes. Or on connaît plus de vingt mille espèces à alcaloïdes. Pourquoi certaines seulement sont-elles actives ? Leurs alcaloïdes possèdent-ils dans leurs structures quelque élément particulier responsable de ces propriétés ? Peut-on tirer de leur comparaison quelque ressemblance suggestive en rapport avec leurs effets ? Voici posé le délicat problème des rapports entre structure chimique et activité physiologique. Et comparer entre elles les molécules ne suffit pas à le résoudre !

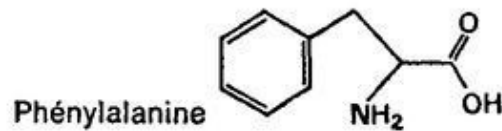
Un crayon et des nappes en papier...

Le petit jeu habituel est pourtant classique : il suffit d'une feuille blanche et d'un crayon. On inscrit les formules des molécules à comparer, on les étire en tous

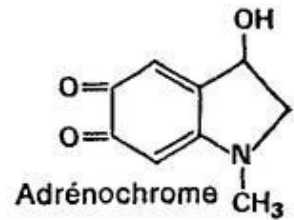
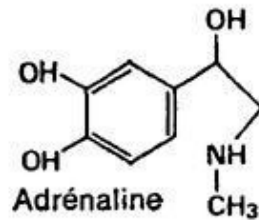
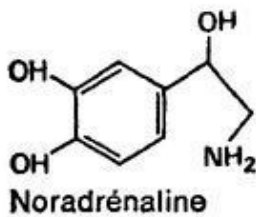
Structures apparentées à l'adrénaline

- Les doses actives de chaque substance sont indiquées dans un carré (en milligrammes)
- Les molécules de synthèse sont marquées de la lettre S

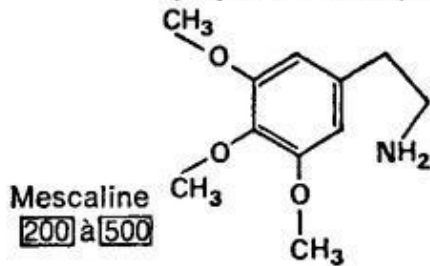
Acide aminé fondamental



Médiateurs chimiques



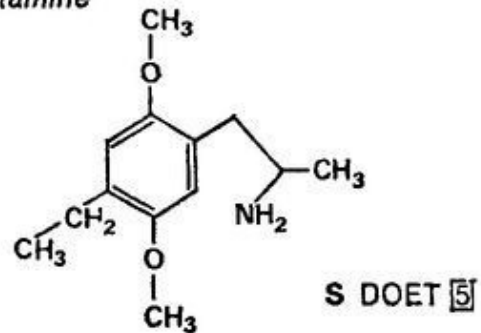
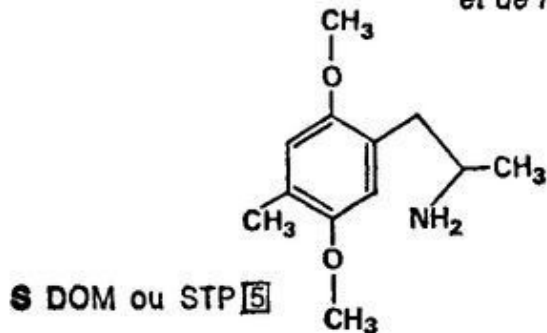
Echinocactus Williamsii (Peyotl du Mexique)



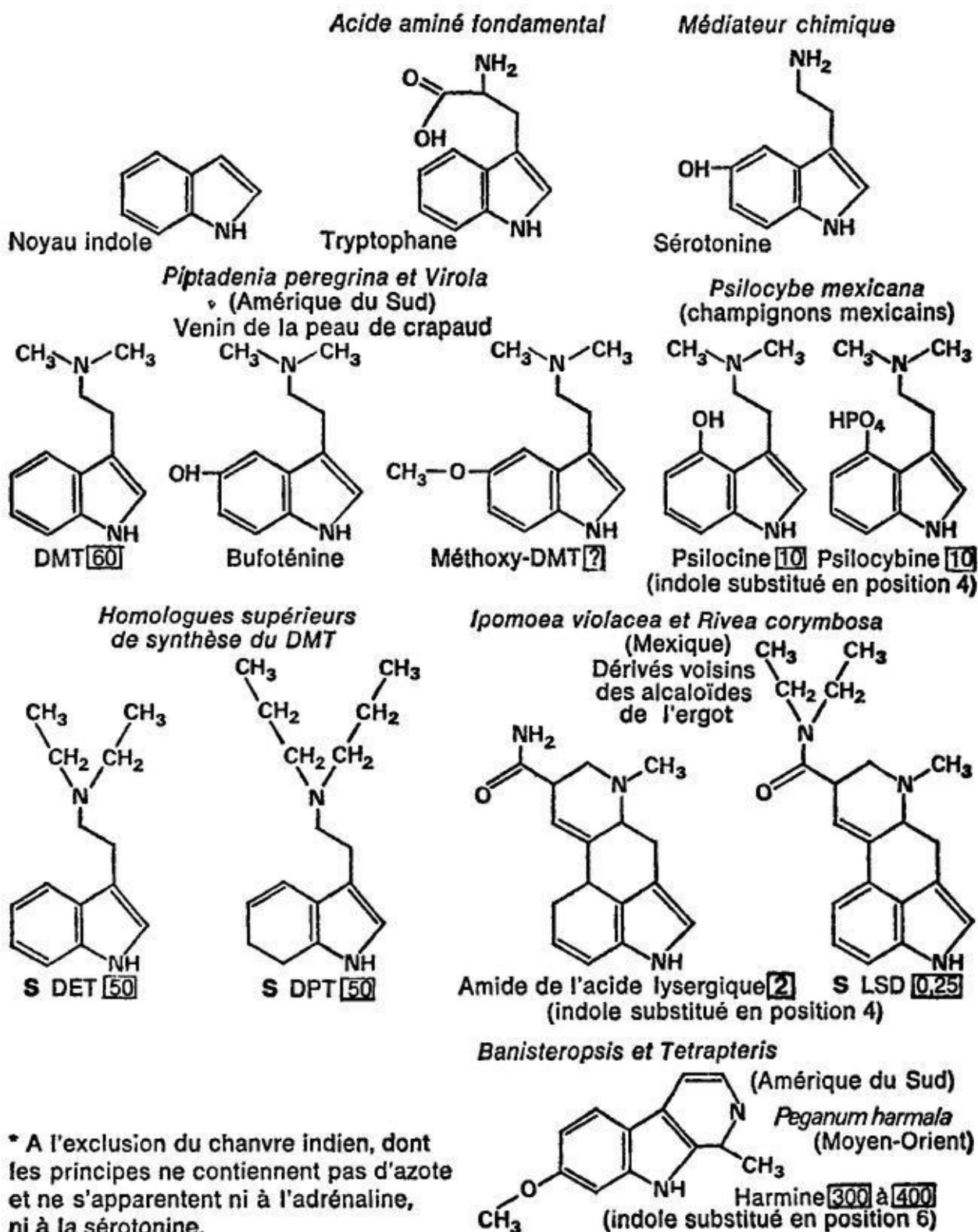
Amphétamines Stimulants de synthèse apparentés



Dérivés de synthèse inspirés de la mescaline et de l'amphétamine



Structures apparentées à la sérotonine



HALLUCINOGENES

sens, on retourne les cycles à l'endroit et à l'envers, on compare les substituants, la longueur des chaînes... et on finit bien par trouver ici ou là quelque analogie. Un bon pharmacologue couvre volontiers les nappes en papier des restaurants de ce genre de graffiti !

Or l'élasticité et la maniabilité d'une molécule vivante est généralement plus réduite

que celle de ses représentations : un édifice boiteux ne s'écroule jamais sur un plan où tout est possible avec un crayon ! Mais dans la réalité, il s'effondre. Il est vrai que les molécules sont des édifices souples, susceptibles d'adapter leur conformation aux conditions du milieu. Mais toutes les configurations imaginables dans l'abstrait ne sont pas possibles, et seuls existent quelques états privilégiés, en rapport avec la structure profonde de la molécule.

Comparer entre elles des molécules en raisonnant sur des formules inscrites dans un plan ne peut donner qu'une idée très vague de ce qu'elles ont de commun, car les molécules de la vie évoluent dans l'espace, de l'hélice des acides nucléiques aux protéines-enzymes. La formule plane ne révèle rien des isométries stériques, souvent décisives pour produire un effet pharmacologique. La connaissance de la position exacte des substituants, la mise en évidence de la réactivité de chacune des liaisons interatomiques, la répartition interne des charges électriques, l'incidence du milieu (pH, pK, etc.) sur l'ensemble de l'équilibre moléculaire sont autant de conditions déterminant l'effet physiologique, et au sujet desquelles la simple comparaison des formules ne fournit que peu de renseignements. La chimie théorique doit alors venir à la rescousse du pharmacologue et lui apporter des informations complémentaires : on passe du crayon à l'ordinateur ! Des progrès considérables ont été réalisés au cours des toutes dernières années en matière de chimie structurale, permettant notamment d'évaluer et de comparer les dispositions spatiales des molécules en les faisant apparaître sur l'écran d'un ordinateur.

L'indispensable atome d'azote

Une première évidence s'impose d'emblée : les molécules hallucinogènes possèdent dans leur structure, à l'exception des tétrahydrocannabinols du chanvre, un atome d'azote. Pourquoi l'azote plutôt qu'un autre atome ? Dans les structures hétérogènes ne comportant pas que des atomes de carbone (les hétérocycles), la chimie de la nature a souvent introduit un oxygène à la place du carbone. L'homme, d'ailleurs, a souvent reproduit par synthèse des cycles comparables en remplaçant parfois l'oxygène par le soufre. Mais ces atomes sont bivalents et possèdent de ce fait une rigidité de combinaison comparable et leurs potentialités pharmacologiques sont voisines. En revanche, lorsque l'azote remplace l'oxygène ou le soufre dans un hétérocycle, qu'il soit naturel ou de synthèse, sa polyvalence apporte à la molécule une souplesse de combinaisons impliquant des types de comportements divers. L'on conçoit sa « rentabilité » dans les phénomènes chimiques dont le système nerveux est le siège, et qui sont en général des équilibres entre divers schémas réactionnels possibles. L'azote n'est pas placé n'importe où dans la molécule mais occupe des positions stratégiques particulières. On le trouve tantôt dans une structure spécifique, le noyau « indole », c'est le cas le plus fréquent ; tantôt sur une chaîne latérale fixée à un noyau benzénique comme dans la mescaline. Mais il suffit dans ce cas de relier l'azote à ce noyau pour former un cycle pentagonal et retomber ainsi sur le noyau indole fondamental; aussi a-t-on pu parler de noyau indolique « potentiel ». Donc, sur le papier au moins, pas de problème : l'indole² joue un rôle important dans cette affaire !

Si les hallucinogènes végétaux, à l'exclusion du chanvre, possèdent un noyau indolique réel ou virtuel, peut-on inverser la proposition et déduire que toutes les structures indoliques sont hallucinogènes ? Certes non. Car un des acides aminés essentiels, le tryptophane, présent dans la plupart des aliments consommés quotidiennement, ne produit aucun effet de ce genre. Viandes et fromages n'ont jamais halluciné quiconque !

Mais les plantes sont capables de performances métaboliques originales : en « traitant » le tryptophane selon des procédés qui leur sont propres, l'ergot, l'ololiouqui, les champignons mexicains et bien d'autres espèces encore fabriquent des alcaloïdes indoliques actifs. Quant à la mescaline, potentiellement indolique seulement, elle résulte de la transformation, par le cactus américain, d'un autre acide aminé : la tyrosine. Bref, à partir de deux acides aminés banals, présents dans tous les aliments et dans toutes les cellules, certaines plantes habiles sont capables de forger de puissantes armes chimiques.

Le problème s'éclaira d'un jour nouveau quand on réalisa l'étrange ressemblance de ces substances avec les fameuses aminés biogènes toujours présentes dans le système nerveux et notamment dans le cerveau.

Les hallucinogènes dans l'ordinateur cérébral

La mescaline est construite sur le modèle de l'adrénaline et de la noradrénaline, substances indispensables au fonctionnement du système nerveux et à la transmission de l'influx, d'ailleurs nommées pour cette raison « médiateurs chimiques ». Ces trois molécules dérivent d'une même molécule mère : la tyrosine ; elles se ressemblent donc comme des sœurs à quelques légères différences près. Une quatrième substance issue du règne végétal comme la mescaline fait aussi partie de la famille : c'est l'éphédrine. Or les propriétés psychotoniques de cet alcaloïde des *Ephedra* sont connues en Chine depuis la plus haute antiquité ; elles ont même inspiré la synthèse de l'amphétamine et de ses dérivés, dont il sera question ci-dessous. Première constatation : ces quatre molécules biologiques dérivant de la tyrosine possèdent toutes des effets remarquables sur le système nerveux. Pourquoi ?

A cette question, des biologistes canadiens, Osmond et Hoffer, ont tenté de répondre. Frappés par l'analogie des structures de la mescaline et de l'adrénaline, ils s'étaient aperçus que des asthmatiques, traités par de l'adrénaline altérée, présentaient des troubles de la perception. L'agent causal de cette perturbation fut identifié comme étant l'adrénochrome et son homologue l'adrénolutine, produits résultants de l'oxydation de l'adrénaline et dont l'expérience démontra les effets nettement hallucinogènes. Or ces deux molécules résultent d'une « indolisation » de l'adrénaline, par fermeture du cycle potentiel. Il était donc légitime de penser qu'un phénomène analogue puisse se produire pour la mescaline, qui deviendrait active par indolisation. Cette hypothèse, qui n'a pas encore pu être démontrée, expliquerait pourquoi la mescaline n'agit qu'à forte dose (de l'ordre du demi-gramme) : seule une faible proportion s'activerait en s'indolisant.

Cette incursion dans le groupe des dérivés de la tyrosine nous ramène donc à l'indole,

structure commune à la plupart des hallucinogènes.

La structure de l'indole est présente dans l'acide lysergique, la psilocybine, mais aussi dans les alcaloïdes de *Peganum*, des *Banisteriopsis* et des *Tetrapteris*. Ces plantes appartiennent à des familles voisines (Lygophyllacées et Malpighiacées), mais à des régions fort éloignées.

Peganum harmala est une petite herbe aux feuilles très divisées, répandue de la Méditerranée à la Mandchourie. L'herbe reste verte pendant une partie de la saison sèche et n'est jamais broutée; elle contient une série d'alcaloïdes indoliques (harmine, harmaline, harmadol), ce qui explique peut-être la méfiance des animaux à son égard, bien qu'il s'agisse d'une espèce recherchant de préférence les sols enrichis de détritiques organiques d'origine humaine et animale. Les graines jetées dans un foyer sont réputées émettre une fumée enivrante et la plante est considérée avec beaucoup de respect par les nomades d'Afghanistan.

Les *Banisteriopsis* et les *Tetrapteris* sont des lianes d'Amérique du Sud, dont les Indiens préparent un breuvage hallucinogène nommé yajé, ayahuasca ou caapi, selon les tribus. Les racines de plusieurs espèces sont employées, seules ou en mélange, et l'on y a mis en évidence les alcaloïdes de *Peganum*. La consommation rituelle de ces breuvages et leurs multiples destinations en font une des drogues hallucinogènes les plus recherchées du bassin de l'Amazonie. Les infusions de yajé permettent aux chamans d'invoquer les esprits, de s'entretenir avec eux et de se livrer à des exercices prophétiques ou thérapeutiques.

Voici donc élargie à de nouvelles drogues la collection des alcaloïdes indoliques actifs dérivant du tryptophane.

Or, tous ces alcaloïdes, et plus spécialement ceux des champignons hallucinogènes mexicains (psilocybine et psilocyne), évoquent étrangement la structure d'un autre médiateur chimique : la sérotonine (ou 5-hydroxytryptamine). Cette sérotonine joue un rôle important mais encore mal élucidé dans le fonctionnement du système nerveux : on sait qu'elle permet le passage de l'influx d'une cellule à l'autre dans certaines régions du cerveau, jouant en somme le rôle d'un liquide conducteur entre deux pôles électriques ! Il semble que la transmission de l'influx nerveux soit sous la dépendance d'un facteur positif : l'acétylcholine, qui favorise la transmission, et d'un facteur négatif équilibrant : la sérotonine, qui inhibe cette transmission. Le rôle de la sérotonine est donc déterminant. Grâce à la sérotonine et à plusieurs autres « médiateurs chimiques que les nombreuses recherches menées depuis ces toutes dernières années sur le cerveau ont permis de mettre en évidence, l'information circule entre les cellules, dont chacune peut être en contact avec 25 000 cellules analogues ! Car le système nerveux avec ses 20 milliards de cellules ou neurones (dont 12 milliards pour seul cerveau) est le plus gigantesque des ordinateurs ; ses neurones sont en interconnexion mutuelle et permanente, grâce aux signaux qu'ils s'adressent entre eux à un rythme pouvant atteindre pour chacun 600 impulsions par seconde !

Dans le cerveau, le stock de sérotonine est renouvelé en permanence : de nouvelles molécules sont fabriquées à partir du tryptophane (toujours le tryptophane !), tandis que

les molécules « usagées sont oxydées en acide 5-hydroxyindolacétique puis excrétées sous cette forme par l'aine³.

Notons au passage que l'urine contient aussi de l'acide indolacétique, forme d'élimination du tryptophane, comme l'acide 5-hydroxyindolacétique est la forme d'élimination de la sérotonine ! Or, cet acide indolacétique intrigua beaucoup les spécialistes de biologie végétale lorsqu'ils s'aperçurent que l'urine accélère la croissance des végétaux, propriété imputable précisément à l'acide indolacétique qu'elle contient. Les phytochimistes retrouvèrent ensuite cet acide dans de nombreuses plantes et l'identifièrent à une hormone de croissance découverte plusieurs années auparavant dans les plantes : l'« hétérauxine », aujourd'hui nommée plus simplement auxine. Il apparut bientôt que cet acide jouait un rôle absolument capital dans la plupart des grands phénomènes de la vie végétale (croissance, tropismes, formation des racines, mise à fleur, maturation des fruits, chute des feuilles, etc.). Bref, les dérivés d'oxydation de la molécule de tryptophane (sérotonine, acide indolacétique) jouent, dans les deux règnes, un rôle fondamental. Nouvelle et éclatante démonstration de la profonde unité biochimique de la vie. Et nouveau pont jeté entre les molécules « coordinatrices » des grandes fonctions vitales des animaux et des plantes... ces plantes qui pourtant n'ont pas, ou tout au moins ne semblent pas avoir, de système nerveux ! Ce qui implique en outre la vénérable antiquité de tryptophane que, au cours de l'évolution, la plante et l'homme ont « exploité » chacun à sa manière ! Car ces « petites molécules de la vie » se formèrent il y a des milliards d'années, bien avant les premières structures bactérienne ou virales. Et c'est dans cette « paléo-chimie des molécules vivantes que tous les êtres, du virus à l'homme, plongent leurs racines... Mais trêve de digression. Revenons à la sérotonnie...

La sérotonnie n'est pas hallucinogène, tout au moins aux doses infimes où on la trouve normalement dans l'organisme. Mais elle pourrait le devenir, en subissant certaines modifications, la méthylation par exemple.

La comparaison d'un grand nombre de molécules indoliques semble suggérer en effet que la méthylation et l'hydroxylation, réactions pourtant banales en biochimie, déclenchent ou augmentent les propriétés hallucinogènes. Ces modifications chimiques ont d'ailleurs un « impact pharmacologique » d'autant plus grand qu'elle se produisent en certaines zones privilégiées de l'édifice moléculaire.

Sur le noyau de l'indole, les carbones 4 et 5 occupent par exemple une position stratégique particulière, et leur hydroxylation paraît très favorable à l'apparition des effets spécifiques ; la bufoténine du venin de crapaud est hydroxylée en 5 et la psilocybine des champignons mexicains en 4. Or ce même carbone 4 est bloqué dans la molécule d'acide lysergique et de tous ses dérivés, le LSD notamment.

La méthylation semble d'autant plus « efficace » qu'elle s'effectue sur les hydroxyles ou sur l'azote. Les effets de la méthylation à l'azote apparaissent nettement lorsque l'on compare la tryptamine, métabolite normal résultant de la dégradation du tryptophane, à ses dérivés méthylés. La tryptamine n'a aucun effet hallucinogène; par contre la méthyltryptamine, la diméthyltryptamine, l'hydroxy-5 diméthyltryptamine (ou

bufoténine) et la méthoxy-5 diméthyltryptamine sont actives. Leur présence dans les graines de diverses espèces de *Piptadenia* ou de *Virola*, utilisées par les Indiens de l'Amazonie en poudre à priser, confère à ces plantes leur fort pouvoir hallucinogène.

Sur le modèle des principes extraits des plantes sacrées, on a réalisé la synthèse de nouvelles substances actives. Il apparut ainsi que le remplacement des radicaux méthyl par des éthyl ou des propyl conserve à la molécule son activité : la diéthyltryptamine (DET) et la dipropyltryptamine (DPT) sont encore hallucinogènes, bien que leur action soit de courte durée (moins d'une heure). Par contre, les homologues supérieurs sont inactifs. Bref, l'activité décroît au fur et à mesure que s'allongent les chaînes carbonées fixées sur l'azote, la méthylation représentant le cas le plus favorable à l'apparition des effets.

Les molécules de la folie

Pour de nombreux auteurs, les maladies mentales pourraient résulter d'une perturbation du métabolisme normal des aminés biogènes : cyclisation de l'adrénaline en adrénochrome et blocage de son métabolisme à ce stade ; ou accumulation anormale d'acétylcholine, autre aminé fondamentale du système nerveux; ou encore stockage excessif de sérotonine, suivi de méthylation, etc. Il n'est d'ailleurs pas interdit d'imaginer que plusieurs déviations puissent se produire concomitamment, comme dans une réaction en chaîne où un déséquilibre en déclenche un autre et ainsi de suite. On aboutirait en fin de compte à des concentrations anormales dans le cerveau d'amines indoliques trop méthylées ou trop hydroxylées. Et ce serait la folie, le détraquage de l'ordinateur par perturbation de ses connexions. Ralph Gérard n'avait donc pas tort quand il constatait, non sans humour, que « derrière chaque idée tordue, il y a une molécule tordue ».

Ces hypothèses ont toutes des arguments militant en leur faveur : on a trouvé dans les urines des schizophrènes, grands dissociés mentaux, des proportions anormalement élevées du dérivé diméthylé de la sérotonine. Ce corps a un nom qui nous est déjà familier : c'est la bufoténine, le principe hallucinogène du venin de crapaud ! C'est à lui que le crapaud doit sa réputation maléfique. C'est lui aussi qui confère, comme on l'a vu, leurs propriétés psychotropes aux graines d'une Mimosée utilisée par les Indiens d'Amérique du Sud : *Piptadenia peregrina*. On vient même d'identifier la bufoténine dans la banale canne de Provence (*Arundo donax*). En somme, en méthylant sa sérotonine, le malade mental ferait fonctionner son cerveau comme la peau d'un crapaud, les graines d'un mimosa ou les rhizomes d'un gros roseau !

De là à voir dans les hallucinogènes « les molécules de la folie », il n'y a qu'un pas que certains n'ont pas hésité à franchir. Il y a cependant une différence : l'aliéné mental fabrique ses hallucinogènes lui-même, tandis que le drogué va les chercher ailleurs. Le premier les fabrique dans son cerveau et réalimente son stock en permanence. Le second les emprunte aux plantes et ne les emploie qu'à l'occasion de ses « voyages » ; le « voyage » terminé, le cerveau retrouve l'équilibre antérieur, après s'être débarrassé de la molécule perturbatrice. A moins que... A moins que cette molécule exogène ne déclenche une production pathologique endogène. L'hallucinogène aurait en quelque

sorte amorcé la pompe d'où s'écoulent les molécules de la folie, le grain de sable qui détraque la machine, le chemin qui mène de la drogue à l'aliénation mentale !

Mais comment agissent ces hallucinogènes sur les amines cérébrales ?

Pour certains, leur ressemblance avec la sérotonine serait si grande que l'enzyme chargée de transformer cette aminé en acide indolacétique s'y tromperait ; elle se combinerait avec la molécule apportée, ce qui bloquerait son fonctionnement comme une fausse clef bloque une serrure. Faute d'enzyme, l'amine s'accumulerait et le cerveau serait alors envahi par un trop-plein de sérotonine qui produirait un état d'hyperexcitation. La réserpine par contre, alcaloïde de *Rauwolfia*, diminuerait ce stock et ramènerait l'équilibre par élimination de l'excès de sérotonine. D'où ses propriétés sédatives et ses succès dans le traitement des maladies mentales ; d'où aussi la forte augmentation d'acide 5-hydroxyindolacétique, résidu de la destruction de la sérotonine, dans l'urine des malades traités par cet alcaloïde. Faute de traitement, et si le stock de sérotonine devient trop lourd, le cerveau tenterait de s'en débarrasser en engageant l'excès de sérotonine dans une voie métabolique déviée, ce qui enclencherait le processus d'aliénation mentale ; il en résulterait, entre autres, la formation dans le cerveau de bufotenine pathogène retrouvée dans l'urine des malades.

Une autre hypothèse voudrait que les hallucinogènes, comme par exemple le LSD, induisent cette fois la cellule nerveuse en erreur en se faisant accepter comme la sérotonine. Mais le LSD n'est pas à même de communiquer les impulsions nerveuses de cellules en cellules comme cette amine. Les signaux transmis seraient donc perturbés, multipliés, amplifiés ou déformés, créant des sensations plus intenses, inconnues à l'état normal. Bref, toutes sortes de spéculations ont fleuri visant à relier l'action des hallucinogènes à la biochimie des amines cérébrales et de l'aliénation mentale.

Devant la complexité et l'imbrication des faits expérimentaux il n'est pas encore possible de relier entre elles ces théories qui comportent chacune peut-être une part de vérité. Car on ne connaît qu'imparfaitement le rôle des aminés biogènes dans le fonctionnement du système nerveux⁴. Mais toutes ces hypothèses tendent à échafauder les premiers éléments d'une nouvelle conception de l'aliénation mentale, qui serait due à des perturbations du métabolisme des aminés.

D'étranges expériences effectuées sur des araignées ont confirmé les partisans de la théorie biochimique de la folie dans leur position.

Des araignées qui perdent la tête

Il semblerait bien, en tout cas, que les effets des drogues n'épargnent aucune espèce animale. Même une araignée peut « perdre la tête » ! Elle manifeste alors de sérieuses modifications de comportement dans la fabrication de sa toile, signe visible d'un dérèglement pathologique. Car la forme de la toile n'est pas laissée au libre choix de l'araignée ; elle est au contraire déterminée par la structure de son système nerveux. Nulle liberté dans cette tâche ! « L'aliénation mentale » de l'araignée rompt cet équilibre. Sous drogue, elle tisse des toiles aberrantes, souvent trouées, donc partiellement inefficaces pour la capture des insectes. C'est ce qui se produit par

exemple lorsqu'on administre à l'animal de la mescaline, du LSD ou d'autres hallucinogènes, comme on l'a vu précédemment. Or, si on injecte à des araignées saines du sérum de sang de schizophrènes, elles se mettent à tisser des toiles fantaisistes comparables à celles qu'elles produisent sous l'effet des hallucinogènes ! Preuve incontestable de l'existence dans le sérum de ces malades de molécules perturbatrices de l'équilibre mental⁵. On comprend qu'il soit difficile d'effectuer de tels essais chez l'homme ; c'est tout le problème de l'exploration biochimique du cerveau, un des domaines où l'expérimentation sur l'animal n'apporte que peu de renseignements ! Car c'est justement par son cerveau que l'homme se spécifie !

L'affaire des hallucinogènes débouche ainsi sur un problème scientifique de premier plan : la connaissance de la biochimie du cerveau et de la « sécrétion de la pensée ». Or en ce domaine ce que l'on sait n'est guère éloigné de l'ignorance.

Pourtant, les études sur le cerveau tendent depuis peu à occuper le devant de la scène. Plusieurs prix Nobel de Médecine et de Physiologie ont couronné, au cours des dernières années, des travaux de neurochimie et de neurophysiologie. La chimie du système nerveux apparaît désormais comme une orientation privilégiée de la biologie moderne, et les prochaines décennies seront sans doute celles de la découverte des mécanismes du fonctionnement cérébral. Il aura ainsi fallu des millénaires pour que l'homme s'analyse « pensant ».

Absorbé par le monde matériel dont il s'efforce de percer les secrets, sondant les profondeurs du Cosmos et les mystères de l'infiniment petit, l'homme de science a comme instinctivement retardé l'étude de l'instrument qui est à l'origine de ses conquêtes les plus prestigieuses : son propre cerveau, dans ses relations avec le psychisme et les lois de l'esprit. Ce qui ne signifie pas qu'il se désintéresse de la condition humaine, bien au contraire. Mais il importait de parer au plus pressé. C'est donc sur la matérialité tangible du corps physique qu'ont d'abord convergé tous les efforts de la médecine et de la science. Aux hommes de loi appartenait, d'autre part, la charge d'organiser le corps social. Quant aux choses de l'esprit et du cœur, le « savant » préférait abandonner le soin d'en disserter au littéraire, au philosophe ou au théologien. Ainsi alla le monde jusqu'à l'aube de ce siècle.

On conçoit d'ailleurs que la complexité du cortex cérébral et de la sphère psychique fasse de ce domaine un objet de science particulièrement ardu. Il ne peut en être autrement lorsqu'on sait la difficulté d'expérimenter sur l'homme vivant, ce qui limite le champ d'observation des phénomènes, et surtout la possibilité de les reproduire à volonté ; l'importance des différences subjectives et des simulations ; le risque de confondre l'objet et le sujet ; l'incidence du collectif sur l'individuel ; enfin la nécessité de tenir compte de l'interférence constante des mythes, des croyances, des tabous, bref des inquiétudes d'une nature humaine toujours plus ou moins aliénée.

Or l'étude des drogues hallucinogènes révèle des potentialités inattendues. Les visions décrites par les professeurs Heim, Delay et tant d'autres sont déjà bien étonnantes. Mais Wasson rapporte en outre les prédictions d'un certain Aurelio, Indien mexicain qui, sous l'empire des champignons, lui fit quelques révélations relatives à

son fils Pierre resté aux Etats-Unis durant son voyage.

Divination sans précédent

Le compte rendu de cette extraordinaire expérience, rapportée par Wasson⁶, mérite d'être cité :

Aurelio se lève et se dirige vers le coin sombre près de la porte où il s'assied sur une chaise. La dernière chandelle de cire s'éteint et nous restons dans l'obscurité complète ; nous y demeurerons jusqu'à 1 h 05 du matin. C'est alors qu'un orage effrayant éclate avec pluie, éclairs, tonnerre qui s'abattent sur Huantla. Aurelio crache dans ses mains et les frotte l'une contre l'autre. Il demande où nous avons laissé Pierre, dans quelle maison. Nous ne lui disons...

Enveloppé dans sa sarape, il est assis sur une chaise, plongé dans ses pensées. Il nous pose une série de questions simples au sujet de Pierre, qu'il distingue difficilement parce qu'il est loin, dans une grande et étrange cité. Finalement, il nous assure que Pierre est en vie, mais «qu'on cherche à l'atteindre pour l'envoyer à la guerre ». Il est possible qu'on n'y parvienne pas, mais c'est malaisé à dire. L'Allemagne entre dans le propos.

Puis Aurelio déclare que Pierre est à New York, non à Boston ; il a des tracas, auxquels il peut à peine tenir tête, mais qu'il va bien, que ses pensées sont avec nous au point qu'il pleure, qu'il n'est pas habitué à des difficultés comme celles où il se trouve et qu'il ne sait pas comment nous en prévenir. Puis Aurelio nous autorise soudain à fumer et la chambre est alors éclairée faiblement par deux cigares...

Il déclare alors qu'un de mes parents doit tomber sérieusement malade dans le courant de l'année et il me fixe gravement de son œil unique.

Après la relation de cette expérience qui se déroule selon un rite interminable, Wasson poursuit :

Nous aurions voulu terminer ici notre histoire de Huantla; mais la loyauté nous contraint d'ajouter quelques lignes. Notre attitude à l'égard de la séance de divination, et en particulier des paroles prophétiques qui l'occupèrent, avait été d'aimable condescendance. Nous nous disions qu'il était cruel de notre part de demander à Aurelio, enfermé dans son monde indien illettré, d'entrer avec compréhension dans les problèmes de la famille Wasson, de New York. Ses pouvoirs divinatoires, mis à une pareille épreuve, nous ont semblé sur le moment piteusement faibles, mais, bien entendu, nous avons noté tout ce qu'il a dit.

Nous sommes revenus chez nous dans la deuxième semaine de septembre. Dans la cuisine de notre appartement de New York, nous avons trouvé les restes d'une soirée que Pierre y avait passée avec ses amis. Les factures des fournisseurs portaient la date : week-end du 15-16 août. Pierre a aisément confirmé le fait quand nous l'avons vu. En riant, nous avons considéré cela comme un indice palpable des champignons sacrés et nous n'avons plus pensé à cette affaire.

La prédiction d'Aurelio au sujet de l'armée nous avait semblé invraisemblable. Après tout, Pierre, à l'âge de dix-sept ans, s'était enrôlé dans la garde nationale et, grâce à cela, il n'avait pas été mobilisé. Or, peu après notre retour à New York, je partis pour l'Europe en voyage d'affaires et, tard dans la matinée du 3 octobre, j'arrivais à Genève. Là, un télégramme de la maison m'attendait avec une nouvelle sensationnelle : Pierre venait de faire connaître sa détermination arrêtée de s'enrôler dans l'armée régulière pour trois ans. Il était parvenu à cette décision après une crise prolongée impliquant une fille, et nous apprenions maintenant que cette crise était brûlante pendant notre séjour au Mexique. On me priait d'envoyer

immédiatement un câblogramme à Pierre, lui demandant de différer sa démarche irréfléchie. J'envoyai le message, mais avant qu'il n'atteigne Pierre, celui-ci avait signé son engagement. Ce n'est que plus tard, brusquement, que la déclaration d'Aurelio nous revint à la mémoire.

Quelques mois plus tard, après la période usuelle d'entraînement, l'armée envoyait Pierre en service, non pas au Japon, mais en Allemagne.

Il reste notre prédiction finale : la grave maladie qui devait atteindre un membre de la famille dans l'année. (Chez les Mazatèques la famille embrasse toute la parenté.) Ceci semblait improbable, car nos familles sont extraordinairement limitées. Or, en janvier 1954, un de mes cousins germains dans sa 40^e année et plein de vitalité, a succombé subitement à une crise cardiaque.

Ainsi qu'il est de notre devoir, nous enregistrons, sans plus de commentaires, ces étranges prolongements de notre première visite à Huantla.

Des expériences de ce genre ont été souvent relatées ; mais il est rare qu'elles présentent, comme celle-ci, toutes les garanties de rigueur et de contrôle scientifique. Et l'effet des drogues sur l'esprit n'est qu'un des mystères à explorer, parmi tant d'autres, tels que magnétisme, divination, parapsychologie, hypnose, mysticisme, charismes divers, etc. Enorme matériel à accumuler, trier, décanter, classer et peut-être un jour expliquer.

Regard sur le futur lointain

Certains, il est vrai, au nom d'un positivisme élémentaire, nieront tout en bloc ; tout, ou à peu près tout. La faiblesse de nos connaissances est sans doute partiellement responsable d'une telle attitude. Mais elle n'en est pas moins un frein au progrès, et la négation même de toute vraie science humaine. Car la découverte est le fruit d'une curiosité et d'une interrogation, d'une démarche vers l'incertain, et même vers l'improbable. Comme le notait Socrate, l'étonnement reste la base de toute science.

Pourquoi, dès lors, s'interdire a priori de penser que certains phénomènes, fortuitement révélés ou observés, et scientifiquement incontestables, ne sont en fait que les signes visibles et provisoirement incompréhensibles d'une réalité qui pour l'instant

nous échappe. La foudre et le tonnerre dans un ciel d'été inspiraient jadis la crainte et le respect, car l'homme y voyait une manifestation directe de la puissance des dieux. Mais qui pouvait imaginer alors la réalité prodigieuse dont ces phénomènes naturels n'étaient que le signe incidemment apparent : l'électricité ? Pourtant, sa découverte vient de modifier le cours de l'histoire, apportant la lumière, la force motrice, les communications à distance et les mille applications de l'électronique moderne. De même, les anticipations de Jules Verne relevaient, il y a quelques décennies à peine, de la pure science-fiction. Et voici que l'homme marche sur la lune.

Bref, ce qui apparaît aujourd'hui incident et parcellaire peut être le reflet d'une réalité constante et cohérente, mais encore insoupçonnée. Ne décèlera-t-on pas demain de nouvelles propriétés de la matière pensante ? Ne réussira-t-on pas à en libérer des énergies puissantes, dont quelques privilégiés, empiriquement ou consciemment, ont peut-être su, mieux que d'autres, approcher les secrets ? Bref l'homme se découvrira-t-il un jour « maître de lui comme de l'Univers » ? Et ne vivrions-nous pas alors dans quelque Moyen Age de l'espèce, à la veille d'une mutation plus gigantesque encore que celle de l'âge industriel ? Autant d'interrogations auxquelles il est impossible de répondre, mais qu'il est légitime de formuler, car il est logique pour l'homme de science, incité par ses conquêtes, de s'enhardir aussi dans ses hypothèses.

La science piétinerait si la voie ne lui était sans cesse ouverte par le halo confus des hypothèses, des spéculations, des anticipations, et par les représentations d'une imagination individuelle ou collective toujours en avance sur le réel.

Les étranges spéculations de René Barjavel⁷ sur les ressources du cerveau humain sont peut-être moins hardies qu'il n'y paraît :

Cette machine naturelle parfaite ne fonctionne jamais. Elle donne l'impression de fonctionner parce que quelques rouages extérieurs tournent aux vents, mais la vraie machine interne, qui sait tout et qui peut tout faire, n'est jamais utilisée. L'homme la reçoit à sa naissance, la garde enfermée dans sa tête toute sa vie et pourrit avec elle sans l'avoir utilisée, mais après avoir transmis à une génération suivante la vie et le cerveau vierge, et l'ordre, inscrit dans la chair et l'instinct, de les transmettre à son tour. Ainsi toute l'espèce humaine, depuis quatre ou cinq millions d'années, peut-être davantage, se transmet ce flambeau qui n'a pas encore été allumé. Aujourd'hui trois milliards de cerveaux non éclos. Demain dix milliards, vingt milliards. Après-demain peut-être des milliards de milliards dans toutes les étoiles. Jusqu'au jour où naîtra l'Eveillé, celui qui utilisera enfin

le cerveau créé au commencement des temps, et apporté jusqu'à lui par une infinité de générations ignorantes du seul devoir qu'elles avaient à accomplir : transmettre.

On se prend ainsi à rêver au mythe du surhomme. Cette vieille espérance prométhéenne, aussi ancienne sans doute que l'homme lui-même, ne contiendrait-elle pas cette parcelle de vérité que recèle toujours l'inconscient collectif de l'humanité ?

D'ailleurs, pour Barjavel, « le subconscient individuel contient le subconscient total. Le subconscient total, c'est la connaissance immobile de ce qui fut, de ce qui est, de ce qui sera. Tout homme en sait autant que Dieu. Mais il ignore ce qu'il sait ».

Une telle manière de voir, qui projette dans la science-fiction les thèmes de tout un courant contemporain de l'analyse psychologique, n'est pas blasphématoire; elle ne contredit point l'image biblique de Dieu, créant « l'homme à son image et à sa ressemblance »⁸. Elle ne contredit pas davantage les espérances des hommes d'aujourd'hui, et s'accommode même, avec un relatif bonheur, aux visions d'avenir des grandes croyances de notre temps ; car le marxiste partage avec le chrétien la certitude d'enfanter dans un douloureux présent une humanité nouvelle, forte et libre. Et un Teilhard de Chardin y verrait peut-être « en haut et en avant du pas de la réflexion » l'étape ultime, où s'accomplirait et culminerait l'espèce. Hypothèses optimistes que, hélas, bien des réalités contredisent. Car plus le cerveau devient performant, plus puissantes sont ses œuvres, plus dangereuses les armes qu'elles produisent, et donc plus incertain l'avenir de l'espèce et de la vie sur cette terre. D'où le risque d'un échec, d'une rupture décisive, d'une mort collective dont la mort individuelle serait le signe..., d'une fin des temps apocalyptique dans laquelle la tradition judéo-chrétienne a toujours vu le passage obligé vers un autre « royaume », recréant et restaurant l'homme, la vie et l'Univers dans la beauté de l'amour infini.

Voilà pour le rêve! Voilà pour l'espérance! Voilà pour demain! Mais aujourd'hui? Aujourd'hui, c'est l'infantile balbutiement d'une espèce à peine adolescente dont on se demande si elle deviendra jamais adulte; c'est l'enfant qui pour comprendre démonte ses jouets... et les casse ; c'est l'insondable ambiguïté du progrès, de la science qui guérit ou qui tue, de la molécule qui libère ou asservit, de l'atome pour la paix ou pour la guerre, de l'instinct qui pousse, des techniques qui progressent, du cerveau qui piétine ! Et les hallucinogènes, chemin de la sagesse ou portes de la folie? Comment maîtriser leur puissance ? Comment, où et pourquoi agissent-ils ainsi ? La réponse n'est pas dans la littérature ou dans la science-fiction. Elle est, certes, dans les progrès de la recherche biochimique et pharmacologique. Mais elle est d'abord dans l'enfantement d'une nouvelle éthique.

¹ Voir p. 43.

² Les structures chimiques dont il sera question dans ce chapitre sont figurées sur le tableau des pages 264 et 265.

³ La morphine semble accélérer la synthèse, mais aussi la dégradation de la sérotonine.

⁴ Les médiateurs chimiques, ou aminés biogènes, jouent aussi un rôle capital dans les mécanismes physiologiques et biochimiques qui conditionnent le sommeil et le rêve. Selon les travaux du professeur Michel Jouvet de Lyon, la

sérotonine produirait un sommeil léger. La noradrénaline, en inhibant la sérotonine avec laquelle elle semble en compétition, déclencherait au contraire un sommeil profond, caractérisé notamment par des périodes de rêve. Ainsi, rêves et hallucinations ne seraient que deux aspects, en fait comparables, des modifications psychiques produites par ces curieuses substances !

[5](#) G. Groh, M. Lemieux et V. Groh, « Le LSD25 et les araignées » dans *Toxicomanies*, Vol. II, n° 3, septembre-décembre 1969.

[6](#) R. Heim et G. Wasson, *Les champignons hallucinogènes du Mexique*, *op. cit.*

[7](#) R. Barjavel, *Colomb de la Lune*, Paris, Presses de la Cité, 1970.

[8](#) Genèse 1-26.

CHAPITRE 15

Quand les médicaments deviennent des drogues

Après l'utilisation des plantes en nature, de leur suc ou de leur résine, de leurs alcaloïdes et de leurs dérivés, le chemin de la drogue débouche sur la chimie de synthèse. Comme le médicament, la drogue prend ses distances avec ses sources traditionnelles ; elle refoule la plante mère dans la nuit des origines ; elle perd le contact avec la nature et naît de la seule imagination de l'homme. L'histoire de la drogue se confond avec celle de la pharmacie : mêmes origines, même évolution. De la drogue au médicament, le pas est vite franchi...

Dès lors pourquoi rechercher des produits interdits, rares et chers, quand le plus modeste médicament peut devenir une drogue ? Il suffit de « mal » s'en servir ! Les drogues « potentielles » deviennent alors aussi nombreuses que la postérité d'Abraham et des perspectives nouvelles s'offrent à la perspicacité des jeunes toxicomanes : il suffit d'essayer les médicaments usuels en corsant les doses, d'imaginer de savants cocktails, de transformer les comprimés en piqûres et d'ajouter le tout d'une solide rasade de whisky ! Avec un peu de chance et quelques bons tuyaux, « ça marche ». Le drogué passif et indifférent devient un actif chercheur ! Et l'apprenti sorcier un apprenti apothicaire.

Des toxicomanies aux pharmacomanies, une évolution se dessine dont l'issue est imprévisible. Quelles seront les drogues de demain ? Quelles subtiles formules jailliront de l'imagination fertile des chasseurs de drogues ? Quelles philtres diaboliques inventeront les sorciers des temps modernes ?

Du gardénal aux tranquillisants

Chronologiquement, les « narcomanies » furent la première étape de ce processus, qui prend aujourd'hui une ampleur inquiétante.

On se drogua d'abord au chloral, médicament sorti des officines de Liebig en 1832 et capable de procurer le sommeil sans déchaîner une toxicomanie majeure comme la morphine. On usa donc du chloral, et on en abusa, jusqu'à l'apparition des barbituriques.

Les barbituriques forment une immense famille pharmacologique comptant plusieurs milliers de molécules actives. Parmi les plus connus, le barbital désigné sous le nom de véronal, en souvenir de la ville de Vérone où il fut synthétisé, le phénobarbital ou gardénal, l'amobarbital, le sécobarbital, etc. La consommation de ces pourvoyeurs de sommeil découverts en 1903 a pris rapidement une extension extraordinaire. Chaque citoyen américain en consomme plusieurs douzaines de doses par an !

En 1963, le suicide au pentobarbital de Marilyn Monroe frappa l'opinion publique. L'actrice était depuis longtemps sous la dépendance des barbituriques et on la savait intoxiquée. Une commission d'enquête mit en cause la probité professionnelle de ses médecins qui lui prescrivait des doses de barbituriques très supérieures à la normale

et les renouvelaient à sa demande.

Récemment, dans un ouvrage qui fit grand bruit¹, ce sont toujours les barbituriques que les auteurs préconisent pour réussir un « suicide en douceur ». Ils donnent même des modes d'emploi dont il n'est d'ailleurs pas du tout certain qu'ils assurent le succès de l'entreprise. Car l'estomac rejette généralement cet apport massif de corps étrangers, de sorte que si les tentatives de suicides aux barbituriques sont légions, les suicides réussis sont, Dieu merci, plus rares.

Les barbituriques sont des sédatifs du système nerveux, comme l'alcool. La dépendance qu'ils provoquent ressemble à ce point à la dépendance alcoolique que les experts ont pu les réunir sous une même rubrique. Dans les deux cas, les symptômes d'intoxication et les problèmes de sevrage sont analogues. D'ailleurs, barbituriques et alcool produisent des effets cumulatifs, et leur emploi conjugué est fréquent dans certains pays. On a signalé plusieurs cas de coma et même de mort par addition de leurs effets.

Cette tendance aux « polytoxicomanies » aggrave le problème de la drogue. Elle domine chez les adolescents en mal d'expériences qui passent d'une drogue à l'autre, et même d'un groupe de drogues à un autre ! Si les transferts se produisent entre des drogues de même nature, le risque est limité. Mais il est aggravé lorsque ce passage s'effectue entre des drogues provoquant des effets contradictoires. Ainsi l'emploi alterné de sédatifs et de stimulants est fréquent : les drogués passent des barbituriques aux amphétamines et vice versa ; assoupis par les premiers, dopés par les seconds, ils soumettent leur système nerveux à un régime de douche écossaise et finissent par perdre tout équilibre.

Aux barbituriques a succédé l'énorme vague des tranquillisants. Ces médicaments, qui révolutionnèrent la thérapeutique des maladies psychiatriques, engendrent des habitudes sociales de surconsommation dont il est aisé de mesurer aujourd'hui l'étendue : ils sont sur toutes les tables de nuit, dans tous les sacs à main, et aussi en très bonne place sur la liste des médicaments dont la vente correspond aux plus gros chiffres d'affaires ! Aux Etats-Unis, ils représentent environ 20 % de l'ensemble des prescriptions médicales.

Les tranquillisants sont les médicaments de l'anxiété, leur consommation régulière n'entraîne pas un état grave de dépendance ; elle s'apparente davantage à une habitude sociale ou à une mode. Mais à la longue, ils tendent à démobiliser les fonctions psychiques et conduisent au relâchement du caractère et de la volonté. En aplanissant les difficultés, ils diminuent l'aptitude proprement humaine à l'affrontement et à la lutte, facteur essentiel de l'équilibre psychologique. Destinés à aider l'homme en difficulté, ils ne doivent pas se substituer à lui et anéantir ses propres ressources d'énergie.

L'image de marque des tranquillisants a son côté « petit bourgeois ». Ce sont les médicaments des parents ! C'est-à-dire les médicaments de tout le monde. S'y adonner n'est pas enfreindre la règle ! C'est au contraire s'y soumettre. Aussi les tranquillisants ne tentent guère les adolescents. Ce qu'ils recherchent, c'est l'aventure, non la

tranquillité. Les tranquillisants sont trop mal nommés pour devenir des « drogues » !

Des dopants naturels aux amphétamines

Avec les amphétamines, c'est l'inverse ; c'est l'appel au dopant, à l'excitant, à l'aphrodisiaque; la recherche éperdue du plaisir brut ; le besoin de sensations fortes, bref le retour régressif au passé, au vieux fond des traditions ancestrales de l'Occident.

L'Afrique noire, on l'a vu, avait déjà fourni la noix de cola, tonique et dopant dont l'efficacité est confirmée par une expérience mutimillénaire. Aussi le kolatier, aux étranges fruits cabossés disposés en étoile et d'ailleurs baptisés cabosses, est-il religieusement planté à proximité des villages, dans la zone forestière qui s'étend au nord du golfe de Guinée. Chaque fruit contient quelques noix, protégées dans une bourre immaculée. La forte teneur en caféine de ces noix, qui ne sont en fait que l'amande des graines, les destine tout naturellement au traitement des asthéniques et des convalescents. Stimulant intellectuel incontestable, la caféine, aujourd'hui produite par synthèse, est souvent associée à l'aspirine. Cette association, destinée à « donner un coup de fouet », est très employée dans le traitement de la grippe et des banales atteintes virales. A ces dopants classiques, il faut ajouter encore le cat (*Catha edulis*, Célastracées) dont les alcaloïdes, apparentés à l'éphédrine, produisent la stimulation des facultés intellectuelles des Ethiopiens et des Yéménites, avant que ne s'installe une dangereuse toxicomanie.

Ces toniques traditionnels d'origine africaine font cependant piteuse figure comparés aux molécules nouvelles que la chimie de synthèse a mises à la disposition de la thérapeutique depuis le début du siècle. Et les amphétamines sont de celles-là.

Mais qui se souvient de leurs origines ? Pourtant, elles nous viennent de la nuit des temps ! Car la toxicomanie la plus moderne et la plus redoutée plonge ses racines dans l'antique médecine chinoise.

On trouve les premières mentions de l'éphédra au troisième millénaire avant l'ère chrétienne. Cette plante curieuse de l'Asie tempérée, à allure de genêt ou de balai, était utilisée en Chine sous le nom de Ma-Huang pour guérir l'asthme... comme l'est aujourd'hui encore l'éphédrine, son principal alcaloïde. Exemple rarissime d'une drogue dont l'indication thérapeutique majeure n'a pas changé au cours des cinq derniers millénaires ! Mais l'éphédra est aussi un stimulant. Il facilite l'effort et conjure le sommeil. On a signalé récemment au Japon des tentatives de dopage de chevaux de course à l'éphédrine.

A partir de l'éphédrine, le processus classique de la recherche pharmaceutique s'est développé avec succès, ce qui lui valut une abondante postérité. La méthode générale s'inspire toujours des mêmes principes. Après avoir établi la structure d'une molécule naturelle, puis avoir réalisé sa synthèse, chimistes et pharmacologues s'inspirent de ce modèle pour créer des médicaments nouveaux d'activité voisine, et si possible améliorée. La voie classique est alors la synthèse de toute une série de corps de structure proche du modèle. La molécule initiale est donc l'objet de simplifications et de modifications. Les simplifications doivent permettre de reconnaître par tâtonnement

la structure minimale responsable de l'action. Les modifications visent à augmenter l'effet, à diminuer la toxicité, à supprimer des actions secondaires gênantes, à découvrir de nouvelles propriétés.

Chaque nouvelle substance subira une série de tests pharmacodynamiques sur des animaux ou des organes isolés : ce passage au « screening »² permet de retenir les substances présentant a priori le maximum d'avantages. Sur le modèle de celles-ci, de nouvelles substances sont à leur tour synthétisées et, de proche en proche, il advient que de nouvelles propriétés pharmacologiques soient mises en évidence, et que les structures nouvelles s'éloignent de plus en plus du modèle initial. Celui-ci est finalement oublié, au point qu'il est parfois difficile de rattacher une série pharmacologique à la molécule dont elle est issue, et dont l'usage a pu tomber en désuétude. A travers la trame dense des évolutions historiques, des méandres du progrès et des hasards de la recherche, les idées de départ se perdent ainsi dans la nuit des origines.

C'est bien ce qui a failli se produire pour les amphétamines, encore qu'elles aient conservé l'une des propriétés majeures des éphédras : le pouvoir stimulant. Leurs formules s'apparentent étroitement à celles des dérivés naturels de la tyrosine, comme l'éphédrine qui leur sert de modèle. On retombe donc dans le groupe des structures psychoactives, ce qui éclaire leur puissant effet excitant et même hallucinatoire à très fortes doses.

Les amphétamines firent leurs premières armes durant la Deuxième Guerre mondiale : pour résister au sommeil durant les raids de nuit, les pilotes se dopaient à la benzédrine, la plus ancienne de ces « amines de réveil ». Après la guerre, leur usage s'étant vulgarisé, le marché des amphétamines s'étend aux étudiants en mal d'examen, aux sportifs, aux conducteurs routiers et... aux chevaux de course. Dans cette perspective, les amphétamines jouent très exactement en Europe le rôle dévolu à la cola en Afrique noire ou à la coca au Pérou. Comme ces drogues, elles suppriment les sensation de faim, de soif et de fatigue et permettent de soutenir un effort prolongé. De plus, leur pouvoir de diminuer l'appétit (anorexigène) leur assure la clientèle de toutes celles et ceux qui entendent « garder la ligne » ! Clientèle potentielle énorme qui fit la fortune de leurs fabricants !

A partir des années 50, la vogue des amphétamines se développe parallèlement à celle des tranquillisants. De bons esprits trouvèrent logique, voire rassurant, que le tonique et le calmant mènent leur carrière de pair. L'équilibre nerveux des populations, pensait-on, ne pouvait qu'y gagner ! Mais les amphétamines étaient de plus en plus couramment utilisées pour des traitements au long cours, avec des prises quotidiennes répétées, parfois pendant des mois. Bientôt les premières toxicomanies se manifestent, et en 1957 on signale douze cas consécutifs à des traitements amaigrissants.

Des drogues explosives

Avec ces substances, le drogué cherche une sensation d'euphorie active assez semblable à celle que produit la cocaïne. Mais la tendance à augmenter les doses les

rapproche plutôt de l'héroïne. On a vu des sujets prendre jusqu'à soixante comprimés par jour ! D'autres les utilisent par voie intraveineuse, les injections étant répétées plusieurs fois par jour.

L'effet est alors d'une fulgurante brutalité : le « flash » ou le « rush » est immédiat ; le sujet éprouve une sensation brutale de plaisir instantané, d'où le nom de « speed » (vitesse) pour désigner ces drogues dans l'argot américain. L'euphorie et le sentiment de bien-être attendus des opiacés sont ici secondaires. C'est le plaisir brutal qui est recherché, avec un état de surexcitation et de puissance : le sommeil est aboli, parfois pendant des jours. Bientôt les prises se rapprochent et la dépendance s'installe. Un sevrage brutal fait ressentir la fatigue accumulée ou le besoin de sommeil que l'usage de la drogue masquait jusque-là. L'individu sombre dans un état de complet épuisement psychique, accompagné de dépression et d'angoisse. Pour tenter d'en sortir, il a recours aux barbituriques, cherchant son salut dans le sommeil. Le cercle vicieux est enclenché.

Sous l'effet de prises répétées, le drogué présente bientôt des signes à caractères paranoïdes. Il devient dangereux et violent, surtout en groupe. Car les amphétamines libèrent l'agressivité latente. Les blousons noirs motorisés y trouvent des sensations absolument inverses de celles du LSD ; il n'y a pas ici de voyage intérieur ou de recherche mystique ! C'est pourquoi ces drogues sont socialement parmi les plus redoutables et leur lien avec la criminalité est clairement démontré.

L'abus des amphétamines provoque une intense dépendance psychique, avec confusion mentale et délire hallucinatoire. Certaines substances sont d'une redoutable toxicité : le DOM (2,5-diméthoxy 4-méthylamphétamine) est, malgré sa traduction argotique STP (S comme sécurité, T comme tranquillité, P comme paix), une des drogues les plus violentes que l'on connaisse, car elle additionne, de par sa structure inspirée de la mescaline, les propriétés des hallucinogènes à celles des amphétamines ! Avec l'héroïne et la cocaïne, on doit donc considérer les amphétamines comme des drogues « dures N et les proscrire formellement.

La vogue des amphétamines a commencé ses ravages au Japon après la Deuxième Guerre mondiale. Les Etats-Unis furent touchés à leur tour puis, à partir de 1950, la Scandinavie et la Grande-Bretagne³. Elle s'étendit rapidement, notamment chez les jeunes, car les amphétamines étaient à l'époque vendues librement en pharmacie. Leur prix modique les rendait plus que concurrentielles avec les drogues coûteuses du marché parallèle. Elles permettaient de vivre intensément et sans désemparer de longs week-ends sans sommeil ! Les amphétamines sont presque toujours associées à d'autres drogues : héroïne, chanvre, plus rarement hallucinogènes. Les adolescents passent d'un produit à l'autre, à la recherche de sensations nouvelles. Ils essayent toutes les drogues qui leur tombent sous la main, notamment les médicaments, et fabriquent les cocktails les plus invraisemblables.

La perversion des médicaments

Cette tendance à détourner les médicaments de leur usage légitime plonge les pouvoirs publics dans un dilemme embarrassant. Faut-il inscrire un médicament au

tableau B chaque fois qu'un usage intempestif a pu être décelé ? Que faire lorsque l'usage normal d'un médicament est la règle pour des milliers de malades, et sa perversion, l'exception pour quelques jeunes en mal de nouvelles expériences ? Car l'inscription au tableau B est lourde de conséquences : le pharmacien est tenu à une comptabilité rigoureuse et à un contrôle permanent de son stock ; le médecin hésite à utiliser son ordonnancier spécial (carnet à souche), jadis réservé aux seuls stupéfiants ; et il ne pourra prescrire qu'un traitement de sept jours. La lourdeur du système entraîne une rapide désaffection pour les spécialités ainsi frappées. Et le fabricant en tire les conséquences en retirant son médicament du marché. On en arrive finalement à une situation aberrante : un médicament, utile dans des indications thérapeutiques données, disparaît pour cette seule raison qu'il a fait l'objet d'une consommation abusive par un petit groupe d'individus. C'est donc entre deux maux qu'il va falloir choisir.

Pour les amphétamines, une solution intermédiaire avait été trouvée : la plupart des formes destinées à la voie buccale étaient inscrites au tableau A : elles n'étaient donc délivrables que sur présentation d'une ordonnance, ce qui implique un contrôle direct et permanent par le médecin prescripteur. Les ampoules destinées aux injections intraveineuses figuraient seules au tableau B.

Malgré cette relative clémence, les conséquences de cette mesure ne tardèrent pas à se faire sentir : des fabricants retirèrent de la vente certaines amphétamines injectables et cherchèrent de nouveaux débouchés. Certains les trouvèrent, semble-t-il, en Extrême-Orient où un marché actif se développa à Hong Kong. De là, ces drogues transitaient vers le Viêt-nam du Nord pour le dopage des combattants... Ainsi était renouée une solide et sinistre tradition !

Malgré cette réglementation, les toxicomanes ne se tinrent pas pour vaincus. A partir des comprimés, ils se mirent à fabriquer des solutions destinées à l'injection intraveineuse. Ce qui pénalement aggravait leur cas puisqu'ils tombaient dès lors sous le coup d'une double inculpation : exercice illégal de la pharmacie et infraction à la réglementation du tableau B; car en passant de l'état de comprimés à l'état de solution intraveineuse le médicament passe du tableau A au tableau B ! Pour couper court à ces fâcheuses initiatives, l'arrêté du 6 avril 1971 a inscrit toutes les amphétamines au tableau B.

Le développement des toxicomanies médicamenteuses, nouvelle étape de l'histoire de la drogue, exige des pouvoirs publics des tâches de surveillance et de détection de plus en plus lourdes et des pharmaciens une « pharmacovigilance » renforcée. Aussi insiste-t-on sur le fait qu'un médicament ne doit être utilisé que conformément à ses indications thérapeutiques, à sa posologie et à la voie d'administration prévue. Préparer des solutés injectables à partir de comprimés entraîne des risques multiples ignorés des jeunes toxicomanes : manque d'asepsie, d'où risque d'infection et d'hépatite virale; présence de substances dites « pyrogènes », dont l'absence dans les ampoules injectables est normalement contrôlée, d'où risque de choc hyperthermique ; brutalité de pénétration d'une substance destinée à transiter par l'estomac et à subir l'action des enzymes digestives, d'où risques de surdosage et d'accidents mortels ! Perpétuelle

dialectique du progrès, qui n'est pas sans toucher le médicament, source de santé et d'espoir pour les uns, de fugitif plaisir, de déchéance et de dégradation pour d'autres.

Des toxicomanies aux pharmacomanies

le passage des grandes toxicomanies aux multiples pharmacomanies médicamenteuses représente en quelque sorte un phénomène de banalisation, bien que la frontière soit difficile à établir entre ces deux types d'attitudes. Le consommateur abusif d'amphétamines est certes un toxicomane ; mais comment définir celui ou celle qui use et abuse quotidiennement, et pendant des années, d'un banal tranquillisant ! Tout au plus peut-on avec Magnien⁴ proposer quelques distinctions et tenter d'établir un « profil » statistique de chaque cas : si la toxicomanie touche surtout de jeunes garçons qui s'y adonnent de manière discontinue, recourant à plusieurs substances et se droguant souvent en groupe à la recherche d'un « flash momentané, la pharmacomanie touche préférentiellement des femmes plus âgées recourant quotidiennement au même médicament, consommé à domicile en vue de maintenir un état constant de bien-être. Les jeunes toxicomanes sont en quelque sorte les « vaincus d'avance » d'une société à laquelle ils ne réussissent pas à s'intégrer. Les pharmacomanes au contraire continuent de lutter pour rester à flot et recherchent dans le médicament une solution thérapeutique à leur problème. Les toxicomanes souffrent surtout des conflits de génération ou des conflits avec leurs parents, les pharmacomanes plutôt de conflits conjugaux... Toxicomanes et pharmacomanes illustrent donc deux attitudes différentes face aux problèmes d'adaptation que les sociétés industrielles en rapide mutation imposent à leurs populations.

Mais cette distinction est plus théorique que pratique; les adolescents font preuve d'une imagination sans limite lorsqu'il s'agit d'inventer de nouveaux mélanges actifs : en 1979, on hospitalisait à Metz cinq jeunes gens qui venaient d'ingurgiter un « potage fait de tabac blond, de tisane et de médicaments. Et les médicaments ne viennent pas toujours de l'armoire à pharmacie familiale : prescriptions complaisantes ou abusives, vols et falsifications d'ordonnances, cambriolages de pharmacies sont devenus monnaie courante ; en 1979, on signalait 1300 de ces cambriolages, dont 170 avec attaques de personnes. Le nombre annuel de cambriolages semble d'ailleurs fluctuer en fonction de l'état du marché illicite de l'héroïne et le métier de pharmacien, considéré par excellence comme paisible et « sécurisant », ne l'est désormais plus du tout. Lorsque l'extension des toxicomanies converge avec celle de la délinquance, les pharmaciens détenteurs de produits convoités sont en première ligne.

Et, faute de drogues ou de médicaments, le toxicomane en herbe ne s'avouera pas vaincu pour autant. Il pourra toujours recourir à la vaste gamme des « inhalants » : anesthésiques comme éther, solvants à usages commerciaux et industriels entrant dans les colles, vernis, peintures, matières plastiques et « sprays divers, aérosols d'usage ménager, etc. Tous ces produits, bien qu'appartenant à des familles chimiques fort diverses, agissent comme des anesthésiques généraux, produisant d'abord une excitation puis une dépression du système nerveux central. Très répandu en Suède et dans les pays anglo-saxons, leur usage se répand rapidement en France dans les

populations très jeunes (de 7 à 17 ans), surtout chez les garçons qui respirent des colles pour rustines ou du trichloréthylène technique contenant de fortes proportions de tétrachlorure de carbone ; 8 décès par overdose ont été constatés en 1979 (dernières statistiques disponibles).

Et le maire d'Avignon de prendre récemment un arrêté interdisant la vente de colle aux mineurs de moins de seize ans, pour endiguer la propagation véritablement épidémique de cette dangereuse pratique sur le territoire relevant de sa juridiction.

Des sex-shops enfin, et des boîtes de nuit à prix relativement moins élevé, offrent le fameux « poppers », excitant cardiaque dont l'inhalation est sensée accroître considérablement les performances et les sensations sexuelles. Importé des Etats-Unis, ce nouveau produit vient s'ajouter au riche achalandage desdits sex-shops en aphrodisiaques réputés – ou plutôt en produits réputés aphrodisiaques – et vendus fort cher, sans que quiconque ait jamais pu prouver le moins du monde le bien-fondé de leur réputation ! En effet, aucune preuve scientifique solide n'a pu jusqu'ici être apportée en faveur de leur efficacité... elle-même difficilement « mesurable » ! Pourtant, il est probable que certains végétaux possèdent de telles propriétés, mais ce ne sont pas toujours ceux qui sont actuellement utilisés dans ce but. Un inventaire minutieux des plantes actives utilisées de par le monde resterait à faire pour tenter de mieux cerner ce domaine dont les contours restent flous, voire insaisissables. Ainsi ne dit-on pas que tel antidépresseur récemment apparu en pharmacie et d'usage courant aujourd'hui aurait de puissants effets aphrodisiaques qui se manifesteraient notamment 24 heures après son ingestion ?...

Tel est le triste bilan des toxicomanies de tous ordres en ce pays. Mais qu'en sera-t-il demain ?

Dans un rapport prospectif sur l'état de la médecine en l'an 2000, le service de santé britannique estime que la tendance à l'évasion chimique ne fera que s'aggraver.

Des drogues telles que le LSD perdront sans doute la faveur des jeunes auxquels elles ne procurent souvent que peu de sensations, sinon des crises d'angoisse mortelle. Mais elles seront remplacées par de nouveaux produits de synthèse, modifiant, pacifiant ou réconfortant l'humeur :

L'usage social des médicaments sera, dit ce rapport, considéré comme légitime au même titre que l'usage des drogues naturelles de notre temps que sont le tabac, l'alcool, le thé et le café, et dont les risques pour la santé ont été sous-estimés. Cette ère nouvelle de l'histoire du médicament a d'ailleurs été inaugurée par l'utilisation des contraceptifs, dont l'objet n'est plus de guérir le malade mais de préserver les bien-portants du fardeau de la natalité. Ainsi, les frontières entre drogues et

médicaments auront-elles tendance à devenir de plus en plus imprécises, causant des problèmes techniques, éthiques, moraux et politiques dont il est difficile aujourd'hui encore de mesurer toutes les conséquences.

Devant la montée des périls, les pouvoirs publics s'émeuvent ! Leur « émotion » fait même quelque bruit. La télévision, la radio, la presse s'en mêlent. Partout, il n'est question que de drogue. Bref, on se penche sur le problème. On réunit des groupes de travail ; on sollicite des experts ; on prépare des mesures ; on envisage des sanctions... naturellement exemplaires (les sanctions sont toujours exemplaires). Malheureusement, l'exemple est peu suivi. Les journalistes font des « papiers » et les hommes politiques des discours ! L'opinion s'alarme, le bon peuple s'inquiète ; qu'il se rassure : en haut lieu, on « suit » l'affaire.

Mais voilà déjà un aveu de faiblesse : les affaires que l'on « suit » sont généralement celles qu'on ne réussit pas à « conduire » comme on le voudrait ! Pourtant, la prise de conscience existe et de sérieux efforts sont tentés. A la hâte, on rédige des textes, on améliore l'information, on renforce la répression, on adapte l'arsenal juridique, on développe la solidarité internationale. La chasse à la drogue se développe ; chaque jour amène de nouvelles « prises ». Mais rien n'y fait : le mal est contagieux et gagne du terrain. Il conviendrait, semble-t-il, de le juguler à la source. Car les drogués sont évidemment moins coupables que leurs fournisseurs. En revanche, ceux-ci sont infiniment plus puissants et mieux organisés que leurs victimes !

Il n'entre pas dans notre propos de développer ici les aspects juridiques du problème. De nombreux ouvrages ont été consacrés à la législation nationale ou internationale, à la lutte contre la drogue ou à la rééducation des drogués.

Laissons aux juristes, aux médecins et aux spécialistes le soin d'en traiter avec expérience et compétence.

Pour nous, une question demeure : la drogue, pourquoi ?

¹ *Suicide, mode d'emploi*, éd. A. Moreau.

² De l'anglais « screen » = tamis, cible. Le « screening » est une méthode de sélection expérimentale des molécules qui ne retient que celles douées d'activités favorables.

³ Le Royaume-Uni a connu en 1968 une forte vague d'intoxication aux amphétamines. Les pharmaciens ont réagi en stoppant brutalement la vente au détail de ces médicaments et le corps médical s'est plié à cette décision, plus ou moins spontanément.

⁴ J.-L. Magnien, *Analyse comparée de quelques aspects de la pharmacomanie et de la toxicomanie actuelle*, Thèse Pharmacie, Lyon, 1975.

CHAPITRE 16

La drogue : pourquoi ?

Une constatation s'impose d'emblée : la drogue est une affaire de jeunes. Les toxicomanes d'aujourd'hui ont entre quinze et trente ans : c'est un fait nouveau. Une seconde constatation, plus pessimiste encore, s'impose ensuite : les toxicomanies sont en pleine expansion. Tous les chiffres et toutes les enquêtes concordent à ce sujet¹. Bien qu'il soit impossible d'avancer des statistiques précises, on estime en France à plusieurs dizaines de milliers les consommateurs réguliers en 1982. Le phénomène « drogue », dont l'extension ne cesse de s'affirmer depuis les années 60, prend une ampleur encore jamais connue. Au cours de ces deux dernières décennies, la « clientèle » s'est profondément transformée : les adolescents, les étudiants, les marginaux de tous les milieux se sont substitués aux consommateurs traditionnels des milieux littéraires, artistiques, mondains ou prétendus tels des grandes métropoles.

Or les jeunes expriment les poussées les plus avancées et les plus prospectives du mouvement de vie. Ils marchent devant nous, ils restent après nous, ils sont notre futur. D'eux, de leur évolution, dépendra l'avenir de notre monde et du monde.

Le retour au primitif

Une importante fraction de la jeunesse demeure incapable de se situer dans une société où elle ne se sent pas intégrée. Et les systèmes « en exercice – marxisme, socialisme, libéralisme ou capitalisme –, ne véhiculent plus à ses yeux aucune espérance.

Car si le progrès économique, désormais unique moteur de l'action politique, prétend libérer l'homme des servitudes ancestrales de la nature et de la terre, c'est pour mieux l'enchaîner à celles de la société. Là où l'on parlait jadis des champs, « de la pluie et du beau temps », on évoque désormais ces nouvelles fatalités, non plus naturelles mais sociales, que sont l'inflation et le chômage. Tandis que s'éloignent, pour la plupart de nos contemporains, les lourdes contraintes de la nature qui clouaient jadis le paysan à la terre, la société étend chaque jour davantage son emprise sur le plus insignifiant de nos comportements, par l'intermédiaire des stéréotypes qu'elle crée et entretient au moyen des média et de la publicité.

Or, le refus des contraintes et l'aspiration à une plus grande liberté individuelle paraît être la revendication première de la jeunesse. L'état de provocation permanente dans lequel les adolescents placent les adultes s'explique d'abord par cette volonté de s'affirmer dans leur identité et dans leur différence, d'affirmer leur moi avec vigueur en face de toutes les idées préexistantes, fût-ce par l'adoption de comportements collectifs eux-mêmes entièrement stéréotypés. Parmi ces comportements, défis à l'ordre établi, le désir de faire toutes les expériences, de transgresser tous les interdits est particulièrement significatif. C'est dans cette perspective que se situe le recours à la drogue, dont on peut dire qu'un adolescent sur deux a fait au moins une fois

l'expérience.

Mais il y a drogue et drogue, et l'on ne saurait analyser de la même manière le comportement d'un héroïnomane invétéré et celui d'un fumeur de chanvre occasionnel. Dans l'un et l'autre cas, cependant, des signes régressifs se révèlent que les apports récents de la psychologie permettent de mieux saisir.

L'héroïnomane soumet son comportement au seul « principe de plaisir », première manifestation du Moi chez le petit enfant. Son univers mental est centré sur son désir, comme celui du nourrisson sur le sein de sa mère. Il manifeste une forte tendance narcissique et un profond désintérêt pour le monde qui l'entoure ; désintérêt qui se transforme en agressivité lorsque la société prétend s'arroger le droit de lui confisquer l'objet de sa passion. Psychiatres et psychanalystes ont bien mis l'accent sur cette profonde déviation de l'élan vital, sur l'incapacité foncière du drogué à réprimer son désir, sur la lente substitution du plaisir toxicomane à toute autre forme de plaisir, fût-il sexuel. Car la stimulation de la sexualité par la drogue est un mythe : beaucoup de drogués régressent au contraire vers des formes de sexualité typiquement infantiles.

Mais le retour à l'enfance va plus loin ; c'est à l'enfance de l'humanité que la drogue, d'une certaine manière, nous reconduit ! Si l'art et la mode tentent parfois de ressusciter telle ou telle « Belle Epoque », c'est bien plus loin encore dans le passé que la drogue nous ramène, comme l'illustre d'ailleurs parfaitement le mouvement hippie.

Leur manière de vivre évoquait en effet, par bien des points, le rituel des sociétés traditionnelles sans doute trop promptement qualifiées de « primitives » par notre orgueilleuse prétention à être le centre du monde : recours à la drogue bien sûr, si caractéristique, on l'a vu, de ces sociétés, mais aussi organisation sociale de type tribal valorisant la bande et le clan, goût de la fête et du happening, déguisements étranges devenus parures quotidiennes, délires collectifs sous l'empire de rythmes endiablés et de mélodies ésotériques ; danses saccadées et frénétiques évoquant les transes et danses de possession ; percussion battant au rythme du tam-tam ; longue crinière flottant sur le visage (le Noir, défavorisé sur ce plan par la nature, remplace sa chevelure défaillante par les masques à franges).

Cette musique dite « moderne » est en fait la plus ancienne du monde puisque son inspiration s'enracine dans les traditions négro-africaines – bien qu'elle nous atteigne *via* l'Amérique, dont nous importons tout et d'abord, hélas, notre civilisation ! Elle consomme d'énormes quantités d'énergie chez ceux qui la produisent et chez ceux qui l'écoutent. A cet égard, elle est en soi une drogue. Une drogue que les plantes n'aiment pas, puisqu'elles préfèrent Bach et les rythmes doux et voluptueux de la musique de l'Inde... Ainsi la musique des jeunes symbolise-t-elle étonnamment l'éternelle tentation de l'Occident à s'étourdir dans le rythme, dans l'action, à vivre en dehors de soi-même. Sa production exige de surcroît des techniques et des engins hautement sophistiqués : autre « retombée » de la société technicienne que pourtant l'on conteste !

Mais d'autres influences interfèrent, notamment l'indienne qui nous valut, à l'époque, costumes à franges et bandeaux au front. On ne soulignera jamais assez le rôle symbolique du vêtement : il exprime dans « sa version indienne », devenue

aujourd'hui la version « ample », le besoin d'espace, de vie libre, de nature, le refus de toute contrainte, y compris et surtout au niveau du corps, et un retour inconscient aux jeux de l'enfance. Dans sa version « cow-boy », devenue aujourd'hui « jean's cuir », plus sexualisée car elle moule le corps et éveille les phantasmes fétichistes, elle extériorise l'agressivité et représente une version « douce » de ces symboles de brutalité et de violence absolue que sont les fameux « anges de l'enfer », pétaradant sur d'énormes motos, sous-produits parfaitement démoniaques de la société américaine dont le cinéma se repaît... On pourrait à leur égard transposer le mot d'un célèbre botaniste américain qui, s'agissant de la corruption de la classe politique de son pays à l'époque de la prohibition, disait : « La pensée des hommes politiques trouble le charme de mes promenades. » Les anges de l'enfer américain ont une manière encore plus directe de troubler le charme des promenades des honnêtes gens. En vérité, l'habit fait le moine, et plus qu'on ne le pense !

D'inspiration indienne aussi, les réunions rituelles que les hippies organisaient autour d'un « calumet » de marijuana passant de main en main, célébration quasi liturgique où se décèle une incontestable recherche de sacré. Ce partage de chanvre produit d'ailleurs des effets tout à fait conformes à l'éthique hippie, comme l'ont montré les expériences effectuées à Dakar par le pharmacologue Giono-Barbert : lorsqu'on donne de la nourriture à un groupe de singes, ceux-ci y accèdent conformément à l'ordre hiérarchique, les dominants se « servant » les premiers, les autres venant ensuite ; si la quantité de nourriture disponible est réduite, ces derniers en font les frais. Car la loi du plus fort joue ici dans toute sa rigueur. Mais si les singes ont été préalablement soumis aux effets du chanvre, la hiérarchie s'estompe en même temps que s'évanouit l'agressivité, et une sorte d'étrange convivialité s'institue entre les individus du groupe dont les rapports sont alors profondément modifiés. Les singes célèbrent eux aussi, à leur manière, la liturgie du chanvre.

Indienne enfin, cette haine de l'« homme blanc » qui prend ici le visage de ceux qui incarnent le système, policiers abhorrés pour ce qu'ils sont censés représenter d'autorité répressive et d'activisme destructeur.

Dans cette perspective, la drogue est donc un retour à l'enfance, une aspiration confuse au passé, à des modes de vie que les sociétés modernes éliminent inexorablement. Elle conteste la raison, et même « l'âge de raison ». Elle se veut dépassement du champ étroit de la rationalité et de la quotidienneté, orgasme momentané et libérateur, ne serait-ce que pour quelques instants. Il est d'ailleurs significatif que son irruption dans nos sociétés a coïncidé avec le déferlement massif de la vague de « libération sexuelle », autre caractéristique de notre temps.

Il est notoire que la sexualité génitale conserve chez l'homme, comme dans toute espèce animale ou végétale, des caractères archaïques. Car la vie est prudente : vu les risques encourus dès lors qu'il y va de la survie d'une espèce, elle n'avance qu'à coup sûr et toujours avec une sage lenteur. De sorte que les mécanismes de la reproduction sexuée évoluent beaucoup moins vite que les autres caractères². Qui pourrait nier la primauté des couches les plus profondes et les plus anciennes du cerveau dans

l'expression de la vie sexuelle, dont les pulsions échappent plus que toutes autres à l'emprise de la raison ? Que ces pulsions s'expriment librement, et une sorte de désordre généralisé s'installe que toutes les sagesse et toutes les civilisations ont essayé, tant bien que mal, de « canaliser ».

La drogue, parce qu'elle est retour au passé, produit les mêmes effets : elle favorise l'extériorisation de comportements ancestraux et les manifestations de ce qu'il y a de plus archaïque dans l'homme. Et c'est précisément ce que lui demandent, dans de nombreuses sociétés traditionnelles, ceux qui s'en réservent l'usage.

Une séquence télévisée consacrée aux Indiens d'Amazonie montrait bien cette temporaire éclipse du moi existentiel sous son influence. Un chaman jusqu'alors sain d'esprit consomme un philtre végétal ; bientôt il grogne, s'ébroue, se frotte aux arbres, souffle et soupire bruyamment. Aucun son humain n'échappe de sa bouche. Puis il s'affaisse, se tasse sur lui-même dans une attitude typiquement simiesque. Sous l'empire de la drogue, cet homme mimait spontanément des attitudes profondément primitives.

Plus suggestif encore est le recours à la drogue des populations traditionnelles du Nigeria et du Dahomey. L'ethnologue Pierre Verger³, éminent spécialiste des traditions vaudous, souligne le rôle joué par des préparations végétales dans le déclenchement des trances et danses de possession chez les peuples yoroubas. Sous l'empire de ces drogues, dont l'utilisation s'accompagne d'un cérémonial rituel où la magie du verbe et les incantations jouent aussi leur rôle, le sujet entre en transe et revêt la personnalité d'un de ses lointains ancêtres. L'état second dans lequel il est ainsi plongé ne serait, aux yeux des Yoroubas, que la résurgence d'une personnalité latente, sous-jacente, virtuelle en quelque sorte, mais néanmoins présente dans les « structures » mentales de l'individu. Bref, les plantes magiques, ici encore, ressuscitent le passé et révèlent l'inconscient.

Vue sous ce jour, la drogue apparaît comme un signe, un clignotant rouge annonçant un péril menaçant. Les tendances régressives qu'elle révèle expriment confusément une profonde incapacité d'adaptation à un monde devenu inhumain et à une société qui privilégie « l'avoir, le savoir et le pouvoir » au détriment de « l'être ». Elle est peut-être une réaction de « feedback »⁴, un coup de frein de la vie qui se défend et refuse l'asservissement à la machine ou à la technique. Réaction profondément signifiante qui appelle une prise de conscience et un ressaisissement. Car l'homme, par la cadence et les modalités de son expansion, menace les grands équilibres naturels et met en péril sa propre vie. La dégradation de la nature et le gaspillage des ressources planétaires sont des signes suffisamment éloquents de cette évolution.

Le recours (on devrait dire le retour) à la drogue signe donc une crise de rejet. Avec l'engouement massif pour l'ésotérisme sous toutes ses formes, la musique, le sacré, la danse et toutes les expériences dites « d'élargissement de la conscience », elle est surrection de l'irrationnel, jaillissement venu des profondeurs.

Peut-être est-elle aussi le signe d'une tentative d'émergence de l'hémisphère droit de notre cortex cérébral, dont nous venons d'apprendre récemment qu'il serait le siège de

la création artistique, de la pensée intuitive et synthétique, du langage symbolique et mythique et de l'approche empirique du savoir, cette autre voie de la connaissance. Voie promue dans toutes les sociétés traditionnelles et préscientifiques, mais inhibée dans les sociétés avancées qui, depuis Descartes, s'acharnent à développer, jusqu'à l'hypertélie⁵, l'hémisphère gauche du cerveau, siège du raisonnement logique, de la pensée déductive et analytique, du langage écrit et de l'approche scientifique et technique du réel. Or, depuis quelques décennies, l'écrasement du cerveau droit, pascalien pourrait-on dire, ne va pas sans vives réactions. Et l'on ne s'étonne pas de voir fleurir comme à l'envi, émergeant d'une société saturée de matérialisme, de scientisme et de rationalisme, ces aspirations nouvelles au spirituel et au sacré dont la drogue pourrait bien n'être qu'une forme dévoyée et dégradée.

Mais il y a plus. La civilisation de la technique, du son et de l'image nous éloigne chaque jour davantage du modèle ancestral des civilisations de la terre et du livre. L'excès de technicité et de rationalité entraîne une violente crise de rejet, tandis qu'émerge ici ou là une autre manière de sentir ; c'est ce qu'exprime, parfois maladroitement, le discours écologique qui n'est malheureusement souvent au vécu écologique, que ce qu'est l'homélie à la sainteté.

Or, d'une certaine manière, les mutants sont parmi nous. On en décèlera d'étonnants et de très performants chez certains marginaux dont les valeurs premières sont le respect de la nature, des plantes et des animaux, mais aussi d'autrui ; le respect de la différence sans qu'aucun jugement ne vienne s'interposer à aucun moment ; une profonde soif de spiritualité, vécue en communauté, dans une ferveur qui rappelle parfois l'église des premiers siècles ; une vie simple, humble et saine, en marge des circuits de la production et de la consommation, qui s'accommode de ressources parfois incroyablement modestes, mais jugées suffisantes à un réel épanouissement de l'être. Tels sont quelques-uns de ces comportements novateurs, repérés parmi d'autres, que certains pionniers, isolés ou en groupe, ont choisi de vivre pour eux-mêmes, mais non point d'imposer, inaugurant ainsi un ordre post-industriel qui pourrait être celui de demain, si quelque catastrophe devait venir anéantir le monde dans lequel nous vivons.

Ici, le sentir et l'agir semblent évacuer les efflorescences de la pensée conceptuelle et rationnelle, comme s'il montait des profondeurs même de l'humanité un puissant instinct de conservation, si heureusement préservé dans les races anciennes et si tragiquement évacué par ces sociétés collectivement suicidaires que sont devenues les sociétés modernes. On comprend mieux cela en vivant au contact d'un Indien, d'un nomade issu de quelque tribu saharienne, ou d'un vieillard afghan, qu'à travers les conversations mondaines de nos salons.

Le recours à la drogue s'inscrit dans ces mêmes perspectives, même si les résultats sont désastreux. Car, au départ tout au moins, il témoigne souvent d'une volonté de s'affirmer et de vivre autrement.

Une crise de rejet

Avides d'expériences nouvelles, fuyant la monotonie quotidienne au nom d'une

revendication vitale de liberté, les jeunes secouent le joug de ce qu'ils considèrent comme encombrant ou aliénant : la domination de l'argent, des idéologies et du pouvoir ; les morales traditionnelles, paravents de tant d'hypocrisies ; l'autorité et la hiérarchie qui couvrent trop souvent l'injustice; le travail et l'effort qui profitent trop exclusivement – tout au moins le pensent-ils – à quelques-uns. De cette crise de rejet, la loi, les religions, la politique, les principes font les frais. Ils s'en débarrassent comme d'un vernis, d'une gangue encombrante déposée par les siècles.

Mais, lorsqu'au terme de cette estimable entreprise de désaliénation tombent les dernières structures, qu'est-ce qui surgit de cette gangue millénaire? Qu'y a-t-il sous l'épaisse couche de principes, de préjugés et de tabous ? Que subsiste-t-il quand, débarrassé de toutes contraintes, on se croit enfin « libre » ? Un «singe nu», conduit comme tout être vivant par le seul principe de plaisir, et pourtant contraint, ici et maintenant, partout et toujours, par son contraire : le principe de réalité. Un primate mutilé, incapable de se fier à un instinct désormais inapte à le conduire ! Sous le néoencéphale contesté, le paléocerveau de nouveau fait surface !

Ainsi, à force de refuser toute contrainte et de se référer inconsciemment à des modèles du passé – d'ailleurs faussement interprétés, car les sociétés traditionnelles ont aussi leurs contraintes, et souvent très rigides –, on réveille l'animal que toutes les civilisations, au long des siècles, ont essayé et de domestiquer et de faire grandir ! Car l'homme accompli, l'homme achevé, l'homme libéré est en avant de nous, dans le futur lointain d'une longue évolution où l'émergence humaine, si elle doit réussir, nous conduira un jour ; derrière, il n'y a que le tumulte de la Vie qui monte des profondeurs du temps ! Et cet homme de demain est au-dedans de nous comme une graine qu'hélas l'immense majorité des êtres, incroyablement distraits par les « bruits du monde, ne savent ni faire germer ni faire grandir.

Or, au fur et à mesure que l'homme se coupe et s'éloigne de la nature et de la terre, les régulations ancestrales de ses conduites et de ses moeurs se relâchent, d'où une fragilité et des risques accrus. Les ethnologues ont insisté sur l'existence des mécanismes régulateurs dans l'emploi des drogues que font les sociétés primitives, comme si une invisible frontière séparait le permis du défendu, le possible du dangereux. Chez eux, l'usage de la drogue est toujours soumis au contrôle de la coutume. Ce sens inné des limites, fruit d'une expérience millénaire, s'est perdu au cours des siècles de civilisation qui nous séparent des origines. D'où les excès constatés aujourd'hui, les « overdoses » meurtrières qui jalonnent de larmes, de cadavres et de sang les chemins de Katmandou ou d'ailleurs.

En réalité, la dialectique de la liberté et de l'autorité sous-tend l'histoire humaine ; c'est vrai de l'éducation de l'enfant, c'est vrai aussi de la croissance de l'espèce. Qu'un déséquilibre apparaisse entre ces deux pôles en tension et l'homme régresse : trop de discipline ou d'autorité l'aliène et le dessèche – cela, c'était hier. Mais la réaction est puissante et le pendule dépasse son point d'équilibre : quand la liberté devient licence, l'homme se « défonce », se brûle ou se dissout. Car il ne peut se construire et se maintenir que dans l'effort créateur, échappant alors au double risque de se durcir

comme le cristal ou de se dissiper comme la fumée⁶.

Mais l'effort créateur suppose un projet, une espérance mobilisatrice. C'est bien ce dont nos sociétés nous privent le plus ! Faute d'un minimum de valeurs communes, il n'y a plus de civilisation. Or, « l'humanisme horizontal », fruit d'une certaine évolution de la pensée moderne, aboutit, après la « mort de Dieu », à la négation de l'homme lui-même, comme on le voit bien avec les philosophes structuralistes ! Et la philosophie tout entière chante ses hymnes à la désespérance. Faute de « raisons de vivre », à quoi bon, se demande déjà l'Américain d'aujourd'hui, avoir « largement de quoi vivre » ?

Telle est bien la question que se posent tant de jeunes, surtout dans les milieux populaires⁷ à cette différence près qu'ils n'ont généralement pas « largement de quoi vivre », et parfois même rien pour vivre. L'incantation au chômage aidant, c'est bien dans une situation d'angoisse et de désespoir que ce monde les plonge. Comment alors s'étonner que ces fruits amers de la société d'abondance, que nous avons enfantés, nous désorientent à ce point ?

L'angoisse du néant se traduit par un état de fatigue permanente, physique et psychique ; beaucoup de jeunes sont faibles, sans tonus et sans moral. Elle se double de l'angoisse de ne pouvoir communiquer avec le monde des adultes, inatteignable et étranger, angoisse au moins égale à celle des parents qui ne se reconnaissent en rien dans leurs propres enfants. Car aux classiques conflits de générations, aussi vieux que l'homme lui-même, s'ajoute désormais une formidable rupture culturelle, sans doute sans précédent dans l'histoire et qui se traduit par une modification radicale de tous les systèmes de valeurs et de références. La communication entre générations s'en trouve lourdement hypothéquée, encore que les jeunes éprouvent également une grande difficulté à communiquer entre eux. La plupart, en effet, n'échangent plus guère par la parole, et moins encore par les idées : ils baignent dans la musique, leur musique, qui est leur seul commun dénominateur ; leur vocabulaire est squelettique, comme l'est aussi leur capacité d'exprimer des affections, dont ne semblent bénéficier durablement que leurs animaux, chiens et chats, ou éventuellement leurs peluches, aujourd'hui très à la mode. L'animal en peluche, fétiche adoré de tant de jeunes, est un autre signe, étrange et saisissant, de régression : la peluche ne bouge pas, aussi peut-on se blottir contre elle pour s'endormir. Un animal, un gros chien, ferait certes le même usage, car son affection est sûre et sa fidélité légendaire ; malheureusement, il bouge et paraît de la sorte inutilisable pour cet usage. Quant à un ou une partenaire, non seulement il ou elle bouge, mais ses affections sont incertaines, soumises aux caprices de l'instant, et sa fidélité pour le moins aléatoire... Mieux vaut donc une peluche ! En revanche, les rapports avec leurs partenaires, tous sexes confondus, sont éphémères, et l'idée du divorce accompagne tôt ou tard celle du mariage, rendant celui-ci précaire et aléatoire.

Les copains, aléatoires et éphémères eux aussi, sont légions, mais les amis sont rares. Aucune relation durable n'est considérée comme possible, même quand elle est vivement souhaitée.

Le poids très lourd de plusieurs millénaires de civilisation méditerranéenne étant, en une seule génération, brutalement supprimé, la nature reprend ses droits, qui semble

accorder une certaine primauté à la femme, contrairement à ce que les hommes s'obstinent à croire sans en vérité toujours y croire tout à fait : aussi voit-on plus souvent qu'autrefois les filles mener le jeu, choisir puis « jeter » leur partenaire avec une désinvolture jusqu'ici considérée comme l'apanage du sexe fort. Sans doute n'est-ce pas un hasard si un récent best-seller, dont le titre dit bien ce qu'il veut dire : « *Moi d'abord* », est-il écrit par une très jeune femme. Chacun est ainsi un petit moi, un petit « moi d'abord » qui, à l'instar d'une boule de billard, se heurte à d'autres « moi d'abord » : et chacun entend bien faire ce qui lui plaît, dans la limite certes qu'imposent les contraintes extérieures, mais en refusant toute contrainte intérieure ; et comme tous en font autant, heurts et agressions sont devenus les modalités ordinaires de la vie commune. Les querelles domestiques ne sont plus considérées comme une triste fatalité résultant des différences de caractères et de tempérament, mais comme la norme habituelle régissant la vie commune des petits « moi d'abord ». Il en résulte une grande cacophonie et une grande pauvreté relationnelle, qui engendre à son tour un sentiment de tristesse, d'amertume et de solitude. Les « boîtes » où l'on célèbre la grand-messe du Dieu Disco remplacent les temples et les églises ; les très jeunes s'y amusent, les plus âgés les regardent ; tous y goûtent un bonheur de vivre l'instant, sans passé ni avenir. Car beaucoup vivent dans un perpétuel présent, à l'instar des sages de tous les temps, mais sans aucun de leurs référents spirituels : philosophie de l'instant mais qui ne s'inscrit dans aucune tradition et ne débouche sur aucune libération de l'Être.

Dans ce vide sidéral, tragique et meurtrier, le maître mot devient « vivre vite et mourir jeune » ; autrement dit : jouir au maximum de la Jeunesse. Car la vie n'est plus un combat pour l'Être, mais un jeu dont il convient de se tirer aux moindres frais. Jeu passionnant lorsqu'on est jeune et beau, mais dangereux, car on ne lui connaît aucune règle ; jeu dont les désillusions et les amertumes alimentent la violence, la délinquance et l'agressivité.

Certes, tous croient à l'amour, tous espèrent consciemment ou confusément en un amour possible. Mais comment fonder et construire un amour autre que simplement cutané, sur l'assise fragile du petit « moi d'abord » ?

Au demeurant, ces jeunes vivent dans une pauvreté, une misère morale bien différente de l'idée que l'on peut se faire de ses 20 ans. Complètement désemparés, dénaturés, ils ne contestent plus, ils dégènèrent... Dans les formes les plus avancées et les plus tragiques de cette évolution puissamment régressive, les comportements les plus grossièrement primitifs se manifestent ; il s'agit moins alors de vivre que de survivre : un coin de lit, – car on couche à plusieurs et n'importe où – « de la bouffe et du sexe » y pourvoient... Le tout dans le plus complet désordre et si possible avec un joint⁸ ou de la colles⁹.

Au-delà de leurs conformismes, de leurs habitudes et de leurs attitudes, ces jeunes cherchent autre chose... même lorsqu'ils l'ignorent ! Insatisfaits dans un monde sans but, ils voudraient aller ailleurs « voir ce qui s'y passe » ; c'est leur manière à eux d'exprimer une aspiration confuse à aller plus loin. Mais ils ne connaissent pas le chemin.

Personne jamais ne le leur a montré. Car ces jeunes désemparés ne sont pas foncièrement différents de ceux des générations précédentes : l'homme ne change pas aussi vite ses structures mentales ! Simplement, ils sont totalement étrangers à la culture et à la tradition de l'Occident qui ne leur ont plus été transmises ; dans le tumulte et le bruit des sociétés de consommation, ils ne pourraient, de toute manière, plus les recevoir. « Déprogrammés », vides, ils sont pourtant sensibles, friables, en mal d'affection... Mais comment leurs parents pourraient-ils remplir ce vide, répondre à cette demande, alors même que, par un monstrueux et absurde paradoxe, ce sont eux désormais qui se doivent de refaire leur éducation au contact de leurs enfants et de leurs copains : on est « branché » ou on est « largué » ! Voilà bien la première civilisation de l'histoire où l'éducation fonctionne à rebours et où ce sont les vieux qui doivent, ébahis et émerveillés, recevoir et faire leurs les « valeurs des jeunes... C'est ce qu'on appelait jadis «le monde à l'envers ».

Quant aux valeurs essentielles de notre tradition occidentale, elles se sont évanouies, dissoutes en moins d'un demi-siècle, dans un environnement culturel particulièrement corrosif. La Bonne Nouvelle, reçue et transmise de siècle en siècle par des millions et des millions d'hommes de par le monde, perle de notre héritage, n'est plus pour la plupart qu'une station de métro proche de l'Opéra!

La fuite

Engagés dans l'aventure spirituelle, dans la quête de l'Être, dans un processus de profonde libération intérieure, les disciples de François d'Assise – saint parmi les saints – pérégrinaient en haillons à la recherche de Dieu. Ils furent les hippies du Moyen Age et déroutèrent leurs contemporains qui ne pouvaient se reconnaître dans leur démarche. Dans les années 1960, bien des jeunes en firent autant, quittant leur pays, leur foyer, leur travail, et il est regrettable qu'il faille déjà, dix ans plus tard, parler d'eux à l'imparfait. Pèlerins des temps modernes, ils cheminaient, hirsutes et en haillons, et se regroupaient en vastes rassemblements à Wight, à Bétel ou à Woodstock où la fumée du cannabis s'élevait comme les nuages d'encens d'une concélébration solennelle ! (D'autres, il est vrai, allaient à Taizé...) Il n'était question dans leurs propos que de paix et d'amour ; une étrange douceur flottait dans leurs regards. Ils nous apprenaient une certaine forme de tolérance et communiaient dans le partage fraternel d'une cigarette de chanvre. Ces pionniers du mouvement écologique, acceptaient l'inconfort, méprisaient la richesse, se moquaient des sarcasmes, recherchaient la nature, le soleil et les fleurs. Une soif intense de sacré les habitait, qui les conduisait aux sources des religions de l'Inde ; mais parfois aussi aux cultes barbares des paganismes antiques dans lesquels la drogue occupait une si large place. On le vit bien avec la résurgence des meurtres rituels dans l'Etat le plus riche du plus puissant pays du monde¹⁰! Et ce recours au sacré à travers ses expressions les plus ancestrales et parfois les plus horribles est un autre signe de retour en arrière.

Aujourd'hui, les hippies ont disparu, mais la drogue se répand.

Ce courant puissant qui s'enfle sous nos yeux, nul n'en connaît le sens, nul n'en connaît le terme. A la poursuite d'insaisissables espérances, une jeunesse vacillante

cherche sa voie. C'est la traversée du désert. Mais aucune terre promise ne point à l'horizon, aucune joie n'illumine le regard, aucune promesse ne conforte le coeur. Tristesse d'un rêve de libération qui échoue, faute d'un libérateur. Illusion d'un jaillissement généreux qui s'enlise. Lente désintégration des forces imaginatives et créatrices, dans une langoureuse somnolence de l'esprit. Serait-ce la décadence ?

On pense à la Grèce : ces adolescents sont beaux, et la plastique corporelle ne souffre en rien du délitage des mœurs; une certaine tendance à la féminisation¹¹ se dessine, moins dans les coutumes vestimentaires ou capillaires, qui ont suffisamment évolué au cours de l'histoire pour qu'on se garde d'en tirer de trop hâtives conclusions, que dans l'évidente dévirilisation des mâles. Faute d'avoir à lutter pour survivre, la race s'amollit ; on pense aussi à ces cultures bactériennes qui dégénèrent sur un milieu trop riche, par manque de compétitivité! Mais, au fait, quelle résistance offrirait cette tendre pâte humaine si quelque horde barbare venait à déferler sur elle ? N'irait-elle pas grossir la masse informe et flottante de tous ceux qui cherchent aujourd'hui le salut dans la fuite ?

La drogue est l'un des signes tangibles de ce processus de fuite. Bien plus, elle est même un processus d'exclusion : on quitte la société par la drogue¹². Y recourir, c'est transgresser un interdit, et manifester par là une entière indépendance à l'égard d'institutions sociales récusées en bloc. Entre le drogué et la société, un cercle vicieux s'enclenche : pour limiter l'extension du fléau, les pouvoirs publics édictent des lois plus strictes et recourent à des sanctions plus sévères. Mais, en même temps, ils renforcent l'interdit et, du même coup, le prestige de qui le transgresse. Ainsi, la faiblesse, voire la lâcheté du drogué se pare-t-elle du panache des héros. Evolution quasi mécanique qui entretient et structure, en marge de la vie sociale, ce microcosme isolé et original qu'on appelle l'univers de la drogue.

Ce processus spontané d'exclusion se développe comme un cancer ; il s'étend à une cadence accélérée et produit au sein de l'organisme social une rupture d'équilibre par perturbation des automatismes régulateurs, véritable détraquage du principe d'organisation. Combien faut-il de cellules cancéreuses pour déclencher le processus de multiplication en chaîne de manière irréversible ? A partir de quelle dose d'entropie¹³ la société risque-t-elle de s'effondrer? Sommes-nous sur le point d'atteindre cette cote d'alerte ? C'est le secret de l'avenir.

Or, la seule répression est incapable de juguler l'épidémie. Si régression ou décadence il y a, c'est dans ses causes qu'il faut tenter de l'atteindre, non dans ses conséquences.

Mais le terme de décadence est lui-même ambigu face à la généralisation et à la banalisation actuelle du phénomène « drogue ». Nous sommes loin, en effet, en ce début des années 80, des grands mythes qui marquèrent la génération « soixante huitarde ». Depuis lors, la drogue s'est largement répandue, vulgarisée et banalisée. Les fumeurs occasionnels de hachich ou de marijuana sont légions et ne cherchent plus autre chose, dans cette expérience qu'ils répètent au gré de leur désir, que la satisfaction momentanée du plaisir que procure un moment de détente et de fuite au-delà des

étroites limites de la conscience. Ainsi choisit-on désormais grâce aux drogues, et au moment opportun, la fuite en soi-même, la rupture du contrat social, le refus de l'encombrante présence d'autrui. Liberté ponctuelle, liberté au petit pied, libération de pacotille peut-être, mais qui permet de sauvegarder le territoire inviolable du moi, dans une société où se vérifie chaque jour davantage la fameuse loi du « moi d'abord ». La stupéfiante prolifération des *walkmen*, individus « hermétiquement musicalisés » qui déambulent dans les rues de nos cités comme s'ils étaient dans leur salon, n'est qu'une autre manifestation de ces comportements étranges où l'on fuit en soi-même, de cet individualisme forcené, en forme de sauve-qui-peut, si caractéristique de notre temps. La drogue elle-même qui, il y a dix ans, prétendait forcer les portes d'un nouveau monde, s'est tristement banalisée.

Il est profondément surprenant que la drogue ait pénétré massivement la jeunesse occidentale en même temps que celle-ci s'éveillait à des aspirations spirituelles que le mouvement hippie exprimait si parfaitement: Ce fait a pourtant paru tout à fait significatif au philosophe allemand contemporain Graf Durkheim qui, comparant la véritable expérience spirituelle à l'usage des drogues, écrit¹⁴ :

L'expérience d'une drogue peut vraiment vous faire regarder, vous permettre un coup d'œil au-delà du mur. Parce que la drogue endort le moi, vous dépassez tout à coup les limites de votre conscience normale... Plus l'expérience est « belle », plus on en sort avec le désir de la répéter. Toute la différence est là ! L'expérience légitime, elle, cherche tout à fait autre chose que la simple répétition. Elle fait naître en vous et éveille le désir d'une expérience toujours offerte grâce à une discipline, mais jamais captée d'une façon artificielle.

Ce n'est pas par hasard si l'Adversaire de la Vie se présente avec la drogue exactement au moment où l'Occident, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, s'éveille en grande masse à l'intériorité ! « Vous voulez faire une belle expérience ? Ce n'est pas si difficile qu'on vous le fait croire. Prenez un peu de cette substance et vous verrez, vous aurez la même chose sans effort... » Et voilà que toute une partie de la jeunesse actuelle tombe dans le piège de l'expérience factice et manque le chemin de la libération...

Et « l'Adversaire de la vie » sait bien ce qu'il fait, cet ange de lumière si habile à

égarer les hommes sur les grand'routes de l'illusion, débouchant sur de mortelles impasses. Car la drogue tue, comme le constate Dick Philip Kindrit¹⁵ dans un ouvrage saisissant exprimant sa propre expérience.

L'abus des drogues n'est pas une maladie ; c'est une décision, au même titre que la décision de traverser la rue devant une voiture lancée à vive allure. On n'appelle pas cela une maladie, mais une erreur de jugement. Et quand un certain nombre de gens s'y mettent, cela devient un style de vie – dont la devise, dans le cas présent, serait : « Prends du bonheur maintenant, parce que demain tu seras mort. » Seulement, la mort commence à vous ronger presque aussitôt, et le bonheur n'est plus qu'un souvenir. Il ne s'agit en somme que d'une accélération, d'une intensification de la vie telle qu'elle est vécue ordinairement (...).

Ce roman ne propose aucune morale ; il n'est pas bourgeois ; il ne prétend pas que ses héros ont eu tort de jouer au lieu de travailler dur ; il se contente d'énumérer les conséquences (...). La décision de traîner avec nos copains, de passer le temps en déconnant et en jouant avec nos cassettes, ce fut cela l'erreur fatale des années soixante. Et la nature nous est durement retombée dessus. Nous avons dû tout arrêter en affrontant l'horreur.

S'il y a eu « péché », il aura consisté en ce que ces gens voulaient continuer éternellement de prendre du bon temps. Ils ont été punis pour cela. Mais, je le répète, le châtement fut démesuré.

Puis l'auteur égrène comme une sinistre litanie tragique la liste impressionnante de ceux que la drogue a tués ou blessés pour toujours...

Drogue, science et transcendance ?

Mais il faut conclure, et c'est ici que se pose, in fine, la question qui domine toutes les autres. Peut-il y avoir vie sans projet, sans dépassement? Peut-il y avoir civilisation sans transcendance ? Sans aspiration à un « plus être » ?

Il n'est pas aisé de répondre à cette question, car la vie se suffit à elle-même et l'animalité de l'homme peut l'englober tout entier, produisant alors ces monstres un peu frustes, mais souvent si attachants à propos desquels on se demande où donc se loge l'humain en eux, tant leurs réactions paraissent dictées par la seule pression des pulsions et des instincts. Au fond, quoi de plus naturel que vivre et mourir? Bon nombre de sociétés trop hâtivement qualifiées de primitives ont trouvé dans leur propre modèle de représentation de la nature une explication satisfaisante et cohérente des forces qui s'affrontent et font l'univers. Là encore, on pense naturellement aux Indiens.

Mais nous vivons en Occident que d'autres traditions ont pétri depuis des millénaires.

Les apports de la psychologie moderne ont ébranlé dans ses profondeurs la civilisation occidentale, marquée par quarante siècles de tradition judéo-chrétienne. L'homme se découvre soumis aux déterminismes du milieu, dont il analyse les incidences sur ses raisonnements, ses croyances et son comportement. Il perçoit que les lois biologiques et écologiques s'imposent à tout être, du virus jusqu'à lui. Il prend conscience de l'absolue logique de la vie et de sa foncière solidarité avec tous les vivants. Il s'analyse comme un « produit » de l'évolution, ce qui restreint singulièrement la classique notion de liberté et remet en question l'idée qu'il se faisait jadis de sa propre nature.

Cette réflexion ne manque pas de retombées positives : elle éclaire l'Histoire d'une lumière nouvelle, la « naturalise en quelque sorte, et permet de situer à leur juste place les affrontements et les conflits d'hier et d'aujourd'hui; car, sous les idéologies qui les sous-tendent, se cache en réalité l'éternelle volonté de puissance des hommes, version sociale de la loi universelle de compétition et de sélection, à l'œuvre dans la nature comme dans la société. Cette capacité nouvelle d'interpréter, pour mieux les transcender, des rivalités séculaires, par la prise de conscience des conditions « écologiques » de leurs origines et de leur développement, cette autre manière de lire et d'écrire l'Histoire constitue une des grandes espérances des temps modernes. Et plus grande encore la prise de conscience, toute récente celle-ci, et qui commence seulement à éclore dans la littérature scientifique, du rôle déterminant des mécanismes coopératifs et des solidarités dans la promotion, le développement et la maintenance de la vie.

Or, plus la science progresse, plus l'horizon recule, tandis que s'effondrent les petites sécurités et les représentations enfantines de l'Univers. On conçoit que ces découvertes soient traumatisantes pour les générations adultes éduquées dans l'esprit du XIX^e siècle; car tout leur système de valeurs s'effondre en même temps que sont mis en question l'historicité et le caractère « scientifique » des imageries populaires du livre de la Genèse. Voici que l'anthropologue nous apprend qu'Adam semble bien n'avoir jamais existé ! et le botaniste d'ajouter que les pommiers ne poussaient point en Mésopotamie où la tradition situe pourtant le jardin d'Eden ! De sorte qu'il n'y eut probablement ni Eve, ni pomme¹⁶. Pour une époque totalement hermétique au langage symbolique et à sa signification profonde, voilà de bien douloureuses révélations, dont les plus jeunes ne manquent pas de se prévaloir pour étayer leur complète et triste ignorance des réalités spirituelles de la tradition occidentale. De là à jeter le bébé avec l'eau du bain, il n'y a

qu'un pas que beaucoup franchissent allègrement. Leur contestation est radicale et ils repoussent d'un même mouvement les pieuses « bondieuseries de leur jeunesse et l'éthique universelle de la révélation judéo-chrétienne – tout comme, d'ailleurs, la jeunesse intellectuelle d'une Afrique méditerranéenne ou d'un Orient très proche, la morale d'un Coran puisant aux mêmes sources millénaires.

D'où la crise de civilisation actuelle. Faut-il s'en réjouir? Faut-il la déplorer? Toute crise comporte des risques. L'homme moderne, grisé par son savoir, conquiert l'indépendance. Nulle surprise qu'alors soit contestée l'autorité d'un père que ses ancêtres nommaient Dieu.

Rendons à la science cette justice qu'elle nous apprend le comment des choses, par l'analyse des mécanismes qui déterminent la montée de la vie et de la pensée dans l'Univers. Mais faut-il pour autant confondre l'agencement de la machine et sa finalité ? Par un singulier paradoxe des temps modernes, la découverte du *comment* éclipse aujourd'hui la question du *pourquoi*. L'homme contemporain, profondément désorienté, matraqué d'informations contradictoires, renonce à saisir la finalité de son existence. Or, la science ne lui en révèle que les modalités. Les sciences et la philosophie heureusement réconciliées s'affairent à démonter la machine humaine, dont Freud a su si génialement desserrer les premiers boulons. Eblouie devant le remarquable agencement de sa propre structure, voilà l'humanité toute à la contemplation d'elle-même. Objet et sujet confondus, elle s'analyse, se dissèque, se perçoit en quelque sorte « du dehors »... comme elle pensait autrefois que Dieu la voyait. Ce Dieu-là en est mort, ou cette image de Dieu, car l'homme lui a ravi sa place.

Plus nous l'atteignons dans ses profondeurs, plus prodigieux nous apparaît l'Univers, plus souveraine la majesté du Temps, plus merveilleuse l'extraordinaire montée de la Vie, et plus impénétrable son mystère. Bienheureux « postulat d'objectivité grâce auquel la science moderne nous renseigne enfin sur nos origines, notre histoire et notre place dans la nature.

Ainsi s'effondrent nos petites images de Dieu, les dieux païens de notre passé, de notre ignorance, de nos commodités! Dieu merci! Car ces dieux-là n'existent pas!

Mais que la Science se garde d'accaparer la place libérée par la chute des idoles, car elle a aussi ses limites, comme l'homme dont elle procède. Elle s'attaque au palpable, au mesurable, au vérifiable. Elle sait beaucoup ; elle peut plus encore ! Mais l'homme veut savoir plus, toujours plus... *Plus outre...* Il veut savoir qui il est, pourquoi il vit. Une inéluctable et lancinante question monte de la nuit des temps, la même question depuis toujours : la mort, pourquoi? Cette prodigieuse machine à penser, pour quoi ? La plus belle machine de l'Univers : pour rien ? La science répond : « C'est ainsi. » L'homme insiste : « Pourquoi ? » Et la science rétorque : « C'est le fruit du hasard et de la nécessité ».¹⁷ L'homme insiste encore : « Mais qui a fait le hasard, qui décide de la nécessité ? Quelqu'Un ? Personne ? La science alors se tait; elle n'a plus rien à dire; on quitte là son domaine. Car il ne lui appartient ni de confisquer l'Espérance à ceux qui la possèdent, ni de l'imposer à ceux qui la refusent. Comme l'écrit pertinemment Jean Fourastié¹⁸.

La science sait aujourd'hui qu'elle ne pourra, avant la fin de l'évolution cosmique, se substituer aux autres ordres de connaissance et de réflexion, sans doute moins sûrs, mais cependant nécessaires à l'homme. Ainsi sont réconciliés les savants et les poètes ; ainsi philosophie, morale, religion retrouvent dans la pensée de l'homme des places légitimes que la science du XIX^e siècle leur contestait.

L'heure vient où l'espèce va choisir son destin. Faute d'une prise de conscience et d'un ressaisissement, il ne resterait à l'immense troupeau d'enfants orphelins, ventre mou des sociétés de consommation, que la pitoyable consolation de fabriquer, d'amasser pour les casser, des jouets de plus en plus nombreux, perfectionnés et superflus. Et à d'autres de fuir cette caricature d'humanité par les chemins de la drogue. Car l'homme ne vit pas seulement de pain ! Pas même de nouvelles, même à l'ère de l'audiovisuel, où la Bonne Nouvelle, dont vécurent des millions et millions d'hommes et de femmes, n'est plus pour beaucoup qu'une station de métro proche de l'Opéra!

Car l'énorme bruit de l'environnement répercuté à domicile par la radio et la télévision fonctionnant « en continu interdit à la plupart de nos contemporains toute démarche, tout voyage intérieurs. La solitude... ? Mais il n'est « jamais seul », l'auditeur de telle grande station de radio qui fit de ce slogan son thème publicitaire – et c'est d'ailleurs vrai. Mieux, il peut même vivre, non pas en Dieu, certes, mais... en une autre chaîne de radio concurrente, ainsi qu'en atteste cette fois les panneaux publicitaires de ladite chaîne !

Oui, décidément, l'homme d'aujourd'hui est enchaîné ; solitaire, il s'étirole et se dégrade dans un univers dénué de sens. Et pourtant, comme nous le rappelle encore Graf Durkheim, « l'au-delà est au-dedans de nous, au fond de nous-mêmes » :

L'homme vit dans une triple détresse : coupé de sa profondeur et sans racines, il est sans cesse affronté à la peur de la destruction ou de la mort ; projeté à la surface agitée de lui-même et dans le mensonge du multiple, sa vie n'a plus de sens et il tombe dans l'absurde. Enfin, la prison du mental l'isole de plus en plus et rompt ses liens profonds avec le restant de la création et la source de toute vie. D'où la perpétuelle nostalgie d'une vie au-delà de la mort, d'un sens au-delà du non-sens et de l'absurde, et d'un amour au-delà de la tristesse, de l'isolement.

Mais que, par la séduction d'une longue discipline ou le don

d'une grâce subite, la mort du « petit moi » dominateur survienne, alors les chaînes se brisent et l'expérience de l'Etre saisit tout l'homme. Les murs de sécurité qu'il s'était construits face à la peur s'effondrent, sa quête artificielle du sens face à l'absurde échoue sur le sable et ses affections vides se transforment. Soudain, l'Etre lui révèle au cœur même de sa faiblesse une plénitude insoupçonnée, au cœur même de l'absurdité, un sens au-delà du sens et du non-sens, et au cœur même de sa solitude, un amour surnaturel qui l'entoure, le vivifie et lui redonne l'unité...

Tel est l'unique et ultime remède à la drogue.

1 Voir enquêtes récentes et statistiques dans *La drogue*, numéro supplémentaire de la Revue française des Affaires Sociales (avril 1981).

2 On se reportera sur ce point et sur tout ce développement à l'ouvrage « *Les plantes : Amours et civilisations végétales* », du même auteur, Fayard, 1981.

3 Communication personnelle. Les plantes employées sont partiellement identifiées mais leurs propriétés et leurs principes actifs restent inconnus.

4 Tendance de la vie à contrôler les déséquilibres en les compensant par des effets inverses (un des processus d'autorégulation des êtres vivants).

5 Hypertélie : développement anormal d'un organe qui, en dépassant ses buts (sens étymologique du terme), peut entraîner de graves inconvénients, voire même la disparition d'une espèce.

6 H. Atlan. *Entre le cristal et la fumée*, Seuil 1979.

7 Il est clair que les développements qui suivent ne prétendent nullement faire le portrait de tous les jeunes. Mais plus spécialement des couches de la population jeune les plus vulnérables et donc les plus menacées par les toxicomanies.

8 Cigarette de chanvre.

9 Colle de rustine, souvent inhalée par les jeunes.

10 On se souvient du meurtre particulièrement horrible de Sharon Tate.

11 Dans *Les Plantes : amours et civilisations végétales* (Fayard, 1981), j'ai signalé les mœurs bizarrement féminines des fleurs d'orchidées : dans le règne végétal aussi, ce qu'il y a de plus évolué et de plus récent tend donc à se féminiser. Simple coïncidence sans doute ? Mais ce rapprochement mérite d'être médité.

12 On la quitte aussi en s'engageant au service de certaines idéologies; il serait d'ailleurs intéressant d'établir un parallèle entre les diverses modalités de ce même phénomène : le refus d'un type de société et la fuite.

13 Entropie : dégradation de l'énergie.

14 A. Goettmann, *Graf Durkheim, dialogue sur le chemin initiatique*, Ed. du Cerf, 1979.

15 Dick Philip Kindrit, *Substance morte*, Ed. Denoel.

16 On notera à ce propos qu'Adam, dans la Genèse, signifie le « terreux », c'est-à-dire l'humanité en général, et qu'il est nulle part question de pomme ou de pommier dans le texte biblique.

17 J. Monod, *Le hasard et la nécessité*, Paris, Seuil, 1970.

18 J. Fourastie, *Essai de morale prospective*, Paris, Gonthier, 1966.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

AMOROSO Dr H., *Le monde hallucinant de la drogue*, Paris, Presses de la Cité, 1970.

ANSLINGER J. et OURSIER W., *Les trafiquants de la drogue*, Paris, Fayard, 1963.

BRAU J.-L., *Histoire de la drogue*, Paris, Tchou, 1968.

CHAUCHARD P., *Le désir de la drogue*, Paris, Marne, 1970.

COHEN A., *Poisons d'oubli*, Encre, 1981.

DENIKER P., *La psychopharmacologie*, Paris, PUF, «*Que sais-je ?*», 1966.

DUCHAUSOIS Ch., *Flash ou le grand voyage*, Paris, Fayard, 1971.

FELICE Ph. de, *Poisons sacrés, ivresses divines*, Paris, Albin Michel, 1936 (rééd. 1970).

FREJAVILLE, DAVIDSON et CHOQUET, *Les jeunes et la drogue*, Paris, PUF, 1977.

GILLARD Ch., *Echec aux rois de la drogue*, Paris, Buchet-Chastel, 1970.

KINGSBURY J.-M., *Le livre des plantes vénéneuses*, Manosque, Robert Morel, 1968.

LEWIN L., *Phantastica : drogues psychédeliques*, Arcueil, Dimeo (rééd. 1970).

NICET M., THIS Dr B. et VINCHON Dr J., *Drogues et tranquillisants*, Paris, Casterman, 1962.

OLIEVENSTEIN Cl., *La drogue*, Paris, Ed. Universitaires, 1970.

POROT A. et M., *Les toxicomanies*, Paris, PUF, «*Que sais-je ?*», 1968.

RAVIGANT P., *Sexe rouge*, Paris, Ed. Table ronde, 1971.

REY P., *On peut quitter la drogue*, P.M. Favre, Ed. 1980.

REY P., *Droque et civilisation*, Les entretiens de Rueil, Pergamon Press, 1982.

REY P., *Toxicomanies et réalités*, Presse Universitaire, Lyon, 1979.

Monographies

ARTAUD A., «*Le rite du peyotl (1943)*», dans *Œuvre complète*, Paris, Gallimard, 1971.

BENZI M., *Les derniers adorateurs du peyotl*, Paris, Gallimard, 1972.

CASTENADA C., *L'herbe du diable ou la petite fumée*, Ed. Le Soleil Noir, Paris, 1972.

CASTENADA C., *Voir. Les enseignements d'un sorcier yaqui*, Ed. Gallimard, 1975.

CHAUMARTIN H., *Le mal des ardents et le feu de Saint-Antoine*, éd. par l'auteur,

1946.

GIDE P., *L'opium*, Paris, Thèse de droit, 1910.

GRINSPOOM L. et BAKALOU J., *Cocaïne*, L'étincelle, 1978.

HEIM R., *Champignons toxiques et hallucinogènes*, Paris, Boubée, 1963.

HEIM R. et WASSON R.-G., *Les champignons hallucinogènes du Mexique*, Paris, Museum Nat. Hist. Nat., 1958.

HITIER H. et SABOURIN L., *Le tabac*, Paris, PUF, «Que sais-je?», 1965.

HUGHES J., *Les morphines du cerveau*, La Recherche, n° 93, octobre 1978.

LE ROUGE G., *La mandragore magique*, Paris, Belfond, 1967.

MAGNIEN J.-L., *Analyse comparée de quelques aspects de la pharmacomanie et de la toxicomanie actuelle*, Thèse de Pharmacie, Lyon, 1975.

MALIGNAC G., *L'alcoolisme*, Paris, PUF, «Que sais-je ? », 1969.

NAHAS G., *Haschich, Cannabis, marijuana*, Paris, PUF, 1976.

PLUCHON R., *De l'opium des fumeurs*, Montpellier, Thèse de Pharmacie, 1887.

QUETIN A. M., *La psilocybine en psychiatrie clinique et expérimentale*, Paris, Thèse de médecine, 1960.

RAINAUT J., *L'alcoolisme : éclairage alcoologique* en 1976, Paris, Ed. Lamarre Poirrat, 1976.

ROUHIER A., *Monographie du peyotl (Echinocactus williamsii Lem., Lophophora williamsii Coulter)*, Paris, Thèse de Pharmacie, 1926.

SCHULTES R.E., *Atlas des plantes hallucinogènes du monde*, Montréal, Québec, Ed. L'Aurore, 1976.

SCHULTES R.E. et HOFMANN, *Les plantes des dieux*, Berger-Levrault, 1981.

SNYDER H.S., *La marijuana*, Seuil, 1971.

Témoignages et récits d'expériences

ALFONSI P. et PESNOT P., *Satan qui vous aime beaucoup*, Paris, Robert Laffont, 1970.

BAUDELAIRE Ch., *Enchantements et tortures d'un mangeur d'opium*. Id., *Les paradis artificiels*, 1860.

BELLANGER J.-L., *La stupéfiante histoire de la drogue dans le monde*, Paris, Ed. mondiales, 1963.

BIBBS A.-L., *Camétude*, Paris, Ch. Bourgeois, 1970.

BORG G., *Le voyage à la drogue*, Paris, Le Seuil, 1970.

BURROUGHS W., *Apomorphine*, Paris, L'Herne, 1969.

- Id., *Nova-Express*, Paris, Ch. Bourgeois, 1970.
- Id., *Le ticket qui explosa*, Paris, Ch. Bourgeois, 1969.
- CHAMPAGNE G., *Après la drogue*, Paris, Le Seuil, 1970.
- Id., *J'étais un drogué*, Paris, Le Seuil, 1967.
- COCTEAU J., *Opium, journal d'une désintoxication*, Paris, Stock, 1930.
- FARRERE Cl., *Fumée d'opium*, 1904.
- FERRAN P., *Le livre des mauvaises herbes*, Manosque, Robert Morel, 1969.
- GAUTIER Th., *Le club des Haschichins*, 1843, dans *Contes fantastiques*.
- GILBERT-LECOMTE R., *Monsieur Morphée empoisonneur public*, 1928.
- HUXLEY A., *Les portes de la perception*, 1953.
- LALOY L., *Le livre de la fumée*, 1913.
- MANDALA (groupe), *Essai sur l'expérience hallucinogène*, Paris, Belfond, 1969.
- MASTERS R. et HOUSTON J., *L'art psychédélique*, Paris, Pont-Royal, 1968.
- MICHAUX H., *Connaissance par les gouffres*, 1961.
- MODELL W. et LANSING A., *Drogues et remèdes*, Paris, Time-Life, 1968.
- MONFREID H. de, *A la poursuite du Taipan*, Paris Fayard.
- Id., *La croisière du haschich*, Paris, Grasset.
- MOREAU de TOURS J., *Du haschich et de l'aliénation mentale*, Etudes psychologiques, Paris, 1845.
- NERVAL G. de, *Voyage en Orient*, 1840.
- PELIEU Cl., *Journal blanc du hasard*, Paris, Ch. Bourgeois, 1969.
- QUINCEY Th. de, *Les confessions d'un Anglais mangeur d'opium*, 1821. Trad. par A. de Musset, 1828.